

**RECHERCHE ÉVALUATIVE
SUR LE DISPOSITIF DES PACTES RURAUX
ET SES RETOMBÉES**

LA MISE EN APPLICATION ET L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DU PACTE RURAL

RAPPORT 2

Version Finale



centre de recherche sur le
développement territorial
UQAC - UQAR - UQAT - UQO

1er Mars 2007

Crédits

Le présent rapport de recherche *La Mise en application l'évaluation du dispositif du Pacte rural. Rapport 2* a été préparé et entièrement rédigé par Danielle Lafontaine et Johanne Boisjoly, toutes deux professeures à l'UQAR, et membres du CRDT (Centre de recherche sur le développement territorial), pour l'équipe du *Projet de recherche évaluative sur le dispositif des pactes ruraux et ses retombées* financé par le Fond Québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC), dans le cadre d'une Action concertée. Ce *Rapport 2* s'inscrit dans le prolongement des travaux de l'équipe de recherche menés depuis 2003 et auxquels plusieurs chercheurs dont les noms suivent ont collaboré. Certaines sections du *Rapport 2* font référence au *Rapport 1. Le Modèle et les indicateurs de suivi et d'évaluation du dispositif du Pacte rural (2007)* que les lecteurs et lectrices sont invités à consulter.

Cette équipe était pilotée par Patrice Leblanc, professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT, chercheur principal), membre du CRDT et titulaire de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, avec Bruno Jean, professeur à l'UQAR et directeur scientifique du CRDT, Titulaire de la Chaire du Canada sur le développement rural, Danielle Lafontaine (Directrice du GRIDEQ et Co-directrice du CRDT), et Richard Marceau, professeur à l'École Nationale d'Administration publique (ÉNAP) et directeur du Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE). Ces quatre chercheurs ont formé ensemble le *Comité de pilotage* de la recherche pendant toute sa durée et ont été également membres du *Comité de suivi* de la recherche formé par le FQRSC. Comptant plusieurs partenaires et responsables gouvernementaux, ce *Comité* a permis des échanges fructueux.

Étaient également membres de l'équipe de recherche et ont participé à ses travaux : Serge Belley (ÉNAP), Johanne Boisjoly, Université du Québec à Rimouski, Guy Chiasson et Martin Robitaille de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et André Joyal de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Stève Dionne, professionnel de recherche à l'UQAR a aussi contribué aux travaux de l'équipe en rapport avec la sélection des MRC de l'échantillon. Le professeur Steve Plante de l'UQAR a quant à lui participé aux premières étapes de la recherche en 2003-2004. Il en va de même de Célestin Andzang Nkouele, alors étudiant à l'ÉNAP. D'autres étudiants gradués ont participé sur une base régulière aux travaux de l'équipe à titre d'assistant ou de professionnel de recherche. Il s'agit de Claude Ouellet (assistant 2003-2007), Tony Lachapelle (professionnel 2003-2007) et Kamal El Batal (assistant 2005-2007). Marion Lory, stagiaire de maîtrise de l'ÉNAP et Caroline Tessier (UQO) ont aussi participé à certains travaux à titre d'assistantes de recherche.

Ont collaboré au *Rapport 2*: Claude Ouellet, (interviews de terrain été-automne 2006, certaines réalisées avec D. Lafontaine, compilations et analyses de résultats qualitatifs), Kamal El Batal (interviews de terrain été 2006, analyses descriptives), Paul Lang (entrées de données et compilations de données qualitatives), Simon Van Vliet (compilations de données qualitatives), Tony Lachapelle (interviews de terrain été 2006), et Stefan Wodika (interviews de terrain été-automne 2006). Ces travaux ont été réalisés sous la direction de

Danielle Lafontaine et Johanne Boisjoly. Paule Maranda (UQAR) avait collaboré à la réalisation technique finale des deux instruments de collecte.

Nos remerciements sont adressés à toutes les personnes qui ont accepté de collaborer aux deux enquêtes ainsi qu'aux pré-tests qui ont été réalisés en 2006 dans les MRC et les Municipalités du Québec. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre plus entière gratitude.

Danielle Lafontaine et Johanne Boisjoly, le 20 février 2007.

Tout extrait du présent document est permis à condition d'en mentionner la source exacte et complète : D. Lafontaine, J. Boisjoly, avec la collaboration de B. Jean, R. Marceau, P. Leblanc (Dir.), et al. (2007). *La mise en application et l'évaluation du dispositif du Pacte rural*. Rapport de recherche 2, CRDT, UQAR, 400 pages.

TABLE DES MATIÈRES

1^{ère} PARTIE	1
1. Introduction	1
2. Mise en contexte et fondements d'un modèle à mettre en application	7
2.1 Le modèle de suivi et d'évaluation du <i>Pacte rural</i> et ses fondements	7
2.1.1 Le modèle causal du développement rural	7
2.1.2 Le modèle générique d'évaluation.....	11
2.1.3 Le modèle de suivi et d'évaluation du <i>Pacte rural</i>	12
2.2 La PNR, le dispositif du <i>Pacte rural</i> et les Projets soutenus.....	13
2.2.1 Les orientations de la PNR et les champs d'intervention.....	14
2.2.2 Le dispositif du <i>Pacte rural</i>	17
2.2.3 La reddition de compte et ses acteurs	18
3. Méthodologie de collecte et d'analyses des données, en fonction du modèle à mettre en application	19
3.1 Échantillon raisonné de 12 MRC.....	20
3.1.1 Construction sur une substruction d'espaces d'attributs.....	20
3.1.2 Type de MRC, IGD et type de région.....	21
3.1.3 Des MRC aux configurations territoriales différenciées	24
3.2 Méthodologie des deux Enquêtes 1 et 2 (2006) sur la mise en œuvre du dispositif du Pacte rural et sur les projets soutenus	27
3.2.1 La méthodologie de l'Enquête 1 : La mise en œuvre du dispositif et ses retombées	27
3.2.1.1 Outil de collecte de données : Questionnaire 1	27
3.2.1.2 Passation des questionnaires et règles éthiques	28
3.2.1.3 Traitements de données quantitatives et qualitatives.....	28
3.2.1.4 Sélection des répondant-e-s sur la mise en œuvre et retombées, conformité de l'échantillon construit final de 45 répondant-e-s	29
3.2.1.5 Profil des répondant-e-s.....	31

3.2.2	La méthodologie de l'Enquête 2 à deux Volets : Les projets réalisés, caractéristiques et retombées	34
3.2.2.1	Outil de collecte de données : le Questionnaire 2.....	34
3.2.2.2	Passation des questionnaires et règles éthiques	34
3.2.2.3	Traitements de données quantitatives et qualitatives.....	36
3.2.2.4	Sélection des projets et conformité de l'échantillon construit final de 36 projets	37
3.2.2.5	Sélection des répondant-e-s	42
	- Répondant-e-s sur les projets (Volet 1); sélection et conformité de l'échantillon construit final de 36 répondant-e-s; profils.....	42
	- Répondant-e-s sur les effets et retombées des projets (Volet 2); sélection et conformité de l'échantillon construit final de 36 répondant-e-s; profils.....	47
2ème PARTIE		53
4. Résultats quantitatifs et qualitatifs d'enquêtes		53
4.1	Mise en oeuvre du dispositif.....	55
4.2	Mobilisation.....	59
4.2.1	Capacités de mobilisation	59
4.2.2	Engagement citoyen.....	69
4.2.3	Gouvernance locale.....	82
4.2.4	Actions innovantes et projets	101
4.2.4.1	Projets soutenus, réalisés et achevés.....	102
	- Aperçu sur le déroulement des projets dans la MRC et les municipalités rurales visées (Questionnaire 1)	
	- Les projets et leur <i>cycle de vie</i> (Questionnaire 2 Volet 1)	
	Identification et identité des projets; cycle de vie : phase préparatoire, déroulement <i>-intrants, activités de production, extrants</i> et réalisations découlant directement des projets- phase de clôture	
4.2.4.2	Projets marquants et innovants	203
	- Réalisations et projets « marquants », selon les catégories, orientations de la PNR et champs prioritaires	
	- Réalisations et projets « innovants », selon les catégories, orientations de la PNR et champs prioritaires	
4.3	Développement.....	209
4.3.1	Capacités de développement.....	210
4.3.2	Actions et dynamiques de développement.....	216

4.3.2.1 Effets et retombées des projets et du dispositif sur les actions et dynamiques de développement : observations des Répondant-e-s sur la mise en œuvre	
(Questionnaire 1)	217
Compétences, Jeunes, familles, mobilisation, qualité de vie, complémentarité, services, participation	
4.3.2.2 Effets et retombées des projets et du dispositif sur les actions et dynamiques de développement : observations des Répondant-e-s sur les projets	
(Questionnaire 2 Volet 1).....	233
Concertation, expression de mécontentement, répartition des bienfaits, leçons apprises	
4.3.2.3 Effets et retombées des projets et du dispositif sur les actions et dynamiques de développement : observations des Répondant-e-s sur les effets	
(Questionnaire 2 Volet 2).....	238
Réalizations significatives, réponses apportées, bienfaits et effets non anticipés, répartition des bienfaits, municipalités dévitalisées, mesures de satisfaction, amélioration des perspectives d’avenir, effets des projets et atteinte des objectifs de la PNR et des priorités ciblées, effets sur naissance d’autres projet, effets observés dans le milieu, pérennité, retombées	
4.4 Communautés territoriales durables	272
4.5 Perceptions de la Politique nationale de la Ruralité et du dispositif du Pacte rural.....	274
4.5.1 Perceptions des Répondant-e-s sur la mise en œuvre du dispositif (Questionnaire 1)	274
4.5.2 Perceptions des Répondant-e-s sur les projets (Questionnaire 2 Volet 1).....	313
4.5.3 Perceptions des Répondant-e-s sur les effets (Questionnaire 2 Volet 2)	316
5. L’évaluation du modèle mis en application et du dispositif du Pacte rural.....	320

6. Perspectives et recommandations	329
---	-----

Bibliographie	341
----------------------------	-----

Annexe

1- Modèle de <i>Formulaire de consentement éclairé</i>	352
2- Questionnaire 1 : La mise en œuvre du dispositif et ses retombées	355
3- Questionnaire 2 : Les projets réalisés : caractéristiques et retombées – Volet 1 pour les responsables de projets et Volet 2 pour les répondant-e-s sur les effets	376

Liste des figures

Figure 1 : Modèle causal du Développement rural considérant le dispositif des Pactes ruraux. Comité de pilotage (B.Jean, D. Lafontaine, P. Leblanc, R. Marceau, 28 octobre 2005)	8
Figure 2 : Arbre logique de la démarche d'évaluation sous-jacente aux deux enquêtes.	13
Figure 3 : Modélisation de la Politique nationale de la ruralité (PNR) et du Dispositif du Pacte rural	15

Liste des tableaux

Tableau 1	Distribution des MRC en fonction de l'IGD et du type de territoire tel que défini par la Politique, et distribution des effectifs à retenir pour l'échantillon.....	25
Tableau 2	Principales caractéristiques des MRC retenues dans l'échantillon	26
Tableau 3	Échantillon construit final des répondant-e-s au Questionnaire 1	30
Tableau 4	Les orientations et champs prioritaires de la Politique pour la sélection des projets de l'échantillon	37
Tableau 5	Échantillon construit souhaité des projets (Questionnaire 2, 2006)	38
Tableau 6	Échantillon construit final des projets (Questionnaire 2, 2006)	40
Tableau 7	Échantillon construit final des répondant-e-s au Questionnaire 2, Volet 1 (2006).....	43
Tableau 8	Échantillon construit final des répondant-e-s au Questionnaire 2, Volet 2 (2006).....	48
Tableau 9	(Question 2.1) Présence de comités locaux de développement (municipalités visées par le Pacte) reconnus et soutenus.....	66
Tableau 10	Titre du projet déclaré lors de l'enquête, et titre inscrit sur la fiche de reddition, avec indication du caractère complété ou en cours du projet.....	107
Tableau 11	Description du projet fournie lors de l'enquête et description inscrite sur la fiche de reddition, avec indication du caractère complété ou en cours du projet	111
Tableau 12	Comparaison des informations relatives à l'emploi obtenues dans le cadre de l'enquête (2006) avec celles indiquées sur les fiches de reddition de compte.....	161
Tableau 13	Identification des secteurs des projets figurant sur les fiches de reddition de compte, considérant les champs d'intervention prioritaires indiqués.....	186

Tableau 14	Comparaison entre les champs prioritaires rejoins par les projets, indiqués par les répondants lors de l'enquête et ceux figurant sur les fiches de reddition de compte	192
Tableau 15	Projets ou réalisations considérés marquants (N=105) en fonction des catégories (6), des orientations de la PNR (6) et des champs prioritaires (6).....	204
Tableau 16	Projets ou réalisations considérés innovants (N=76) en fonction des catégories (6), des orientations de la PNR (6) et des champs prioritaires (6).....	207

1^{ère} PARTIE

1. Introduction

Le dispositif du *Pacte rural* (90 M \$ sur cinq ans) devait constituer « la pièce maîtresse » de la *Politique nationale de la ruralité* dévoilée en décembre 2001 par le Gouvernement du Québec pour soutenir le développement des communautés rurales et travailler à leur renouveau, leur prospérité et leur pérennité.

Prenant appui sur une *Déclaration en faveur du monde rural* signée par le Gouvernement et quatre grands partenaires nationaux de la ruralité, la *Politique* vise tous les milieux ruraux situés à l'extérieur des 31 agglomérations urbaines du Québec, soit plus de 1000 municipalités regroupant 1,6 million de personnes – soit 22% de la population totale - réparties dans 91 Municipalités régionales de comté (MRC) occupant 80% du territoire habité.

La *Politique* (2001) ciblait également plusieurs grands enjeux (soit : l'évolution démographique et l'occupation du territoire ; la croissance économique et la mise en valeur des ressources ; l'amélioration de la qualité de vie rurale ; la participation et la prise en main par le milieu ; l'adaptation des interventions gouvernementales à la réalité du monde rural). Trois grandes orientations avaient été également spécifiés (« stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales », assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction », « soutenir l'engagement des citoyennes et des citoyens au développement de leur communauté et assurer la pérennité du monde rural »).

Parmi les leviers de la *Politique*, celui du *Pacte* vise explicitement à rendre celle-ci opérationnelle en invitant l'État et les MRC à conjuguer leurs efforts afin d'agir de manière globale et intégrée (ou *partenariale*) pour assurer la prise en charge des orientations et la poursuite des objectifs de la *Politique rurale*.

Rédigé sous la forme d'une *entente* contractualisée entre le Gouvernement et chacune des MRC desservant un territoire rural, le *Pacte rural* propose une approche flexible devant favoriser les initiatives locales et stimuler l'innovation. Dans le contexte de la *Politique* et par l'*entente* qu'elle signe, la MRC souscrivait à plusieurs engagements: initier une démarche de réflexion au sein de chaque communauté rurale de son territoire et à l'échelle de la MRC, appuyer des opérations menant à la réalisation de projets, identifier et établir des initiatives pour soutenir l'action des communautés. La MRC s'engageait aussi à déposer, auprès du Gouvernement, (au plus tard 90 jours après la signature du *Pacte*) un *plan* de travail en six volets tenant compte des plans déjà existants à la MRC et dans la région. Ce *plan* devait comprendre la *démarche* privilégiée, la description de la *structure* organisationnelle devant assurer la mise en œuvre des dispositions du *Pacte rural*, l'identification et la participation des différents *partenaires*, la détermination des *champs* d'intervention prioritaires, la localisation des *parties dévitalisées* du territoire, ainsi que les *actions* pour améliorer la situation et les *résultats* attendus.

Après quelques années de mise en œuvre, le dispositif du Pacte atteint-il les résultats attendus ?

Dans le but de répondre à cette importante question, un processus de reddition de compte annuelle a été institué par les autorités publiques et mis en œuvre. De même, un appel à la communauté scientifique était logé encourageant la soumission de propositions de recherche centrées sur l'élaboration d'un modèle de suivi et d'évaluation du dispositif.

Dans un cadre une proposition de recherche¹ a été soumise par notre équipe de recherche, puis acceptée, dont on rappellera les deux objectifs centraux :

- 1- Le projet visait d'abord à élaborer un **modèle de suivi et d'évaluation** du dispositif du *Pacte rural*, en y intégrant des indicateurs d'observation et de mesure. Sur la base de l'identification des éléments du modèle, nous devons procéder ensuite à l'élaboration d'un ensemble de dimensions et d'indicateurs devant en permettre le suivi et l'évaluation, ceci tant **au plan de la mise en œuvre** qu'en ce qui concerne **les réalisations, résultats, impacts et retombées**.
- 2- Le projet visait également à **mettre en application ce modèle de suivi et d'évaluation auprès d'un échantillon de MRC** dans le but d'en tester la valeur tout en fournissant une première évaluation du dispositif lui-même. Cette étape devrait non seulement permettre d'évaluer la valeur du modèle et des indicateurs de suivi et de résultats mis au point par l'équipe, mais de les enrichir, de les compléter ou de les rectifier. On se demanderait en particulier si ces indicateurs conviennent bien aux trois groupes distincts de territoires (Ruraux, Ruraux avec agglomération urbaine, Ruraux en contexte métropolitain) d'application prévus à la *Politique*, ou à ceux à indice global de développement (IGD) fort, moyen ou faible. On visait également à fournir une première évaluation, à l'aide des indicateurs proposés, et en se basant sur l'échantillon de MRC retenu, de la valeur du dispositif mis en œuvre, ceci au plan des démarches d'implantation, de fonctionnement et de suivi, des moyens, des réalisations, des effets et des retombées après quelques années de mise en œuvre. Enfin, il devait être possible de fournir certaines réponses aux questions suivantes : **quelles sont les principales formes des dispositifs des Pactes qui ont été instituées et dans quelle mesure ceux-ci semblent-ils déboucher sur des réalisations, des résultats ou des impacts et semblent-ils devoir atteindre les objectifs visés ? L'évolution du développement des MRC signataires des Pactes semble-t-elle devoir être infléchie par l'application du dispositif ? Les impacts du dispositif semblent-ils varier en fonction des trois types de territoires mercéens d'application du Pacte rural ou d'indice de développement plus ou moins marqué des territoires ? D'autres caractéristiques des territoires semblent-elles en cause ? Le dispositif apparaît-il « valoir » les ressources et les efforts**

¹ Danielle Lafontaine a été la rédactrice principale du devis de recherche, avec la collaboration à la rédaction de Richard Marceau, Patrice Leblanc, Bruno Jean et Johanne Boisjoly. Ont également participé aux échanges André Joyal, Martin Robitaille et Serge Belley.

qui y sont consacrés? Certaines MRC semblent-elles mieux réussir que d'autres à tirer partie du dispositif du Pacte ?

Les fondements de la démarche de recherche étant exposés dans le **Rapport 1. Le Modèle et les indicateurs de suivi et d'évaluation du dispositif du Pacte rural**, fondements que nous rappellerons plus loin à grands traits, le présent **Rapport 2 La mise en application et l'évaluation du dispositif du Pacte rural** expose les balises et les résultats d'une démarche qui a consisté à tester la valeur d'un **modèle de suivi et d'évaluation** de la mise en œuvre et des retombées du dispositif du *Pacte rural*, après quelques années. Tel que mentionné plus haut, ce dispositif du *Pacte* avait été envisagé par le Gouvernement du Québec et ses Partenaires de la Ruralité, comme la **pièce maîtresse** de la **Politique nationale de la Ruralité, Une vision d'avenir** adoptée en 2001. Il était entendu au départ que ce dispositif inédit serait mis en œuvre dans les MRC et les collectivités rurales visées durant une période de 5 ans.

Testé auprès d'un échantillon construit de 12 MRC sélectionnées parmi la centaine de MRC signataires d'une entente contractuelle avec le Gouvernement du Québec au sujet de la mise en oeuvre du Pacte, ce modèle a été élaboré au cours de phases antérieures du projet de recherche, ces phases préparatoires ou intermédiaires ayant notamment comporté, en 2004, une première collecte de données exploratoire recueillies auprès d'acteurs fortement impliqués dans la mise en œuvre du dispositif alors en cours depuis 2001. Ces étapes et résultats ont d'ailleurs fait l'objet de Rapports préliminaires et sont présentées en détail dans le **Rapport 1 Le Modèle et les indicateurs de suivi et d'évaluation du dispositif du Pacte rural**.

*

Le **Rapport 2 La mise en application et l'évaluation du dispositif du Pacte rural** comporte deux parties distinctes.

Dans la première partie du **Rapport 2**, on trouvera d'abord une Mise en contexte (Chapitre 2) rappelant les fondements et caractéristiques du modèle de suivi et d'évaluation et les principaux traits de la *Politique nationale de la ruralité* (2001) et ceux du dispositif du *Pacte rural*, dont dépendent en particulier les *projets* soutenus et mis en œuvre dans les MRC et les collectivités rurales visées.

Puis une présentation suivra (Chapitre 3) de la méthodologie de recueil et d'analyses des données réalisés en fonction du modèle à mettre en application.

Ce chapitre traitera de l'échantillon raisonné de MRC construit sur une substruction d'espaces d'attributs, puis de la méthodologie des deux enquêtes réalisées en 2006. Les caractéristiques de cet échantillon de MRC sélectionnées ayant été discutées et précisées dans le *Rapport 1*, nous nous limiterons à rappeler brièvement la structuration de cet échantillon autour de trois concepts, soit 1) **le type de MRC**, 2) **l'indice global de**

développement de la MRC et 3) le **type de région où est localisée la MRC**².

Puis, nous décrirons les outils de collecte. Conçus dans la perspective du modèle de suivi et d'évaluation à mettre en application, ceux-ci ont été construits, pré testés et utilisés. Il s'agit du *Questionnaire 1. La mise en œuvre du dispositif et ses retombées*, ainsi que du *Questionnaire 2. Les projets réalisés : caractéristiques, retombées*. On notera que celui-ci comportait deux volets distincts : un premier volet destiné aux responsables de projets, et un second volet destiné quant à lui à des répondant-e-s appelés à fournir des informations sur leurs effets. On retrouvera ces deux outils de collecte en Annexe du Rapport.

Pour les besoins de la première enquête, un échantillon construit de **45 répondant-e-s** étroitement associés à la mise en œuvre du Pacte dans leur MRC a été constitué et des questionnaires complétés par ceux-ci, certains d'entre eux (1 par MRC) étant en outre invités à rechercher et à compiler certaines données.

Pour les besoins de la seconde enquête portant plus spécifiquement sur les projets, un échantillon construit de **36 projets** soutenus dans les 12 MRC de l'échantillon a d'abord été constitué. Par la suite, une enquête auprès de deux échantillons de répondant-e-s a été menée. Le premier échantillon de **36 répondant-e-s** rassemble des personnes associées de près à la réalisation des projets. Le second échantillon, également de **36 répondant-e-s**, se composait quant à lui de personnes susceptibles d'éclairer les effets ou les retombées des projets réalisés. Au total donc, en plus de l'échantillon de MRC, trois échantillons de répondant-e-s et un échantillon de projets ont donc été constitués.

Rappelons que les *projets* soutenus et réalisés dans les MRC et collectivités rurales sont en effet, avec la démarche de réflexion, de mobilisation et d'organisation qui caractérise le *Pacte rural*, au centre de la démarche induite par ce dispositif, lequel constitue lui-même le cœur opérationnel de mise en œuvre de la *Politique Nationale de la Ruralité* (2001-2006). Par ailleurs, le *modèle causal du développement rural* mis au point par les chercheur-e-s accorde lui aussi une grande place aux « Actions innovantes ou Projets » reliés aux « capacités de mobilisation » des acteurs des collectivités rurales. Suivant ce modèle causal, dans le cadre de l'existence du *Pacte*, ce sont aussi ces « Actions innovantes et Projets » qui devraient soutenir le développement de *capacités de soutenir des dynamiques de développement* à travers le temps (et de fait l'espace), même si d'autres facteurs internes (comme la dotation variable en capitaux ou ressources – cette dotation variable étant dans une certaine mesure saisie par les trois grandes variables de structuration de l'échantillon) ou externes (relatives à des facteurs relevant d'autres systèmes territoriaux) peuvent aussi jouer.

C'est ainsi non seulement à travers ce dispositif du *Pacte*, sa mise en œuvre et la MOBILISATION qu'il soutient, mais **à travers les PROJETS initiés et soutenus –soit un ensemble d'actions, certaines en étant d'ailleurs de mobilisation-** que sont en grande partie canalisés les efforts de développement rural soutenus par le dispositif du

² D'autres précisions sur ces termes sont fournies plus loin.

Pacte Des efforts et des actions dont dépend le développement du milieu rural (*le bien-être de la population, sa qualité de vie et la durabilité des collectivités rurales*), surtout lorsque les projets initiés peuvent être considérés novateurs (ou innovants), ou de nature à supporter le *renforcement de capacités* ou de *dynamiques de développement durable* des milieux ruraux. C'est enfin à travers ces projets que les *orientations* et *priorités d'interventions* de la PNR fixées par le Gouvernement et ses partenaires et celles déterminées par les MRC (à travers leur *Plan de travail et ses actualisations annuelles*) peuvent aussi être poursuivies et des résultats obtenus. En portant son attention sur un échantillon ciblé (ou construit) de projets soutenus et réalisés, dont ceux considérés « innovants » ou « marquants », nous avons souhaité ainsi cerner de près un ensemble de dimensions se rapportant à ces derniers (et à leur *genèse* et *cycle de vie*), tout en en s'efforçant également de mieux délimiter les réalisations qui leur sont reliées ainsi que les retombées qui en émanent et qu'il importe de pouvoir identifier et mesurer. La connaissance de ces divers aspects des **projets** est enfin d'autant plus importante que ceux-ci occupent une place très importante dans la formule de *reddition de compte* prévue et mise en œuvre dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité 2001-2006* (ou de *première génération*), chaque projet soutenu par le Pacte devant faire l'objet d'une *fiche* signalétique. Si notre outil de collecte, le **Questionnaire 2. Les projets réalisés : caractéristiques, retombées** a lui aussi été élaboré en tenant compte du *modèle à mettre en application* et des principaux traits de la *Politique* et du dispositif qui seront rappelés plus loin, on y fait aussi à de nombreuses reprises référence à la *fiche*, une par projet, faisant partie des instruments de reddition de compte élaborés et mis en œuvre durant toute la durée du Pacte (première génération 2001-2006), fiches auxquelles les chercheurs ont eu accès. La recherche réalisée permet ainsi d'effectuer certaines comparaisons entre les informations sur les projets produites dans le cadre de la reddition de compte et celles obtenues lors de l'enquête.

Le Chapitre 3 fournira enfin des précisions sur les profils des répondant-e-s de chacun des trois échantillons qui sous-tendent les enquêtes.

Dans une seconde partie (Partie 2) du Rapport, on retrouvera d'abord (Chapitre 4) les résultats quantitatifs et qualitatifs des deux enquêtes réalisées en fonction du modèle à mettre en application. Cette présentation a été voulue assez détaillée afin de fournir une vue aussi complète que possible des données recueillies, considérées riches et importantes en regard non seulement de la mise en application du modèle, mais aussi par rapport au souci de mise au point d'un instrument de *suivi et reddition de compte* qui doit lui aussi comporter certaines questions ou conduire à des compilations. Les questions provenant de l'un ou de l'autre des questionnaires ont été également reproduites afin de ne pas les perdre de vue et également parce qu'elles comportaient souvent des angles ou des précisions dont on doit tenir compte pour l'interprétation des réponses. Les données qualitatives ont aussi comporté des témoignages qui ont été reproduits largement tel quels à partir des questionnaires remplis, des mentions nominales ou permettant l'identification d'acteurs ou de lieux en ayant toutefois été retranchées.

Cette seconde partie du Rapport 2 s'achèvera avec une discussion sur l'évaluation du modèle mis en application et du dispositif du Pacte rural (Chapitre 5). Des recommandations quant au dispositif et à son évaluation seront aussi émises (Chapitre 6).

On retrouvera enfin en Annexe, tel que mentionné plus haut, divers documents, soit le modèle de *Formulaire de consentement éclairé* utilisé lors des collectes de données auprès de nos répondant-e-s et les deux questionnaires d'enquête.

Rappelons à cet égard que des engagements éthiques strictes ont été pris vis à vis de ceux-ci afin de garantir leur anonymat. Aussi des informations nominales et plusieurs informations pouvant permettre d'identifier ces personnes ont-elles été supprimées du **Rapport**. Il en va de même des projets sélectionnés identifiés par un numéro (1 à 36), ou ceux mentionnés par les répondant-e-s et dont nous avons supprimé les noms ou le rattachement à des lieux. Ce sont là des règles qui ne doivent pas selon nous être considérées comme des entraves. Au contraire, celles-ci rappellent le cadre de la démarche réalisée laquelle en était une de recherche universitaire. Or, grâce aux acteurs des MRC et des collectivités rurales qui ont accepté librement et entièrement d'y collaborer, de répondre aux questions des chercheurs et de les informer d'innombrables aspects de la mise en œuvre du dispositif ou des projets, ceux-ci ont pu mieux en saisir la réalité et tester la valeur d'un modèle de compréhension du développement rural et d'évaluation du dispositif et de ses retombées.

2. Mise en contexte

Dans ce chapitre nous rappellerons d'abord les fondements et caractéristiques du modèle de suivi et d'évaluation mis au point par l'équipe de recherche. Assez succincte, cette présentation vise à offrir une mise en perspective des résultats de la démarche de mise en application qui seront ensuite décrits et analysés.³ Puis, nous ferons ensuite état des principaux traits de la *Politique nationale de la ruralité* (2001) et de ceux du dispositif du *Pacte rural*, dont dépendent en particulier les *projets* soutenus et mis en œuvre dans les MRC et les collectivités rurales visées.

2.1. Le modèle de suivi et d'évaluation et ses fondements.

Présenté dans le *Rapport 1*, le **modèle de suivi et d'évaluation** élaboré par l'équipe de recherche repose centralement sur une représentation théorique de la *dynamique* du développement rural, ou *modèle causal du développement rural* (*Document du Comité de Pilotage*, 28 octobre 2005), d'autres éléments relatifs aux constituants génériques d'une démarche évaluative en faisant également partie.

L'un comme l'autre ont orienté la construction des questionnaires utilisés dans le cadre des enquêtes de 2006 dont nous exposerons les grandes lignes plus loin avant d'en présenter les résultats détaillés et d'en dégager la portée. Soulignons que les instruments de collecte de données - soit deux questionnaires, le second à deux volets distincts-, qui ont été conçus tiennent également compte des caractéristiques de la politique et du dispositif, de leur « raison d'être » et orientations, certains aspects des modes de reddition de compte mis en œuvre étant aussi considérés.

Ces trois modèles feront maintenant l'objet d'une brève présentation.

2.1.1 : Le *modèle causal du développement rural*

Central dans la recherche effectuée et conçu lors de phases intermédiaires de celle-ci, le *modèle causal du développement rural* mis au point par les chercheurs de l'équipe dans le cadre de la recherche repose sur une perspective inscrite à l'horizon paradigmatique du *développement territorial* comme courant émergent⁴ d'analyse du développement, l'approche sous-tendant notre *modèle causal* met l'accent sur les capacités des acteurs

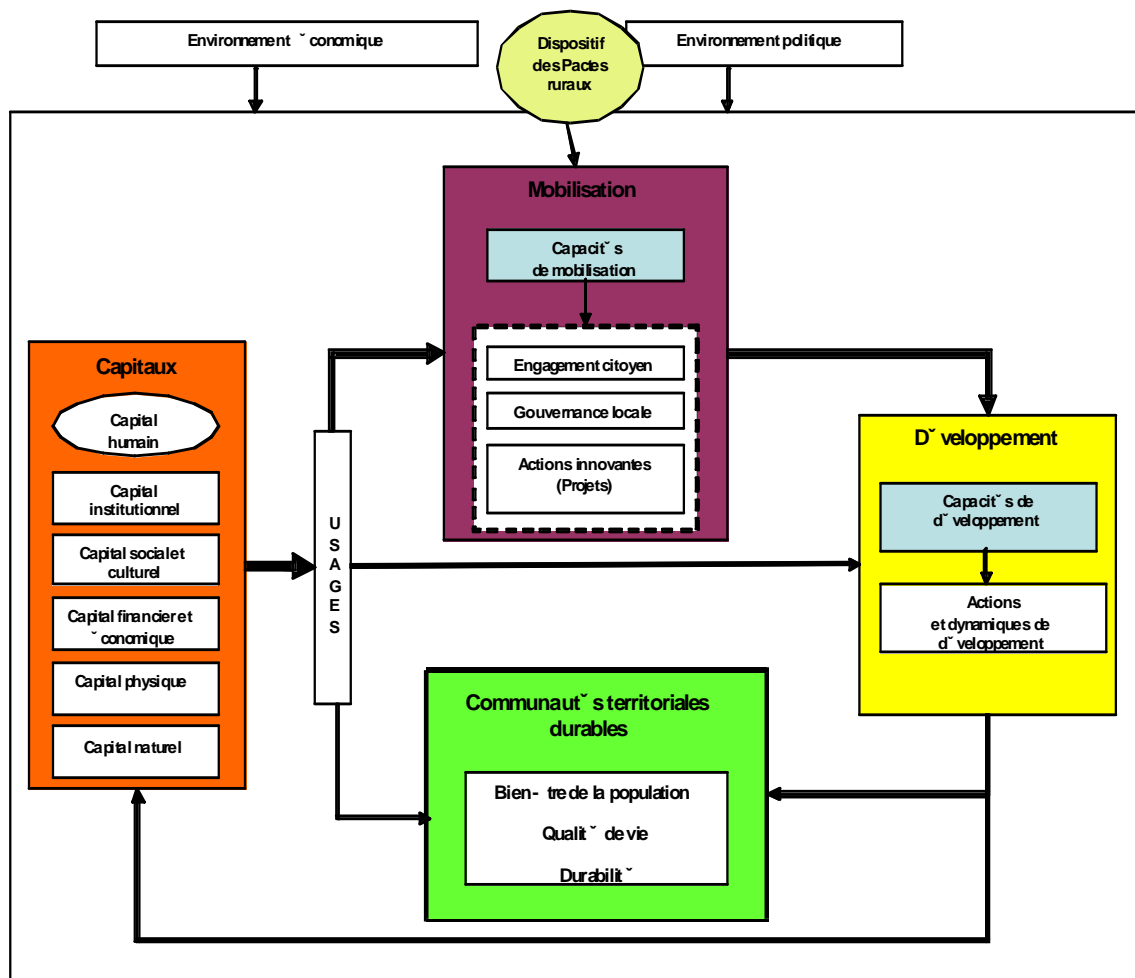
³ Les personnes intéressées à avoir d'autres précisions pourront consulter *Le Modèle et les indicateurs de suivi et d'évaluation du dispositif du Pacte rural, Rapport 1*, (2007).

⁴ Émergent depuis les années 1920, ce courant plonge ses racines dans des courants beaucoup plus anciens d'économie politique pour rejoindre aujourd'hui les courants du développement *humain* et du développement *durable*. (Pour une rétrospective des courants d'analyse du développement, voir Lafontaine, 1995, 2005). Parmi ses précurseurs, on compte F. PERROUX qui a défini le développement comme étant « [...] *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit.* » (*L'économie du XXe siècle*, 1961, p. 191),

mobilisés à prendre en charge leur développement en vue d'assurer leur bien-être, leur qualité de vie et la durabilité des systèmes territoriaux dont ils dépendent.

Ce *modèle* a été progressivement envisagé à travers une série de travaux de compilations et de comparaisons de définitions du développement et autres termes (en particulier ceux de *capacités de développement* et de *capacités de mobilisation*), certaines définitions clés ayant été proposées par des membres de l'Équipe⁵. À travers les échanges et les travaux de constructions d'indicateurs, sous la direction des membres du Comité de Pilotage du projet, un *modèle causal* plus étoffé a pu être dégagé et illustré.

Figure 1 : Modèle causal du développement rural considérant le dispositif des Pactes ruraux. Comité de pilotage (B.Jean, D. Lafontaine, P. Leblanc, R.Marceau, 28 octobre 2005



Modèle causal du Développement rural considérant le dispositif des Pactes ruraux. Comité de pilotage, le 28 octobre 2005

⁵ Compilation effectuée par Claude Ouellet, sous la direction de Bruno Jean et Danielle Lafontaine. Voir *Capacités de Mobilisation, Capacités de Développement, Document de travail- Définitions de concepts-Version du 2 août 2005 (8 p.)* et *Document de travail- Version du 10 novembre 2005 (4 p.)*.

Les collectivités rurales y sont envisagées sous l'angle de systèmes dynamiques à la fois spécifiques en même temps qu'interreliés à d'autres systèmes d'échelles spatiales plus vastes. S'en suit un effort de spécification et de distinction de facteurs internes et externes aux systèmes territoriaux dont il s'agit de suivre et d'évaluer les changements. Ceux en particulier induits plus ou moins directement par le dispositif du *Pacte rural* et sa mise en œuvre par les acteurs au sein des MRC et des collectivités rurales. Cette mise en œuvre implique par ailleurs l'activation de mécanismes de **mobilisation** et de **gouvernance** et la réalisation de **projets** débouchant sur des réalisations et des retombées. Les systèmes territoriaux en cause sont ainsi considérés non seulement comme des systèmes reposant sur des configurations de **capitaux** (ou de ressources) spécifiques – notamment au plan de leurs cadres politico-institutionnels-, mais comme des systèmes territoriaux à la fois variablement activés au plan de la mobilisation et des actions ou projets mis en œuvre, en même temps que variablement perçus et vécus à travers *l'espace et le temps* par les acteurs. Cette prise en compte du caractère spatio-temporel de la politique et du dispositif à évaluer constituait un des grands défis de la recherche effectuée.

On ne saurait assez insister sur l'importance de ces aspects spatiaux et temporels du dispositif et de la politique à évaluer, comme sans doute de toute politique à évaluer et que la recherche réalisée visait à appréhender.

Au plan spatial, si la MRC est signataire de l'entente qu'elle est appelée à conclure avec le Gouvernement au sujet de la mise en œuvre du *Pacte* sur son territoire, ou, dans certains cas, sur une partie de celui-ci, celle-ci doit non seulement agir au plan spatial mercéen, mais se préoccuper également de chaque collectivité rurale du territoire. Les systèmes territoriaux directement visés par le dispositif englobent donc deux aires spatiales mercéenne et municipale dont la recherche a dû tenir compte, sans négliger certaines obligations fixées par le Gouvernement et qui obligeaient les MRC à tenir compte des planifications *régionales*, un troisième espace de référence explicitement visé par le dispositif à évaluer.

Au plan temporel, le *modèle causal du développement rural* mis au point envisage précisément ce développement sous l'angle de *processus* se déroulant nécessairement *quelque part* et *dans le temps*. Un temps au cours duquel des actions sont réalisées. Un temps au cours duquel des projets prennent forme et débouchent sur des réalisations plus ou moins tangibles, celles-ci pouvant elles-mêmes avoir des effets sur d'autres composants internes ou externes aux MRC ou aux municipalités rurales.

Les effets d'une politique ne se manifestent ainsi pas nécessairement **partout ou de la même manière**, non plus qu'**instantanément**. Les territoires et les collectivités qui les occupent, comme on le reconnaît de mieux en mieux, n'ont pas tous et toutes des caractéristiques identiques d'un endroit ou espace à un autre, non plus que les populations qui les habitent ou qui y travaillent, ou les entreprises qui s'y localisent.

C'est du reste cette reconnaissance de l'importance des différences entre les territoires et de différences de **dotations en capitaux ou ressources** d'un territoire à l'autre, qui a conduit les chercheurs à intégrer à la recherche, et en particulier aux réflexions sur la construction d'un échantillon construit de MRC, la prise en compte de trois grandes variables (ou concepts), sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin, soit : **l'indice global de développement** (ou IGD) de la MRC, le **type de MRC** (rurales, rurales avec agglomération urbaine, et rurales en zone métropolitaine), et le **type de régions** (ressources, intermédiaires ou centrales) où est localisée la MRC. Ces trois grandes variables incorporent chacune plusieurs dimensions reliées à des états (ou dotations) fort variés des capitaux (ou ressources) dont disposent les MRC.

En ce qui concerne la dimension temporelle de situations sociales, économiques ou environnementales sur lesquelles une politique publique, une mesure ou un dispositif comme celui du Pacte seraient censés agir ou exercer des effets, il s'agit d'une question aussi essentielle que difficile. Elle concerne l'actualisation des phénomènes à travers le temps mais aussi les causes souvent multiples et plus ou moins directes des changements. Lorsque ces causes peuvent être multiples, comment identifier le rôle **précis** joué par une politique ou un dispositif? Concernant l'actualisation des phénomènes à travers le temps, on peut aussi avoir des difficultés à cerner la **genèse** d'événements interreliés, à distinguer des réalisations des effets qu'elles induisent, et plus encore à distinguer leurs retombées ou impacts.

C'est à ces questions, et d'autres, qu'ont été confrontés les chercheurs de l'équipe et auxquelles ils ont cherché à apporter des éléments de clarification inédits utiles pour le suivi et l'évaluation du Pacte rural, voire d'autres politiques ou mesures comportant un ancrage territorial. Sur ce plan, tout en identifiant un petit nombre de concepts centraux à la fois interreliés et reliés à des indicateurs, le **modèle causal du développement rural** permet en particulier d'anticiper de manière plus rigoureuse et systématique tant la nature du dispositif du *Pacte rural* que ses effets et retombées possibles.

Cette perspective sur le dispositif rappelle utilement que celui-ci, tout comme la *Politique* dont il constitue la « pièce maîtresse » d'ailleurs, ont pour domaine fondamental d'application le *développement*. Un *développement* que le **modèle causal du développement rural** permet justement d'appréhender en ses facteurs et processus multiples activés (ou non) à par des acteurs à *travers l'espace et le temps*, ceux-ci renforçant ainsi leurs *capacité à agir* sur leur développement, sans négliger non plus ses finalités ou ses cibles posées en termes de *bien-être des populations*, de *qualité de vie* et de *durabilité*.

Construit d'ailleurs au terme d'une première phase de travail marquée d'échanges interdisciplinaires à propos des démarches d'évaluation de politique ou de programme, dont certaines visant spécifiquement le (domaine du) développement, le **modèle causal** a ensuite été enrichi par la prise en compte d'un vaste ensemble de préoccupations qui définissent une démarche d'évaluation de politique ou programme et dont un **modèle générique** a servi également de fondement à la recherche dont les résultats seront

présentés plus loin. Celui-ci étant également présenté dans le **Rapport 1**, nous nous contenterons d'en rappeler les traits fondamentaux.

2.1.2 : Le *modèle générique d'évaluation*

Mis au point par un des chercheurs de l'équipe, Richard Marceau, au cours des années 1990, le *modèle générique* définit les grandes étapes typiques d'une démarche d'évaluation de politique ou de programme, celle-ci pouvant en compter douze (12). En s'attardant à décrire ces différentes étapes d'une démarche évaluative idéale-typique, le modèle guide l'attention vers plusieurs champs de questions à se poser à propos d'une politique ou d'un programme, questions d'ailleurs interreliées. Le *modèle générique* identifie ainsi les douze éléments suivants :

- La raison d'être du programme
- Les cibles
- Les objectifs
- La nature du programme
- Les intrants
- Les activités de production
- Les extrants
- Les impacts (effets)
- L'atteinte des objectifs
- Le rendement absolu
- Le rendement relatif
- La valeur du programme

Décrits en détail au **Rapport 1**, ces éléments ont aussi servi d'assises à la démarche de recherche dont les résultats sont présentés plus loin ainsi qu'à la conception des instruments de collecte de données.

Le *modèle générique* a rendu nécessaire de porter attention à la *raison d'être* du programme, à ses *cibles*, à sa *nature* et à ses *objectifs* pour, à terme en évaluer la valeur. Ces constituants du modèle générique auront à eux seul nécessité d'indispensables efforts de représentation schématisée adéquate – ou de *modélisation*- des raisons d'être, cibles, objectifs de la *Politique nationale de la Ruralité*, les résultats de ces travaux étant présentés plus loin. D'autres efforts encore ont été nécessaires pour élaborer une représentation ou modélisation adéquate de la nature du dispositif du Pacte rural lui-même. Au sujet de cet aspect du travail de recherche réalisé et qui nous a amenés à nous intéresser de près à la raison d'être, aux cibles et objectifs de la politique du point de vue des Autorités gouvernementales et de ses Partenaires de la Ruralité, une politique dont dépend fortement le dispositif à évaluer, quelques brèves remarques s'imposent. Disons d'abord qu'ici également, une certaine *représentation ou conception du développement rural*, publique cette fois, a pu être décelée. Cette représentation comporte l'identification de grands *problèmes*, certains *enjeux* et *défis* sont énoncés, de même que des *orientations*, des *objectifs* et des *champs d'intervention*. Elle met aussi fortement l'accent sur le rôle des acteurs et leur engagement dans des démarches cohérentes, si possible globales, de

dynamisation des territoires ruraux misant sur leurs particularités. Ces éléments, et même cette perspective, n'est pas sans rappeler le **modèle du développement rural** mis au point par l'équipe, l'une comme l'autre débouchant sur la construction d'indicateurs. Cette proximité décelée des modèles public et théorique de représentation du développement ne nous est ni apparue constituer une entrave non plus qu'un atout pour la démarche évaluative du dispositif envisagée. Il s'agit en fait de deux modes d'appréhension bien distincts, *public et théorique ou scientifique*, du réel, en l'occurrence ici du développement rural. Or plutôt que l'une ne soit entièrement délaissée au profit de l'autre, ces deux appréhensions *théorique* et *publique* du développement rural, toutes deux soutenues d'ailleurs par des concepts et des indicateurs présentant une certaine parenté – le contraire eut été également possible-, ont été prises en considération dans la démarche évaluative menée par l'équipe.

Toujours en rapport avec le **modèle générique**, celui-ci nous a aussi guidés vers des observations de la mise en œuvre du dispositif et des projets qui ont accordé une grande importance aux *intrants* (ou ressources humaines, financières, matérielles, institutionnelles ou autres) alimentant le dispositif et les projets. Aux intrants, mais aussi beaucoup aux *activités de production* caractérisant le dispositif et les projets, ainsi qu'aux *extrants* qui en émanent sous des formes variées.

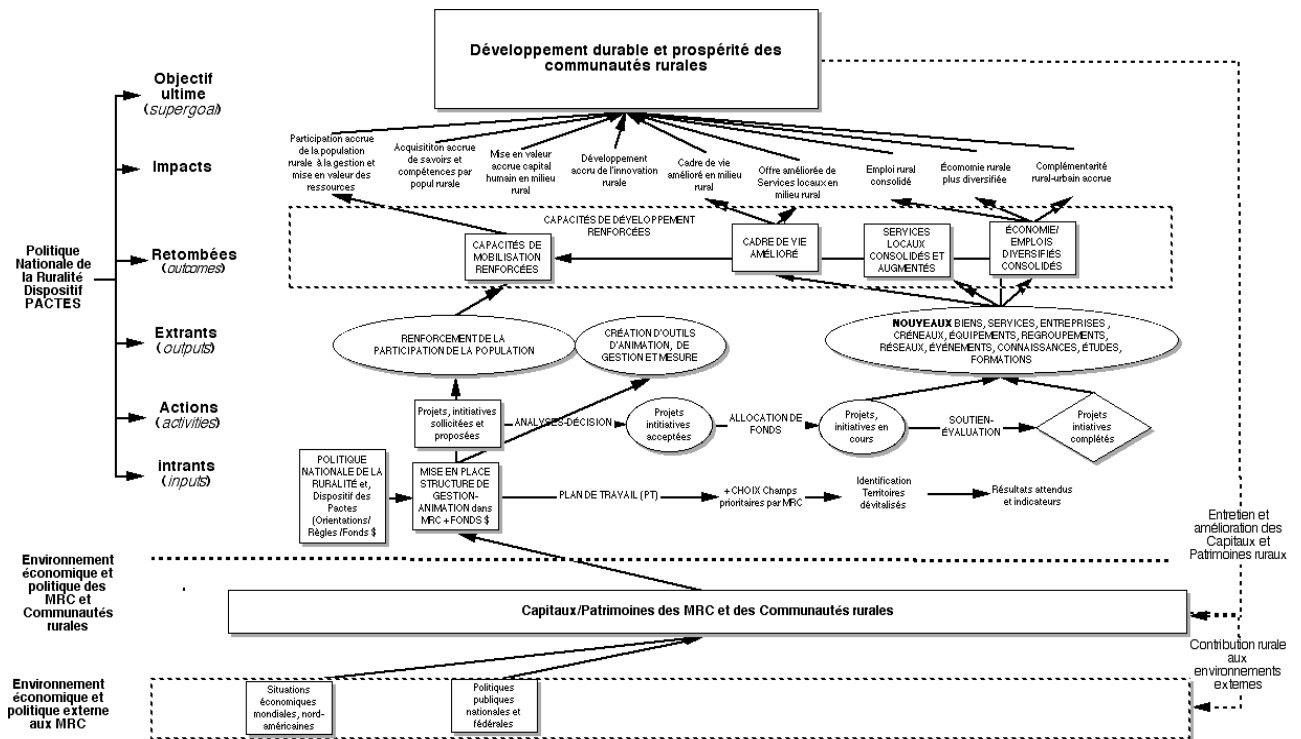
Tout à fait centrale, la question des *effets* du dispositif et celle de *l'atteinte des objectifs* n'ont pas non plus été perdues de vue. Elles occupent d'ailleurs une grande place dans les enquêtes réalisées en 2006 et décrites en détail plus loin.

2.1.3 : Le **modèle de suivi et d'évaluation du Pacte Rural**

Ensemble, le **modèle générique** dont nous venons succinctement de rappeler les grands traits, et le **modèle causal du développement rural** présentés plus haut, délimitent les assises conceptuelles principales du modèle de suivi et d'évaluation du dispositif du Pacte rural que deux enquêtes réalisées en 2006 auront permis de tester, contribuant à son enrichissement. La Figure 2 ci bas⁶ illustre sous forme d'arbre logique cette imbrication des deux modèles sous-jacents aux deux enquêtes.

⁶ Cette représentation schématisée a été présentée au séminaire de l'Équipe de recherche d'août 2005 à Québec et devait servir de base à la construction des deux Questionnaires (2006).

Figure 2 : Arbre logique de la démarche d'évaluation sous-jacente aux deux enquêtes



La figure présentée ci-haut a été partiellement inspirée par celle apparaissant dans *Performance Monitoring Indicators. A Handbook for Task Managers* du Operations Policy Department OPD) de la Banque Mondiale (1996, p.10) laquelle était adaptée de Gerald M. Britan "Measuring Program Performance for Federal Agencies: Issues and Options for Performance Indicators" (Washington, D.C.: US General Accounting Office). Elle a été réalisée sous logiciel Inspiration.

Danielle Lefontaine Copyright 2007

Si ces enquêtes permettent de dégager de précieux éléments évaluatifs relatifs au dispositif du Pacte rural, et à sa valeur, on ne devrait toutefois pas y voir une évaluation globale complète du dispositif. Comme nous le précisons plus loin, ces enquêtes, bien que fondées sur des échantillons rigoureusement construits, n'ont pas pu être menées auprès de l'ensemble des MRC ni de tous les principaux responsables de sa mise en œuvre. De même, seul un échantillon restreint, restreint mais rigoureux, de projets a été analysé. Ces limites, et quelques autres discutées dans le **Rapport**, ne nous semblent pas affecter la valeur des recherches effectuées mais indiquent plutôt l'importance d'effectuer une évaluation globale de cette première génération de Pacte rural qui vient de s'achever ceci en tablant notamment sur les résultats de la présente recherche.

2.2. La PNR, le dispositif du Pacte rural et les Projets soutenus

La section qui suit concerne la *Politique nationale de la Ruralité* (2001-2006), puis sa « pièce maîtresse » que devait être le dispositif du Pacte rural et enfin, le processus de reddition de compte prévu dans le cadre du dispositif.

2.2.1 : Les orientations de la PNR (2001-2006) et les champs d'intervention

Présentée à travers principalement un texte écrit (*Politique nationale de la Ruralité, Une vision d'Avenir*, 2001, 73 pages), un Sommaire (2001, 6 pages) et un jeu d'acétates (*Powerpoint* gouvernemental de présentation de la politique, 25 pages), la PNR (2001-2006) prend assises sur un cadre comportant des aspects conceptuels et opérationnels nombreux et interreliés. Ce cadre devait aussi alimenter la réalisation d'autres instruments contractuels et de reddition tels *l'entente contractuelle* signée entre le Gouvernement et la Municipalité régionale de comté (MRC), le *rapport annuel* et la *fiche* de reddition dont il sera question plus loin.

Conceptuels, et dans ce cas relatifs aux *contenus ou objets* de la politique, et **opérationnels** et dans ce cas relatifs à sa *mise en œuvre, à son suivi ou à son évaluation*, ces aspects d'une politique font rarement l'objet d'une présentation schématisée qui pourrait faciliter leur appréhension. La saisie de ces aspects, en admettant qu'ils aient été explicités, impliquera la plupart du temps plusieurs lectures attentives.

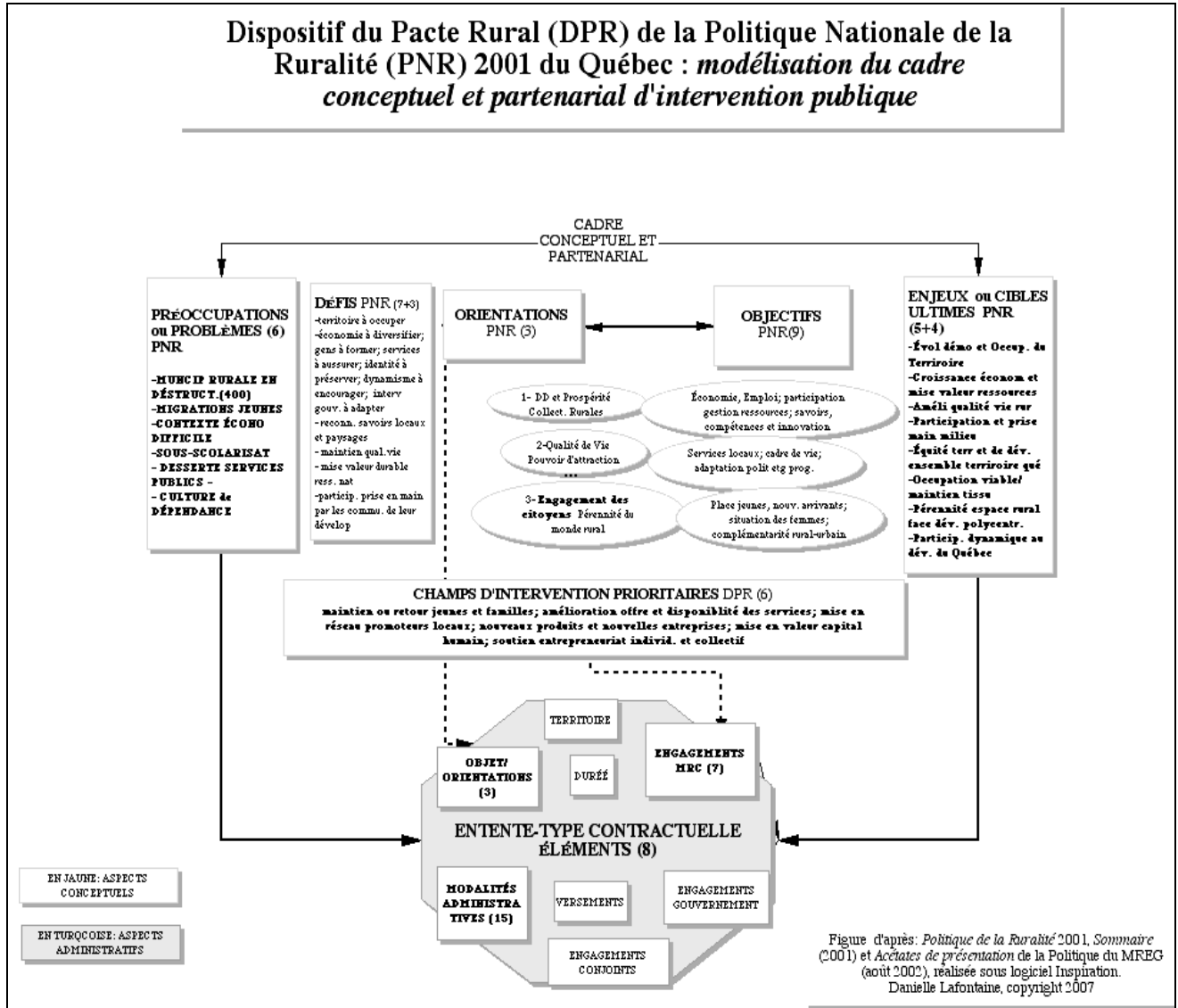
Afin de saisir le mieux possible ces aspects conceptuels et opératoires de la PNR(2001), plusieurs tentatives successives de modélisation de celle-ci ont été réalisées, ceci à partir des documents officiels disponibles⁷.

Ce travail a permis de constater le grand nombre d'aspects tant conceptuels qu'opératoires prévus par les responsables gouvernementaux de la PNR, les documents ou instruments conçus et proposés demeurant relativement bien liés les uns aux autres, comme l'illustre la Figure 3 ci bas⁸.

⁷ Plusieurs documents visant à représenter la politique et le dispositif ont été réalisés dès les premières phases du projet ainsi qu'un lexique des termes de la PNR.

⁸ Une représentation schématisée de la Politique et du dispositif a été présentée pour la première fois par Lafontaine lors d'une communication à l'ACFAS (2004, UQAM), dans le cadre d'un Atelier sur le projet, atelier auquel participaient plusieurs chercheurs de l'équipe.

Figure 3 : Modélisation de la Politique nationale de la ruralité (PNR) et du Dispositif du Pacte rural



Les aspects conceptuels de la *Politique* font référence aux *préoccupations*, *enjeux* et *défis* du monde rural que le Gouvernement et ses Partenaires de la Ruralité ont considérés à travers cette politique, de même qu'aux *orientations* (3) et *champs d'interventions prioritaires* (6) qui ont été retenus, soit :

Orientations de la PNR (2001-2006) :

- (1) Stimuler et soutenir le **développement durable** et la **prospérité** des collectivités rurales
- (2) Assurer la **qualité de vie** et renforcer leur **pouvoir d'attraction**
- (3) Soutenir l'**engagement** des citoyennes et des citoyens et assurer la **pérennité** du monde rural

Mentionnons que ces orientations se retrouvent dans l'entente contractuelle signée par les MRC dont il sera question plus loin et sont très importantes. Ces trois (3) grandes orientations recourent en fait chacune deux grands *objets* distincts indiqués en noir foncé dans la liste qui précède, de sorte qu'on peut en compter six (6). Ces objets sont aussi plus proches de concepts que de réalités empiriques précises. Il en va de même, mais dans une mesure moindre des champs d'interventions prioritaires, soit :

Champs d'intervention prioritaires (PNR 2001-2006) :

- (1) Le **maintien et le retour des jeunes et des familles**
- (2) L'amélioration de l'offre et disponibilité des **services**
- (3) La **mise en réseaux** des acteurs locaux
- (4) La mise en valeur du **capital humain**
- (5) Le développement de nouveaux **produits** et de nouvelles **entreprises**
- (6) Le soutien à l'**entrepreneuriat individuel et collectif**

On notera que le terme de « services » alimente à lui seul de nombreux efforts internationaux pour en cerner le sens et la portée, ceci dans un contexte économique, social et culturel en transformations, et il en va de même des termes de « capital humain » et « d'entrepreneuriat » tant individuel que collectif.

Ces termes étant loin d'être univoques, la mesure d'atteinte de résultats les concernant comporte des difficultés dont nous nous sommes efforcés de rendre compte, voire de lever dans une certaine mesure, comme nous y référeront plus loin.

Il a été observé que la *Politique* (2001-2006) faisait également référence à un ensemble d'**objectifs** (et donc d'*objets*) reliés aux orientations mentionnées plus haut (voir Figure 3 Modélisation de la Politique nationale de la ruralité (PNR) et du Dispositif du Pacte Rural, p.15). Certains d'entre eux nous sont d'ailleurs parus recouper certains *champs d'intervention prioritaires*, mais en partie seulement. Il en va par exemple du soutien à la participation à la gestion des ressources ou de l'accent mis sur le développement des savoirs, compétences et innovations, du soutien aux nouveaux arrivants, de la prise en compte de la situation des femmes ou de la complémentarité rural-urbain mentionnés parmi les objectifs mais ne figurant pas parmi les champs d'intervention prioritaires. Cet état de fait ne facilite pas l'identification précise des d'objectifs centraux de la *Politique* dont l'atteinte progressive pourrait être suivi et mesurée. Si ceci indique l'importance de préciser autant que possible un vocabulaire concernant une politique (préoccupations,

défis, enjeux, orientations, objectifs) et ses objets (développement rural, innovation, complémentarité urbain-rural, qualité de vie, etc.), ceci souligne aussi l'importance de pouvoir également compter dans le domaine de la politique visée sur un vocabulaire si possible balisé au plan théorique. La reconnaissance de ce problème a d'ailleurs conduit l'équipe à l'élaboration d'un modèle de compréhension du développement rural ancré à des conceptualisations scientifiques (cf. « *modèle causal* »).

Les aspects opérationnels de la *Politique* reposent quant à eux en grande partie sur le dispositif du *pacte rural* lui-même, le terme de dispositif nous ayant semblé plus adéquat que celui de « mesure » pour désigner un ensemble d'aspects eux-mêmes conceptuels et opératoires à travers lesquels la MRC et le Gouvernement et ses Partenaires conviennent ensemble d'engagements tout en effectuant ensemble le suivi et l'évaluation de leur mise en œuvre.

Le fait que le *dispositif* combine précisément des choix d'orientations à poursuivre et des modalités de mise en œuvre, de suivi et de reddition de compte, est apparu particulièrement intéressant, l'évaluation du dispositif présentant des défis non moins intéressants à relever.

2.2.2 : Le dispositif du *Pacte rural*

Le dispositif du Pacte implique en son centre la signature d'une *entente contractuelle* entre le Gouvernement du Québec, représenté par le Ministre et la MRC.

- *L'entente contractuelle* signée par la MRC

L'*entente* (2001) comportait un ensemble de grandes rubriques, parmi lesquelles un « Objet » où les trois grandes *orientations* de la *Politique* (2001) étaient explicitement mentionnées. Cette inscription des orientations de la *Politique* dans l'*entente* relie celle-ci à la première et assure la mise en cohérence de l'une avec l'autre.

L'*entente* précise également le territoire d'application du **Pacte rural** de la MRC, soit l'ensemble du territoire de celle-ci si l'ensemble des municipalités locales est rural et qu'on ne retrouve pas de réserves indiennes ou l'ensemble du territoire de la MRC et le territoire des réserves indiennes (si l'ensemble des municipalités locales est rural et que l'on y retrouve une ou des réserves indiennes), ou la liste des municipalités, des territoires non organisés et des réserves indiennes s'il y a lieu dans les MRC où l'on retrouve une ou des agglomérations de recensement et dans les MRC dont des municipalités rurales sont situées dans une communauté métropolitaine.

L'*entente* comporte également une clause relative à sa durée et d'autres concernant les engagements de la MRC, du Gouvernement ou conjoints, plusieurs de ces engagements ayant traits aux modalités de *reddition de compte annuelles* (sous forme de *rapports annuels –RA* pour chacune des années des cinq années de la *Politique*), des modalités administratives figurant en outre dans une section finale de l'*entente*. L'*entente* (2001) mentionnait explicitement qu'une « **liste des projets** » soutenus, avec informations sur

les *promoteurs*, les *objectifs visés*, les *montants*, les *impacts* des projets, ferait partie de la reddition de compte annuelle prévue.

Parmi les engagements de la MRC inscrits à l'entente figurent au premier titre l'enclenchement d'une *démarche* de réflexion et d'animation au sein des communautés rurales visées et de l'ensemble du territoire de la MRC et le dépôt, quelques mois après la signature de celle-ci, d'un *plan de travail (PT)* tenant compte de planifications existantes dans la MRC.

- *Le Plan de travail* déposé par la MRC

Déposé au début de la mise en œuvre de la *Politique*, dans les mois suivant la signature de son entente, le *Plan de travail (PT)* de la MRC est ainsi très important, les rapports d'activités (RA) annuels produits par la suite devant s'y référer et étant explicitement envisagés comme son actualisation.

Le *Plan de travail* regroupe plusieurs éléments. On y retrouve en particulier ceux relatifs à la *démarche* d'animation ou de mobilisation à mener, à la *structure* organisationnelle de mise en œuvre du Pacte dans la MRC, aux *partenaires*, aux parties *dévitalisées*, mais également ceux relatifs aux *champs prioritaires* retenus et aux *résultats* attendus. Ces *champs* sont généralement ceux proposés par le Gouvernement et ses Partenaires et que nous avons mentionnés plus haut, mais la MRC pouvait également en déterminer d'autres.

2.2.3 : La reddition de compte et ses acteurs

Prévue dès le départ, lors de la signature de *l'entente contractuelle* (2001) à conclure entre la MRC et le Gouvernement, la formule de reddition indiquait qu'un *Plan de travail (PT)* et des *rapports d'activités* (RA) annuels (pour chacune des années des cinq années de la *Politique*) devraient être produits, ceux-ci comportant une « liste des projets » soutenus, avec informations sur les *promoteurs*, les *objectifs visés*, les *montants*, les *impacts* des projets étant aussi mentionnés.

L'instrument de reddition de compte (informatisé) qui devait par la suite être mis à la disposition des MRC et servir à l'élaboration de leur *rapport annuel* prévu à l'entente comporterait quant à lui deux parties distinctes, une première dite « qualitative » et une « partie quantitative », **chaque projet ou contrat devant par ailleurs faire l'objet d'une fiche** comprenant un ensemble d'informations.

Parmi les informations recueillies sur chacun des projets, les responsables de la *reddition* devaient indiquer à *quel champ prioritaire* du plan de travail ceux-ci réfèrent.

*

Cette Mise en contexte a rappelé les fondements et caractéristiques du modèle de suivi et d'évaluation et exposé les principaux traits de la *Politique nationale de la ruralité* (2001)

et ceux du dispositif du *Pacte rural*. Le chapitre suivant présente la méthodologie de collecte et d'analyses des données.

3. Méthodologie de collecte et d'analyses des données, en fonction du modèle à mettre en application

Ce chapitre présente la méthodologie de collecte et d'analyses des données réalisées en fonction du modèle à mettre en application.

Il sera d'abord question de l'échantillon raisonné de MRC construit sur une substruction d'espaces d'attributs. Les caractéristiques de cet échantillon de MRC sélectionnées ayant été discutées et précisées dans le *Rapport 1*, nous nous limiterons à présenter la structuration de cet échantillon autour de trois concepts, soit 1) **le type de MRC**, 2) **l'indice global de développement de la MRC** et 3) **le type de région où est localisée la MRC**⁹. Par rapport à la mise en application du modèle, ces trois concepts sont très importants car ils permettent de considérer des différences entre les territoires d'application de la Politique et du dispositif, des différences théorisées dans notre modèle causal comme ensemble de capitaux (ou de « ressources »), ensemble formant des dotations à configurations distinctes : les MRC n'étant pas toutes identiques.

Dans un second temps, nous décrivons la méthodologie de chacune des deux enquêtes réalisées en 2006. Chacune des deux enquêtes fera l'objet d'une présentation distincte.

Pour chacune de ces deux enquêtes ayant porté sur *La mise en œuvre du dispositif et ses retombées*, puis sur *Les projets réalisés : caractéristiques, retombées*, l'outil de collecte, ses modes de passation, de traitements de données, de sélection des répondant-e-s et enfin leurs profils seront présentés. On notera à nouveau que la seconde enquête comportait deux volets distincts : un premier volet destiné aux responsables de projets, et un second volet destiné quant à lui à des répondant-e-s appelés à fournir des informations sur les retombées de ceux-ci. On retrouvera ces deux outils de collecte en Annexe du présent Rapport.

Ces deux enquêtes constituent, tel qu'indiqué plus haut, une application du *modèle de suivi et d'évaluation* du dispositif du *Pacte rural*. Cette démarche était clairement envisagée dans le DEVIS de recherche soumis par l'équipe au FQRSC en 2003 et où l'on pouvait lire : « *On visera d'abord à mettre en application le modèle élaboré auprès d'un échantillon de MRC afin d'évaluer la valeur du modèle et des indicateurs de suivi et de résultats mis au point par l'équipe et ses partenaires, voire de les enrichir, de les compléter ou de les rectifier* ».

⁹ D'autres précisions sur ces termes sont fournies plus loin.

3.1 Échantillon raisonné de MRC¹⁰

Tel que mentionné plus haut, la prise en compte des caractéristiques variables des territoires constituait un des grands défis de la recherche sur le dispositif du *Pacte*, son évaluation et celle de ses retombées.

Les territoires ruraux étant considérés loin d'être identiques, des variations dans les démarches de mise en œuvre, mais sans doutes également au plan des effets du dispositif, en fonction des caractéristiques des territoires, étaient escomptés. Pour ce faire autant que pour constituer un échantillon représentatif de MRC et cadrer les collectes et les analyses de données prévues, des efforts de construction d'une typologie de celles-ci ont été accomplis. Un des grands objectifs de ce travail était donc de constituer un échantillon de MRC ni aléatoire ou arbitraire mais raisonné et construit sur la base d'une substruction d'espaces d'attributs.

3.1.1 Construction sur une substruction d'espaces d'attributs

Rappelons également que La *Politique nationale de la ruralité*, tout en définissant son territoire d'application de manière à englober une centaine de MRC, divisait aussi celles-ci en trois groupes. Au sujet du territoire d'application des *Pactes ruraux*, celui-ci était précisé en ces termes :

«D'une façon générale, la Politique nationale de la ruralité s'applique à tout le territoire rural qui se situe à l'extérieur des 31 grandes agglomérations urbaines du Québec. Elle touche plus de 1 000 municipalités» (PNR, 2001, p. 63).

Mais la *Politique* stipule également que « le territoire d'application du pacte rural se divise en trois groupes de MRC : 1. Les MRC à caractère rural (...) 2. Les MRC avec une agglomération de recensement (...) 3. Les Communautés métropolitaines de Montréal et de Québec ». En Annexe de la PNR (2001, p. 63-64), des listes des municipalités visées (et des communautés amérindiennes et territoires non organisés) étaient aussi présentées.

Pour l'Équipe de recherche comme pour les responsables publics, la prise en compte des caractères des territoires où devait être mis en œuvre le dispositif du Pacte, s'avérait donc très importante, cette préoccupation centrale ayant alimenté la constitution de l'échantillon raisonné construit sur une substruction d'espaces d'attributs dont les principaux traits seront maintenant précisés. Comme nous l'indiquerons, bien que plusieurs caractéristiques des territoires aient été considérées pour la constitution de l'échantillon en vue d'assurer sa représentativité, trois ont été particulièrement importantes.

¹⁰ La détermination et la construction de l'échantillon par substruction d'espaces d'attributs ont été alimentées par des échanges préliminaires en équipe et une série de travaux pilotés principalement par Johanne Boisjoly, Bruno Jean et Danielle Lafontaine, avec la collaboration de Stève Dionne qui a effectué une partie des calculs nécessaires et préparé sous leur direction un document de travail préliminaire sur lequel nous nous appuyons ici.

3.1.2 Type de MRC, IGD et type de régions.

Bien que plusieurs caractéristiques des territoires aient été considérées pour la constitution de l'échantillon en vue d'assurer sa représentativité, trois ont été centrales et ont été reprises dans les deux enquêtes réalisées.

Celles-ci seront d'ailleurs évoquées dans plusieurs tableaux d'échantillonnage et analyses qui seront présentés plus loin. Il s'agit :

- du **type de territoires d'application auquel appartient la MRC** – caractéristique parfois nommée plus brièvement « **type de MRC** » tout court- (selon une catégorisation à trois classes RR, RAR et RCM identiques à celles prévues à la *Politique* et mentionnées plus haut) ;
- du classement de la MRC dans l'un ou l'autre des trois groupes en fonction de son **indice global de développement** (ou **IGD**) faible, moyen ou fort ;
- et du **type de régions où est localisée la MRC** – caractéristiques parfois nommée plus brièvement « **type de région** » tout court (soit ressources, intermédiaires, ou centrales).

Ces grandes variables de structuration de l'échantillon de MRC seront maintenant expliquées un peu plus en détail ainsi que les opérations de construction de l'échantillon.

- *Le type de MRC, en fonction des territoires d'application.*

Tel que précisé dans le **Rapport 1**, la constitution de l'échantillon raisonné de MRC a nécessité plusieurs opérations.

Une base de données a d'abord été construite, chaque MRC visée par la *Politique* se voyant attribuée un code renvoyant aux trois groupes mentionnés plus haut, soit :

- a) RR pour les « *MRC à caractère rural* »;
- b) RAR pour les « *MRC avec une agglomération de recensement* »;
- c) RCM pour les « *MRC comprises partiellement ou entièrement dans les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec* ».

Par rapport aux listes présentées en Annexe de la *Politique*, seules quelques modifications ont été opérées¹¹ et 53 MRC de type « *MRC à caractère rural* » ou RR ont été retenues, 25 MRC de type « *MRC avec une AR* » ou RAR et 11 MRC de type

¹¹ Tel que précisé au **Rapport 1**, le territoire « *Nord-du-Québec* » n'a pas été retenu en raison des faibles effectifs et des difficultés pour le calcul des Indices globaux de développement. On a aussi tenu compte de la disparition (depuis le 1^{er} janvier 2002) de la MRC Centre-de-la-Mauricie et de l'intégration de ses anciennes municipalités dans la MRC de Maskinongé et la Communauté rurale des Chenaux.

« *partiellement ou entièrement comprises dans les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec* » ou RCM. Parmi ces MRC, 12 devaient être finalement sélectionnées en tenant compte de cette variable et d'autres, dont l'IGD de la MRC.

- *L'Indice global de développement des MRC.*

Dans le cadre des opérations de constitution de l'échantillon, un *Indice global de développement* (IDG) a aussi été calculé pour chacune des MRC.

Cet indice était semblable à celui mis au point en 2000 par le Secrétariat à l'innovation rurale pour l'ensemble des municipalités, territoires autochtones et territoires non organisés du milieu rural. Cet indice avait alors été élaboré en utilisant sept variables socio-économiques issues du recensement de 1996 de Statistiques Canada. Conservant ces orientations, l'Équipe a basé son calcul de *l'Indice* sur sept variables socioéconomiques courantes et largement utilisées, extraites du recensement de la population¹² :

- a) l'évolution de la population entre 1996 et 2001 (en %);
- b) la proportion des personnes âgées de 20 ans et plus n'ayant pas atteint une neuvième année de scolarisation (en %);
- c) le taux d'emploi (en %);
- d) le taux de chômage (en %);
- e) la proportion des transferts gouvernementaux dans la composition du revenu des ménages (en %);
- f) la proportion de personnes vivant dans des ménages à faible revenu (en %);
- g) le revenu moyen des ménages (en \$).

Réalisés sur la base des données du recensement de la population de 2001¹³ (et non plus de 1996), ces calculs (expliqués plus en détail dans le **Rapport 1**) ont permis d'obtenir un classement par rang des MRC, ceci de celles à indice global de développement le plus élevé (ou fort), à celle à indice le moins élevé (ou faible), trois groupes de MRC à **Indices faible, moyen ou fort** étant ainsi déterminés.

- *le type de région où sont localisées les MRC et degré de proximité ou d'éloignement des zones métropolitaines.*

Cette caractéristique des MRC a été retenue afin de tenir compte, pour la constitution de l'échantillon, de la localisation de celles-ci dans de grandes régions administratives plus

¹² STATISTIQUE CANADA, 2001, *Recensement de la population*.

¹³ Et sur la base des territoires de MRC ou des seuls territoires d'application de la Politique à l'intérieur des MRC dont l'ensemble des municipalités n'est pas visé (et non pas sur la base des municipalités).

ou moins éloignées des zones métropolitaines. Pour ce faire, un code a été attribué à chaque MRC (territoire de MRC au complet ou territoire d'application de la Politique à l'intérieur des MRC dont l'ensemble des municipalités n'est pas visé) en fonction de son appartenance à l'un des trois types de régions suivants :

- R pour « *région ressource* »;
- I pour « *région intermédiaire* »;
- C pour « *région centrale* ».

Ces désignations ne recoupent qu'en partie celles adoptées au fil des années par le Gouvernement du Québec dans le cadre de ses politiques *régionales* ou de *développement régional* successives, la mention de régions dites « ressources » ayant été toutefois maintenue depuis le milieu des années 1980. Celles-ci désignent généralement des régions éloignées des centres métropolitains du Québec et dont l'économie demeure particulièrement tributaire de l'exploitation des ressources naturelles.

Dans les documents publics, tout comme des travaux scientifiques, on les qualifiera parfois aussi de « périphériques » ou « non métropolitaines ». Depuis 2001, le Gouvernement du Québec a adopté (à l'occasion de son Budget 2001-2002 en particulier) certaines stratégies de développement visant spécifiquement sept régions dites « ressources » qui sont les suivantes : l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Publié depuis quelques années par la Direction de l'analyse économique et des projets spéciaux, avec la collaboration de la Direction des politiques de Développement régional, le *Portrait Socioéconomique des régions du Québec, l'Économètre* (édition 2006) distingue ces sept mêmes régions *ressources*, des sept régions *centrales* (comprenant quant à elles l'Estrie, l'Outaouais, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec), les deux autres blocs identifiés étant ceux de la région de la Capitale nationale et celui de la région de Montréal et Laval.

Dans le cadre de ses travaux, l'Équipe de recherche s'est appuyée principalement sur un classement mis en place par le ministère des Finances en 2001 pour la détermination, aux fins du budget du Québec, de l'éligibilité de territoires à des mesures fiscales et aides gouvernementales¹⁴. Les catégories « *régions ressources* » et « *régions centrales* » ont en conséquence été reprises, une catégorie « *région intermédiaire* » étant ajoutée pour considérer les territoires de MRC défavorisées des régions centrales identifiées par le ministère des Finances. Trois types de régions auxquelles les MRC peuvent appartenir ont été identifiées :

- a) « *régions ressources* » : toutes les MRC des régions administratives Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord,

¹⁴ QUÉBEC, 2001, Budget 2001-2002, *Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget, Section 2 - mesures affectant les dépenses*, ministère des Finances, p. 12, 36-37.

Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, plus les MRC Vallée-de-la-Gatineau, Antoine-Labelle et Pontiac qui, en vertu d'une mesure spécifique du ministère des Finances¹⁵, sont éligibles aux avantages fiscaux conférés aux régions ressources;

- b) « *régions intermédiaires* » : les MRC défavorisées des régions centrales, soit Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Érable, Nicolet-Yamaska, L'Amiante, L'Islet, Montmagny, Les Etchemins, Robert-Cliche, Asbestos, le Haut-Saint-François, Matawinie, Montcalm, Argenteuil, Beauharnois-Sallabery, Bas-Richelieu et Papineau;
- c) « *régions centrales* » : toutes les MRC des régions administratives Capitale-Nationale, Outaouais, Estrie, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, Laurentides, Lanaudière et Montérégie (à l'exception de Vallée-de-la-Gatineau, Antoine-Labelle et Pontiac ainsi que celles considérées comme « MRC défavorisées des régions centrales »).

Deux autres caractéristiques ont aussi été considérées dans le cadre des opérations de constitution de l'échantillon (soit le type d'économie rurale caractérisant la MRC et une évaluation de son plan de travail¹⁶). Celles-ci n'ayant pas été reprises dans le cadre des enquêtes maintenant présentées, on se référera au Rapport 1 à leur sujet.

3.1.3 Des MRC aux configurations territoriales différenciées

Nous avons procédé à la constitution de l'échantillon, en fonction des trois grandes caractéristiques décrites ci-haut (type de MRC, selon son territoire, IGD, type de Régions où est localisée la MRC), et des classes créées. Les chercheurs ont aussi estimé qu'un échantillon d'une douzaine de MRC en constituait un de taille raisonnable et réaliste pour la poursuite des travaux, compte tenu de l'objectif qui était de tester un modèle d'évaluation.

¹⁵ QUÉBEC, 2001, *Extension à trois MRC des mesures fiscales destinées aux régions ressources*, Communiqué du 21 août 2001, ministère des Finances.

¹⁶ Une étude avait été réalisée en 2003 par KOKO, Gabriel K. D., *Bilan de la première génération des plans de travail déposés par les MRC dans le cadre du Pacte rural*, Ministère du Développement Économique et Régional, Direction générale des opérations régionales, Secrétariat à l'innovation rurale.

Tableau 1

Distribution des MRC en fonction de l'IGD et du type de territoire tel que défini par la Politique, et distribution des effectifs à retenir pour l'échantillon.

	IGD fort (MRC favorisées)		IGD moyen (MRC moyennes)		IGD faible (MRC défavorisées)	
	Nb. MRC	Nb. échantillon	Nb. MRC	Nb. échantillon	Nb. MRC	Nb. échantillon
RR	4	1	29	3	20	3
RAR	5	1	16	2	4	1
RCM	8	1	3	0	0	0

Tableau extrait du Rapport 1.

La détermination de chacun des cas à retenir dans l'échantillon par type de MRC et par IGD a été conduite à partir du *pool* de MRC disponibles dans chacune des catégories où au moins une MRC devait figurer dans l'échantillon. Par exemple : choix de trois MRC sur les 20 disponibles dans la catégorie « *caractère rural* » (RR) et « *défavorisées* » (IGD faible).

Quant aux autres critères utilisés, ils l'ont été de manière subséquente de façon à assurer le meilleur équilibre et la meilleure représentation possibles des MRC de l'échantillon en fonction :

- a) du degré de proximité ou d'éloignement des zones métropolitaines (centrale, intermédiaire, ressource);
- b) du type d'économie rurale en présence (agricole, forestière, récréo-touristique, etc.);
- c) et de l'évaluation du plan de travail et de processus d'implication et de consultation du Pacte rural (score faible, moyen ou fort).

Le résultat de cette sélection ainsi que les principales caractéristiques de l'échantillon des MRC retenues sont présentés au tableau 2 qui suit (voir page suivante).

Tableau 2

Principales caractéristiques des MRC retenues dans l'échantillon

MRC	Indice général de développement			Type de MRC			Type de région			Socioéconomie					Évaluation du plan de travail déposé dans le cadre du pacte rural			
	Faible	Moyen	Fort	RR	RAR	RCM	R	I	C	Agr.	For.	Pêch.	Mines	Manuf.	Réc.-tour.	Faible	Moyen	Fort
Papineau	x			x				x						x	x	x		
La Mitis	x			x			x			x				x				x
Avignon	x			x			x				x				x		x	
Maria Chapdeleine	x				x		x			x	x						x	
Témiscamingue		x		x			x				x			x		x		
Portneuf		x		x					x	x				x		x		
Nicolet		x		x				x		x								x
Yamaska																		
Rimouski-Neigette		x			x		x				x			x				x
Rouyn-Noranda		x			x		x				x		x					x
La Nouvelle-Beauce			x	x					x	x				x			x	
Memphrémagog			x		x				x					x	x			x
Vaudreuil-Soulanges			x			x		x		x				x				x
Total	4 / 24	5 / 48	3 / 17	7 / 53	4 / 25	1 / 11	6 / 29	2 / 15	4 / 45	6	5	0	1	8	3	3	3	6

Tiré du *Rapport 1*. (2007)

Si cet échantillon raisonné final n'a pas été tenu confidentiel, l'identité des personnes interrogées dans le cadre des enquêtes réalisées en 2006, elle, ne doit pas être révélée. Aussi, éviterons-nous toute mention de renseignements nominaux, y compris ceux de lieux dans le *Rapport*. Pour le même motif, certaines mentions trop précises de titres ou de fonctions ont été retirées. L'identité nominale précise des projets sélectionnés ne sera pas révélée non plus, ni celle des personnes ou des projets qui auraient été mentionnées par nos répondant-e-s. Ces limites n'affectent pas, croyons-nous, la valeur des résultats obtenus par des procédures clairement expliquées et rigoureuses. Dans certains cas, les limites particulières à des aspects de la recherche seront aussi clairement indiquées et leurs effets possibles sur les connaissances produites discutés et évalués.

La section suivante offre une présentation détaillée de la méthodologie des deux enquêtes menées en 2006 dans les 12 MRC de notre échantillon.

3.2 Méthodologie des deux enquêtes 1 et 2 (2006) sur la **mise en œuvre** du dispositif du Pacte rural et sur les **projets** soutenus

Nous procéderons à la présentation détaillée, l'une à la suite de l'autre, de chacune des deux démarches méthodologiques de réalisation des deux enquêtes. Assez semblables, ces deux démarches comprennent chacune néanmoins des aspects spécifiques dont il sera rendu compte.

3.2.1 La méthodologie de l'enquête 1 (2006)

Au cours de l'hiver 2006 (janvier-avril), l'équipe du projet entreprenait des discussions en vue de la réalisation d'une seconde phase de collecte de données auprès des MRC de l'échantillon (12), une première collecte exploratoire ayant été menée en 2004. Cette collecte devait cette fois porter principalement sur la mise en œuvre du dispositif, ainsi que sur les projets soutenus.

3.2.1.1 Outil de collecte de données : le Questionnaire 1

Afin de mener à bien cette seconde phase sur projet, deux esquisses d'instruments de collecte portant 1) sur la mise en œuvre du dispositif et 2) sur les projets et leurs retombées, ont été envisagées et de grands domaines de préoccupations identifiés, en fonction du modèle de suivi et d'évaluation.

Il est apparu souhaitable que cette seconde phase de collecte de données repose non pas sur un schéma d'entrevue comportant essentiellement des questions ouvertes, comme lors de la première phase de collecte (été 2004), mais sur des questionnaires comportant bon nombre de questions fermées ou comportant des choix multiples. Les répondant-e-s devaient pouvoir recevoir une copie du questionnaire remise par courriel ou directement et la compléter, avant une rencontre directe ou à défaut téléphonique avec la personne responsable de recueillir le questionnaire. Lors de cet entretien, il était entendu que le répondant ou la répondante serait invité à passer en revue ses réponses afin de s'assurer que celles-ci étaient comprises et les plus complètes possibles. Il était aussi entendu que les entretiens directs seraient enregistrés de façon à pouvoir au besoin vérifier une réponse donnée verbalement.

Tenant compte des travaux de l'équipe déjà réalisés, une première version du Questionnaire 1 ***La mise en œuvre du dispositif et ses retombées*** (voir en Annexe) a été complétée, ceci principalement par Danielle Lafontaine et Johanne Boisjoly, avec la collaboration de Claude Ouellet.

Le Comité de Pilotage du projet ayant exprimé son accord, cette première version du Questionnaire 1 a été pré-testée (mai et juin 2006) par Danielle Lafontaine et Claude Ouellet auprès d'intervenants de MRC associés au *Pacte*, mais ne faisant pas partie de l'échantillon de MRC retenues pour l'enquête. Ce pré-test a mené à certaines modifications de la première version, une seconde version tenant lieu de version finale de

l'instrument utilisée dans le cadre de l'enquête qui devait débiter en juin 2006 pour s'achever en août 2007.

3.2.1.2 Passation des questionnaires et règles éthiques

Dans le cas du pré-test, comme dans le cas de l'enquête menée par la suite auprès des répondants, les personnes interrogées ont signé un *Formulaire de consentement éclairé* (voir Annexe) dont le modèle avait été élaboré au cours de phases antérieures de la recherche et approuvé par le Comité d'éthique de l'UQAT auquel est rattaché le chercheur principal Patrice Leblanc, ainsi que par le Comité d'éthique de l'UQAR auquel sont rattachés plusieurs chercheurs de l'équipe.

L'enquête sur le terrain concernant la mise en oeuvre a débuté en juin 2006 et s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois d'août.

Les personnes qui ont procédé aux collectes de données ont été :

- Tony Lachapelle (étudiant UQAT et professionnel de recherche)
- Claude Ouellet (étudiant à UQAR et agent de recherche); Danielle Lafontaine l'ayant accompagné pour la réalisation de six rencontres de répondant-e-s.
- Kamal El Batal (étudiant à UQTR et agent de recherche)
- Stefan Wodicka (étudiant à UQO et agent de Recherche)

Le *Questionnaire 1 La mise en oeuvre du dispositif et ses retombés* en format PDF pouvant être imprimé mais non modifié leur avait été transmis ainsi que des consignes sur la passation du questionnaire et la démarche à suivre pour la sélection des répondant-e-s afin d'assurer une passation la plus adéquate et homogène possible des questionnaires dans toutes les MRC de l'échantillon. Quatre répondant-e-s dans chacune des 12 MRC devaient être interrogés, tous étant associés à la mise en oeuvre du Pacte depuis au moins 18 mois, l'un d'entre eux, soit un sur quatre ne devant plus l'être au moment de l'entrevue. Nous verrons plus loin que l'échantillon construit final obtenu correspond beaucoup à celui qui avait été déterminé, même si quelques questionnaires n'ont pu être complétés et si les 12 répondant-e-s, soit un par MRC, qui ne devaient plus être associés au *Pacte* au moment de l'entrevues n'ont pas tous été identifiés.

Mentionnons qu'un-e répondant-e par MRC s'est vu demander de compiler des informations demandées sous forme de tableaux dans le questionnaire, les douze séries souhaitées de tableaux ayant été complétés et retournés.

3.2.1.3 Traitements de données quantitatives et qualitatives

Les 45 questionnaires complétés et reçus (sur 48 attendus) ont d'abord été codés sur papier par Johanne Boisjoly, une opération qui consistait à assigner des codes numériques aux diverses réponses fournies par les répondants ou répondantes à chacune des questions. Ces codes numériques ont ensuite été entrés sur Excel, par Johanne Boisjoly et

Danielle Lafontaine. Les fichiers Excel ont ensuite été transférés sous format STATA, version 9 par Johanne Boisjoly à l'aide du logiciel STAT-TRANSFER, Version 8.

Divers programmes STATA ont ensuite été écrits par Johanne Boisjoly pour assigner des étiquettes de variables et de valeurs à chacune des variables. Diverses transformations ont alors été effectuées pour regrouper des catégories et assigner les valeurs manquantes, le cas échéant.

Plusieurs opérations ont également été effectuées, par programmation, pour compiler les informations qui ont été demandées sous forme de tableaux. Après vérification des données, les distributions de fréquences, les statistiques descriptives et les tableaux croisés ont été produits par Johanne Boisjoly à l'aide du logiciel STATA.

Le matériel qualitatif a quant à lui également fait l'objet de compilations, par Danielle Lafontaine et Claude Ouellet, Paul Lang et Simon Van Vliet et leurs résultats inscrits sur support informatique WORD 2003.

Dans le *Rapport*, les résultats quantitatifs ont généralement été présentés intégralement, et il en va de même des résultats qualitatifs, certains ayant fait l'objet de nouvelles analyses, certains ayant dû aussi être modifiés pour y retrancher les mentions nominales.

3.2.1.4 Sélection des répondant-e-s et conformité de l'échantillon construit final de 45 répondant-e-s

Pour chacune des 12 MRC de l'échantillon, quatre répondant-e-s devaient être identifiés, soit un total de 48, chaque personne devant compter **au moins 18 mois** d'implication personnelle directe dans la mise en œuvre du Pacte dans la MRC. L'une de ces personnes ne devait toutefois plus être associée à la mise en œuvre du Pacte.

Comme on peut l'observer au Tableau 3 ci-dessous, les caractéristiques de l'échantillon construit final correspondent largement à celles de l'échantillon construit attendu.

Il faut toutefois signaler que le groupe des douze (12) répondant-e-s (un par MRC) qui devaient avoir quitté le Pacte pour être sélectionnés n'est pas tout à fait conforme aux attentes. Tel qu'indiqué au Tableau ci-haut, deux répondant-e- ayant cette caractéristique n'ont pas été identifiés tandis que deux répondant-e-s identifiés étaient de fait en poste au moment de l'enquête. Ces questionnaires ont néanmoins été conservés.

Concernant le groupe des 36 autres répondants (trois par MRC) qui devaient être associés à la mise en œuvre du Pacte rural, ceci depuis au moins 18 mois, pour être sélectionnés, celui-ci est presque totalement conforme aux attentes. Un-e répondant-e n'a toutefois pas été identifié-e et un-e autre répondant-e n'était plus associé au *Pacte* au moment de l'enquête.

Tableau 3: Échantillon construit final des répondant-e-s au Questionnaire 1 (2006)

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Répondant-e 1	Répondant-e 2	Répondant-e 3	Répondant-e 4 (personne ayant quitté la mise en œuvre du pacte)
1	Région intermédiaire	Rurale	Faible		045 Élu-e (Municipal)	032 Agent(e) de dev (MRC ou CLD)	030 Ex-Agent(e) de dev (MRC ou CLD)
2	Région centrale	RCM	Fort	031 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	043 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	044 Élu(e) (Municipal)	
3	Région ressource	Rurale	Faible	006 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	034 Gestionnaire Responsable du Pacte (MRC ou CLD)	005 Agent(e) de dev (MRC ou CLD)	007 Ex-Élu(e) (Municipal)
4	Région ressource	Rurale	Faible	011 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	010 Élu(e) (Municipal)	008 Agent(e) de dev (MRC ou CLD)	009 Ex-élu(e) (Municipal)
5	Région ressource	RAR	Moyen	001 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	002 Élu (e) (Municipal)	004 Agent(e) de dev (MRC ou CLD)	003 Ex-Élu(e) (Municipal)
6	Région ressource	RAR	Moyen	012 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	013 Élu(e) (Municipal)	015 Agent(e) de dev (MRC ou CLD)	014 Ex-Agent(e) (MRC ou CLD)
7	Région ressource	Rurale	Moyen	035 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	036 Élu(e) (Municipal)	016 Ex-Agent(e)* de dev (MRC ou CLD)	037 Ex-Élu(e) (Municipal)
8	Région ressource	RAR	Faible	017 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	038 Élu(e) (Municipal)	018 Agent(e) de dev (MRC ou CLD)	039 Ex-Élu(e) (Municipal)

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Répondant-e 1	Répondant-e 2	Répondant-e 3	Répondant-e 4 (personne ayant quitté la mise en œuvre du pacte)
9	Région centrale	RAR	Fort	019 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	021 Élu(e) (Municipal)	021 Élu(e) (Municipal)	
10	Région intermédiaire	Rurale	Moyen	024 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	023 Élu(e) (Municipal)	022 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	025 Agent(e)* de dév* (MRC ou CLD) *En poste
11	Région centrale	Rurale	Fort	040 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	033 Élu(e) (Municipal)	041 Gestionnaire responsable du Pacte (MRC ou CLD)	042 Agent(e)* de dév (MRC ou CLD) * En poste
12	Région centrale	Rurale	Moyen	027 Élu(e) (Municipal)	026 Élu(e) (Municipal)	028 Agent(e) de dév (MRC ou CLD)	029 Ex-Gestionnaire responsable Direction organisme

Comme on peut l'observer, l'échantillon compte un tiers de répondant-e-s qui sont gestionnaires du *Pacte*, un peu plus d'un tiers qui sont des élu-e-s municipaux et un peu moins d'un tiers qui sont des agent-e-s de développement.

- Gestionnaires responsable du Pacte (MRC ou CLD) : **15 /45**
 - Élu-e-s municipaux (Maire-esse ou conseiller-ère) : **18/45**
 - Agents de développement : **12/45**
- Total : 45**

3.2.1.5 Profil des répondant-e-s

Concernant le profil des répondant-e-s au Questionnaire 1, quelques éléments ont été considérés, dont leur genre et leur âge.

Q 0.2 Genre du répondant-e :

Genre du Répondant	Freq.	Percent	Cum.
Homme	29	64.44	64.44
Femme	16	35.56	100.00
Total	45	100.00	

Près des deux-tiers (64,4%) des répondant-e-s sont des hommes et un tiers (35,6%) des femmes.

Q 0.3 Groupe d'âge du répondant-e :

Groupe d'âge du répondant	Freq.	Percent	Cum.
Moins de 30 ans	3	6.98	6.98
Moins de 40 ans	6	13.95	20.93
Moins de 50 ans	18	41.86	62.79
Plus de 50 ans	11	25.58	88.37
Plus de 60 ans	5	11.63	100.00
Total	43	100.00	

La majorité des répondant-e-s au Questionnaire 1 ont entre 40 et 60 ans.

Q 0.6 Étiez-vous là au tout début, lors de la préparation du Plan de travail (PT)?

Étiez-vous là prép. PT	Freq.	Percent	Cum.
Oui	34	75.56	75.56
Non	11	24.44	100.00
Total	45	100.00	

Plus des trois-quarts (75,5%) des répondantes au Questionnaire 1 étaient présents au tout début de la mise en place du dispositif du Pacte, lors de la préparation du Plan de travail (PT).

Nous avons aussi souhaité apporter un éclairage sur la participation personnelle de nos répondant-e-s aux rencontres des comités associés au *Pacte* de leur MRC. Aussi leur avons-nous posé la question suivante :

Q 2.8 a) Le nombre de rencontres des comités du Pacte rural auxquelles vous avez participé a-t-il augmenté au cours des années ?

nombre de rencontres comités Pacte	Freq.	Percent	Cum.
Aucune augmentation	20	48.78	48.78
Légère augmentation	4	9.76	58.54
Bonne augmentation	6	14.63	73.17
Augmentation très significative	2	4.88	78.05
Diminution du nombre de rencontres	9	21.95	100.00
Total	41	100.00	

Un peu moins de la moitié de nos répondant-e-s ont affirmé que le nombre de rencontres des comités du *Pacte rural* auxquelles ils ou elles avaient participé n'avait connu aucune augmentation au cours des années. Par contre, un peu plus du cinquième (22%) des répondants nous disent qu'ils ont observé une diminution de ces rencontres. Si ces rencontres ont dans certains cas diminué, certains répondant-e-s sont peut-être moins bien informés que d'autres de la situation concernant la mise en œuvre du Pacte dans leur MRC. Il se peut aussi, dans certains cas, que les premiers mois de mise en œuvre aient exigé beaucoup de rencontres, lesquelles auraient par la suite diminué.

- Répondant-e-s qui ne sont plus associés à la mise en œuvre

Neuf des 45 répondant-e-s ne sont plus associés à la mise en œuvre du Pacte rural dans leur MRC. Les raisons principales de leur départ sont variées et nous les décrivons ci-dessous :

Raisons principales justifiant le départ : (question 3.13)

- Quitter la vie politique;
- Quitté le poste de maire-esse;
- Changé d'emploi;
- Impossibilité de faire changer le processus de répartition des subventions;
- Congé maternité, mais assure un suivi mensuel;
- Restructuration, réorganisation interne, fin de contrat;
- Je ne suis plus maire-sse;
- Retraite de la vie politique municipale;
- Fin mandat maire-sse.

Ainsi, dans une majorité des cas, pour nos répondant-e-s au questionnaire et qui ne sont plus associés à la mise en œuvre du *Pacte rural* dans leur MRC, c'est le fait de ne plus exercer le rôle de maire-sse ou le retrait de la vie politique (sans doute locale) qui aurait justifié leur départ, une personne semblant avoir rencontré un obstacle (« impossibilité de faire changer.. ») et deux autre faisant état de « restructuration » ou d'un changement

d'emploi. Les réponses de ces répondant-e-s qui n'étaient plus associés à la mise en œuvre du Pacte n'ont pas fait l'objet d'analyses séparées.

On retiendra que rigoureusement sélectionnés, nos répondant-e-s au Questionnaire 1 sur la Mise en œuvre du dispositif et ses retombées, sont des personnes dont on est en droit de penser qu'elles sont bien au fait du dispositif du *Pacte* dans leur MRC, l'échantillon construit comptant également une brochette de répondant-e-s exerçant des fonctions variées (élu-e-/gestionnaire/-agent-e-), en rapport avec le dispositif. Ceci visait un objectif de couverture la plus extensive possible de la mise en œuvre du dispositif en vue de son évaluation.

3.2.2 La méthodologie de l'enquête 2 (2006) à deux Volets

Au cours de l'hiver 2006 (janvier-avril), l'équipe de projet entreprenait des discussions en vue de la réalisation d'une seconde phase de collecte de données auprès des MRC de l'échantillon (12), une première collecte exploratoire ayant été menée en 2004. Cette collecte devait cette fois porter principalement sur la mise en œuvre du dispositif, ainsi que sur les projets soutenus.

3.2.2.1 Outil de collecte de données : le Questionnaire 2

Un Questionnaire 2 (*Les projets réalisés: Caractéristiques et retombés*) concernant les projets a été envisagé.

Une première version du Questionnaire 2 (voir Annexe), préparée principalement par Danielle Lafontaine et Johanne Boisjoly, avec la collaboration de Claude Ouellet, a été mise au point. Des avis des membres du Comité de pilotage et de l'équipe ont également été demandés et ceux-ci ont conduit à quelques améliorations du projet d'instrument.

Une première version de ce Questionnaire 2 a ensuite été pré-testée (juin 2006) par Danielle Lafontaine et Claude Ouellet auprès d'intervenants de MRC associés au *Pacte* mais ne faisant pas partie de l'échantillon de MRC retenues pour l'enquête. Ce pré-test a mené à de nouvelles modifications de la première version du Questionnaire 2 qui ont été apportées, une seconde version tenant lieu de version finale de l'instrument utilisée dans le cadre de l'enquête qui devait débuter en août 2006.

Dans le cas du pré-test, comme dans le cas de l'enquête menée auprès des répondants pour les projets, les personnes interrogées ont signé le *Formulaire de consentement éclairé* (voir Modèle de formulaire de consentement utilisé en Annexe)

3.2.2.2 Passation des questionnaires et règles éthiques

L'enquête sur le terrain concernant les projets a débuté en août 2006 et s'est déroulée jusqu'en octobre 2006.

Les personnes qui ont procédé aux collectes de données ont été :

- Tony Lachapelle (étudiant à l'UQAT et professionnel de recherche)
- Claude Ouellet (étudiant à l'UQAR et agent de recherche)
- Kamal El Batal (étudiant à l'UQTR et agent de recherche)
- Stefan Wodicka (étudiant à l'UQO et agent de recherche)

Le Questionnaire 2 (*Les projets réalisés: Caractéristiques et retombés*) en format PDF pouvant être imprimé mais non modifié leur a été transmis ainsi qu'un *Tableau* illustrant l'échantillon souhaité et la démarche à suivre pour la sélection des trois projets par MRC.

Afin de déterminer le troisième projet, un fichier *Excel* comprenant une liste de 256 projets réalisés par les MRC de l'échantillon (12) leur a également été transmis. Les projets inscrits à ce fichier étaient en grande majorité des projets marqués « complétés », certains projets étant toutefois classés « en cours ».

Certaines consignes ont également été données afin d'assurer une passation la plus adéquate et homogène possible des questionnaires dans toutes les MRC de l'échantillon.

Il a été ainsi précisé (*Questionnaire 2 : Document de consignes, été 2006 (extrait)*)

- « 1) Avant de contacter les personnes qui doivent être rencontrées, il faudrait que les responsables des entrevues lisent bien attentivement le Questionnaire 2, ceci notamment afin que ces personnes aient bien les caractéristiques recherchées (admissibilité à faire partie de l'échantillon).
- 2) Les répondants sont au nombre de deux personnes par projet (x 3 projets à choisir/MRC) pour un total de 6 personnes par MRC. Vous devez choisir deux personnes par projet ayant le profil suivant:
 - A) Un «*Promoteur*»¹⁷, c'est-à-dire une personne à la tête d'un **organisme récipiendaire** de l'aide financière, responsable de **l'administration du projet** ou responsable de **l'exécution du projet**; et
 - B) Un «*Bénéficiaire*»¹⁸, c'est-à-dire une personne à la tête d'un **organisme communautaire**, une personne à la tête d'un **organisme municipal**, une personne **usagère d'un bien ou d'un service généré par le projet** ou une personne **résidente d'une collectivité rurale** où s'est déroulé le projet.
- 3) IL FAUT ABSOLUMENT QUE CES RÉPONDANT-E-S RECOIVENT À L'AVANCE LE QUESTIONNAIRE (ceci par courriel, s'ils sont branchés, ou encore en allant le leur porter ou à défaut par la poste) »

Ces répondant-e-s devaient être invités à remplir le plus possible le questionnaire reçu à l'avance avant la rencontre, écrivant directement sur la copie reçue (écriture manuelle).

¹⁷ Dans le présent *Rapport*, ce terme a été changé pour « Répondant-e pour **les projets** ».

¹⁸ Dans le présent *Rapport*, ce terme a été changé pour « Répondant-e- sur **les effets** ».

Il était noté que le questionnaire comportait bon nombre de questions assez simples et fermées, mais également des questions où l'on demandait au répondant de préciser ses réponses. Dans ces cas, ce serait souvent lors de la rencontre même que ces précisions seraient apportées. Ensuite, lors de la rencontre à proprement parler, la personne en charge de l'entrevue devait revoir avec eux leurs réponses et s'assurer que le questionnaire était complété, inscrivant directement les réponses données verbalement sur la copie du questionnaire lors de l'entrevue. Il était toutefois précisé que cet échange serait enregistré, notamment au cas où des mots retranscrits sur la copie du questionnaire seraient impossibles à lire ou incomplets.

Il était en outre recommandé aux responsables des entrevues d'apporter avec eux la fiche du projet sélectionné, complétée pour la reddition de compte, au moment de l'entrevue.

« Lors des entrevues, apportez avec vous la «fiche projet» des projets que vous aurez sélectionnés. Cette fiche pourra vous être utile et pourra servir d'aide mémoire à la personne interrogée. Ces fiches ont déjà été envoyées par Tony au responsable du terrain de chaque sous-équipe». (Document de consignes, 2006)

Enfin parmi les consignes données, il était clairement indiqué :

« Encore une fois, **IL FAUDRA ABSOLUMENT FAIRE SIGNER LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ** à la personne interrogée. Celui-ci lui aura aussi été transmis ou remis à l'avance. Cet aspect (et le fait que leur identité ne sera pas révélée) est abordé lors des premiers contacts ».

3.2.2.3 Traitements de données quantitatives et qualitatives

Les 72 questionnaires portant sur les projets, soit les 36 provenant des répondant-e-s sur le projet, suivis des 36 provenant de répondant-e-s au sujet des effets et retombées- ont d'abord été codés sur papier par Johanne Boisjoly, une opération qui consistait à assigner des codes numériques aux diverses réponses fournies par les répondants ou répondantes à chacune des questions.

Ces codes numériques ont ensuite été entrés sur Excel, par Johanne Boisjoly, Danielle Lafontaine, et Paul Lang. Les fichiers Excel ont ensuite été transférés sous format STATA, version 9 par Johanne Boisjoly à l'aide du logiciel STAT-TRANSFER, Version 8.

Divers programmes STATA ont ensuite été écrits par Johanne Boisjoly pour assigner des étiquettes de variables et de valeurs à chacune des variables. Diverses transformations ont alors été effectuées pour regrouper des catégories et assigner les valeurs manquantes, le cas échéant.

Plusieurs opérations ont également été effectuées, par programmation, pour compiler les informations qui ont été demandées sous forme de tableaux. Après vérification des

données, les distributions de fréquences, les statistiques descriptives et les tableaux croisés ont été produits par Johanne Boisjoly à l'aide du logiciel STATA.

Le matériel qualitatif a quant à lui également fait l'objet de compilations, par Claude Ouellet, Paul Lang et Simon Van Vliet et leurs résultats inscrits sur support informatique WORD 2003.

3.2.2.4 Sélection des projets et conformité de l'échantillon construit final de 36 projets

L'échantillon construit souhaité des projets – soit trois (3) pour chacune des 12 MRC de l'échantillon, soit un total de 36 - devait respecter plusieurs critères de sélection celle-ci étant faite par les sous-équipes locales (UQO, UQTR, UQAT et UQAR) à partir des réponses fournies par les répondant-e-s au Questionnaire 1, ou encore de listes des « bons coups » ou des projets complétés inscrits dans la reddition de compte du Ministère. Cette sélection devait aussi être faite en fonction des orientations et des champs prioritaires de la Politique (rappelés au Tableau 4 suivant), lesquels avaient été alloués aux MRC selon une procédure systématique.

Tableau 4 : Les orientations et champs prioritaires de la *Politique* pour la sélection des projets de l'échantillon

Orientation de la politique	Champs prioritaires
Stimuler et soutenir le développement durable (Dév. Durable)	Le maintien et le retour des jeunes et des familles (jeunes, familles)
Stimuler et soutenir prospérité des collectivités rurales (prospérité)	L'amélioration de l'offre et de la desserte des services (services)
Assurer la qualité de vie des collectivités rurales (qualité de vie)	La mise en réseau des acteurs et des leaders locaux qui contribuent à la démarche de revitalisation (réseaux)
Renforcer leur pouvoir d'attraction (attraction)	La mise en valeur du capital humain (capital humain)
Soutenir l' engagement des citoyennes et des citoyens au développement de leur communauté (engagement)	Le développement de nouveaux produits et services et de nouvelles entreprises (produits, entreprises)
Assurer la pérennité du monde rural (pérennité)	Le soutien à l' entrepreneuriat individuel et collectif (Entrepreneuriat indiv. ou collectif)

L'échantillon construit souhaité des 36 projets est représenté au tableau 5 qui suit :

Tableau 5: Échantillon construit souhaité des projets (Questionnaire 2, 2006)

	TYPE de Région	TYPE de MRC	IGD	PROJET 1 (fait par les sous-équipes)	PROJET 2 (fait par les sous-équipes)	PROJET 3 (liste fournie aux sous-équipes)
				Sélection : à partir <u>liste</u> des réponses (Q 1.9 et Q 2.30 au Questionnaire 1)	Sélection : à partir <u>liste</u> des « Bons coups » Redditions de compte 2002-2005	Sélection : à partir <u>liste</u> de l'ensemble des projets <u>complétés</u> 2002-2005
MRC						
1- Papineau	Interméd	Rurale	Faible	Projets axés sur : -Dév. Durable <i>Ou</i> -Qualité de vie	Projets axés sur : -Engagement <i>Ou</i> -Jeunes, familles	Projets axés sur : -Réseaux <i>Ou</i> -Capital humain
2- La Mitis	Ressource	Rurale	Faible	Projets axés sur : -Prosperité <i>Ou</i> -Attraction	Projets axés sur : -Pérennité <i>Ou</i> -Services	Projets axés sur : -Produits et Services <i>Ou</i> -Entreprenariat indiv. ou collectif
3- Avignon	Ressource	Rurale	Faible	Projets axés sur : - Dév. Durable <i>Ou</i> - Prosperité	Projets axés sur : -Qualité de vie <i>Ou</i> -Jeunes, familles	Projets axés sur : - Services <i>Ou</i> - Réseaux
4- Nouvelle-Beauce	Centrale	Rurale	Fort	Projets axés sur : - Attraction <i>Ou</i> - Engagement	Projets axés sur : - Pérennité <i>Ou</i> - Produits, entreprises	Projets axés sur : - Capital humain <i>Ou</i> - Entreprenariat indiv. ou collectif
5- Nicolet-Yamaska	Interméd	Rurale	Moyen	Projets axés sur : -Dév. Durable <i>Ou</i> -Qualité de vie	Projets axés sur : - Engagement <i>Ou</i> -Jeunes, familles	Projets axés sur : - Réseaux <i>Ou</i> -Capital humain
6- Portneuf	(Québec) Centrale	Rurale	Moyen	Projets axés sur : - Prosperité <i>Ou</i> -Attraction	Projets axés sur : -Pérennité <i>Ou</i> -Services	Projets axés sur : - Produits, entreprises <i>Ou</i> - Entreprenariat indiv. ou collectif
7- Témiscamingue	Ressource	Rurale	Moyen	Projets axés sur : - Dév. Durable <i>Ou</i> - Prosperité	Projets axés sur : - Qualité de vie <i>Ou</i> - Jeunes, familles	Projets axés sur : - Services <i>Ou</i> - Réseaux
8- Rimouski-Neigette	Ressource	RAR	Moyen	Projets axés sur : - Attraction <i>Ou</i> - Engagement	Projets axés sur : - Pérennité <i>Ou</i> - Produits, entreprises	Projets axés sur : - Capital humain <i>Ou</i> - Entreprenariat indiv. ou collectif
9- Rouyn-Noranda	Ressource	RAR	Moyen	Projets axés sur : - Dév. Durable <i>Ou</i> - Qualité de vie	Projets axés sur : - Engagement <i>Ou</i> - Jeunes, familles	Projets axés sur : - Réseaux <i>Ou</i> - Capital humain

	TYPE de Région	TYPE de MRC	IGD	PROJET 1 (fait par les sous-équipes)	PROJET 2 (fait par les sous-équipes)	PROJET 3 (liste fournie aux sous-équipes)
				Sélection : à partir liste des réponses (Q 1.9 et Q 2.30 au Questionnaire 1)	Sélection : à partir liste des « Bons coups » Redditions de compte 2002-2005	Sélection : à partir liste de l'ensemble des projets complétés 2002-2005
MRC						
10- Maria-Chapdelaine	Ressource	RAR	Faible	Projets axés sur : - Prospérité <i>Ou</i> -Attraction	Projets axés sur : - Pérennité <i>Ou</i> - Services	Projets axés sur : - Produits, entreprises <i>Ou</i> - Entreprenariat indiv. ou collectif
11- Memphrémagog	Centrale	RAR	Fort	Projets axés sur : - Dév. Durable <i>Ou</i> -Prospérité	Projets axés sur : - Qualité de vie <i>Ou</i> - Jeunes, familles	Projets axés sur : - Services <i>Ou</i> - Réseaux
12-Vaudreuil-Soulanges	(Montréal) Centrale	RCM	Fort	Projets axés sur : - Attraction <i>Ou</i> - Engagement	Projets axés sur : - Pérennité <i>Ou</i> - Produits, entreprises	Projets axés sur : - Capital humain <i>Ou</i> - Entreprenariat indiv. ou collectif

Tel qu'illustré au tableau suivant, l'échantillon construit **obtenu** des projets correspond largement à celui qui avait été souhaité même s'il faut signaler deux différences.

En effet, comparé à l'échantillon souhaité, l'échantillon obtenu comporte un projet (signalé en grisé au tableau d'échantillonnage ci-dessous) qui tout en ayant été mentionné par des intervenant-e-s ne figure pas dans la banque des projets de la *reddition de compte* du Ministère. Cette situation est en partie attribuable au fait qu'au tout début de la mise en œuvre du dispositif dans les MRC, des activités que les intervenant-e-s considéraient être des « projets » auraient été soutenus par le Pacte sans donner lieu à la production d'une *fiche de reddition*. Conservé dans l'échantillon, ce projet est le seul ne figurant pas dans la banque de reddition, les 35 autres sélectionnés ayant bel et bien donné lieu à la production par la MRC d'une fiche signalétique. Dans le cas de ce projet, il ne sera pas possible de comparer, comme cela sera fait dans les autres cas, les informations recueillies lors de l'enquête avec celles recueillies lors des redditions de compte. Dans ce cas, les résultats obtenus s'appliqueront donc au 35 projets figurant bien dans la banque. Cet aspect n'est pas sans rapport avec l'identification, au titre de « projet », de certaines activités soutenues par le dispositif du Pacte rural. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question plus loin. Nous ne pensons pas que le cas de cet unique projet non inscrit dans la banque affecte les résultats de l'enquête et plus spécifiquement de celle portant sur un échantillon construit de projets.

Une autre différence doit être signalée. Alors que les consignes stipulaient que les projets sélectionnés pour l'enquête devaient avoir été **complétés** au sens d'**achevés**, il a été constaté, en consultant la banque de reddition de compte, que des projets figurant parmi

les projets retenus étaient toujours considérés « **en cours** », et même que certains de ces projets n'étaient inscrits dans la banque que depuis peu de temps lorsque l'enquête a été réalisée. Dans ce cas, la fiche signalétique ne comporte pas de section « Budget final », contrairement aux projets considérés complétés, lesquels comportent la plupart du temps une section de ce type sur le budget (au moins un cas de projet « complété » sans section « budget final » a toutefois été observé). La mention de l'existence, sur la fiche de reddition de la banque, d'une section « Budget final » complétée, est indiquée (par **BudF** ou **Non** si cette section n'a pas été complétée) pour chacun des projets de l'échantillon au tableau d'échantillonnage qui suit. On tiendra compte de cet aspect dans l'analyse des effets ou retombées des projets.

Pour chacun des projets de l'échantillon, la mention « complété » ou « en cours » et la date d'inscription du projet, tel que figurant dans la banque de reddition, ont aussi été précisées.

Chacun des trente-six projets a été numéroté (de 1 à 36), ces numéros figurant au tableau d'échantillonnage. Les numéros de ces projets dans la banque ne seront toutefois pas divulgués.

Tableau 6: Échantillon construit final des Projets (Questionnaire 2 -2006)

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Projet 1 Sélection à partir de Q 1.9 et Q 2.30	Projet 2 Sélection à partir des bons coups 2002-2005	Projet 3 Sélection à partir de la liste des projets complétés 2002-2005
1	Région intermédiaire	Rurale	Faible	Qualité de vie 12 Complété 2006, 03-10 - BudF	Engagement 11 Complété 2004, 22-12 - BudF	Réseaux 10 En cours 2004, 14-04 - Non
2	Région centrale	RCM	Fort	Attraction 13 En cours 2004, 06-04 -Non	Pérennité 15 Complété 2006-10-01 - BudF	Entrepreneuriat individuel ou collectif 14 En cours 2006-21-06 -Non
3	Région ressource	Rurale	Faible	Prosperité 22 Complété 2005-22-04 - BudF	Pérennité 23 Complété 2005-22-04 - BudF	Produits et services 24 Complété 2005-22-04 -- BudF

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Projet 1 Sélection à partir de Q 1.9 et Q 2.30	Projet 2 Sélection à partir des bons coups 2002-2005	Projet 3 Sélection à partir de la liste des projets complétés 2002-2005
4	Région ressource	Rurale	Faible	Prospérité 25 Complété 2005-23-02 - BudF	Jeunes et familles 26 En cours 2005-22-03 -Non	Services 27 Complété 2004-26-02 - BudF
5	Région ressource	RAR	Moyen	Attraction 19 Complété 2005-11-04 --BudF	Pérennité 20 Complété 2005-08-04 - BudF	Entrepreneariat individuel ou collectif 21 Complété 2004-17-03 - BudF
6	Région ressource	RAR	Moyen	Qualité de vie 28 En cours 2005-11-08 -Non	Engagement 29-	Capital humain 30 En cours 2005-11-08 -Non
7	Région ressource	Rurale	Moyen	Développement durable 36 En cours 2004-09-07 -Non	Qualité de vie 34 Complété 2004-12-07 - BudF	Services 35 Complété 2004-12-07 - BudF
8	Région ressource	RAR	Faible	Attraction 31 En cours 2006-11-07 -Non	Services 32 Complété 2004=26-02 - BudF	Entrepreneariat individuel ou collectif 33 Complété 2004-26-02 - BudF
9	Région centrale	RAR	Fort	Développement durable 16 Complété 2004-05-02 - BudF	Qualité de vie 17 En cours 2004-05-02 -Non	Services 18 Complété 2004-05-02 - BudF
10	Région intermédiaire	Rurale	Moyen	Qualité de vie 7 En cours 2006-13-03 -Non	Engagement 8 En cours 2004-13-09 -Non	Réseaux 9 Complété 2004-08-09 - BudF

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Projet 1 Sélection à partir de Q 1.9 et Q 2.30	Projet 2 Sélection à partir des bons coups 2002-2005	Projet 3 Sélection à partir de la liste des projets complétés 2002-2005
11	Région centrale	Rurale	Fort	Attraction 1 Complété 2004-34-02 - BudF	Produits ou entreprises 2 Complété 2005-19-04 -Non	Entrepreneuriat individuel ou collectif 3 Complété 2004-25-05 - BudF
12	Région centrale	Rurale	Moyen	Attraction 4 Complété 2005-09-08 - BudF	Services 5 Complété 2004-18-03 - BudF	Entrepreneuriat individuel ou collectif 6 Complété 2005-09-08 - BudF

3.2.2.5 Sélection des répondant-e-s

Deux échantillons de 36 répondant-e-s chacun, soit 72 personnes en tout, devaient être constitués le premier rassemblant les répondants pour les projets sélectionnés (1 par projet), et le second les répondant-e-s appelés à nous informer de leurs effets (1 par projet).

Les caractéristiques précises de ces deux échantillons seront maintenant successivement présentées.

- Répondant-e-s pour les projets (Volet 1); sélection, conformité de l'échantillon et profil des répondant-e-s

Pour chacun des 36 projets de l'échantillon, un répondant-e-s **connaissant très bien** le projet devait être identifié. Comme nous le verrons plus loin, pour chacun de ces mêmes 36 projets, un-e répondant-e en mesure de nous informer de leurs effets et retombées devait aussi être identifié.

- Sélection

Tel qu'indiqué sur le Questionnaire 2, les personnes sélectionnées et connaissant bien le projet pouvaient être : soit à la tête de l'**organisme récipiendaire de l'aide financière reçue pour le projet** et tirée du fonds du Pacte rural, soit encore une personne **responsable de l'administration du projet**, ou soit enfin une personne **responsable de la réalisation (ou exécution) du projet**, une catégorie « autre » ayant aussi été prévue.

- Conformité de l'échantillon construit final de 36 répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1)

Tel qu'illustré au Tableau 7 ci-dessous, l'échantillon construit **obtenu** des répondant-e-s pour les projets correspond à celui qui avait été souhaité. Le numéro des trente-six projets a été inscrit, mais non les numéros de ces projets dans la banque de reddition.

De même, le rattachement du répondant-e à un organisme (sans but lucratif), à un organisme municipal ou coopératif a aussi été indiquée, ainsi que son ou ses rôles par rapport au projet (personnes à la tête de l'organisme, responsable de l'administration du projet et de sa réalisation). Nous avons également indiqué si l'organisme auquel était rattaché le répondant ou la répondante était celui inscrit comme « promoteur » ou « bénéficiaire » des fonds du Pacte alloués au projet sur la Fiche de *reddition de compte*.

On observera que plusieurs de nos répondant-e-s exercent plusieurs rôles vis à vis des projets et les connaissent donc particulièrement bien sous différentes facettes, ce qui n'est toutefois pas nécessairement le cas de tous les répondant-e-s. Ces caractéristiques étaient destinées à nous assurer la meilleure connaissance possible de tous les aspects d'un projet, y compris lorsque toutes les personnes qui concourent à le supporter n'ont pas nécessairement une vue d'ensemble sur l'ensemble de ses étapes et de ses aspects. Soulignons enfin que la mise en œuvre du dispositif du Pacte rural repose, en termes d'instances ou organismes impliqués, sur des assises fort complexes et interreliées.

Tableau 7: Échantillon construit final des répondant-e-s au Questionnaire 2, Volet 1 (2006)

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Projet 1 Sélection à partir de Q 1.9 et Q 2.30	Projet 2 Sélection à partir des bons coups 2002-2005	Projet 3 Sélection à partir de la liste des projets complétés 2002-2005
1	Région intermédiaire	Rurale	Faible	12 Personne responsable de la réalisation du projet Trésorerie, organisme* * non promoteur et non bénéficiaire	11 Personne à la tête de l'organisme* municipal et responsable de l'administration et réalisation du projet Personne relève de la municipalité* promoteur et bénéficiaire	10 Autre Présidence C.A. d'un organisme* oeuvrant dans le domaine * non promoteur et non bénéficiaire
2	Région centrale	RCM	Fort	13 Personne responsable de l'administration du projet Personne relève de la municipalité* * bénéficiaire	15 Personne à la tête de l'organisme* Trésorerie, coordin. Organisme* * bénéficiaire	14 Personne à la tête de l'organisme* coopératif Trésorerie, Coopérative* promoteur et bénéficiaire

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Projet 1 Sélection à partir de Q 1.9 et Q 2.30	Projet 2 Sélection à partir des bons coups 2002-2005	Projet 3 Sélection à partir de la liste des projets complétés 2002-2005
3	Région ressource	Rurale	Faible	22 Personne responsable administration et de la réalisation Employé-e, CLD* * bénéficiaire	23 Personne à la tête de l'organisme* Présidence, organisme* * bénéficiaire	24 Personne à la tête de l'organisme* et responsable de la réalisation Président, organisme* *bénéficiaire
4	Région ressource	Rurale	Faible	25 Personne responsable de l' administration du projet Maire-esse, membre du C.A. Organisme* * bénéficiaire	26 Personne à la tête de l'organisme* municipal Ex-maire * bénéficiaire	27 Personne responsable de l' administration du projet Secrétaire municipal-e* * non promoteur et non bénéficiaire
5	Région ressource	RAR	Moyen	19 Personne responsable de la réalisation du projet Membre de l'équipe de direction en charge de la réalisation du projet (bénévole) d'un organisme* * bénéficiaire	20 Personne responsable de l' administration du projet Coordination de l'organisme* * bénéficiaire	21 Personne responsable de l' administration et réalisation du projet Employé de l'organisme* *bénéficiaire
6	Région ressource	RAR	Moyen	28 Personne à la tête de l'organisme* Responsable, organisme* * non promoteur et non bénéficiaire	29 Autre Instigation du projet , maire-ess,	30 Personne responsable de la réalisation du projet Responsable, Organisme » * non promoteur et non bénéficiaire
7	Région ressource	Rurale	Moyen	36 Personne à la tête de l'organisme* DG, Organisme* * promoteur , non bénéficiaire	34 Personne à la tête de la MRC* Direction, MRC* * bénéficiaire	35 Personne responsable de l' administration du projet Direction, Organisme* * promoteur et non bénéficiaire

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Projet 1 Sélection à partir de Q 1.9 et Q 2.30	Projet 2 Sélection à partir des bons coups 2002-2005	Projet 3 Sélection à partir de la liste des projets complétés 2002-2005
8	Région ressource	RAR	Faible	31 Personne responsable de la réalisation du projet Agent-e rural-e, MRC* * bénéficiaire	32 Personne à la tête de l'organisme municipal* Maire-sse, Municipalité * bénéficiaire	33 Personne responsable de la réalisation du projet Entrepreneur, Entreprise* * bénéficiaire
9	Région centrale	RAR	Fort	16 Personne responsable de l' administration du projet DG, Municipalité* * bénéficiaire	17 Autre Employé, Organisme public* (Qué) * non promoteur et non bénéficiaire	18 Personne à la tête de l'organisme* municipal Conseiller-ère municipal-e * bénéficiaire
10	Région intermédiaire	Rurale	Moyen	7 Personne à la tête de la MRC* DG de la MRC * bénéficiaire	8 Personne responsable de l' administration et réalisation du projet Agent-e rural, CLD* * non promoteur et non bénéficiaire	9 Personne à la tête de l'organisme et responsable de la réalisation du projet Présidence, Organisme* * promoteur et non bénéficiaire
11	Région centrale	Rurale	Fort	1 Personne à la tête de la MRC* DG, MRC* * bénéficiaire	2 Personne responsable de l' administration et réalisation du projet Coordination, Organisme* * bénéficiaire	3 Personne à la tête de l'organisme* DG, CLD* * bénéficiaire
12	Région centrale	Rurale	Moyen	4 Personne à la tête de l'organisme* et responsable de l' administration du projet DG, Organisme* * non promoteur et non bénéficiaire	5 Personne responsable de la réalisation du projet Direction, Organisme* * bénéficiaire	6 Personne responsable de la réalisation du projet V-P, Organisme* * non promoteur et non bénéficiaire

Concernant cet échantillon final de répondant-e-s, au Questionnaire 2 (Volet 1), nous pouvons observer que parmi ces répondant-e-s qui connaissent bien les projets :

- 16 personnes (sur 36) sont **à la tête** d'organismes (divers, qui peuvent être promoteurs et bénéficiaires ou non des fonds alloués au projet) – plusieurs de ces 16 personnes ayant aussi été responsables de l'administration et/ou de la réalisation du projet.
- 12 personnes (sur 36) ont été responsables de **l'administration du projet** et parfois d'autres fonctions (6 seulement n'ayant eu que cette unique responsabilité).
- 14 personnes (sur 36), soit près de 40%, ont été directement responsables de **la réalisation du projet** et parfois d'autres fonctions.

Ensemble, nos répondant-e-s disposent ainsi de connaissances étendues sur les différentes facettes caractérisant ce qu'on appellera le *cycle de vie* ou de réalisation d'un projet et qu'il nous importait beaucoup de connaître en fonction du modèle de suivi et d'évaluation du dispositif à cerner d'aussi près que possible.

On soulignera que cet échantillon compte deux agent-e-s de développement (2/36)

- Profil des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1)

Concernant le profil des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), quelques éléments ont été considérés, dont leur genre et leur âge.

Genre du répondant	Freq.	Percent	Cum.
Homme	22	62.86	62.86
Femme	13	37.14	100.00
Total	35	100.00	

Près des deux tiers (62,9) des répondants au Questionnaire 2 (Volet 1) sont des hommes et un peu plus d'un tiers des femmes (37,1%).

Q 0.3 Groupe d'âge du répondant-e :•

Âge du répondant	Freq.	Percent	Cum.
Moins de 30 ans	1	2.94	2.94
Moins de 40 ans	4	11.76	14.71
Moins de 50 ans	12	35.29	50.00
Plus de 50 ans	14	41.18	91.18
Plus de 60 ans	3	8.82	100.00
Total	34	100.00	

La majorité des répondants au Questionnaire 2 (Volet 1) ont entre 40 et 60 ans.

- Répondant-e-s sur les effets des projets (Questionnaire 2, Volet 2); sélection, conformité de l'échantillon et profil des répondant-e-s

Pour chacun des 36 projets de l'échantillon, un répondant-e en mesure d'avoir observé ses effets devait être identifié.

- Sélection

Tel qu'indiqué au Questionnaire 2, en ce qui concerne le Volet 2, les personnes sélectionnées pouvaient être : soit **à la tête d'un organisme (communautaire ou municipal)** d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet, ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet, soit une **personne usagère** d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible, ou encore **une personne résidente d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet** ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet.

Dans le cas des personnes à la tête d'organisme, il était clairement stipulé sur le Questionnaire 2 que cet organisme devait être « autre que l'organisme bénéficiaire de l'aide financière, le promoteur du projet ou des partenaires participants à son plan de financement ». De même, dans le cas des personnes usagères, celles-ci également devaient être « sans lien d'emploi avec l'organisme bénéficiaire de l'aide financière, le promoteur du projet ou des partenaires participants à son plan de financement ». Dans le cas des personnes résidentes enfin, celles-ci également devaient être « sans lien d'emploi avec l'organisme bénéficiaire de l'aide financière, le promoteur du projet ou des partenaires participants à son plan de financement ». Ce critère d'absence de liens avec l'organisme promoteur ou bénéficiaire des fonds pour le projet n'a pas été entièrement respecté, comme nous le verrons plus loin alors que nous analyserons la portée de ceci et la prudence à manifester par rapport aux résultats.

- Conformité de l'échantillon construit final de 36 répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2)

Tel qu'illustré au Tableau suivant, au plan du nombre et du statut des répondant-e-s souhaités, l'échantillon construit **obtenu** des répondant-e-s sur les effets des projets correspond tout à fait à celui qui avait été souhaité.

Toutefois, tel qu'indiqué au Tableau 8 ci-dessous, ceci par une étoile (*) accolée à la mention de l'organisme de rattachement du répondant-e, on notera que **6 des 36 répondant-es** sont liés à des organismes identifiés comme bénéficiaires des fonds du Pacte dans l'outil de reddition de compte. Cet état de fait a-t-il pu conduire ces personnes à surestimer les effets du projet à propos duquel elles témoignent? Peut-être. Aussi conviendra-t-il d'afficher une certaine prudence par rapport aux résultats des analyses

abordant directement ces aspects. Plusieurs questions étant destinées à éclairer des aspects généraux importants - et souvent laissés dans l'ombre - au sujet des retombées des projets, ces questionnaires ont été conservés.

Au Tableau 8 ci-dessous, le numéro des trente-six projets a été inscrit, mais non les numéros de ces projets dans la banque de reddition de compte.

Tableau 8 : Échantillon construit final des répondant-e-s au Questionnaire 2, Volet 2 (2006)

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Projet 1 Sélection à partir de Q 1.9 et Q 2.30	Projet 2 Sélection à partir des bons coups 2002-2005	Projet 3 Sélection à partir de la liste des projets complétés 2002-2005
1	Région intermédiaire	Rurale	Faible	12 Personne à la tête d'un organisme communautaire ou SBL d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet Direction, Organisme	11 Personne à la tête d'un organisme communautaire ou SBL d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet Direction, Organisme	10 Personne à la tête d'un organisme communautaire ou SBL d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant du projet Direction Organisme
2	Région centrale	RCM	Fort	13 Personne à la tête d'un organisme municipal d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant du projet Direction, Municipalité	15 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Salarié, Organisme	14 Personne à la tête d'un organisme* communautaire ou SBL d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet Direction, Organisme * * bénéficiaire
3	Région ressource	Rurale	Faible	22 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Propriétaire d'une entreprise qui reçoit le service	23 Personne résidente d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet Salarié, Organisme	24 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Citoyen-ne

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Projet 1 Sélection à partir de Q 1.9 et Q 2.30	Projet 2 Sélection à partir des bons coups 2002-2005	Projet 3 Sélection à partir de la liste des projets complétés 2002-2005
4	Région ressource	Rurale	Faible	25 Personne à la tête d'un organisme* communautaire ou sans but lucratif d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet Direction, Organisme * * bénéficiaire	26 Personne à la tête d'un organisme communautaire ou sans but lucratif d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet CA, Organisme	27 Personne à la tête d'un organisme* communautaire ou sans but lucratif d'une collectivité où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet Direction, Organisme * * bénéficiaire
5	Région ressource	RAR	Moyen	19 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Citoyen-ne	20 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Citoyen-ne	21 Personne résidente d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant du projet Citoyen-ne
6	Région ressource	RAR	Moyen	28 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Citoyen-ne	29- Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Citoyen-ne	30 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Citoyen-ne
7	Région ressource	Rurale	Moyen	36 Personne à la tête d'un organisme municipal d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet Maire-sse, Municipalité	34 Personne résidente d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant du projet Citoyen-ne	35 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Citoyen-ne
8	Région ressource	RAR	Faible	31 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Citoyen-en	32 Personne à la tête d'un organisme communautaire ou sans but lucratif d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet Intervenant-e, Organisme	33 Personne à la tête d'un organisme municipal d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet Maire-esse, Municipalité

MRC	Type de région	Type de MRC	IGD	Projet 1 Sélection à partir de Q 1.9 et Q 2.30	Projet 2 Sélection à partir des bons coups 2002-2005	Projet 3 Sélection à partir de la liste des projets complétés 2002-2005
9	Région centrale	RAR	Fort	16 Personne résidente d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant du projet Citoyen-ne	17 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Intervenant-e, Organisme	18 Personne résidente d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant du projet Conseiller municipal
10	Région intermédiaire	Rurale	Moyen	7 Personne résidente d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet Citoyen-ne	8 Personne à la tête d'un organisme communautaire ou sans but lucratif d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet DG, Organisme	9 Personne résidente d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore où est localisée la réalisation découlant du projet Direction, Municipalité
11	Région centrale	Rurale	Fort	1 Personne à la tête d'un organisme municipal d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet Maire-esse, Municipalité	2 Personne* à la tête d'un organisme communautaire ou sans but lucratif d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet * Personne en lien avec l'organisme récipiendaire	3 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou rendre accessible Citoyen-ne
12	Région centrale	Rurale	Moyen	4 Personne usagère d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible Citoyen-ne	5 Personne* à la tête d'un organisme communautaire ou sans but lucratif d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet Direction, Organisme * * bénéficiaire	6 Personne* à la tête d'un organisme communautaire ou sans but lucratif d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet Direction, Organisme * * bénéficiaire

Concernant cet échantillon final de répondant-e-s, au Questionnaire 2 (Volet 2), nous pouvons observer que parmi ces répondant-e-s qui témoignent au sujet des effets des projets :

- 16 personnes (sur 36) sont **à la tête** d'organismes communautaires ou municipaux d'une collectivité rurale où le projet s'est déroulé (dont six ont des liens avec l'organisme promoteur ou bénéficiaire)
- 13 personnes (sur 36) sont **usagères** d'un bien ou service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible
- 7 personnes (sur 36) sont **résidentes** d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet

Total : 36 personnes.

Ensemble, nos répondant-e-s disposent de connaissances qui devaient contribuer à cerner de plus près les effets et retombées des projets à travers l'espace et le temps de manière à les suivre et à les évaluer adéquatement.

- Profil des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2)

Concernant le profil des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2), quelques éléments ont été considérés, dont leur genre et leur âge.

Profil des répondant-e-s sur les effets et retombées des projets

Genre du répondant	Freq.	Percent	Cum.
Homme	16	45.71	45.71
Femme	19	54.29	100.00
Total	35	100.00	

Un peu plus de la moitié des répondants au Questionnaire 2 (Volet 2) sont des femmes (54,3%).

Âge du répondant	Freq.	Percent	Cum.
Moins de 30 ans	5	14.71	14.71
Moins de 40 ans	8	23.53	38.24
Moins de 50 ans	9	26.47	64.71
Plus de 50 ans	9	26.47	91.18
Plus de 60 ans	3	8.82	100.00
Total	34	100.00	

La plus grande partie des répondant-e-s ont entre 40 et 60 ans.

*

Avant de clore cet important chapitre portant sur la méthodologie de collecte et d'analyse des données, en fonction du modèle à mettre en application, et cette première partie du Rapport 2, on retiendra que nos deux enquêtes réalisées en 2006 reposent sur un échantillon construit rigoureux de MRC (12 en tout) et des méthodologies impliquant la réalisation de deux instruments de collecte touchant un très grand nombre de facettes de la mise en œuvre du dispositif et des projets soutenus.

Ont été également été construits avec rigueur :

- un échantillon de répondant-e-s sur la mise en œuvre de **45** personnes
- un échantillon de répondant-e-s pour les projets de **36** personnes

- un échantillon de répondant-e-s sur les effets des projets de **36** personnes
- un échantillon de projets comptant **36** projets analysés.

Les échantillons finaux demeurent très proches de ceux attendus, les différences ayant été précisées et leurs effets possibles sur les analyses présentées, discutés.

Aussi sommes-nous autorisés à estimer que les résultats et les analyses qui seront proposés en deuxième partie du Rapport (Chapitre 4) éclairent l'ensemble du dispositif du Pacte rural mis en œuvre depuis quelques années. Ces analyses visent aussi à mettre en application un modèle de suivi et d'évaluation et à en estimer la valeur.

2^{ème} PARTIE

Cette seconde partie du **Rapport 2 La mise en application et l'évaluation du dispositif du Pacte rural** contient d'abord les résultats quantitatifs et qualitatifs des deux enquêtes réalisées en fonction du modèle à mettre en application (Chapitre 4). Cette présentation a été voulue assez détaillée afin de fournir une vue aussi complète que possible des données recueillies, considérées riches et importantes en regard non seulement de la mise en application du modèle, mais aussi par rapport au souci de mise au point d'un instrument de *suivi et reddition de compte* qui doit lui aussi comporter certaines questions ou conduire à des compilations. Les questions provenant de l'un ou de l'autre des questionnaires ont été également reproduites afin de ne pas les perdre de vue- et également parce qu'elles comportaient souvent des angles ou des précisions dont on doit tenir compte pour l'interprétation des réponses. Les données qualitatives ont aussi comporté des témoignages qui ont été reproduits largement tel quels à partir des questionnaires remplis, des mentions nominales ou permettant l'identification d'acteurs ou de lieux en ayant toutefois été retranchés.

Cette seconde partie du Rapport 2 s'achèvera avec une discussion sur l'évaluation du modèle mis en application et du dispositif du Pacte rural (Chapitre 5). Des recommandations quant au dispositif et à son évaluation seront aussi émises (Chapitre 6).

4. Résultats quantitatifs et qualitatifs d'enquêtes

À travers le présent chapitre, les résultats quantitatifs et qualitatifs des deux enquêtes réalisées (en 2006), en fonction du modèle à mettre en application seront maintenant présentés, décrits et analysés.

Ceux-ci concerneront d'abord la mise en œuvre du dispositif, tel qu'observée sous différentes facettes par nos répondant-e-s au questionnaire 1. Puis, toujours à la lumière des résultats au questionnaire 1, mais en fonction du modèle de suivi et d'évaluation élaboré et présenté plus haut (voir 2.1), d'autres aspects du dispositif et des processus et réalisations par lui induits, et que nous abordons en termes de MOBILISATION, seront traités. Tel qu'illustré au schéma du **modèle causal du développement rural** proposé plus haut (en 2.1.1), ce concept englobe non seulement les *capacités de mobilisation* mais plusieurs autres dimensions qui ont été définies en termes *d'engagement citoyen*, de *gouvernance locale* et *d'actions innovantes et projets*.

À la lumière cette fois des résultats à la seconde enquête réalisée à l'aide du questionnaire 2, nous serons à même d'éclairer la réalité complexe des PROJETS, ceux-ci étant non seulement soutenus (voire initiés) par le dispositif, mais effectivement mis en œuvre à travers des dynamiques d'acteurs. Or, tout au long de leur déroulement, des actions et des

activités sont accomplies qu'on ne peut négliger, non plus que différentes formes de production et de réalisations qui en émanent et qui sont susceptibles d'avoir des effets. Les projets ont ainsi une existence plus ou moins longue, depuis l'idée apparue jusqu'à leur achèvement, en passant par l'élaboration de la demande de fonds au Pacte et leur déroulement ponctué d'activités diverses tantôt administratives tantôt relevant d'une production ou création particulière. C'est ce *cycle de vie* des projets et les formes de réalisations qui en émanent à différents moments du cycle qu'il nous a semblé essentiel de mieux circonscrire afin de mieux appréhender cette partie importante de la réalité du dispositif du Pacte rural que sont les projets. Ceci est d'autant plus important qu'un suivi de celui-ci et une évaluation de ses retombées sont considérés essentiels. Ces analyses des projets trouveront d'ailleurs leur prolongement à travers celles concernant leurs effets et retombées traités plus loin (voir 4.3.2).

Enfin, toujours à la lumière des résultats au questionnaire 1, et en fonction du modèle de suivi et d'évaluation élaboré et présenté plus haut (voir 2.1), d'autres aspects du dispositif et des processus et réalisations par lui induits, et que nous abordons en termes de DÉVELOPPEMENT seront traités. Tel qu'illustrée au schéma du **modèle causal du développement rural** proposé plus haut (en 2.1.1), ce concept englobe non seulement les *capacités de développement* mais des *actions et dynamiques de développement* que le dispositif du Pacte peut induire. La présentation des résultats et des analyses concernant ces aspects de la mise en œuvre du dispositif nous conduira à discuter finalement de ces COMMUNAUTÉS TERRITORIALES DURABLES que le dispositif du *Pacte rural* pourrait contribuer à soutenir.

A la toute fin de ce chapitre, nous nous attarderons enfin aux perceptions de la *Politique* et du dispositif du *Pacte rural* par nos répondant-e-s aux deux enquêtes, ceci notamment en regard de leur renouvellement pour une *seconde génération* de Pactes ruraux.

À travers ces analyses, nous nous efforcerons aussi de ne pas perdre de vue la *raison d'être* de la *Politique nationale de la Ruralité*, ses orientations et ses objectifs déterminés par le Gouvernement et ses Partenaires de la Ruralité, ainsi que par les MRC. Ces orientations, ces objectifs sont-ils pris en compte à travers la mise en œuvre du dispositif et les projets ? Au cours des quelques années de mise en œuvre du dispositif qui ont été observées, a-t-on progressé vers l'atteinte de ces objectifs ? Les analyses qui suivent apporteront des réponses à ces questions.

Pour l'analyse des résultats dont la présentation suit, nous avons d'abord présenté généralement intégralement les réponses à chaque question, celle-ci, sa forme particulière, étant rappelée, pour ensuite en offrir une courte description de ceux-ci, et dans plusieurs cas, une analyse plus approfondie. Dans plusieurs cas également, nous avons validé le caractère général ou spécifique de nos conclusions en observant la répartition des réponses selon nos trois facteurs caractérisant les MRC d'où proviennent nos répondant-e-s, soit : le **type de région** (ressource, intermédiaire ou centrale), le **type de MRC** (RR, RAR, ou RCM) et le **niveau de l'IGD** (faible, moyen, ou fort), ces trois grandes variables ayant été présentées sommairement plus haut (voir 3.1.2). Des MRC

qui, rappelons-le, sont loin de présenter les mêmes configurations territoriales de capitaux (voir 3.1.3).

Il est cependant à noter que dans les cas où quelques répondant-e-s seulement, voir aucun ou un seul, sont concernés, ces résultats ne sont pas commentés. Il faut ajouter que c'est une typologie issue de la combinaison des trois facteurs qui serait idéale pour juger de leurs effets combinés (Voir Chapitre 6 Recommandations). Cependant le faible nombre de répondants retenus pour les fins de cette application du modèle d'évaluation ne nous permet pas ici de procéder à une telle analyse.

4.1 MISE EN ŒUVRE du dispositif

Concernant le dispositif du Pacte rural mis œuvre dans le milieu précis où œuvrent les répondant-e-s au Questionnaire 1, un **aperçu général** évaluatif a été demandé, la question mettant précisément l'accent sur « votre milieu ».

On remarquera que la réponse à cette question par les répondant-e-s au Questionnaire 1 peut être liée à leurs perceptions de la Politique ou du dispositif, perceptions dont nous traiterons plus loin (point 4.5). La question cadrerait toutefois directement la mise en œuvre au sein de leur milieu.

Q 1.1 Comment se porte le Pacte rural dans votre milieu? Diriez-vous...

Comment se porte pacte dans milieu	Freq.	Percent	Cum.
Très bien	24	53.33	53.33
Assez bien	18	40.00	93.33
Pas tellement bien	3	6.67	100.00
Total	45	100.00	

Un peu plus de la moitié des répondant-e-s (53,3%) au Questionnaire 1 considèrent que le Pacte rural se porte très bien dans leur milieu, alors qu'une très faible fraction de ceux-ci (6,7%) estime qu'il ne se porte pas tellement bien.

Des observations ont par la suite été faites sur la répartition de ces réponses selon nos trois grands facteurs (**type de région, type de MRC, IGD**) (et tel qu'indiqué plus haut il en sera de même pour plusieurs des réponses subséquentement analysées) :

Comment se porte pacte dans milieu	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Très bien	11 45.83	2 28.57	11 78.57	24 53.33
Assez bien	11 45.83	5 71.43	2 14.29	18 40.00
Pas tellement bien	2 8.33	0 0.00	1 7.14	3 6.67
Total	24 100.00	7 100.00	14 100.00	45 100.00
Comment se porte pacte dans milieu	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Très bien	12 44.44	9 60.00	3 100.00	24 53.33
Assez bien	13 48.15	5 33.33	0 0.00	18 40.00
Pas tellement bien	2 7.41	1 6.67	0 0.00	3 6.67
Total	27 100.00	15 100.00	3 100.00	45 100.00
Comment se porte pacte dans milieu	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Très bien	6 40.00	9 45.00	9 90.00	24 53.33
Assez bien	8 53.33	9 45.00	1 10.00	18 40.00
Pas tellement bien	1 6.67	2 10.00	0 0.00	3 6.67
Total	15 100.00	20 100.00	10 100.00	45 100.00

L'examen de la répartition des répondant-e-s dans les mêmes catégories, selon le type de région, le type de MRC et le niveau de l'IGD révèle des différences importantes à cet égard. Ce sont les répondant-e-s dont les MRC se situent dans les régions centrales, de type RCM ou dont l'IGD est fort qui déclarent dans les plus fortes proportions que le Pacte rural se porte très bien dans leur milieu.

Une seconde question ciblait cette fois directement **la mise en œuvre** du Pacte au sein du milieu des répondant-e-s au Questionnaire 1, soit une MRC précise.

Q 1.5 Êtes-vous satisfait de la façon dont le Pacte rural a été mis en œuvre dans votre milieu ?

Satisfaction mise-en-oeuvre Pacte	Freq.	Percent	Cum.
Très satisfait	18	42.86	42.86
Plutôt satisfait	21	50.00	92.86
Plutôt insatisfait	3	7.14	100.00
Total	42	100.00	

Seule une très faible proportion de répondant-e-s (7,1%) au Questionnaire 1 déclarent être plutôt insatisfaits de la façon dont le Pacte rural a été mis en œuvre dans leur milieu, tous les autres affirmant être très satisfaits ou plutôt satisfaits.

Satisfaction mise-en-oeuvre Pacte	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Très satisfait	13	1	4	18
	54.17	16.67	33.33	42.86
Plutôt satisfait	9	5	7	21
	37.50	83.33	58.33	50.00
Plutôt insatisfait	2	0	1	3
	8.33	0.00	8.33	7.14
Total	24	6	12	42
	100.00	100.00	100.00	100.00
Satisfaction mise-en-oeuvre Pacte	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Très satisfait	9	9	0	18
	34.62	60.00	0.00	42.86
Plutôt satisfait	15	5	1	21
	57.69	33.33	100.00	50.00
Plutôt insatisfait	2	1	0	3
	7.69	6.67	0.00	7.14
Total	26	15	1	42
	100.00	100.00	100.00	100.00
Satisfaction mise-en-oeuvre Pacte	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Très satisfait	5	10	3	18
	35.71	50.00	37.50	42.86
Plutôt satisfait	8	8	5	21
	57.14	40.00	62.50	50.00
Plutôt insatisfait	1	2	0	3
	7.14	10.00	0.00	7.14
Total	14	20	8	42
	100.00	100.00	100.00	100.00

Ce sont davantage les répondant-e-s issus de MRC situées dans des régions ressources (54,2%), de type RAR (60%) et d'IGD moyen (50%) qui affichent le plus haut taux de satisfaction en regard de la façon dont le Pacte rural a été mis en œuvre dans leur milieu.

Si les répondant-e-s au Questionnaire 1 ont indiqué qu'ils étaient plutôt ou très insatisfaits, quelles ont été les raisons données ?

- Au début le pacte rural et son fonctionnement offraient plusieurs possibilités mais à l'usage les ressources ont manqué.
- Cela a été long à démarrer, un processus long.
- Aurait aimé avoir le budget pour la localité et qu'il soit géré au conseil municipal
- Emploi d'agent hors municipalité.
- Trop rigide (politique), agent en poste a une vision restreinte, justification à n'en plus finir, trop de bureaucratie.
- Nous avons répondu à la demande, selon les priorités relevées dans les différents quartiers lors de la corvée rurale.
- Parce que les sous ont été distribués un peu n'importe comment, sans véritable plan de travail, ni grille d'analyse.
- Un des seuls programmes qui permet une action décisionnelle significative.
- Initiative gouvernementale laissant peu de place au local pour mettre en place des moyens de financer des projets à long terme.
- Encore beaucoup de travail à faire pour aller chercher toutes les retombées et obtenir un effet durable des démarches en cours.
- Partage de l'enveloppe pas assez centré sur les projets régionaux, trop politisé.
- Au début pas très démocratique.
- C'est malheureux que dans certains cas l'argent n'a pas été utilisé.
- Au début CLD, partenaire mais non partie prenante.
- La MRC considérait que puisqu'elle avait fait un PALÉE et un Forum, que la consultation publique n'était pas nécessaire.
- Critères voulus par l'ensemble des maires.

Par rapport à la mise en œuvre du dispositif, les raisons de l'insatisfaction exprimée relativement à celle-ci par les répondant-e-s au Questionnaire 1 sont de divers ordres. Plusieurs pointent la question de l'allocation des ressources, notamment humaines et financières, et leurs règles.

En fonction du modèle de suivi et d'évaluation, la démarche d'analyse de la mise en œuvre du dispositif devait porter sur la MOBILISATION induite ou non par celui-ci. Ce concept, tel qu'illustré au Schéma du Modèle de causalité (voir section 2.1.1) intègre plusieurs dimensions. Aussi, dans le but de mesurer ces aspects, plusieurs questions ont-elles été intégrées aux Questionnaire 1 et 2, les réponses et leurs analyses étant présentées dans la section qui suit.

4.2 MOBILISATION

Le concept de MOBILISATION, tel qu'illustré au Schéma du *modèle causal* (voir section 2.1.1) intègre plusieurs dimensions: *Capacités de mobilisations, Engagement citoyen, Gouvernance locale et Actions innovantes et projets.*

Dans le but de mesurer ces aspects, plusieurs questions ont été intégrées aux Questionnaire 1 et 2, les réponses et leurs analyses étant maintenant présentées.

4.2.1 Capacités de mobilisation

Les capacités de mobilisation font en particulier référence aux capacités des acteurs locaux à stimuler la participation civique, à faire naître une volonté commune d'intervenir, à soutenir des organisations territoriales de développement et à en faire naître, à stimuler la formation de réseaux d'acteurs et l'implication de bénévoles à des fins de développement.

Pour voir dans quelle mesure la venue du Pacte rural avait suscité des réalisations de ce type dans la MRC et directement dans les municipalités rurales visées par le dispositif, outre des questions adressées à tous les répondant-e-s au Questionnaire 1, un de nos répondant-e-s dans chacune des MRC s'est vu demandé d'effectuer également certaines compilations. Celles-ci devaient alors porter sur des actions de certains types soutenues par le Pacte à l'échelle de chacune des municipalités locales rurales. Le nom de celles-ci devait être inscrit sur un tableau, les réponses consistant à cocher par oui ou non chacune des questions posées. Le tableau 9 plus loin rend compte du nombre total de municipalités locales inscrites sur la liste et cochées « Oui ».

- Capacités de Mobilisation : *Capacités à stimuler la participation*

Q 2.11 Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme visant à stimuler la participation des acteurs et des organismes locaux et de la MRC aux activités et projets soutenus par celui-ci ?

mécanismes stimuler partici. acteurs org.	Freq.	Percent	Cum.
Oui	26	63.41	63.41
Non	10	24.39	87.80
Ne sait pas	5	12.20	100.00
Total	41	100.00	

Près des deux-tiers des répondant-e-s au Questionnaire 1 (63,4%) affirment que le Pacte rural a permis de mettre en place un mécanisme de participation des acteurs et des

organismes locaux et de la MRC aux activités et projets soutenus par celui-ci, une fraction notable (12,2%) ne sachant pas si c'est le cas ou non.

stimuler partici. acteurs org.	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	18 75.00	3 60.00	5 41.67	26 63.41
Non	3 12.50	1 20.00	6 50.00	10 24.39
Ne sait pas	3 12.50	1 20.00	1 8.33	5 12.20
Total	24 100.00	5 100.00	12 100.00	41 100.00
stimuler partici. acteurs org.	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	15 60.00	11 73.33	0 0.00	26 63.41
Non	6 24.00	3 20.00	1 100.00	10 24.39
Ne sait pas	4 16.00	1 6.67	0 0.00	5 12.20
Total	25 100.00	15 100.00	1 100.00	41 100.00
stimuler partici. acteurs org.	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	10 76.92	14 70.00	2 25.00	26 63.41
Non	3 23.08	2 10.00	5 62.50	10 24.39
Ne sait pas	0 0.00	4 20.00	1 12.50	5 12.20
Total	13 100.00	20 100.00	8 100.00	41 100.00

Ce sont très clairement les répondants au Questionnaire 1 des MRC situées en régions ressources (75%), dans celles de type RAR ou dont l'IGD est soit faible (76,9%) ou moyen (70%) qui déclarent le plus que le Pacte rural leur a permis de mettre en place un mécanisme de participation des organismes locaux et de la MRC aux activités et aux projets soutenus par celui-ci, les répondants issus de MRC dont l'IGD est fort (62,5%) étant les moins susceptibles d'affirmer que ce soit le cas. Les plus forts taux de répondants qui ne savent pas si de tels mécanismes ont été mis en place se retrouvent dans les plus fortes proportions dans des MRC situées en région intermédiaires (20%), de type RR (16%), ou dont l'IGD est moyen (20%) ou fort (12,5%).

Q 2.9 Le Pacte rural a-t-il favorisé la mise en place d'un regroupement ou d'un réseau des acteurs associés aux activités ou aux projets soutenus par le Pacte, ou qui participent à des démarches visant le développement rural?

municipal	Freq.	Percent	Cum.
oui	20	51.28	51.28
non	14	35.90	87.18
Ne sait pas	5	12.82	100.00
Total	39	100.00	

MRC	Freq.	Percent	Cum.
oui	18	48.65	48.65
non	11	29.73	78.38
Ne sait pas	8	21.62	100.00
Total	37	100.00	

Intermunicipal	Freq.	Percent	Cum.
oui	13	36.11	36.11
non	14	38.89	75.00
Ne sait pas	9	25.00	100.00
Total	36	100.00	

Plus de la moitié (51,3%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent qu'au niveau municipal, le Pacte rural a favorisé la mise en place d'un regroupement ou d'un réseau des acteurs associés aux activités ou aux projets soutenus par le Pacte, ou qui participent à des démarches visant le développement rural. Au niveau intermunicipal, ce constat est partagé par 36,1% des répondants au niveau intermunicipal et par 48,7% des répondants au niveau de la MRC.

a) niveau municipal :

Municipal	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	13 61.90	2 33.33	5 41.67	20 51.28
Non	5 23.81	3 50.00	6 50.00	14 35.90
Ne sait pas	3 14.29	1 16.67	1 8.33	5 12.82
Total	21 100.00	6 100.00	12 100.00	39 100.00

Municipal	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	13 52.00	7 53.85	0 0.00	20 51.28
Non	7 28.00	6 46.15	1 100.00	14 35.90
Ne sait pas	5 20.00	0 0.00	0 0.00	5 12.82
Total	25 100.00	13 100.00	1 100.00	39 100.00
Municipal	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	6 46.15	11 61.11	3 37.50	20 51.28
Non	4 30.77	5 27.78	5 62.50	14 35.90
Ne sait pas	3 23.08	2 11.11	0 0.00	5 12.82
Total	13 100.00	18 100.00	8 100.00	39 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus des régions ressources (14,3%) ou intermédiaires (16,7), de type RR (20%) ou dont l'IGD est faible (23,1%) qui déclarent le plus ne pas savoir si le Pacte rural a favorisé la mise en place d'un regroupement ou d'un réseau des acteurs associés aux activités ou aux projets soutenus par le Pacte à l'échelle municipale. Par ailleurs, ce sont les répondant-e-s issus de régions ressources (61,9%) ou dont l'IGD est moyen (61,1%) qui affirment dans les plus fortes proportions que le Pacte rural a favorisé de tels regroupements. À l'opposé, les répondants issus de MRC dont l'IGD est fort déclarent dans une forte proportion (62,5%) que le Pacte n'a pas favorisé le regroupement ou la mise en réseau des acteurs à l'échelle municipale.

Les répondant-e-s au Questionnaire 1 qui ont indiqué que le Pacte avait favorisé la mise en place d'un regroupement ou d'un réseau à l'échelle des municipalités rurales, on été invités à donner davantage de précisions : selon les indications fournies, à l'échelle municipale, le principal réseau est celui constitué par les comités locaux de développement, lesquels travaillent en lien avec les CLD ou SADC et d'autres organisations du milieu (comité des loisirs, conseil municipal, AFEAS, comité jeunesse, société d'histoire, etc.) et avec les institutions financières du milieu. Ces réseaux auraient pour fonctions d'animer, de mobiliser et de soutenir la détermination des priorités d'interventions pour le milieu.

b) niveau inter-municipal:

Intermunicipal	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	12 63.16	0 0.00	1 9.09	13 36.11
Non	5 26.32	2 33.33	7 63.64	14 38.89
Ne sait pas	2 10.53	4 66.67	3 27.27	9 25.00
Total	19 100.00	6 100.00	11 100.00	36 100.00
Intermunicipal	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	9 36.00	4 40.00	0 0.00	13 36.11
Non	9 36.00	5 50.00	0 0.00	14 38.89
Ne sait pas	7 28.00	1 10.00	1 100.00	9 25.00
Total	25 100.00	10 100.00	1 100.00	36 100.00
Intermunicipal	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	4 36.36	9 50.00	0 0.00	13 36.11
Non	4 36.36	5 27.78	5 71.43	14 38.89
Ne sait pas	3 27.27	4 22.22	2 28.57	9 25.00
Total	11 100.00	18 100.00	7 100.00	36 100.00

Au plan inter-municipal, ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus des régions intermédiaires (66,7%) qui déclarent le plus ne pas savoir si le Pacte rural a favorisé la mise en place d'un regroupement ou d'un réseau des acteurs associés aux activités ou aux projets soutenus par le Pacte. Par ailleurs, ce sont ici encore les répondant-e-s issus de régions ressources (63,2%) ou dont l'IGD est moyen (50,1%) qui affirment dans les plus fortes proportions que le Pacte rural a favorisé de tels regroupements, les répondant-e-s issus de MRC à fort niveau de l'IGD déclarant, dans près de trois-quarts des cas (71,4%) que le Pacte n'a pas favorisé les regroupements d'acteurs.

Les répondant-e-s au Questionnaire 1 qui ont indiqué que le Pacte avait favorisé la mise en place d'un regroupement ou d'un réseau à l'échelle inter-municipale, ont été invités à donner davantage de précisions : selon les indications fournies, à l'échelle inter-municipale, les réseaux ont une fonction de concertation du milieu et oeuvrent

principalement à la réalisation de projets touchant plusieurs localités, notamment au niveau du transport en commun, de la mise sur pied d'activités touristiques, sportives et culturelles, ainsi qu'auprès de la jeunesse.

c) niveau MRC :

MRC	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	14 70.00	1 16.67	3 27.27	18 48.65
Non	2 10.00	2 33.33	7 63.64	11 29.73
Ne sait pas	4 20.00	3 50.00	1 9.09	8 21.62
Total	20 100.00	6 100.00	11 100.00	37 100.00
MRC	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	8 34.78	9 69.23	1 100.00	18 48.65
Non	8 34.78	3 23.08	0 0.00	11 29.73
Ne sait pas	7 30.43	1 7.69	0 0.00	8 21.62
Total	23 100.00	13 100.00	1 100.00	37 100.00
MRC	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	6 54.55	10 52.63	2 28.57	18 48.65
Non	1 9.09	5 26.32	5 71.43	11 29.73
Ne sait pas	4 36.36	4 21.05	0 0.00	8 21.62
Total	11 100.00	19 100.00	7 100.00	37 100.00

Finalement, au plan de la MRC, ce sont cette fois les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus des régions intermédiaires (50%), de type RR (30,4%) ou dont l'IGD est faible (36,4%) qui indiquent le plus ne pas savoir si le Pacte rural a favorisé la mise en place d'un regroupement ou d'un réseau des acteurs associés aux activités ou aux projets soutenus par le Pacte. Par ailleurs, ce sont une fois de plus les répondant-e-s issus de régions ressources (70%) ou dont l'IGD est faible (54,6%) ou moyen (52,6%) qui indiquent dans les plus fortes proportions que le Pacte rural a favorisé de tels regroupements, seul les répondant-e-s provenant de régions centrales ou dont l'IGD est fort affirmant que le Pacte rural n'a pas favorisé ces regroupements.

Les répondant-e-s au Questionnaire 1 qui ont indiqué que le Pacte avait favorisé la mise en place d'un regroupement ou d'un réseau à l'échelle de la MRC, on été invités à donner davantage de précisions : selon les indications fournies, à l'échelle de la MRC, le principal réseau serait celui mis en place pour assurer la mise en œuvre et le suivi du

Pacte rural. Il aurait pour fonction centrale de soutenir la concertation, de planifier les activités de développement et de réaliser la sélection des projets soutenus par le Pacte.

- Capacités de mobilisation : *capacités à stimuler la participation des acteurs du milieu et faire naître une volonté commune*

Q 2.3 a) Quels sont les types d'organisations du milieu qui sont impliqués dans la mise en œuvre du Pacte rural ?

Organismes sans but lucratif	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	4	8.89	8.89
coché	41	91.11	100.00
Total	45	100.00	

Plus de 90% de nos répondant-e-s au Questionnaire 1 ont indiqué que des **organismes à but non-lucratif** étaient impliqués dans la mise en œuvre du Pacte dans leur milieu.

Instances publiques d'élus	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	1	2.22	2.22
coché	44	97.78	100.00
Total	45	100.00	

Plus de 97% de nos répondant-e-s au Questionnaire 1 ont indiqué que des **instances publiques formées d'élus** étaient impliquées dans la mise en œuvre du Pacte dans leur milieu.

Organismes publics et parapublics	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	16	35.56	35.56
coché	29	64.44	100.00
Total	45	100.00	

Près de 65% de nos répondant-e-s au Questionnaire 1 ont indiqué que des **organismes publics et parapublics** étaient impliqués dans la mise en œuvre du Pacte dans leur milieu.

Coopératives	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	32	71.11	71.11
coché	13	28.89	100.00
Total	45	100.00	

Seulement 30% de nos répondant-e-s au Questionnaire 1 ont indiqué que des **coopératives** étaient impliquées dans la mise en œuvre du Pacte dans leur milieu.

Entreprises privées	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	36	80.00	80.00
coché	9	20.00	100.00
Total	45	100.00	

Seulement 20% de nos répondant-e-s au Questionnaire 1 ont indiqué que des **entreprises privées** étaient impliquées dans la mise en œuvre du Pacte dans leur milieu.

Selon nos répondant-e-s au Questionnaire 1, les entreprises privées impliquées dans la mise en œuvre du Pacte proviendraient principalement des secteurs **tertiaires traditionnels** (transport, commerce de gros et détail, divertissement, culture, tourisme, hébergement, restauration, services personnels) et **primaires** (exploitation des ressources naturelles ou agricoles).

- Capacités de mobilisation : *capacités à soutenir des organisations territoriales de développement*

En ce qui a trait à la présence d'un comité local, reconnu et soutenu, impliqué dans la mise en œuvre du Pacte à l'échelle des municipalités locales visées par la Politique, on observe, selon nos répondant-e-s au Questionnaire 1 (un seul répondant par MRC dans ce cas-ci), des situations locales variées.

Tableau 9 : (Question 2.1) Présence de comités locaux de développement (municipalités visées par le Pacte) reconnus et soutenus

	Nombre de municipalités "oui"	%
Présence d'un comité local dans la mise en œuvre du Pacte rural ?	94	62%
Comité local créé après l'arrivée du Pacte rural ?	47	31%

Comité local reconnu officiellement par le Conseil municipal ?	73	48%
Comité local soutenu financièrement par la municipalité ?	51	34%
Comité local soutenu financièrement par le Pacte rural?	34	22%
Présence d'au moins un élu ou responsable municipal au sein du comité ?	63	41%
Nombre de municipalités	152	

En ce qui a trait à la présence d'un comité local impliqué dans la mise en œuvre du Pacte à l'échelle des municipalités locales visées par la Politique, on observe que selon nos répondant-e-s au Questionnaire 1 (un seul répondant par MRC dans ce cas-ci), 62% des municipalités visées par le Pacte sont dotées d'un comité local de mise en œuvre du Pacte rural. On observe que ce comité aurait été créé après l'arrivée du Pacte dans 31% des municipalités, ce qui indique des efforts accomplis en ce sens.

Dans 48% des municipalités locales visées par la Politique, le comité a été reconnu officiellement par le Conseil municipal, alors que 34% des municipalités ont soutenu financièrement leur comité local. Par ailleurs, le comité local a été soutenu financièrement directement par le Pacte rural dans 22% des municipalités. Finalement, au moins un-e élu-e ou responsable municipal était présent au sein du comité dans 41% des municipalités.

- Capacités de mobilisation : *faire naître de nouveaux organismes*

Q 2.2 Le Pacte rural a-t-il donné naissance à de nouveaux organismes (autres que les comités locaux de développement dans notre milieu) ?

Pacte donné naissance nouv. org.	Freq.	Percent	Cum.
Oui	12	40.00	40.00
Non	18	60.00	100.00
Total	30	100.00	

Les deux-cinquièmes de nos répondants au Questionnaire 1 nous indiquent que le Pacte a donné naissance à de nouveaux organismes autres que les comités locaux de développement dans leur milieu.

- Capacités de mobilisation : *mobiliser des bénévoles*

Q 2.6 a) Existe-t-il à l'échelle de la MRC ou des collectivités rurales un processus de reconnaissance du travail des bénévoles impliqués dans le Pacte rural ?

processus de recon. travail bénévoles	Freq.	Percent	Cum.
Oui	11	24.44	24.44
Non	24	53.33	77.78
Ne sait pas	10	22.22	100.00
Total	45	100.00	

À l'échelle de la MRC ou des collectivités rurales, un peu plus de la moitié des répondant-e-s (53,3%) au Questionnaire 1 ont déclaré qu'il n'existe pas de processus de reconnaissance du travail des bénévoles, une proportion non négligeable (22%) toutefois disant ne pas savoir si tel est le cas.

Q 2.6 a) Existe-t-il à l'échelle de la MRC ou des collectivités rurales un processus de reconnaissance du travail des bénévoles impliqués dans le Pacte rural ?

processus de recon. travail bénévoles	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	6 25.00	0 0.00	5 35.71	11 24.44
Non	12 50.00	6 85.71	6 42.86	24 53.33
Ne sait pas	6 25.00	1 14.29	3 21.43	10 22.22
Total	24 100.00	7 100.00	14 100.00	45 100.00

processus de recon. travail bénévoles	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	6 22.22	4 26.67	1 33.33	11 24.44
Non	14 51.85	9 60.00	1 33.33	24 53.33
Ne sait pas	7 25.93	2 13.33	1 33.33	10 22.22
Total	27 100.00	15 100.00	3 100.00	45 100.00
processus de recon. travail bénévoles	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	3 20.00	3 15.00	5 50.00	11 24.44
Non	10 66.67	12 60.00	2 20.00	24 53.33
Ne sait pas	2 13.33	5 25.00	3 30.00	10 22.22
Total	15 100.00	20 100.00	10 100.00	45 100.00

Ce sont dans les MRC situées en région centrale ou dont l'IGD est fort que l'on remarque les plus fortes proportions (35,7% et 50% respectivement) de répondant-e-s au Questionnaire 1 faisant part de l'existence d'un processus de reconnaissance des bénévoles, le manque d'information à ce sujet étant particulièrement élevé chez les répondants issus de MRC situées en région ressources (25%) de même que dans celles présentant un niveau moyen (25%) ou élevé (30%) de l'IGD.

4.2.2 Engagement citoyen

L'engagement citoyen concerne les processus d'information, de consultation, de concertation et de participation à la prise de décision.

Plusieurs questions du Questionnaire 1 concernaient ces aspects.

Q 1.6 Dans l'ensemble de la MRC et des collectivités rurales, par quel moyen les responsables du pacte rural ont-ils informé la population au sujet de celui-ci?

a) Journal local :

info journal local	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	14	33.33	33.33
coché	28	66.67	100.00
Total	42	100.00	

Deux-tiers des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que, dans leur MRC, les responsables du Pacte rural informent la population par l'intermédiaire du **journal local**.

b) Journal de la MRC

info journal MRC	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	29	69.05	69.05
coché	13	30.95	100.00
Total	42	100.00	

Un peu moins d'un tiers des répondant-e-s (31%) au Questionnaire 1 indiquent que dans leur MRC, les responsables du Pacte rural informent la population par l'intermédiaire du **journal de la MRC**.

c) Radio/Télévision

info radio/telev ision	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	31	73.81	73.81
coché	11	26.19	100.00
Total	42	100.00	

Un peu plus d'un quart des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que dans leur MRC, les responsables du Pacte rural informent la population par l'intermédiaire de la **radio ou de la télévision**.

d) Site Internet

info site internet	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	27	64.29	64.29
coché	15	35.71	100.00
Total	42	100.00	

Un peu plus d'un tiers des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que dans leur MRC, les responsables du Pacte rural informent la population par l'intermédiaire de **site(s) internet**.

e) Documents promotionnels

documents promotionnels	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	28	68.29	68.29
coché	13	31.71	100.00
Total	41	100.00	

Un peu plus d'un tiers des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que dans leur MRC, les responsables du Pacte rural informent la population par l'intermédiaire de **documents promotionnels**.

f) Rapport au Conseil municipal ou de la MRC

info rapport conseil municipal ou MRC	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	13	31.71	31.71
coché	28	68.29	100.00
Total	41	100.00	

Un peu plus des deux-tiers des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que, dans leur MRC, les responsables du Pacte rural informent la population par le biais de **rapport au Conseil municipal ou à la MRC**.

Q 2.12 Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme de collecte d'informations au sujet des activités et projets soutenus par celui-ci dans la MRC ?

mécanisme collecte info. act. proj	Freq.	Percent	Cum.
Oui	28	68.29	68.29
Non	6	14.63	82.93
Ne sait pas	7	17.07	100.00
Total	41	100.00	

Plus des deux-tiers (68,3%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que le Pacte rural leur a permis de mettre en place un **mécanisme de collecte d'informations** au sujet des activités, une proportion non négligeable (17,1%) ne sachant pas par ailleurs si c'est le cas ou non.

Q 2.12 Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme de collecte d'informations au sujet des activités et projets soutenus par celui-ci dans la MRC ?

collecte info. act. proj	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	15 65.22	4 66.67	9 75.00	28 68.29
Non	4 17.39	0 0.00	2 16.67	6 14.63
Ne sait pas	4 17.39	2 33.33	1 8.33	7 17.07
Total	23 100.00	6 100.00	12 100.00	41 100.00
collecte info. act. proj	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	19 76.00	9 60.00	0 0.00	28 68.29
Non	1 4.00	4 26.67	1 100.00	6 14.63
Ne sait pas	5 20.00	2 13.33	0 0.00	7 17.07
Total	25 100.00	15 100.00	1 100.00	41 100.00

collecte info. act. proj	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	10 76.92	13 65.00	5 62.50	28 68.29
Non	1 7.69	3 15.00	2 25.00	6 14.63
Ne sait pas	2 15.38	4 20.00	1 12.50	7 17.07
Total	13 100.00	20 100.00	8 100.00	41 100.00

Bien que le taux soit très élevé chez tous les répondant-e-s au Questionnaire 1, quel que soit le type de région où est située la MRC dont ils proviennent, c'est chez les répondant-e-s provenant de régions centrales que l'on observe la plus forte proportion affirmant que le Pacte rural leur a permis de mettre en place un mécanisme de collecte d'informations au sujet des activités et projets soutenus par celui-ci dans la MRC.

Les répondant-e-s issus de MRC de type RAR (26,7%) et dont l'IGD est fort (25%) affirment cependant davantage que les autres répondant-e-s que le Pacte rural ne leur a pas permis de mettre en place un tel mécanisme.

Il faut remarquer également qu'un tiers (33,3%) des répondants de MRC sises en régions intermédiaires disent ne pas savoir si c'est le cas ou non, de même que 20% des répondant-e-s issus de MRC de type RR ou dont l'IGD est moyen.

Q 2.25 Existe-t-il un processus continu de diffusion de l'information au sujet du Pacte rural à l'échelle de la MRC ?

Processus continu info sur pacte	Freq.	Percent	Cum.
Oui	29	65.91	65.91
Non	15	34.09	100.00
Total	44	100.00	

Près des deux-tiers (65,9%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent qu'il existe, dans les MRC dont ils sont issus, **un processus continu de diffusion de l'information** au sujet du Pacte rural.

Q 2.25 Existe-t-il un processus continu de diffusion de l'information au sujet du Pacte rural à l'échelle de la MRC ?

Processus continu info sur pacte	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	14 58.33	5 71.43	10 76.92	29 65.91
Non	10 41.67	2 28.57	3 23.08	15 34.09
Total	24 100.00	7 100.00	13 100.00	44 100.00

Processus continu info sur pacte	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	22 81.48	4 28.57	3 100.00	29 65.91
Non	5 18.52	10 71.43	0 0.00	15 34.09
Total	27 100.00	14 100.00	3 100.00	44 100.00

Processus continu info sur pacte	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	12 80.00	9 45.00	8 88.89	29 65.91
Non	3 20.00	11 55.00	1 11.11	15 34.09
Total	15 100.00	20 100.00	9 100.00	44 100.00

On observe que ce sont les répondant-e-s provenant de régions intermédiaires (71,4%) ou centrales (76,9%), de type RR (81,8%), dont l'IGD est faible (80%) ou fort (88,9%) qui indiquent le plus l'existence d'un processus continu de diffusion de l'information au sujet du Pacte rural à l'échelle de la MRC.

Ce sont chez les répondant-e-s issus de régions ressources (41,7%), de MRC situées en RAR (71,4%) ou dont l'IGD est moyen (55%) que l'on retrouve relativement le plus de réponses négatives des répondant-e-s au Questionnaire 1 à ce sujet.

Q 2.7 Le Pacte rural vous a-t-il permis de consulter davantage la population au sujet des orientations ou des objectifs du développement en milieu rural ?

niveau local	Freq.	Percent	Cum.
oui	28	70.00	70.00
non	11	27.50	97.50
Ne sait pas	1	2.50	100.00
Total	40	100.00	

niveau MRC	Freq.	Percent	Cum.
oui	24	58.54	58.54
non	12	29.27	87.80
Ne sait pas	5	12.20	100.00
Total	41	100.00	

Une grande partie des répondant-e-s (70%) au Questionnaire 1 indiquent que le Pacte rural a permis, **au niveau local**, de consulter davantage la population au sujet des orientations ou des objectifs du développement en milieu rural.

Une proportion plus faible, mais qui demeure élevée (58,5%), indiquent que le Pacte rural a permis, **au niveau de la MRC**, de consulter davantage la population au sujet des orientations ou des objectifs du développement en milieu rural.

Q 2.7 Le Pacte rural vous a-t-il permis de consulter davantage la population au sujet des orientations ou des objectifs du développement en milieu rural ?

a) niveau local :

consulter niveau local	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	21 87.50	3 60.00	4 36.36	28 70.00
Non	3 12.50	2 40.00	6 54.55	11 27.50
Ne sait pas	0 0.00	0 0.00	1 9.09	1 2.50
Total	24 100.00	5 100.00	11 100.00	40 100.00

consulter niveau local	type_mrc		Total
	RR	RAR	
Oui	16 64.00	12 80.00	28 70.00
Non	8 32.00	3 20.00	11 27.50
Ne sait pas	1 4.00	0 0.00	1 2.50
Total	25 100.00	15 100.00	40 100.00

consulter niveau local	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	10 71.43	15 78.95	3 42.86	28 70.00
Non	4 28.57	3 15.79	4 57.14	11 27.50
Ne sait pas	0 0.00	1 5.26	0 0.00	1 2.50
Total	14 100.00	19 100.00	7 100.00	40 100.00

Les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC situées dans les régions ressources indiquent plus que tous les autres répondant-e-s (87,5%) que le Pacte rural a permis, au niveau local, de consulter davantage la population au sujet des orientations ou des objectifs de développement en milieu rural, l'opinion contraire étant surtout le fait des répondant-e-s provenant de MRC situées en région centrale (54,6%) ou dont l'IGD est fort(57,1%).

Niveau MRC:

consulter niveau MRC	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	16 69.57	3 50.00	5 41.67	24 58.54
Non	3 13.04	3 50.00	6 50.00	12 29.27
Ne sait pas	4 17.39	0 0.00	1 8.33	5 12.20
Total	23 100.00	6 100.00	12 100.00	41 100.00

consulter niveau MRC	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	12 48.00	12 80.00	0 0.00	24 58.54
Non	10 40.00	2 13.33	0 0.00	12 29.27
Ne sait pas	3 12.00	1 6.67	1 100.00	5 12.20
Total	25 100.00	15 100.00	1 100.00	41 100.00
consulter niveau MRC	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	6 46.15	13 65.00	5 62.50	24 58.54
Non	4 30.77	6 30.00	2 25.00	12 29.27
Ne sait pas	3 23.08	1 5.00	1 12.50	5 12.20
Total	13 100.00	20 100.00	8 100.00	41 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de MRC situées en région ressources (67,6%), de type RAR (80%) ou dont l'IGD est moyen (65%) ou fort (62,5%) qui indiquent le plus que le Pacte a permis, au niveau de la MRC, de consulter davantage la population au sujet des orientations ou des objectifs de développement en milieu rural, l'affirmation contraire étant plus exprimée par les répondant-e-s issus de MRC sises dans des régions intermédiaires ou centrales (50%) ou de type RR (40%).

Q 2.22 Depuis l'arrivée du Pacte rural dans la MRC, la concertation entre les acteurs autour de projets soutenus par le Pacte et destinés aux collectivités rurales a-t-elle augmenté ?

Concertation entre acteurs projets	Freq.	Percent	Cum.
Aucune augmentation	6	14.29	14.29
Légère augmentation	17	40.48	54.76
Bonne augmentation	19	45.24	100.00
Total	42	100.00	

Une très large proportion des répondant-e-s au Questionnaire 1 (plus de 85%) indiquent que la concertation a augmenté entre les acteurs autour de projets soutenus par le Pacte et destinés aux collectivités rurales depuis l'arrivée du Pacte rural dans la MRC.

Q 2.22 Depuis l'arrivée du Pacte rural dans la MRC, la concertation entre les acteurs autour de projets soutenus par le Pacte et destinés aux collectivités rurales a-t-elle augmenté ?

Concertation entre acteurs projets	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Aucune augmentation	2 8.33	0 0.00	4 33.33	6 14.29
Légère augmentation	10 41.67	3 50.00	4 33.33	17 40.48
Bonne augmentation	12 50.00	3 50.00	4 33.33	19 45.24
Total	24 100.00	6 100.00	12 100.00	42 100.00
Concertation entre acteurs projets	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Aucune augmentation	3 11.54	2 13.33	1 100.00	6 14.29
Légère augmentation	10 38.46	7 46.67	0 0.00	17 40.48
Bonne augmentation	13 50.00	6 40.00	0 0.00	19 45.24
Total	26 100.00	15 100.00	1 100.00	42 100.00
Concertation entre acteurs projets	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Aucune augmentation	1 7.14	1 5.00	4 50.00	6 14.29
Légère augmentation	6 42.86	9 45.00	2 25.00	17 40.48
Bonne augmentation	7 50.00	10 50.00	2 25.00	19 45.24
Total	14 100.00	20 100.00	8 100.00	42 100.00

S'agissant de la concertation, nous remarquons que ce sont davantage les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus des régions centrales (33,3%) ou de MRC dont l'IGD est fort (50%) qui indiquent le plus qu'aucune amélioration n'est remarquée à cet égard depuis l'arrivée du Pacte rural. Ce sont les répondants provenant de MRC situées dans des régions ressources ou intermédiaires, de type RR, ou dont l'IGD est faible ou moyen qui indiquent le plus (à près de 90%) la présence d'une augmentation de la concertation depuis l'arrivée du Pacte.

Q 2.10 Depuis le lancement du Pacte rural, est-ce que davantage de citoyennes et citoyens des collectivités rurales de la MRC s'impliquent dans la recherche de solutions aux principaux problèmes qui les touchent ?

Citoyens impliqués depuis Pacte	Freq.	Percent	Cum.
Aucune amélioration de l'implication	4	9.52	9.52
Légère amélioration de l'implication	24	57.14	66.67
Bonne amélioration de l'implication	14	33.33	100.00
Total	42	100.00	

En ce qui a trait à l'implication des citoyennes et citoyens des collectivités rurales de la MRC dans la recherche de solutions aux principaux problèmes qui les touchent, plus de la moitié (57,1%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent une « légère amélioration » de cette implication depuis le lancement du Pacte rural ou une bonne amélioration (33,3%), seule une faible proportion (9,5%) n'ayant constaté « aucune amélioration ».

Q 2.10 Depuis le lancement du Pacte rural, est-ce que davantage de citoyennes et citoyens des collectivités rurales de la MRC s'impliquent dans la recherche de solutions aux principaux problèmes qui les touchent ?

Citoyens impliqués depuis Pacte	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Aucune amélioration d	2	1	1	4
	8.70	14.29	8.33	9.52
Légère amélioration d	10	5	9	24
	43.48	71.43	75.00	57.14
Bonne amélioration de	11	1	2	14
	47.83	14.29	16.67	33.33
Total	23	7	12	42
	100.00	100.00	100.00	100.00
Citoyens impliqués depuis Pacte	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Aucune amélioration d	1	3	0	4
	3.85	20.00	0.00	9.52
Légère amélioration d	19	5	0	24
	73.08	33.33	0.00	57.14
Bonne amélioration de	6	7	1	14
	23.08	46.67	100.00	33.33
Total	26	15	1	42
	100.00	100.00	100.00	100.00

Citoyens impliqués depuis Pacte	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Aucune amélioration d	1 7.14	2 10.00	1 12.50	4 9.52
Légère amélioration d	9 64.29	9 45.00	6 75.00	24 57.14
Bonne amélioration de	4 28.57	9 45.00	1 12.50	14 33.33
Total	14 100.00	20 100.00	8 100.00	42 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de régions ressources (47,8%), de MRC de type RAR (46,7%) ou dont l'IGD est moyen (45%) qui affirment le plus que l'implication de citoyennes et de citoyens des collectivités rurales de la MRC dans la recherche de solutions aux principaux problèmes qui les touchent a connu une « bonne amélioration » depuis le lancement du Pacte rural. Les répondant-e-s issus de régions intermédiaires (14,3%) ou de type RAR (20%) sont les plus nombreux à affirmer qu'aucune amélioration n'est survenue à cet égard, une certaine polarisation étant observée ici chez les répondants issus des MRC de type RAR.

Q 2.21 Depuis l'arrivée du Pacte rural dans la MRC, la participation des citoyens et citoyennes aux comités, aux activités ou aux projets soutenus par le Pacte a-t-elle augmenté :

Niveau local :

Participation citoyens niveau local	Freq.	Percent	Cum.
Aucune augmentation	6	14.63	14.63
Légère augmentation	16	39.02	53.66
Bonne augmentation	19	46.34	100.00
Total	41	100.00	

Niveau MRC :

Participation citoyens niveau MRC	Freq.	Percent	Cum.
Aucune augmentation	9	21.95	21.95
Légère augmentation	20	48.78	70.73
Bonne augmentation	12	29.27	100.00
Total	41	100.00	

On observe qu'une forte majorité de répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que depuis l'arrivée du Pacte rural, que ce soit au niveau local ou à celui de la MRC, la participation des citoyens et citoyennes aux comités, aux activités ou aux projets soutenus par le Pacte a connu un légère ou une bonne augmentation. Toutefois l'affirmation quant à la présence d'une bonne augmentation est davantage remarquée au niveau local qu'à

celui de la MRC, niveau pour lequel plus d'un cinquième des répondants ne remarquent aucune augmentation quant à la participation citoyenne.

Q 2.21 Depuis l'arrivée du Pacte rural dans la MRC, la participation des citoyens et citoyennes aux comités, aux activités ou aux projets soutenus par le Pacte a-t-elle augmenté :

a) niveau local :

Participation citoyens niveau local	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Aucune augmentation	3 13.04	0 0.00	3 25.00	6 14.63
Légère augmentation	6 26.09	4 66.67	6 50.00	16 39.02
Bonne augmentation	14 60.87	2 33.33	3 25.00	19 46.34
Total	23 100.00	6 100.00	12 100.00	41 100.00
Participation citoyens niveau local	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Aucune augmentation	3 11.54	1 7.69	2 100.00	6 14.63
Légère augmentation	13 50.00	3 23.08	0 0.00	16 39.02
Bonne augmentation	10 38.46	9 69.23	0 0.00	19 46.34
Total	26 100.00	13 100.00	2 100.00	41 100.00
Participation citoyens niveau local	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Aucune augmentation	2 14.29	1 5.26	3 37.50	6 14.63
Légère augmentation	5 35.71	7 36.84	4 50.00	16 39.02
Bonne augmentation	7 50.00	11 57.89	1 12.50	19 46.34
Total	14 100.00	19 100.00	8 100.00	41 100.00

À l'exception des répondant-e-s au Questionnaire 1 issus des régions centrales ou de MRC dont l'IGD est fort, qui sont 25% et 37,5% respectivement à estimer que depuis l'arrivée du Pacte rural dans la MRC, la participation des citoyens et citoyennes aux activités ou aux projets soutenus par le Pacte n'a connu aucune augmentation au niveau local, la majorité des répondant-e-s indiquent dans de très fortes proportions (plus de 80%) que cette participation a connu une légère ou une bonne augmentation.

b) Niveau MRC:

Participation citoyens niveau MRC	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Aucune augmentation	4 18.18	1 16.67	4 30.77	9 21.95
Légère augmentation	10 45.45	3 50.00	7 53.85	20 48.78
Bonne augmentation	8 36.36	2 33.33	2 15.38	12 29.27
Total	22 100.00	6 100.00	13 100.00	41 100.00
Participation citoyens niveau MRC	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Aucune augmentation	5 20.00	2 15.38	2 66.67	9 21.95
Légère augmentation	11 44.00	8 61.54	1 33.33	20 48.78
Bonne augmentation	9 36.00	3 23.08	0 0.00	12 29.27
Total	25 100.00	13 100.00	3 100.00	41 100.00
Participation citoyens niveau MRC	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Aucune augmentation	4 26.67	2 11.76	3 33.33	9 21.95
Légère augmentation	6 40.00	9 52.94	5 55.56	20 48.78
Bonne augmentation	5 33.33	6 35.29	1 11.11	12 29.27
Total	15 100.00	17 100.00	9 100.00	41 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC situées en régions ressources (36,4%) ou intermédiaires (33,3%), de type RR (36%) ou dont l'IGD est faible (33,3%) ou moyen (35,3%) qui indiquent le plus qu'au niveau de la MRC il y a eu une bonne augmentation de la participation des citoyens et citoyennes aux comités, aux activités ou aux projets soutenus par le Pacte. Par contre, ce sont les répondants provenant de MRC sises en régions centrales (30,1%) ou dont l'IGD est fort (33,3%) qui sont relativement les plus nombreux à indiquer qu'aucune augmentation de la participation n'est survenue.

4.2.3 Gouvernance locale

La gouvernance locale concerne les mécanismes et processus de mise en coordination des ressources et la coopération territoriale, les réseaux, les partenariats et la confiance mutuelle. Au premier titre, c'est en rapport avec les mécanismes et processus de construction même du dispositif du Pacte au sein de la MRC, ceci en lien avec les acteurs

des collectivités rurales visées que cette gouvernance supportée par le Pacte a été observée. La gouvernance locale concerne aussi la mise en place de mécanismes permettant de déterminer des priorités et choix.

Plusieurs questions du Questionnaire 1 portaient sur ces aspects.

- mécanismes et processus de construction du dispositif du Pacte rural

Par le biais des questions suivantes, les répondant-e-s au Questionnaire 1 étaient invités à faire état de la mise en place de processus ou de mécanismes de gestion du Pacte.

Q 2.13 Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme d'analyse des demandes de soutien (aide) technique et/ou financier et des projets adressés au Pacte rural dans la MRC ?

mécanisme	Freq.	Percent	Cum.
analyse			
demande			
soutien			
Oui	38	86.36	86.36
Non	4	9.09	95.45
Ne sait pas	2	4.55	100.00
Total	44	100.00	

Près de neuf dixième des répondant-e-s au Questionnaire 1 (86,4%) indiquent que le Pacte rural a permis de mettre en place un mécanisme d'analyse des demandes de soutien (aide) technique et/ou financier et des projets adressés au Pacte rural dans la MRC.

Q 2.13 Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme d'analyse des demandes de soutien (aide) technique et/ou financier et des projets adressés au Pacte rural dans la MRC ?

analyse demande soutien	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	20 86.96	5 71.43	13 92.86	38 86.36
Non	3 13.04	0 0.00	1 7.14	4 9.09
Ne sait pas	0 0.00	2 28.57	0 0.00	2 4.55
Total	23 100.00	7 100.00	14 100.00	44 100.00

analyse demande soutien	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	21 80.77	15 100.00	2 66.67	38 86.36
Non	3 11.54	0 0.00	1 33.33	4 9.09
Ne sait pas	2 7.69	0 0.00	0 0.00	2 4.55
Total	26 100.00	15 100.00	3 100.00	44 100.00
analyse demande soutien	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	11 78.57	18 90.00	9 90.00	38 86.36
Non	2 14.29	1 5.00	1 10.00	4 9.09
Ne sait pas	1 7.14	1 5.00	0 0.00	2 4.55
Total	14 100.00	20 100.00	10 100.00	44 100.00

Bien que nous soyons ici en présence d'un quasi consensus, ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de MRC situées en régions centrales (92,9%), de type RAR (100%) ou dont l'IGD est moyen ou fort (90%) qui ont le plus affirmé que le Pacte rural leur a permis de mettre en place un mécanisme d'analyse des demandes de soutien technique et/ou financier et des projets adressés au Pacte rural dans la MRC. À l'opposé, et bien qu'il s'agisse d'un phénomène relativement rare, ce sont les répondant-e-s issus de MRC localisées en régions ressources (13%), de type RR (11,5%) ou dont l'IGD est faible (14,3%) qui ont le moins constaté la mise en place d'un tel mécanisme d'analyse dans leur MRC.

En ce qui concerne les processus de gestion du Pacte, nous voulions savoir si ceux-ci mettent en cohérence les projets soutenus et les stratégies de planification adoptées, cet aspect indiquant que des capacités de gestion ont été développées.

Q 2.14 Est-ce que dans le cadre de l'analyse des demandes de soutien (aide) technique et/ou financier adressées et des projets adressés au Pacte vous tenez compte des champs prioritaires retenus dans votre Plan de travail (PT) ?

Tenir compte des champs prioritaires	Freq.	Percent	Cum.
Oui	37	82.22	82.22
Non	2	4.44	86.67
Ne sait pas	6	13.33	100.00
Total	45	100.00	

Dans presque toutes les MRC d'où proviennent nos répondant-e-s au Questionnaire 1, on a tenu compte dans l'analyse des demandes de soutien des champs prioritaires retenus dans le Plan de travail (PT).

Il est toutefois surprenant de noter ici que 13% des répondant-e-s au Questionnaire 1— pourtant tous associés de près à la mise en œuvre du Pacte dans leur MRC- ne savent pas si tel a été le cas.

Q 2.14 Est-ce que dans le cadre de l'analyse des demandes de soutien (aide) technique et/ou financier adressées et des projets adressés au Pacte vous tenez compte des champs prioritaires retenus dans votre Plan de travail (PT) ?

Tenir compte des champs prioritaires	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	19 79.17	5 71.43	13 92.86	37 82.22
Non	1 4.17	0 0.00	1 7.14	2 4.44
Ne sait pas	4 16.67	2 28.57	0 0.00	6 13.33
Total	24 100.00	7 100.00	14 100.00	45 100.00

Tenir compte des champs prioritaires	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	22 81.48	12 80.00	3 100.00	37 82.22
Non	2 7.41	0 0.00	0 0.00	2 4.44
Ne sait pas	3 11.11	3 20.00	0 0.00	6 13.33
Total	27 100.00	15 100.00	3 100.00	45 100.00

Tenir compte des champs prioritaires	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	11 73.33	16 80.00	10 100.00	37 82.22
Non	1 6.67	1 5.00	0 0.00	2 4.44
Ne sait pas	3 20.00	3 15.00	0 0.00	6 13.33
Total	15 100.00	20 100.00	10 100.00	45 100.00

Bien que la forte majorité des répondant-e-s au Questionnaire 1 nous affirment que les analyses des demandes de soutien adressées au Pacte aient été faites en tenant compte des champs prioritaires retenus dans le Plan de travail (PT) soumis par la MRC, ce sont les répondant-e-s provenant de MRC situées en régions centrales (92,9%) ou dont l'IGD est fort (100%) qui ont le plus affirmé l'existence d'une telle préoccupation au plan de l'analyse des demandes et des projets.

Par ailleurs, c'est près d'un tiers des répondants issus de régions intermédiaires qui ont déclaré ne pas savoir si cela a été fait, un taux important étant également observé chez les répondants issus de MRC de type RAR (20%) ou dont l'IGD est faible (20%) ou moyen (20%).

Le fait d'ignorer certains aspects de l'état de fonctionnement de mécanismes de gestion du Pacte dans sa MRC de la part de ceux qui sont associés de près à sa mise en œuvre peut indiquer soit un certain désintérêt pour cet aspect du dispositif, ou encore une certaine fragmentation des tâches des personnes associées à la mise en œuvre, ou d'autres causes.

Q 2.15 Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme de prise de décision au sujet des activités et projets qui sont financés par le Pacte rural dans la MRC ?

mécanisme prise décision	Freq.	Percent	Cum.
Oui	42	95.45	95.45
Ne sait pas	2	4.55	100.00
Total	44	100.00	

Dans presque tous les cas (95,5%), les répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que le Pacte rural a permis de mettre en place un mécanisme de prise de décision au sujet des activités et projets qui étaient financés par le Pacte rural dans la MRC.

Q 2.16 Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme de suivi des activités et des projets soutenus et/ou financés par le Pacte rural dans la MRC ?

mécanisme de suivi	Freq.	Percent	Cum.
Oui	36	81.82	81.82
Non	3	6.82	88.64
Ne sait pas	5	11.36	100.00
Total	44	100.00	

Plus des quatre-cinquièmes des répondant-e-s au Questionnaire 1 (81,8%) indiquent que le Pacte rural a permis de mettre en place un mécanisme de suivi des activités et des projets soutenus et/ou financés par le Pacte rural dans la MRC. Il demeure toutefois que près de vingt pourcent des répondant-e-s sont d'avis que non ou ignorent si c'est le cas.

Q 2.16 Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme de suivi des activités et des projets soutenus et/ou financés par le Pacte rural dans la MRC ?

mécanisme de suivi	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	18 75.00	4 66.67	14 100.00	36 81.82
Non	2 8.33	1 16.67	0 0.00	3 6.82
Ne sait pas	4 16.67	1 16.67	0 0.00	5 11.36
Total	24 100.00	6 100.00	14 100.00	44 100.00

mécanisme de suivi	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	20 76.92	13 86.67	3 100.00	36 81.82
Non	2 7.69	1 6.67	0 0.00	3 6.82
Ne sait pas	4 15.38	1 6.67	0 0.00	5 11.36
Total	26 100.00	15 100.00	3 100.00	44 100.00
mécanisme de suivi	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	11 73.33	15 78.95	10 100.00	36 81.82
Non	1 6.67	2 10.53	0 0.00	3 6.82
Ne sait pas	3 20.00	2 10.53	0 0.00	5 11.36
Total	15 100.00	19 100.00	10 100.00	44 100.00

Bien que les taux d'assentiment à cette question soient relativement élevés partout, il est clair que ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus des régions centrales ou dont l'IGD est fort (100% dans les deux cas) qui ont indiqué le plus fortement – et ils l'ont fait à l'unanimité – que le Pacte rural a permis de mettre en place un mécanisme de suivi des activités et des projets soutenus ou financés par le Pacte rural dans leur MRC. On observe par ailleurs qu'une proportion importante de répondants provenant de MRC situées en régions ressources (16,7%), de type RR (15,4%) ou dont l'IGD est faible (20%) ou moyen (11%) déclarent ne pas savoir si une telle mise en place a eu lieu ou non.

Q 2.17 Lorsqu'un projet financé par le Pacte rural a été complété, la MRC en est-elle avisée ?

MRC avisée quand projet complété	Freq.	Percent	Cum.
Oui	34	85.00	85.00
Non	5	12.50	97.50
Ne sait pas	1	2.50	100.00
Total	40	100.00	

Plus des quatre cinquièmes des répondant-e-s au Questionnaire 1 affirment que dans leur MRC, celle-ci est avisée lorsqu'un projet financé par le Pacte rural a été complété. Il demeure qu'un cinquième des répondant-e-s affirment que non, ou ignorent si cela est fait.

MRC avisée quand projet complété	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	19 79.17	4 100.00	11 91.67	34 85.00
Non	4 16.67	0 0.00	1 8.33	5 12.50
Ne sait pas	1 4.17	0 0.00	0 0.00	1 2.50
Total	24 100.00	4 100.00	12 100.00	40 100.00
MRC avisée quand projet complété	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	20 83.33	13 86.67	1 100.00	34 85.00
Non	3 12.50	2 13.33	0 0.00	5 12.50
Ne sait pas	1 4.17	0 0.00	0 0.00	1 2.50
Total	24 100.00	15 100.00	1 100.00	40 100.00
MRC avisée quand projet complété	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	12 85.71	14 77.78	8 100.00	34 85.00
Non	2 14.29	3 16.67	0 0.00	5 12.50
Ne sait pas	0 0.00	1 5.56	0 0.00	1 2.50
Total	14 100.00	18 100.00	8 100.00	40 100.00

Les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de régions centrales (91,7%) ou intermédiaires (100%), de même que ceux provenant de MRC dont l'IGD est fort (100%) sont ceux qui ont indiqué dans les plus fortes proportions que la MRC était avisée lorsqu'un projet financé par le Pacte rural était complété. Un taux passablement élevé de répondant-e-s indiquent au contraire que la MRC n'est pas avisée de la fin d'un projet, ceci étant observé chez ceux qui proviennent de MRC situées en régions ressources (16,7%) ou dont l'IGD est soit faible (14,3%), soit moyen (16,7%).

Q 2.18 Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme d'évaluation des activités et des projets qui ont été financés par le Pacte rural lorsque ceux-ci sont complétés ?

	Freq.	Percent	Cum.
oui	15	37.50	37.50
non	20	50.00	87.50
Ne sait pas	5	12.50	100.00
Total	40	100.00	

Dans 37,5% des cas seulement, les répondant-e-s au Questionnaire 1 ont indiqué que le Pacte rural a permis de mettre en place dans leur MRC un mécanisme d'évaluation des activités et des projets complété, 50% affirmant que non et 12.5% ne sachant pas si c'est le cas ou non.

Ceci indiquerait que dans les MRC, les mécanismes de prise de décisions au sujet des projets à soutenir sont davantage mis en place et connus que ceux d'évaluation des projets complétés.

Q 2.18 Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme d'évaluation des activités et des projets qui ont été financés par le Pacte rural lorsque ceux-ci sont complétés ?

mécanisme éval. act. et projets complétés	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	10 43.48	1 20.00	4 33.33	15 37.50
Non	10 43.48	3 60.00	7 58.33	20 50.00
Ne sait pas	3 13.04	1 20.00	1 8.33	5 12.50
Total	23 100.00	5 100.00	12 100.00	40 100.00
mécanisme éval. act. et projets complétés	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	9 37.50	6 40.00	0 0.00	15 37.50
Non	12 50.00	7 46.67	1 100.00	20 50.00
Ne sait pas	3 12.50	2 13.33	0 0.00	5 12.50
Total	24 100.00	15 100.00	1 100.00	40 100.00
mécanisme éval. act. et projets	igd			

complétés	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	Total
Oui	3 23.08	11 57.89	1 12.50	15 37.50
Non	8 61.54	6 31.58	6 75.00	20 50.00
Ne sait pas	2 15.38	2 10.53	1 12.50	5 12.50
Total	13 100.00	19 100.00	8 100.00	40 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus des régions ressources (43,5%), de type RAR (40%) et encore bien davantage dans le cas de ceux provenant de MRC dont l'IGD est de niveau moyen (57,9%) qui ont indiqué la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des activités et des projets qui ont été financés par le Pacte rural lorsque ceux-ci sont complétés.

Ce sont par ailleurs les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC à IGD fort (75%) et aussi, bien que dans une moindre mesure, ceux provenant de MRC situées en régions intermédiaires (60%) ou centrales (58,3%), ou dont l'IGD est faible (62%) qui indiquent l'absence d'un tel mécanisme.

De très fort taux de répondants au Questionnaire 1 ne savent pas si un mécanisme d'évaluation a été mis en place sont observés ici, en particulier chez ceux provenant de régions intermédiaires (20%) ou de MRC dont l'IGD est faible (15,4%).

Les répondant-e-s au Questionnaire 1 qui ont indiqué que le Pacte avait favorisé la mise en place de mécanismes d'évaluation des activités et des projets financés par le Pacte, ont été invités à donner davantage de précisions sur la forme du mécanisme et *qui est responsable de son application*.

En ce qui concerne **la forme** de ce mécanisme :

- Selon les indications fournies, le principal mécanisme d'évaluation des activités et projets réalisés le cadre des pactes ruraux, consisterait en un rapport écrit réalisé à la fin de chaque projet. Certaines MRC se seraient dotés d'indicateurs variés afin d'évaluer les effets des projets. Certaines réalisent des entrevues avec les promoteurs alors que d'autres, impliquent les équipes rurales assurant le suivi des activités du Pacte rural.

En ce qui concerne **qui est responsable** de l'application du mécanisme :

- Selon les indications fournies, la MRC ou un de ses comités assumeraient la responsabilité du mécanisme d'évaluation des activités et projets financés par le Pacte. Ce serait sur l'agent-e- rural que reposerait la tâche d'évaluation proprement dite, même si à l'occasion il semble que des acteurs du milieu aient pris part aux processus d'évaluation..

Q 2.19 a) Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme vous permettant de mesurer l'atteinte des objectifs inscrits dans votre Plan de travail (PT) ?

mécanisme mesurant atteinte objectifs PT	Freq.	Percent	Cum.
Oui	17	42.50	42.50
Non	17	42.50	85.00
Ne sait pas	6	15.00	100.00
Total	40	100.00	

Autant de répondant-e-s au Questionnaire 1 (42,5%) ont affirmé que le Pacte rural a permis de mettre en place un mécanisme permettant de mesurer l'atteinte des objectifs inscrits dans le Plan de travail qu'il y en a qui ont affirmé le contraire. Près de 15% ont affirmé ne pas savoir si c'était le cas ou non.

Q 2.19 a) Le Pacte rural vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme vous permettant de mesurer l'atteinte des objectifs inscrits dans votre Plan de travail (PT) ?

mécanisme mesurant atteinte objectifs PT	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	11 47.83	3 60.00	3 25.00	17 42.50
Non	8 34.78	2 40.00	7 58.33	17 42.50
Ne sait pas	4 17.39	0 0.00	2 16.67	6 15.00
Total	23 100.00	5 100.00	12 100.00	40 100.00

mécanisme mesurant atteinte objectifs PT	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	12 48.00	5 35.71	0 0.00	17 42.50
Non	12 48.00	4 28.57	1 100.00	17 42.50
Ne sait pas	1 4.00	5 35.71	0 0.00	6 15.00
Total	25 100.00	14 100.00	1 100.00	40 100.00

mécanisme mesurant atteinte objectifs	igd			Total
	PT	IGD-Faibl	IGD-Moyen	
Oui	5 38.46	11 57.89	1 12.50	17 42.50
Non	6 46.15	6 31.58	5 62.50	17 42.50
Ne sait pas	2 15.38	2 10.53	2 25.00	6 15.00
Total	13 100.00	19 100.00	8 100.00	40 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de MRC situées en régions ressources (47,8%) ou intermédiaires (60%), de même que ceux provenant de MRC dont l'IGD est moyen (57,9%) qui ont dans les plus fortes proportions indiqué que le Pacte rural leur a permis de mettre en place un mécanisme leur permettant de mesurer l'atteinte des objectifs inscrits dans leur Plan de travail (PT).

À l'opposé, ce sont les répondant-e-s issus des MRC situées en régions centrales ou dont l'IGD est fort (62,5%) qui ont le plus indiqué que le Pacte rural ne leur a pas permis de mettre en place un tel mécanisme.

Le taux de répondant-e-s ne sachant pas si tel est le cas ou non est particulièrement élevé chez ceux provenant de MRC de type RAR (35,7%) ou dont l'IGD est fort (25%).

Nous avons voulu savoir, dans le cas où des mécanismes permettant de mesurer l'atteinte des objectifs du Pacte avaient été mis en place dans des MRC, la forme de ces mécanismes et qui en est responsable.

Si oui : précisez la forme du mécanisme :

(DISCOURS COMPILÉS)

- Après deux ans et demi, enquête auprès des élus, des corporations de développement et des promoteurs;
- Grand projet difficilement réalisable remis à plus tard;
- La MRC ne se préoccupe pas de cela, il y a une reddition de compte au CLD;
- Respect des objectifs du projet;
- Comité de mise en œuvre du pacte rural;
- Rencontre avec les équipes rurales;
- En fait, suite à la réalisation d'un projet, on fait une rencontre avec le comité, mais sans écrits officiels;
- Comité de suivi et indicateurs de réussite;
- Un survol des projets réalisés permet de mesurer les objectifs inscrits au plan de travail;
- Évaluation ponctuelle au moment de l'approbation des projets;

- Réels versus prévus pour les aspects financiers, mobilisation/concertation (à court comme à plus long terme), développement d'une vision d'avenir du milieu, niveau d'avancement des plans d'action associés aux plans de développement des communautés;
- Évaluation annuelle;
- Rapport annuel;
- Rapport au ministère;
- Validation du rapport de finalité;
- Vérifier l'atteinte des objectifs du plan de travail;
- États généraux – comité de suivi;
- Compilation sous forme de tableau;
- Comité MRC et États généraux;
- Rapport final du projet;
- Rapport écrit.

Les précisions fournies par les répondant-e-s au Questionnaire 1, indiquent une grande diversité de pratiques dans les MRC en ce qui concerne des formes de mécanismes devant permettant de mesurer l'atteinte des objectifs qu'elles ont inscrits dans leur Plan de travail (PT), certains mécanismes ne donnant pas lieu à un rapport écrit.

Bien qu'assez peu décrites par nos répondant-e-s, les principales formes de mécanismes destinés à mesurer l'atteinte d'objectifs inscrits dans le plan de travail consistent en divers rapports écrits, tant ceux produits à l'intention du ministère lors de la reddition de compte annuelle de fin d'année financière, que ceux élaborés pour les comités de mise en œuvre de chaque MRC. Certains font état d'une compilation des activités du Pacte rural sous forme de tableaux.

Dans plusieurs cas, les répondant-e-s indiquent la production, à la fin de la réalisation de chaque projet d'un rapport écrit. Les rapports ainsi produits, s'adressent principalement aux dirigeants de la MRC et parfois aux responsables du Ministère en charge de la PNR.

Selon certains répondant-e-s, les rapports portent pour l'essentiel sur la corrélation entre les objectifs du projet réalisé et ceux figurant dans le plan de travail de la MRC. Certaines personnes ont fait état de rencontre, plutôt informelle, tantôt avec l'équipe rurale et parfois avec le comité de suivi du pacte rural. D'autres ont mentionné l'existence de formules comme la réalisation d'une enquête auprès des élus, des comités locaux de développement et des promoteurs, ou encore, la réalisation d'états généraux.

A notre avis, il ne fait aucun doute, qu'il y aurait place à une amélioration de ce côté et que des directives claires devraient être formulées à l'intention des MRC, notamment sur ce qui devrait être inclus dans un quelconque mécanisme de suivi qui se veut efficace.

Si oui : 2) **Qui est responsable de son application?**

(DISCOURS COMPILÉS)

- CLD;
- Municipalité – comité – agente rurale;
- Agente rurale;
- Comité de mise en œuvre du pacte rural;
- Le responsable des services communautaires et son équipe;
- Les membres du comité;
- Agent rural;
- Agent de développement;
- Coordinatrice;
- MRC et comité de suivi;
- MRC;
- MRC;
- Citoyens – comité;
- Comité.

On observe une assez grande diversité de pratiques dans les MRC en ce qui concerne la responsabilité des mécanismes devant permettant de mesurer l'atteinte des objectifs qu'elles ont inscrites à leur Plan de travail (PT), nos répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquant le plus souvent que celle-ci relève de la MRC, mais parfois aussi de comités ou de personnes, dont les agent-e-s ruraux ou de développement.

Q 2.19 b) Le Pacte rural vous a-t-il permis d'élaborer des indicateurs vous permettant de mesurer l'atteinte des objectifs inscrits dans votre Plan de travail (PT) ?

élaborer indicateurs mesurant objectifs PT	Freq.	Percent	Cum.
Oui	12	30.00	30.00
Non	18	45.00	75.00
Ne sait pas	10	25.00	100.00
Total	40	100.00	

Près de la moitié des répondant-e-s (45%) au Questionnaire 1 ont indiqué le Pacte rural ne leur a pas permis d'élaborer des indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs inscrits dans le Plan de travail (PT), seulement un peu moins du tiers (30%) d'entre eux affirmant que cela a été le cas. Une proportion très élevée (25%) de répondants affirment ne pas savoir si cela été le cas ou non. Cet objectif d'élaboration d'indicateurs était pourtant inscrit dans l'entente contractuelle type et ces indicateurs devaient être précisés dans le Plan de travail (PT).

indicateurs mesurant objectifs		type_region			
PT	Ressource	Intermedi	Centrale	Total	
Oui	7 30.43	2 40.00	3 25.00	12 30.00	
Non	10 43.48	2 40.00	6 50.00	18 45.00	
Ne sait pas	6 26.09	1 20.00	3 25.00	10 25.00	
Total	23 100.00	5 100.00	12 100.00	40 100.00	

indicateurs mesurant objectifs		type_mrc			
PT	RR	RAR	RCM	Total	
Oui	9 36.00	3 21.43	0 0.00	12 30.00	
Non	11 44.00	6 42.86	1 100.00	18 45.00	
Ne sait pas	5 20.00	5 35.71	0 0.00	10 25.00	
Total	25 100.00	14 100.00	1 100.00	40 100.00	

indicateurs mesurant objectifs		igd			
PT	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	Total	
Oui	3 21.43	8 44.44	1 12.50	12 30.00	
Non	6 42.86	7 38.89	5 62.50	18 45.00	
Ne sait pas	5 35.71	3 16.67	2 25.00	10 25.00	
Total	14 100.00	18 100.00	8 100.00	40 100.00	

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC situées en régions intermédiaires, de même que ceux issus de régions de type RR (36%), ou dont l'IGD est moyen (44,4%) qui sont les plus nombreux à avoir affirmé que des indicateurs leur permettant de mesurer l'atteinte des objectifs inscrits dans le Plan de travail ont été élaborés dans leur MRC. On remarque par ailleurs que se sont les répondants provenant de MRC situées en régions centrales (50%) ou dont l'IGD est fort (62,5%) qui ont le plus affirmé que de tels indicateurs n'ont pas été élaborés dans leur MRC. On remarquera finalement que plus du tiers des répondants issus de MRC de type RAR ou dont l'IGD est faible disent ne pas savoir si de tels indicateurs existent ou non dans leur MRC.

Dans le cas où nos répondant-e-s avaient indiqué que de tels indicateurs avaient été élaborés, nous leur avons demandé d'indiquer leur nombre approximatif et d'en donner un exemple.

Discours compilés :

- **10** indicateurs (nombre de comités de développement mis en place, nombre de plan de développement local);
- Les comités locaux de développement partout;
- Nombre de comités;
- Mise en place en 2006 avec agent-e rural-e d'objectifs quantitatifs de projets structurants;
- Selon la grille d'évaluation des projets, nous évaluons les objectifs atteints tels que : participation de la communauté, emplois créés, augmentation du sentiment d'appartenance, etc. ;
- 1 par action du plan;
- Vous référer à la page 10 du Plan de travail;
- Niveau de mobilisation des communautés;
- Au moins un projet financé dans chaque communauté;
- Proportion des fonds du pacte rural utilisée pour des projets de retour des jeunes et des familles;
- Au début, **9** indicateurs niveau local et **9** indicateurs niveau régional;
- Proportion de l'investissement apporté par le pacte rural, volet local;
- Indicateurs financiers;
- Critères de sélection, ne sais pas exactement;
- Comité de suivi - États généraux.

En réponse à la question qui le demandait, peu de répondant-e-s ont indiqué des nombres et plusieurs réponses sont imprécises. Certaines réponses indiquent que le terme « indicateurs » n'est pas compris de la même manière par les répondant-e-s. Parmi les indicateurs élaborés, certains viseraient : *le nombre de comités locaux de développement mis en place, la réalisation d'au moins un projet par localité, le nombre de projets structurants, le niveau de mobilisation des communautés, le nombre d'emplois créés, l'augmentation du sentiment d'appartenance.*

- gouvernance locale, coordination et coopération territoriale

Tel qu'indiqué plus haut, la gouvernance locale concerne aussi les mécanismes et processus de mise en coordination des ressources et la coopération territoriale, les réseaux, les partenariats et la confiance mutuelle. Plusieurs questions du Questionnaire 1 portaient sur ces aspects.

Q 2.24 Jusqu'à maintenant, les organismes du milieu éducatif présents dans la MRC se sont-ils impliqués dans les activités ou les projets soutenus par le Pacte rural ?

	Freq.	Percent	Cum.
Beaucoup	4	9.76	9.76
Assez	14	34.15	43.90
Assez peu	10	24.39	68.29
Très peu	12	29.27	97.56
Ne sait pas	1	2.44	100.00
Total	41	100.00	

Les répondant-e-s au Questionnaire1 nous indiquent une très grande diversité entre les MRC dont ils proviennent en regard de l'implication des organismes du milieu éducatifs présents dans leur milieu dans les activités ou les projets soutenus par le Pacte rural. Une majorité de ceux-ci nous informent toutefois que ces organismes ont assez peu ou très peu participé.

Q 2.24 Jusqu'à maintenant, les organismes du milieu éducatif présents dans la MRC se sont-ils impliqués dans les activités ou les projets soutenus par le Pacte rural ?

milieu éducatif impliqués	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Beaucoup	2 8.33	2 33.33	0 0.00	4 9.76
Assez	3 12.50	4 66.67	7 63.64	14 34.15
Assez peu	8 33.33	0 0.00	2 18.18	10 24.39
Très peu	10 41.67	0 0.00	2 18.18	12 29.27
Ne sait pas	1 4.17	0 0.00	0 0.00	1 2.44
Total	24 100.00	6 100.00	11 100.00	41 100.00

milieu éducatif impliqués	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Beaucoup	4 15.38	0 0.00	0 0.00	4 9.76
Assez	12 46.15	1 7.14	1 100.00	14 34.15
Assez peu	5 19.23	5 35.71	0 0.00	10 24.39
Très peu	4 15.38	8 57.14	0 0.00	12 29.27
Ne sait pas	1 3.85	0 0.00	0 0.00	1 2.44
Total	26 100.00	14 100.00	1 100.00	41 100.00
milieu éducatif impliqués	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Beaucoup	2 14.29	2 10.00	0 0.00	4 9.76
Assez	3 21.43	6 30.00	5 71.43	14 34.15
Assez peu	4 28.57	5 25.00	1 14.29	10 24.39
Très peu	4 28.57	7 35.00	1 14.29	12 29.27
Ne sait pas	1 7.14	0 0.00	0 0.00	1 2.44
Total	14 100.00	20 100.00	7 100.00	41 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de régions intermédiaires (33,3%) qui nous font le plus part du haut niveau d'implication des organismes éducatifs dans les activités ou projets soutenus par le Pacte rural.

À l'opposé, ce sont les répondant-e-s issus de MRC de type RAR (57,1%) et, bien que dans une moindre mesure, ceux issus de régions ressources (41,7%) qui sont relativement les plus nombreux à qualifier de très peu élevée la participation de tels organismes aux activités ou projets soutenus par le Pacte.

Q 2.4 Depuis l'arrivée du Pacte rural, diriez-vous que dans la MRC la collaboration entre les différents acteurs en vue de soutenir le développement rural s'est améliorée ?

collaboration entre acteurs s'est améliorée	Freq.	Percent	Cum.
Amélioration très significative	9	20.45	20.45
Bonne amélioration	24	54.55	75.00
Légère amélioration	9	20.45	95.45
Aucune amélioration	2	4.55	100.00
Total	44	100.00	

Plus de 95% des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que depuis l'arrivée du Pacte rural dans leur MRC, la **collaboration** entre les différents acteurs en vue de soutenir le développement rural s'est améliorée. Pour 20% d'entre eux, il s'agirait d'une légère amélioration, pour 55% d'une bonne amélioration et enfin 20% notent une amélioration très significative.

Q 2.5 Depuis l'arrivée du Pacte rural, diriez-vous que dans la MRC la concertation en vue d'actions communes pour soutenir le développement rural s'est améliorée ?

concertation en vue d'actions communes	Freq.	Percent	Cum.
Amélioration très significative	7	15.56	15.56
Bonne amélioration	21	46.67	62.22
Légère amélioration	15	33.33	95.56
La concertation a diminué	2	4.44	100.00
Total	45	100.00	

Plus de 95% des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que depuis l'arrivée du Pacte rural dans leur MRC, la **concertation** entre les différents acteurs en vue de soutenir le développement rural s'est améliorée. Pour 33% d'entre eux, il s'agirait d'une légère amélioration, pour 47% d'une bonne amélioration et enfin 16 notent une amélioration très significative.

4.2.4 *Actions innovantes et projets*

Nous abordons maintenant un aspect très important, voir essentiel, du dispositif du Pacte rural, soit celui entourant la réalisation et l'achèvement de *projets*.

Or, malgré son importance, cette question reste très complexe à aborder au plan conceptuel et plus encore au plan des méthodes d'observations empiriques.

Qu'est-ce en effet qu'un « projet » ? Quand débute-t-il et s'achève-t-il ? Comment, en fonction des domaines de politiques ou de dispositif à suivre ou à évaluer, peut-on les caractériser ? Comment cerner les phases et la réalité des projets ? Quand ceux-ci commencent-ils à générer des « effets » ? Enfin, quand certaines actions ou projets peuvent-ils être considérés *innovants* ? La présente section du Rapport apportera des éclairages sur toutes ces questions.

Rappelons que selon le *modèle causal du développement rural* élaboré, les processus de mobilisation sont censés induire des actions, en l'occurrence ici des projets, qui déboucheront eux-mêmes sur un développement lequel, soit en terme de *capacités*, soit en terme de *dynamiques* de développement, ainsi enclenché ou entretenu. Abordant ces questions, nous nous situons dans une large mesure du côté non seulement des projets, mais aussi de leurs « effets » et « retombées ».

Savoir comment naissent, se déroulent et s'achèvent les projets à travers lesquels sont poursuivis des objectifs, les uns et les autres soutenus par le dispositif du Pacte rural est en conséquence très important. On doit aussi se demander quelles actions accomplies peuvent être dites « innovantes ». Par rapport au modèle de causalité du développement rural qui sous-tend notre démarche, l'innovation est abordée – suivant en cela une perspective schumpétérienne - comme adoption ou utilisation par un milieu de *quelque chose* de nouveau ou d'inédit (produit, procédé, manière de faire ou de voir), qu'il a ou non inventé, un changement étant en cause. Pour qu'il y ait « innovation », encore faut-il que des acteurs reconnaissent celle-ci et l'intègrent volontairement à leur action et à la poursuite de leurs objectifs.

Si certaines questions relatives aux projets et aux actions considérées « innovantes » ont été adressées à nos répondant-e-s au Questionnaire 1, les réalités entourant les projets ont aussi été placées au centre du Questionnaire 2 (Volet 1). Comme nous l'indiquerons plus loin, la question des effets ou retombées des activités et projets soutenus par le Pacte rural a quant à elle été inscrite au centre du Volet 2 du Questionnaire 2, celui-ci ayant été adressé à des répondant-e-s pouvant nous renseigner sur ces aspects.

Le Questionnaire 1, rappelons-le, repose sur des informations recueillies auprès de personnes associées de près à la mise en œuvre du dispositif dans leur MRC, tandis que le Questionnaire 2 (Volet 1) repose sur celles recueillies directement auprès de responsables de projets, et le Volet 2, sur celles d'information recueillies auprès de répondant-e-s pouvant nous renseigner sur les effets des projets (la majorité d'entre eux étant des usagers-ères ou des résident-e-s des communautés où s'est principalement déroulé le

projet). Les résultats présentés à propos des projets dans la présente section du *Rapport* tiendront compte des informations fournies par les deux premiers échantillons construits de répondant-e-s aux Questionnaire 1 et au Questionnaire 2 (Volet 1). Plus loin, la section 4.3.2 portant sur les effets et retombées des projets sera elle-même basée sur les informations recueillies auprès des trois échantillons de répondant-e-s.

À travers cette section du Rapport portant sur les projets, des mentions régulières seront ainsi faites :

- aux « répondant-e-s **au Questionnaires 1** », lesquels sont des responsables de la mise en œuvre du dispositif

ou encore, le cas échéant,

- aux « répondant-e-s **au Questionnaire 2 (Volet 1)** », lesquels sont des responsables de projets, (dont plusieurs suivent de près le déroulement d'un projet ou sont responsables de sa réalisation),

- ou aux « répondant-e-s **au Questionnaire 2 (Volet 2)** », lesquels (à titre d'usagers ou de résident-e-s principalement), ont pu en observer des effets ou retombées.

4.2.4.1 Projets soutenus, réalisés et achevés

Les projets soutenus, réalisés et achevés occupent ainsi, avec les démarches de mobilisation elles aussi menées, une place centrale dans le dispositif du Pacte rural.

Concernant les projets soutenus, réalisés et achevés, avons voulu que nos répondant-e-s au Questionnaire 1 (des responsables de la mise en œuvre du dispositif) formulent des avis sur leur « déroulement » dans leur MRC. En utilisant ce terme « déroulement », nous voulions éviter de centrer l'attention sur des noms de projets pour soutenir une réflexion sur ceux-ci en tant que quelque chose qui se « déroule » à travers un temps donné.

- Aperçu sur le déroulement des projets dans la MRC et les municipalités rurales visées, selon les responsables de la mise en œuvre du Pacte (Questionnaire 1)

Nous avons demandé à nos répondants **au Questionnaires 1**, lesquels sont des responsables de la mise en œuvre du dispositif, de nous donner un aperçu général évaluatif sur les projets soutenus par le Pacte rural dans leur MRC.

Q 1.10 En général, selon vous, comment se sont déroulés les projets financés par le Pacte rural ?

Choix : Très bien, plutôt bien, plutôt mal, très mal

Comment se sont déroulés les projets Pacte	Freq.	Percent	Cum.
Très bien	16	36.36	36.36
Plutôt bien	28	63.64	100.00
Total	44	100.00	

L'ensemble des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que les projets financés par le Pacte rural se sont « en général » déroulés plutôt bien (63,6%) ou très bien (36,4%). Aucun répondant-e n'indique qu'ils se sont « en général » mal ou très mal déroulés. La prise en compte de nos trois variables relatives aux MRC apporte toutefois plus de précisions :

Comment se sont déroulés les projets Pacte	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Très bien	10 41.67	1 14.29	5 38.46	16 36.36
Plutôt bien	14 58.33	6 85.71	8 61.54	28 63.64
Total	24 100.00	7 100.00	13 100.00	44 100.00

Comment se sont déroulés les projets Pacte	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Très bien	9 33.33	6 40.00	1 50.00	16 36.36
Plutôt bien	18 66.67	9 60.00	1 50.00	28 63.64
Total	27 100.00	15 100.00	2 100.00	44 100.00

Comment se sont déroulés les projets Pacte	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Très bien	7 46.67	6 30.00	3 33.33	16 36.36
Plutôt bien	8 53.33	14 70.00	6 66.67	28 63.64
Total	15 100.00	20 100.00	9 100.00	44 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de MRC situées dans des régions ressources (41,7%) ou dont l'IGD est faible (46,7%) qui rapportent le plus que les projets financés par le Pacte rural se sont « en général » très bien déroulés.

Q 1.12 Est-ce que certains projets financés par le Pacte rural se sont plutôt ou très mal déroulés ?

certains projets plutôt mal ou très mal déroulés	Freq.	Percent	Cum.
	Oui	15	37.50
Non	21	52.50	90.00
Ne sait pas	4	10.00	100.00
Total	40	100.00	

Malgré ce jugement d'ensemble sur le déroulement des projets, un peu plus d'un tiers (37,5%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquent que certains projets financés par le Pacte rural dans leur MRC s'étaient « plutôt » ou « très mal déroulés ». **Ces données laissent entrevoir qu'une quantité importante de projets (1 sur 3) ont connu des difficultés.** Ceux-ci sont pourtant, rappelons-le, avec la mobilisation des acteurs et des collectivités, un des éléments centraux du dispositif, celui par lequel les énergies sont canalisées vers des actions, des réalisations et l'atteinte d'objectifs.

Q 1.8 Est-ce qu'il existe des municipalités rurales de la MRC visées par le Pacte ou aucun projet (identifié dans une des redditions de compte annuelle) n'a jusqu'ici été complété?

Municipalité sans projet complété	Freq.	Percent	Cum.
	Oui	13	32.50
Non	22	55.00	87.50
Ne sait pas	5	12.50	100.00
Total	40	100.00	

Aussi, un peu moins du tiers des répondant-e-s (32,5%) au Questionnaire 1 indiquent qu'il existe dans leur MRC des municipalités rurales visées par le Pacte où aucun projet n'a été complété (enquête été 2006).

Q 1.8 Est-ce qu'il existe des municipalités rurales de la MRC visées par le Pacte ou aucun projet (identifié dans une des redditions de compte annuelle) n'a jusqu'ici été complété?

Municipalité sans projet complété		type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale		
Oui	5 22.73	4 66.67	4 33.33		13 32.50
Non	15 68.18	1 16.67	6 50.00		22 55.00
Ne sait pas	2 9.09	1 16.67	2 16.67		5 12.50
Total	22 100.00	6 100.00	12 100.00		40 100.00

Municipalité sans projet complété		type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM		
Oui	8 32.00	5 35.71	0 0.00		13 32.50
Non	13 52.00	8 57.14	1 100.00		22 55.00
Ne sait pas	4 16.00	1 7.14	0 0.00		5 12.50
Total	25 100.00	14 100.00	1 100.00		40 100.00

Municipalité sans projet complété		igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort		
Oui	3 23.08	7 36.84	3 37.50		13 32.50
Non	8 61.54	10 52.63	4 50.00		22 55.00
Ne sait pas	2 15.38	2 10.53	1 12.50		5 12.50
Total	13 100.00	19 100.00	8 100.00		40 100.00

Ces répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de MRC où des municipalités rurales visées par le Pacte n'ont vu aucun « projet » être complété, se situent surtout dans des régions intermédiaires (deux tiers des répondant-e-s qui en proviennent déclarent en effet la présence de telles municipalités sur leur territoire), ou sont caractérisées par un IGD moyen ou fort. À l'opposé, on voit clairement que ce sont dans les MRC situées en régions ressources (22,7%) ou dont l'IGD est faible (23,1%) qu'on observe le MOINS ce phénomène.

Ces données laissent entrevoir qu'une certaine quantité de municipalités visées auraient connu des difficultés en ce qui concerne la réalisation de projets. Ceux-ci sont pourtant, rappelons-le, avec la mobilisation des acteurs et des collectivités, un des

éléments centraux du dispositif, celui par lequel les énergies sont canalisées vers des actions, des réalisations et l'atteinte d'objectifs.

Il est possible que ces municipalités aient été des lieux d'animation et de formation toutefois, celles-ci n'ayant pas été considérées comme des « projets » partout. Les fiches de reddition de compte laissent en effet entrevoir l'existence de « projets comptabilisés à ce titre dans la banque de projets du Ministère, mais qui consistent en activités centrées sur l'animation ou la mobilisation, des activités que certaines MRC n'auront pas considérées comme des « projets ». Ceci doit nous inciter à une certaine prudence ici face à ces résultats. **Plus fondamentalement, la notion même de « projet » comporte certaines ambiguïtés qu'il importe de clarifier**, comme nous le verrons mieux à travers les sections qui suivent et les analyses menées en ce sens.

- Les projets et leur cycle de (**Questionnaire 2, Volet 1**)

Que sont les « projets » soutenus par le Pacte ? Comment naissent-ils et parviennent-ils à être soutenus ? Comment se déroulent-ils ? Que laissent-ils à leur terme aux milieux ruraux ? Ces questions, et bien d'autres sur les projets, ont été posées à des personnes qui pour la plupart suivent le déroulement d'un projet ou sont responsables de sa réalisation (voir échantillon en 3.2.2.5).

Les projets auxquels ces responsables de projets sont rattachés sont l'un ou l'autre des 36 projets d'un échantillon construit réuni aux fins de la présente recherche (voir 3.2.2.4, Sélection des projets). Il s'agit, sauf dans un cas, de projets figurant dans la Banque de reddition de compte du Ministère responsable de la Politique nationale de la ruralité et pour lesquels une *fiche* de reddition a été complétée et transmise par la MRC.

Le Questionnaire 2 (Volet 1) fait du reste plusieurs fois référence explicitement à cette fiche de projet, notamment pour vérifier le nom du projet, et nos intentions de **nous y référer étaient donc clairement indiquées**. En page 2 du Questionnaire 2, il était d'ailleurs précisé (carré en grisé marqué « espace réservé à l'équipe » mais clairement identifié, « *identification du Projet. À noter : le projet est obligatoirement un projet qui a été déclaré « complété » sur la Fiche synthèse d'information concernant le projet lors d'un des exercices annuels de reddition de compte* » (p.2)).

Pour chacun des 35 projets de notre échantillon inscrits dans la Banque de reddition, une *fiche* faisant état d'informations sur le projet était donc disponible pour l'Équipe, ce qui nous a permis d'effectuer certaines comparaisons (indiquées plus loin) entre les informations portées à la reddition de compte et celles obtenues dans le cadre de l'enquête.

Concernant les « projets » soutenus par le Pacte, une des premières questions à se poser concerne leur identification (et également leur *identité*). De quoi parle-t-on quand on parle d'un « projet » ? Comment une démarche quelconque menée par

une ou plusieurs personnes en vient-elle à constituer un « projet » défini comme tel, voir un projet que l'on peut distinguer d'autres « réalités » ou d'autres « projets »

- Identification et identité des projets

Une des premières questions (Q 1.1) du Questionnaire 2 (pour Volet 1 et Volet 2) a précisément consisté à identifier le projet en cause en demandant au répondant-e- au Questionnaire 2 (Volet 1) d'inscrire le « *titre du projet tel qu'il apparaît sur la Fiche de reddition de compte ou ce projet est déclaré complété* ».

Dans le but de bien identifier les projets de l'échantillon (dont l'identité surtout nous importe à des fins tant de suivi que d'évaluation), les titres inscrits sur le Questionnaire pour chacun des projets ont été compilés et comparés avec ceux apparaissant à la *fiche* de reddition du projet afin de voir si ces titres étaient identiques (ou **quasi identiques**, les composantes du titre inscrites sur le questionnaire se retrouvant alors sur celui de la fiche, même si de légères modifications de vocabulaires étaient possibles), ou encore présentaient une différence. Cette différence a été dite *légère*, lorsque bien que des composantes du titre soient présentes sur la fiche, celles-ci n'y figuraient pas toutes, ou encore, lorsque la fiche comportait des éléments absents du titre indiqué lors de l'enquête. Cette différence était dite *grande* lorsque les composantes du titre donné et celles de la fiche n'étaient pas les mêmes – bien qu'il s'agisse des mêmes projets (ce qui a pu être vérifié par ailleurs en se servant d'autres points de comparaisons des informations fournies lors de l'enquête et sur la fiche).

Le Tableau 10 ci-dessous rend compte des résultats de cette comparaison des **titres** de projets soutenus par le Pacte. Les projets sur fond grisé étaient des projets considérés « en cours » et non pas « complétés ».

Tableau 10: Titre du projet déclaré lors de l'enquête, et titre inscrit sur la fiche de reddition, avec indication du caractère complété ou en cours du projet

Numéro du projet (Enquête)	Comparaison avec le titre du projet inscrit sur la fiche de reddition de compte			Projet déclaré complété ou en cours sur la fiche
	Identique	Légère différence	Grande différence	
1		X		Complété
2		X		Complété
3	X			Complété
4	X			Complété
5			X	Complété
6		X		Complété
7		X		En cours
8			X	En cours
9			X	Complété
10			X	En cours
11		X		Complété
12			X	Complété

13	X			En cours
14	X			En cours
15	X			Complété
16		X		Complété
17			X	En cours
18		X		Complété
19	X			Complété
20			X	Complété
21	X			Complété
22	X			Complété
23		X		Complété
24	X			Complété
25		X		Complété
26		X		En cours
27	X			Complété
28		X		En cours
29				
30	X			En cours
31	X			En cours
32	X			Complété
33	X			Complété
34		X		Complété
35	X			Complété
36			X	En cours
Total	15/35	12/35	8/35	

Note : Tel qu'indiqué plus haut, le projet 29 de l'Enquête n'a pas donné lieu à la réalisation d'une fiche inscrite dans la Banque des projets du Ministère

On peut observer au Tableau ci-haut **qu'une majorité des titres (20/35) déclarés lors de l'enquête présentent une différence légère ou grande avec ceux inscrits sur les fiches de ces projets dans la Banque des projets.**

Dans le cas de certains projets, le nom par lequel on les désigne semble s'être répandu auprès des responsables de la mise en œuvre ou dans le milieu, ce nom étant parfois assez différent de celui inscrit dans la Banque. Certains des titres de nos projets de l'échantillon comportent aussi la mention « d'étapes » ou se limitent à un sigle. On verra plus loin qu'on peut aussi s'interroger sur les rapports entre le titre et **la description** du projet (description que nous avons demandée à nos répondant-e-s et qui était aussi demandée lors de l'opération de reddition, cette description devant être inscrite sur la Fiche de projet).

Notre échantillon comptant des projets « en cours » (indiqués en fond grisé au tableau ci-haut) et des projets déclarés « complétés », on peut observer que des titres présentant des différences (légère ou grande) se retrouvent chez les deux groupes.

Q 1.2 Ce nom ou ce titre figurait-il tel quel sur la demande de soutien financier adressée au Pacte rural? Oui Non

Titre tel quel sur demande de soutien	Freq.	Percent	Cum.
Oui	31	88.57	88.57
Non	4	11.43	100.00
Total	35	100.00	

Un peu plus de 10% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) (11,4%) ont aussi indiqué que le nom du projet mentionné lors de l'enquête ne figurait pas tel quel sur la demande de soutien adressée au Pacte rural.

On peut ainsi penser que dans le cas d'un (1) projet sur 10 soutenu par le Pacte, le nom de ce projet (identification) inscrit sur la demande de soutien à la MRC n'est pas le même que celui que porte le projet dans la Banque de projets. Ceci peut avoir des conséquences en termes de suivi des projets et d'évaluation du dispositif – même si dans plusieurs cas, il ne s'agit que d'une différence de nom que l'on peut qualifier de légère.

Q 1.3 Ce projet a-t-il pu être inscrit sous un autre nom sur une ou plusieurs Fiches de reddition de compte où ce projet était déclaré en cours?

Inscrit sous un autre noms	Freq.	Percent	Cum.
Oui	8	22.22	22.22
Non	28	77.78	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 20 % des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) ont indiqué que le projet a pu être inscrit sous un autre nom sur une ou plusieurs fiches de reddition de compte.

Comme l'indiquent nos résultats, **l'identification des « projets » soutenus par le Pacte comporte certaines difficultés** renvoyant aux manières dont les informations les concernant ont été compilées et acheminées à travers les instances tant locales que nationale. Or, on peut comprendre en partie cette difficulté à déterminer le nom du « projet », lorsqu'on en saisie mieux la nature complexe et les caractéristiques, ce que nous avons estimé absolument nécessaire de faire dans l'optique d'assurer un suivi et une évaluation adéquate du dispositif dont les projets constituent un élément central.

On notera également, à la lumière des observations faites des projets de notre échantillon, tous inscrits (sauf un) dans la Banque, que même lorsque ceux-ci sont identifiés par un nom qui est le même dans la Banque, ou a pu être le même que celui qui identifiait le projet dans la demande de soutien acheminée à la MRC, cette identification par le nom, - *a fortiori* dans l'état actuel des pratiques de désignations des projets observées- , ne suffit généralement pas à indiquer l'identité de ces projets.

Dans le but de valider l'identification des projets de notre échantillon et également d'amorcer la description de leur identité, une des premières questions du Questionnaire 2 (Volet 1) demandait au répondant-e de décrire les grandes lignes de leur projet « maintenant complété »¹.

La question était la suivante :

Q1.4 Décrivez les grandes lignes du projet qui est maintenant complété (minimum deux lignes, maximum 4).

Afin de conserver l'anonymat des répondant-e-s, les réponses fournies n'ont pas été ici reproduites ni même réduites à leurs constituants principaux.

Toutefois, la description des projets donnée par chacun des répondant-e-s a été comparée avec celle figurant sur la fiche de reddition où celle-ci est aussi demandée.

Comme dans le cas de la comparaison des titres présentée plus haut, la description inscrite sur le Questionnaire pour chacun des projets a été comparée avec celle apparaissant à la *fiche* de reddition du projet afin de voir si celle-ci est identique (ou quasi, les composantes de la description inscrites sur le questionnaire se retrouvant sur la fiche, même si de légères modifications de vocabulaires étaient possibles), ou encore présentaient une différence. Cette différence a été dite *légère*, lorsque, bien que des composantes de la description soient présentes sur la fiche, celles-ci n'y figuraient pas toutes ou encore lorsque la fiche comportait des éléments absents de la description fournie lors de l'enquête. Cette différence était dite *grande* lorsque les composantes de la description donnée et celles de la fiche n'étaient pas les mêmes – bien qu'il s'agisse des mêmes projets (ce qui a pu être vérifié par ailleurs en se servant d'autres points de comparaisons des informations fournies lors de l'enquête et sur la fiche).

Le Tableau 11 ci-dessous rend compte des résultats de cette comparaison des descriptions des projets.

¹ Cette mention de projet « complété » est ambiguë car elle peut autant désigner un projet « en train d'être complété » au sens d'être en cours, qu'un projet « achevé » au sens de « terminé ». Le vocabulaire en ces matières demeure largement encore à préciser en fonction des réalités des « projets ». Des réalités que les acteurs sur le terrain connaissent souvent mieux que quiconque.

Tableau 11: Description du projet donnée lors de l'enquête et description inscrite sur la fiche de reddition, avec indication du caractère complété ou en cours du projet

Numéro du projet (Équipe)	Comparaison avec la description du projet inscrite sur la fiche de reddition de compte			Projet déclaré complété ou en cours sur la fiche
	Identique	Différence	Grande différence	
1	X			Complété
2	X			Complété
3	X			Complété
4		X		Complété
5		X		Complété
6			X	Complété
7	X			En cours
8		X		En cours
9	X			Complété
10		X		En cours
11		X		Complété
12		X		Complété
13		X		En cours
14		X		En cours
15		X		Complété
16	X			Complété
17	X			En cours
18	X			Complété
19		X		Complété
20	X			Complété
21	X			Complété
22	X			Complété
23	X			Complété
24	X			Complété
25			X	Complété
26			X	En cours
27	X			Complété
28	X			En cours
29				
30	X			En cours
31	X			En cours
32	X			Complété
33	X			Complété
34			X	Complété
35		X		Complété
36		X		En cours
Total	19/35	12/35	4/35	

Note : Le projet 29 de notre Enquête n'a pas donné lieu à la réalisation d'une fiche inscrite dans la Banque.

On a pu observer qu'une majorité des descriptions données des projets (19/35) lors de l'enquête sont identiques (ou quasi), à celles figurant sur les fiches, près de la moitié présentant toutefois une différence légère (12/35) ou grande (4/35).

On notera aussi que l'échantillon de notre enquête compte des projets déclarés « complétés » mais également des projets « en cours » (indiqués sur fond grisé au tableau

précédent), des descriptions présentant des différences se retrouvant chez les deux groupes.

Nous reviendrons plus loin sur cette question de l'identité et de la description des projets, ceci cette fois en analysant les résultats à une autre question demandant de décrire cette fois non pas « **les grandes lignes** » du projet réalisé, comme à la question précédente (Question 1.4), mais en quelques lignes toujours, les « **principaux objectifs de départ** » du projet (Question 1.14).

Il était aussi envisagé que les projets puissent comporter plusieurs dimensions ou buts centraux distincts. Aussi, afin de cerner leur identité avons-nous interrogé nos répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) sur les « volets » principaux possibles de leur projet.

Q 1.5 Diriez-vous que ce projet maintenant complété a comporté un seul volet (une activité ou réalisation principale) ou plusieurs volets principaux (autres que des étapes d'un même volet)?

Un ou plusieurs volets	Freq.	Percent	Cum.
1 seul	14	40.00	40.00
Plusieurs	21	60.00	100.00
Total	35	100.00	

De fait, près des deux-tiers des répondants répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) nous ont indiqué que leur projet comportait **plusieurs volets principaux**, qualifiés « **d'autres que des étapes d'un même volet** » dans la question. Or, dans le cas d'un projet à « plusieurs volets », son identification par un nom peut se révéler un exercice particulièrement délicat.

Dans le but de clarifier cette question des « volets » nous avons demandé à nos répondant-e-s qui avaient indiqué *plusieurs volets*, de précisez brièvement ceux-ci.

On notera que les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont indiqué que leur projet comportait des « volets » en ont indiqué le plus souvent quatre.

La référence à ces « volets » des projets permet d'obtenir davantage de précisions sur les projets, ces « volets » indiquent souvent des **actions** accomplies dans le cadre du projet.

Parmi ces « Volets » indiqués par nos répondant-e-s (ici réduits à leurs éléments essentiels regroupés), on retrouve :

Réaliser une enquête, un sondage; Recueillir des informations; Établir le portrait; Sensibiliser; Animer; Diffuser; Communiquer ; Concerter; Mobiliser; Créer des outils; Structurer; Soutenir; Planifier; Raccorder; Préparer; Signer; Former; Adopter; Faire entériner; Améliorer; Construire; Installer; Mettre en place; Parachever; Établir; Offrir; Conserver; Mettre en valeur; Exposer; Rassembler; Promouvoir; Définir; Ouvrir; Créer; Définir; Réseauter; Organiser;

Ces verbes tirés des compilations effectuées indiquent autant d'actions distinctes qui peuvent être poursuivies dans le cadre des projets et qui permettent de cerner un aspect de leur identité.

La question des lieux visés est elle aussi importante, certains titres ou descriptions n'en comportant pas, ou certains lieux indiqués à travers des titres ne coïncidant pas avec ceux des descriptions des projets sur les fiches de reddition.

Il avait aussi été envisagé que l'identité des projets puisse, dans une certaine mesure, être éclairée par celles des personnes auxquelles celui-ci s'adresse « principalement », cette question touchant aussi celle des objectifs du projet.

Q 1.6 Précisez si le projet s'adressait principalement aux personnes suivantes (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

Projet s'adresse aux jeunes	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	13	36.11	36.11
Coché	23	63.89	100.00
Total	36	100.00	

Les deux-tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet s'adressait **principalement** aux jeunes. Ce résultat surprend car la thématique des « jeunes » n'est pas aussi quantitativement présente dans les titres et descriptions des projets. Nos répondant-e-s ont peut-être voulu indiquer ici que leur projet s'adressait « aussi » aux jeunes plutôt que « principalement ».

Projet s'adresse aux personnes âgées	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	20	55.56	55.56
Coché	16	44.44	100.00
Total	36	100.00	

Les deux-tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet s'adressait **principalement** aux personnes âgées.

Ce résultat surprend car la thématique des « personnes âgées » n'est pas aussi quantitativement présente dans les titres et descriptions des projets. Nos répondant-e-s ont

peut-être voulu indiquer ici que leur projet s’adressait « aussi » aux personnes âgées plutôt que « principalement ».

Projet s'adresse aux personnes autochtones	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	26	72.22	72.22
Coché	10	27.78	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus du quart des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet s’adressait **principalement** aux personnes autochtones. Ce résultat surprend car la thématique des « autochtones » n’est pas aussi présente quantitativement dans les titres et descriptions des projets. Nos répondant-e-s ont peut-être voulu indiquer ici que leur projet s’adressait « aussi » aux personnes autochtones plutôt que « principalement ».

Projet s'adresse aux nouveaux arrivants	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	22	61.11	61.11
Coché	14	38.89	100.00
Total	36	100.00	

Près de 40% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet s’adressait **principalement** aux nouveaux arrivant-e-s. Ce résultat surprend car la thématique des « nouveaux arrivant-e-s » n’est pas aussi quantitativement présente dans les titres et descriptions des projets. Nos répondant-e-s ont peut-être voulu indiquer ici que leur projet s’adressait « aussi » aux nouveaux arrivant-e-s plutôt que « principalement ».

Projet s'adresse aux femmes	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	24	66.67	66.67
Coché	12	33.33	100.00
Total	36	100.00	

Le tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet s’adressait **principalement** aux femmes.

Ce résultat surprend car la thématique des « femmes » n’est pas aussi quantitativement présente dans les titres et descriptions des projets. Nos répondant-e-s ont peut-être voulu indiquer ici que leur projet s’adressait « aussi » aux « femmes » plutôt que « principalement ».

Projet s'adresse aux personnes handicapées	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	24	66.67	66.67
Coché	12	33.33	100.00
Total	36	100.00	

Le tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet s'adressait **principalement** aux personnes handicapées. Ce résultat surprend car la thématique des « personnes handicapées » n'est pas aussi quantitativement présente dans les titres et descriptions des projets. Nos répondant-e-s ont peut-être voulu indiquer ici que leur projet s'adressait « aussi » aux « personnes handicapées » plutôt que « principalement ».

Projet s'adresse aux personnes immigrantes	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	23	63.89	63.89
Coché	13	36.11	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus d'un tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet s'adressait **principalement** aux personnes immigrantes. Ce résultat surprend car la thématique des « personnes immigrantes » n'est pas aussi présente quantitativement dans les titres et descriptions des projets. Nos répondant-e-s ont peut-être voulu indiquer ici que leur projet s'adressait « aussi » aux « personnes immigrantes » plutôt que « principalement ».

Projet s'adresse aux familles	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	15	41.67	41.67
Coché	21	58.33	100.00
Total	36	100.00	

Près de 60% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet s'adressait **principalement** aux familles. Ce résultat surprend car la thématique des « familles » n'est pas aussi présente quantitativement dans les titres et descriptions des projets. Nos répondant-e-s ont peut-être voulu indiquer ici que leur projet s'adressait « aussi » aux « familles » plutôt que « principalement ».

Autre	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	13	36.11	36.11
Coché	23	63.89	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 60% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet s'adressait principalement à d'autres personnes que celles indiquées à la question 1.6.

L'indication des personnes auxquelles s'adresse « principalement » le projet ne renseigne que peu sur son identité, les titres et les descriptions de projets ne portant que très variablement des mentions à cet égard, même si, dans certains cas, celles-ci seraient appropriées, compte tenu des personnes visées par certains projets.

Q 1.15 Des municipalités rurales dévitalisées étaient-elles spécifiquement visées par le projet?

Municipalités dévitalisées visées par le projet	Freq.	Percent	Cum.
Oui	24	66.67	66.67
Non	12	33.33	100.00
Total	36	100.00	

Dans près de 67% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), des **municipalités rurales dévitalisées étaient spécifiquement visées** par le projet.

Si oui, indiquez lesquelles :

Réponses compilées:

Il n'y a pas de municipalités dévitalisées
8 nommées
1 nommée
Concernait toutes les communautés du territoire
Concernait toutes les communautés dévitalisées du territoire, soit 7
3 municipalités nommées
4 municipalités nommées
Pacte rural a été réparti également.
Villégiature – personne en retraite
Toutes 16/X
1 nommée
1 nommée et les autres petites localités
Toutes, mais pas uniquement celles qui sont dévitalisées
1 nommée
1 nommée
1 nommée et collaboration des municipalités x/x
5 nommées
1 nommée
4 nommées
1 nommée
2 nommées
1 nommée
12 municipalités
12
Tel que définis dans le pacte rural

Dans certains cas, peu nombreux, les titres et les descriptions de projets comportent des mentions de noms de municipalités figurant parmi la liste de celles dites « dévitalisées ».

Tel que mentionné plus haut (en référence à la question 1.4), nous avons également souhaité vérifier l'identification et mieux cerner l'identité des projets soutenus par le Pacte en demandant aux répondant-e-s de préciser (en quelques lignes toujours) les « **principaux objectifs de départ** » de leur projet.

Comme pour la question 1.4 ci-dessus, afin de conserver l'anonymat des répondant-e-s, les réponses ont été réduites à leurs constituants principaux (à noter : tous les projets, à l'exception d'un seul, ont vu leurs principaux objectifs de départ décrits et les éléments ci-bas proviennent de l'ensemble des projets, lesquels en comportaient généralement deux.

Q 1.14 **Quels étaient les principaux objectifs de départ du projet (minimum deux lignes, maximum 4)**

- Doter le territoire de la MRC de (équipement)
- Attirer de nouveaux résidants
- Promouvoir la région
- Mobiliser les acteurs du milieu
- Augmenter la consommation locale
- Maintenir les services de proximité
- Stimuler et soutenir le développement du territoire
- Rendre disponible gratuitement un espace physique dédié
- Faciliter le retour ou permettre l'établissement de jeunes et de familles
- Mettre sur pied un système structurant de transport collectif réduire l'isolement, offrir du transport aux gens de X
- Consolidation et concertation entre les acteurs
- Association patrimoine de X
- Bâtisse pour ressource
- Bâtisse pour X
- Mettre X sur la MAP
- Construire un réseau de fibre optique
- La mobilisation des communautés et l'implication du plus grand nombre de personnes
- La prise en charge locale du développement de la communauté
- Que la responsabilité du développement soit partagée entre les élus et les différents acteurs de la communauté
- Mise à jour de la politique
- Mise à jour des plans locaux d'actions des municipalités
- Relier tout le territoire à un réseau de fibre optique
- Rentabiliser la bâtisse
- Restaurer la bâtisse
- Promouvoir de la culture / patrimoine
- Endroit pour la communauté
- Aménager des sentiers
- Améliorer l'infrastructure
- Sécurité au travail
- Accessibilité aux gens de la région
- Avoir une bâtisse pour distribuer les services
- Avoir une bâtisse pour (Siège social)
- Avoir une bâtisse pour expositions
- Améliorer le nombre et la qualité des infrastructures d'accueil et loisirs
- Offrir un espace aménagé et équipé pour soutenir les initiatives et activités du milieu
- Poursuivre les efforts de revitalisation du village X
- Améliorer qualité de vie et accès aux services
- Contrer l'exode des jeunes en leur offrant des activités intéressantes
- Mettre un endroit à la disposition des citoyens a la grandeur du territoire
- Conserver les mêmes objectifs de départ – objectif voir après 5 ans comment cela va aller
- Maintenir le nombre d'entreprises ...
- Créer de nouvelles entreprises et assurer leur survie
- Assurer la transférabilité (entreprises)
- Création d'emploi
- Mise en valeur
- Permettre à X (Municipalité) de se démarquer des autres localités

- Création de (oeuvres artistiques)
- Accroître tourisme
- Informer le public en général sur x
- Présenter les richesses naturelles du milieu et d'ailleurs
- Projet de mettre sur pied centre x
- Fournir aux jeunes du secondaire 3 une alternative,,,
- Fournir de nouveaux logements dans le village car il n'y en pas beaucoup
- Faire la promotion de (nom de Municipalité)
- Redonner vie au village
- Réseauter les gens
- Connaître les besoins des municipalités
- Identifier les acteurs dans les milieux
- Fournir un service de garde aux familles
- Trouver un endroit pour implanter un (service)
- Comblent les périodes creuses économiquement
- Développer des loisirs pour les jeunes
- Réduire le vandalisme
- Mettre en place les outils nécessaires pour ouvrir (entreprise)
- Dynamiser les municipalités dévitalisées
- Offrir un service pour le développement rural
- Animer les municipalités
- Offrir un service de transport à la population
- Faire de (ensemble de Municipalités) une collectivité rurale prospère où il fait bon vivre

Ces descriptions des « principaux objectifs de départ », tout comme celles décrivant les projets, sont très variables (et variablement présentées) d'un projet à l'autre. Bien que souvent nettement plus précises que les descriptions générales, celles centrées sur les « principaux objectifs de départ » ne rendent pas toujours bien compte de l'**identité** des projets achevés ou en cours. Certaines sont aussi centrées sur les buts généraux visés tandis que d'autres ciblent des moyens à prendre.

Considérant ces principaux objectifs de départ de leur projet, nous avons demandé à nos répondant-t-e de caractériser leur projet en fonction cette fois des grands paliers de la structuration sociale² (l'économique, le social, le culturel, l'environnemental, y ajoutant le récréo-touristique et le patrimonial, ainsi qu'une catégorie « autre »).

Q 1.16 Considérant ses principaux objectifs de départ, diriez-vous que ce projet était principalement :

- | | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| (1) à caractère social | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (2) à caractère économique | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (3) à caractère récréo-touristique | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (4) à caractère environnemental ou écologique | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (5) à caractère patrimonial ou architectural | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (6) à caractère culturel | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (7) à caractère autre (précisez) : _____ | | | |

² La dimension politico-institutionnelle n'est toutefois pas nommée.

Projet à caractère social	Freq.	Percent	Cum.
Oui	31	86.11	86.11
Non	4	11.11	97.22
Ne sait pas	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

86% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet était à **caractère social**.

Projet à caractère économique	Freq.	Percent	Cum.
Oui	25	75.76	75.76
Non	8	24.24	100.00
Total	33	100.00	

75% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet était à **caractère économique**.

Projet à caractère récréo-touristique	Freq.	Percent	Cum.
Oui	19	59.38	59.38
Non	13	40.63	100.00
Total	32	100.00	

60% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet était à **caractère récréo-touristique**.

Projet à caractère environnemental ou écologique	Freq.	Percent	Cum.
Oui	12	38.71	38.71
Non	18	58.06	96.77
Ne sait pas	1	3.23	100.00
Total	31	100.00	

Près de 40% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet était à **caractère environnemental ou écologique**.

Projet à caractère patrimonial ou architectural	Freq.	Percent	Cum.
Oui	13	43.33	43.33
Non	16	53.33	96.67
Ne sait pas	1	3.33	100.00
Total	30	100.00	

Un peu plus de 40 % des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet était à **caractère patrimonial ou architectural**.

Projet à caractère culturel	Freq.	Percent	Cum.
Oui	15	50.00	50.00
Non	14	46.67	96.67
Ne sait pas	1	3.33	100.00
Total	30	100.00	

50% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet était à **caractère culturel**.

Aucun des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), n'a indiqué que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet était à caractère « autre » que ceux mentionnés dans la question.

Considérant ces **principaux objectifs de départ** de leur projet, nous avons demandé à nos répondant-t-e de caractériser leur projet en fonction cette fois des grandes orientations de la Politique nationale de la Ruralité (PNR).

Q 1.17 Selon vous, les principaux objectifs de départ du projet rejoignaient-ils une ou plusieurs des grandes orientations de la Politique nationale de la ruralité suivantes?

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| (1) Développement durable des collectivités rurales? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |
| (2) Prospérité des collectivités rurales? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |
| (3) Qualité de vie des collectivités rurales? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |
| (4) Pouvoir d'attraction des collectivités rurales? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |
| (5) Engagement des citoyens du monde rural? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |
| (6) Pérennité du monde rural? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |

Projet rejoint le développement durable des coll. rurales			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	29	82.86	82.86
Non	2	5.71	88.57
Ne sait pas	4	11.43	100.00
Total	35	100.00	

Plus de 80% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet rejoint l'orientation « **développement durable** » des collectivités rurales inscrites à la PNR.

Projet rejoint la prospérité des coll. rurales			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	30	90.91	90.91
Non	1	3.03	93.94
Ne sait pas	2	6.06	100.00
Total	33	100.00	

Plus de 90% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet rejoint l'orientation « **prospérité** » des collectivités rurales inscrites à la PNR.

Projet rejoint la qualité de vie des coll. rurales			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	30	85.71	85.71
Non	3	8.57	94.29
Ne sait pas	2	5.71	100.00
Total	35	100.00	

Un peu plus de 85% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet rejoint l'orientation « **qualité de vie** » des collectivités rurales inscrites à la PNR.

Projet rejoint le pouvoir d'attraction des coll. rurales			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	27	79.41	79.41
Non	6	17.65	97.06
Ne sait pas	1	2.94	100.00
Total	34	100.00	

Près de 80% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet rejoint l'orientation (renforcement du) « **pouvoir d'attraction** » des collectivités rurales inscrites à la PNR.

Projet rejoint l'engagement des citoyens du monde rural			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	23	69.70	69.70
Non	7	21.21	90.91
Ne sait pas	3	9.09	100.00
Total	33	100.00	

Près de 70% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet rejoint l'orientation « **engagement des citoyens** » des collectivités rurales inscrites à la PNR.

Projet rejoint la pérennité du monde rural			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	25	78.13	78.13
Non	3	9.38	87.50
Ne sait pas	4	12.50	100.00
Total	32	100.00	

Près de 80% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que, considérant ses principaux objectifs de départ, leur projet rejoint l'orientation « **pérennité du monde rural** » inscrites à la PNR.

- Identification, identité et notoriété des projets soutenus par le Pacte

L'identification des projets soutenus par le Pacte peut aussi être facilitée ou freinée par le fait que certains projets sont davantage connus que d'autres, ont acquis une visibilité, une réputation ou une notoriété plus grande que d'autres. On parle ainsi du projet X en l'identifiant par un nom précis que certains acteurs connaissent et reconnaissent, ce nom pouvant différer de celui du projet inscrit sur sa fiche de reddition .

N'oublions pas qu'un des aspects de l'innovation, tel que discuté plus haut, consiste en sa reconnaissance à un tel titre par le milieu récepteur. Il s'agit en somme toujours d'une attribution de reconnaissance, d'une nouveauté qui a trouvé preneur.

Suivant cette perspective, l'identification du projet rejoint divers enjeux de démarcation de celui-ci et de construction possible de sa visibilité et de sa notoriété. Ajoutons que ces démarches de construction d'une notoriété « positive » peuvent aussi parfois s'accomplir en contexte de municipalités catégorisées « dévitalisées ».

La démarche de reddition de compte instituée par le Ministère et ses Partenaires de la Ruralité tient elle-même compte de cet aspect en invitant les responsables de la mise en œuvre du dispositif à identifier les initiatives ou projets particulièrement réussis dans la MRC et appelés « bons coups »³.

Q 1.61 a) Savez-vous si lors d'une ou plusieurs redditions de compte au Ministère, le projet dont nous parlons a été mentionné parmi les initiatives ou projets particulièrement réussis («bons coups») dans la MRC?

Projet réussi dans la MRC	Freq.	Percent	Cum.
Oui	10	29.41	29.41
Non	8	23.53	52.94
Ne sait pas	16	47.06	100.00
Total	34	100.00	

Près de 30% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) déclarent savoir que leur projet a été mentionné parmi les « bons coups » lors d'une des redditions de compte annuelles du Pacte. Ceci constituait en fait un des critères de sélection d'un tiers des projets de l'échantillon, lesquels sont donc des projets bénéficiant d'une reconnaissance ou notoriété auprès des responsables de la mise en œuvre du Pacte si non dans leur MRC ou dans certaines municipalités visées.

Par contre, près de 70% des répondant-e-s ont affirmé ou bien savoir que leur projet ne figurait pas parmi les « bons coups », ou bien ne pas savoir si c'était le cas ou non.

Rappelons ici qu'un autre tiers des projets ont été sélectionnés à partir des réponses données par les responsables de la mise en œuvre au sujet des projets ayant permis des « réalisations marquantes » dans le milieu (Questionnaire 1, Q1.9) ou de projets jugés « à caractère innovant » (Questionnaire 1, Q. 2.30). Dans les faits donc, deux tiers des projets de l'échantillon sont des projets qui ont été remarqués par des acteurs de leur milieu, l'autre tiers étant constitué de projets sélectionnés à partir de la liste des projets figurant dans la Banque.

Projet parmi les réussites rurales	Freq.	Percent	Cum.
Non	9	28.13	28.13
Ne sait pas	23	71.88	100.00
Total	32	100.00	

Aucun des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) n'a déclaré savoir si leur projet avait été mentionné parmi les « réussites rurales » sur le site du Ministère. C'est pourtant le cas de quelques projets de notre échantillon.

³ Termes connotés, il va s'en dire, et donc particulièrement ambigus.

Ces questions concernent à la fois l'identification des projets soutenus par le Pacte et les processus de reconnaissance de leur existence et de leur valeur, l'identification prévue des « bons coups » comportant une forte dimension évaluative. Cette dimension évaluative sous-tend également au premier titre l'identification des projets que l'on pourrait considérés « réussis », « marquants » ou « innovants », une question fort importante dont nous traitons plus loin (voir 4.2.4.2).

Un des aspects de l'identification des projets soutenus par le Pacte et des processus qui font qu'ils sont remarquables, et peuvent être considérés remarquables ou plus simplement « réussis », est relié au rôle des médias locaux ou nationaux.

En fonction de notre objectif de soutenir l'identification et la clarification de l'identité des projets soutenus par le Pacte, certaines questions du Questionnaire 1 ont concerné la couverture médiatique de ceux-ci et son extension.

Q 1.62 Le projet dont nous parlons a-t-il durant sa mise en œuvre ou depuis son achèvement fait l'objet d'une couverture médiatique?

Projet a eu une couverture médiatique	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	91.43	91.43
Non	2	5.71	97.14
Ne sait pas	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Un peu plus de 90% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet a fait l'objet d'une couverture médiatique. Il faut se rappeler que les deux tiers des projets de l'échantillon sont des projets qui ont été remarquables par les responsables de la mise en œuvre dans leur MRC. L'ont-ils été parce qu'ils avaient été couverts par les médias ou ceux-ci les ont-ils couverts parce qu'ils avaient été remarquables ou que ceux qui en sont responsables voulaient qu'on les remarque? Notre enquête ne permet pas de le dire.

Presse écrite locale	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	3	8.82	8.82
Coché	31	91.18	100.00
Total	34	100.00	

Un peu plus de 90% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent aussi que leur projet a fait l'objet d'une couverture par la presse écrite locale. C'est donc à travers la presse écrite locale que la plupart des projets soutenus par le Pacte de notre échantillon ont bénéficié d'une certaine couverture.

Presse écrite nationale		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		29	85.29	85.29
Coché		5	14.71	100.00
Total		34	100.00	

Un peu moins de 15% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet a fait l'objet d'une couverture par la presse écrite nationale. Une part significative des projets soutenus par le Pacte de notre échantillon ont été connus à travers la **presse écrite nationale**.

Radio locale		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		18	52.94	52.94
Coché		16	47.06	100.00
Total		34	100.00	

Près de 50% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet a fait l'objet d'une couverture par la radio locale. C'est donc à travers leur couverture par la **radio locale** qu'une part importante des projets de notre échantillon soutenus par le Pacte ont été connus.

Radio nationale		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		32	94.12	94.12
Coché		2	5.88	100.00
Total		34	100.00	

6 % des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet a fait l'objet d'une couverture par la radio nationale. Une part modeste mais sans doute significative des projets soutenus par le Pacte de notre échantillon ont été connus à travers la **radio nationale**.

Télévision aux émissions régionales		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		22	64.71	64.71
Coché		12	35.29	100.00
Total		34	100.00	

Un tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet a fait l'objet d'une couverture par la **télévision aux émissions régionales**.

C'est à travers leur couverture par la **télévision régionale** qu'une part des projets soutenus par le Pacte de notre échantillon ont été connus.

Télévision aux émissions nationales	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	33	97.06	97.06
Coché	1	2.94	100.00
Total	34	100.00	

Seul 3% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet a fait l'objet d'une couverture dans le cadre d'émissions nationales. Une part très modeste, mais sans doute elle aussi significative, des projets soutenus par le Pacte de notre échantillon ont été connus à travers des **émissions de télévision nationales**.

Autres couvertures	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	25	73.53	73.53
Coché	9	26.47	100.00
Total	34	100.00	

Un peu plus du quart des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que leur projet a fait l'objet d'une couverture médiatique autre que celles mentionnées à la question.

Pour contrôler l'identification et plus fondamentalement encore cerner l'identité des projets soutenus par le Pacte, pour en effectuer un « suivi » raisonnable, pour déterminer leur valeur plus ou moins importante, en terme de « réussite », d'apport « marquant » ou « innovant », il faut parvenir à les caractériser de manière adéquate.

Dans notre cas, cette démarche de caractérisation des projets prend appui sur la notion de « cycle de vie »⁴ des projets. Cette notion intègre de manière centrale *le temps*, la prise en compte de cet aspect ayant un caractère fondamental pour le suivi et l'évaluation d'une politique ou d'un dispositif - tout comme la prise en compte de *l'espace* ou de la variabilité des territoires d'ailleurs -.

- *Cycle de vie* des projets, selon leurs principales phases, et rôle du Pacte

Dans le cadre de l'enquête sur les projets soutenus par le Pacte, nous nous sommes intéressés à ce que nous appelons leur *cycle de vie*, depuis l'*idée* qui a pu mener à leur élaboration initiale, jusqu'à leur *achèvement* en passant par leur *déroulement* marqué par des activités de production.

⁴ Cette formule de *cycle de vie du projet* proposée par D. Lafontaine dans le cadre de la présente recherche s'inspire du *cycle de vie du produit* de R. Vernon selon lequel les produits se comportent comme des êtres vivants et passent à travers différentes phases lancement (= naissance), croissance et maturité (développement et âge mûr), déclin. Cette analogie ayant l'intérêt d'intégrer le temps. Voir R.Vernon (1966), « International Investment and International Trade in the Product Cycle », *Quarterly Journal of Economics*, 80, pp.190-207.

Tous ces aspects ou phases des projets sont à prendre en considération car ils font précisément partie de la dynamique même que le dispositif du Pacte cherche à soutenir et qu'il importe de mieux connaître.

Dans cette perspective, nous nous sommes intéressés à la durée des projets, incluant toutes leurs différentes phases (ou cycle de vie des projets) : depuis les étapes directement préparatoires à ceux-ci, à leur réalisation et achèvement final avec la clôture du projet. Nous avons demandé à nos répondant-e-s d'estimer cette durée des projets en mois. À travers la question posée, trois grandes étapes ou phases « **préparatoire** », de « **déroulement** » et de « **clôture** » étaient ciblées.

Q 1.23 *Quelle a été la durée totale du projet? (incluant toutes les étapes directement préparatoires au projet, sa réalisation et l'achèvement final de celui-ci avec la clôture du projet) (Estimez et précisez le nombre de mois*)*

(1) Étapes directement **préparatoires** au projet:
(Idées, consultations, choix d'objectifs, concertation, préparation, montage, rédaction et dépôt de la demande de soutien, etc.) : _____ **mois**

(2) Étapes de **déroulement du projet**
(Exécution des travaux, tenue des activités, consultations, concertations, etc.):
 : _____ **mois**

(3) Étapes de **clôture** (et terminaison) du projet
(Réalisation de bilans administratifs et financiers, rapport(s) de fin de projet (post-mortem, bilan de clôture, etc.) : _____ **mois**

Durée totale approximative du projet : _____ **mois**

Nombre de mois préparatoires

au projet	Freq.	Percent	Cum.
1	3	10.34	10.34
2	4	13.79	24.14
3	6	20.69	44.83
4	2	6.90	51.72
5	1	3.45	55.17
6	5	17.24	72.41
10	1	3.45	75.86
12	1	3.45	79.31
15	1	3.45	82.76
17	1	3.45	86.21
18	1	3.45	89.66
24	3	10.34	100.00
Total	29	100.00	

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pq1_23_1	29	7.448276	7.346458	1	24

En moyenne les étapes directement préparatoires au projet ont duré **sept mois**, bien qu'on observe une grande variation à cet égard, comme en témoigne l'écart-type légèrement supérieur à sept, le spectre allant de 1 à 24 mois.

Nombre de mois de déroulement

du projet	Freq.	Percent	Cum.
1	1	4.00	4.00
2	2	8.00	12.00
4	1	4.00	16.00
6	4	16.00	32.00
7	1	4.00	36.00
9	1	4.00	40.00
10	3	12.00	52.00
12	3	12.00	64.00
14	1	4.00	68.00
18	3	12.00	80.00
20	1	4.00	84.00
22	1	4.00	88.00
24	1	4.00	92.00
48	1	4.00	96.00
60	1	4.00	100.00
Total	25	100.00	

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pq1_23_2	25	14.28	13.63977	1	60

En moyenne les étapes de déroulement du projet se sont poursuivies sur **14 mois**, avec un écart-type de 13,6 mois, les réponses fournies allant de 1 à 60 mois.

Nombre de mois pour clôture

du projet	Freq.	Percent	Cum.
1	5	31.25	31.25
2	3	18.75	50.00
3	3	18.75	68.75
5	1	6.25	75.00
6	2	12.50	87.50
12	2	12.50	100.00

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pq1_23_3a	16	3.8125	3.618817	1	12

En moyenne, les étapes de clôture du projet ont duré **3,8 mois**, avec un écart-type de 3,6 mois, les réponses fournies allant de 1 à 12 mois.

Nombre de mois totaux (durée totale)

du projet	Freq.	Percent	Cum.
5	1	4.17	4.17
6	1	4.17	8.33
11	1	4.17	12.50
12	3	12.50	25.00
13	2	8.33	33.33
15	1	4.17	37.50
17	2	8.33	45.83
18	2	8.33	54.17
21	1	4.17	58.33
22	1	4.17	62.50
24	2	8.33	70.83
29	1	4.17	75.00
36	1	4.17	79.17
48	1	4.17	83.33
54	1	4.17	87.50
60	1	4.17	91.67
72	1	4.17	95.83
90	1	4.17	100.00
Total	24	100.00	

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pq1_23_3b	24	27.04167	22.03846	5	90

Les projets de notre échantillon ont duré en moyenne **27 mois**, avec un écart-type de 22 mois, les réponses fournies allant de 5 à 90 mois.

Chacune de ces phases a impliqué des acteurs et des moyens divers (ou **capitaux, intrants**). Chaque phase a aussi soutenu une **production** particulière, la phase de déroulement du projet étant particulièrement délicate et donnant lieu aussi à des « **réalisations** » (**extrants**) dont l'identification est également très importante. **Ces différentes phases définissant le cycle de vie d'un projet ont guidé bon nombre d'observations sur les projets et dont les résultats seront maintenant présentés.** On notera que, par après, la question des effets et des retombées des projets sera elle aussi directement traitée (4.3.2).

- Cycle de vie des projets : phase préparatoire

Les projets soutenus par le Pacte ont connu une phase **préparatoire marquée d'activités** que notre enquête a visé à cerner. Parmi celles-ci, nous nous sommes intéressés à la formulation des **premières idées** qui devaient donner naissance à un projet, tout en nous efforçant de vérifier le rôle du dispositif du Pacte en la matière. D'autres tâches que l'on peut associer aux phases préparatoires (de concertation, de montage de la demande, de rédaction, de dépôt de la demande de soutien) seront aussi abordées

Q 1.18 Pouvez-vous identifier un événement ou une circonstance qui aurait été à l'origine du projet?

- Oui Non NSP

Identification évènement origine du projet	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	88.89	88.89
Non	4	11.11	100.00
Total	36	100.00	

Près de 90% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent pouvoir identifier un évènement ou une circonstance qui aurait été à l'origine de leur projet.

À partir des réponses données, plusieurs catégories d'événements à l'origine des projets peuvent être entrevues :

Données compilées : Codes induits des événements à l'origine des projets de l'échantillon et mentions par un X du nombre fois où cette source a été mentionnée par un responsable de projets lors de l'enquête.

Événement national X
Événement régional X
Étude réalisée XX
Constat d'un problème XXXXXXXXXXXXXXXX
Rencontre XX
Initiative d'un acteur X
Étape d'un processus XXX
Arrivée PNR XXXX
Autre

La majorité des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que l'existence constatée d'un « problème » serait la circonstance qui aurait été à l'origine de leur projet.

Ceci nous paraît important dans l'optique où les politiques publiques viseraient non seulement la production de « résultats » mais le traitement de « problèmes ». Dans le cas du Pacte, cette reconnaissance de « problèmes » et leur traitement, prend aussi largement appui sur la population des milieux concernés, lesquels, comme l'indiquent nos résultats, sont en mesure d'identifier ces problèmes (de les traiter, et dans une certaine mesure, de les résoudre ou de les réduire)⁵. On peut aussi penser que dans certains milieux, ces problèmes sont, à cause de leur caractère marqué ou pour d'autres raisons, bien connus. Sur cette question, notons que nous avons aussi demandé à certains de nos répondant-e-s si des solutions satisfaisantes avaient été apportées face à des problèmes dans leur milieu (ces résultats seront discutés au point 4.3.2.3).

⁵ Nous revenons sur ces questions essentielles plus loin (en 4.3.2.3). Il est tout aussi essentiel de se demander si, à certaines conditions, les politiques publiques, et surtout les acteurs qui les mettent en œuvre, peuvent résoudre des problèmes et leur apporter des solutions durables.

-idée de départ et rôle du Pacte.

En nous souciant de la naissance des projets, nous avons voulu cerner leurs premières conditions d'apparition et, le cas échéant, le rôle du dispositif du Pacte.

Q 1.19 Savez-vous qui a eu l'idée de départ du projet?

	Oui	Non	NSP
Savez vous qui a eu l'idée du projet?	Freq.	Percent	Cum.
Oui	35	97.22	97.22
Non	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

La quasi totalité des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) affirment savoir qui a eu l'idée de départ de leur projet.

Si oui, indiquez qui:

Dans 8 cas, on a identifié **un élu-e** municipal-e (maire-esse, conseiller-ère) comme étant à l'origine de l'idée de départ du projet. Dans 6 cas, on a identifié une **personne ou un service de la MRC ou du CLD**; dans 4 cas des individus, dans 2 cas l'agent-e rural et dans 1 cas « la Commission Scolaire ». Des personnes agissant dans le cadre d'instances publiques ont donc été dans beaucoup de cas à l'origine de « l'idée » qui a donné naissance aux projets.

L'existence du dispositif du *Pacte rural* a-t-elle joué un rôle dans l'idée de départ du projet?

Q 1.20 L'existence du Pacte rural a-t-elle selon vous joué un rôle dans l'idée de départ du projet?

Oui **Non** **NSP**

Pacte rural a-t-il joué rôle dans l'idée de départ du projet	Freq.	Percent	Cum.
Oui	19	52.78	52.78
Non	17	47.22	100.00
Total	36	100.00	

La moitié des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) sont d'avis que le Pacte rural a joué un rôle par rapport à l'existence de leur projet, mais une autre moitié affirme que non. À nos répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui sont d'avis que le Pacte rural a joué un rôle par rapport à l'existence de leur projet nous avons demandé de nous expliquer brièvement ce rôle:

Réponses compilées :

- Source de financement qui a permis de **soutenir les premières activités** liées à ...
- Certainement **permis d'aller de l'avant**
- Sans le Pacte rural le projet **n'aurait pas pu démarrer**
- Support. Grâce au Pacte on a décidé de plonger
- Moyen d'inciter (obliger) toutes les communautés à passer par cette étape avant de financer les projets...
- Participation grâce au PR
- Il n'y avait plus d'argent, alors le PR a fourni les ressources nécessaires
- Projet avait commencé en 1990
- Il s'agissait enfin d'un financement accessible mais permettant de faire valoir le projet auprès d'un groupe de décideurs de la région capables de l'apprécier dans le contexte de la région et de la localité
- Mais ce fut un levier indispensable
- Premier voyage financé par le pacte
- Possibilité de financement
- Donné un coup pour foncer avec le projet
- Le pacte a permis le financement
- Financièrement
- A permis de la financer
- Le pacte a contribué au financement
- Au niveau financier
- Pour mettre en application, il faut se donner un plan de travail qui s'appuie sur une vision et des objectifs

Comme on peut le constater, dans plusieurs cas c'est l'existence du Pacte comme source de financement possible ou effective qui a constitué un incitatif au projet.

Très importantes, les réponses à cette question attestent de liens entre l'existence du dispositif et l'élaboration de projets.

Q 1.21 L'existence du projet est-elle directement reliée à un processus d'animation, de formation ou de mobilisation qui a été mis en œuvre dans votre milieu?

Projet relié à l'animation , formation ou mobilisation	Freq.	Percent	Cum.
Oui	19	52.78	52.78
Non	16	44.44	97.22
Ne sait pas	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

Même si un peu moins la moitié des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indique que cela n'a pas été leur cas, un peu plus de la moitié d'entre eux indique que l'existence de leur projet est directement reliée à un processus d'animation, de formation ou de mobilisation qui a eu lieu dans leur milieu.

Très importantes, les réponses à cette question attestent des liens entre les activités d'animation, de formation ou de mobilisation réalisées dans le milieu et les projets.

Dans le cas où nos répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) avaient indiqué que l'existence de leur projet était directement reliée à un processus d'animation, de formation ou de mobilisation dans le milieu, nous leur avons demandé de nous fournir des précisions sur ce processus.

Réponses compilées :

- Processus d'élaboration du schéma d'aménagement en concertation avec les intervenants du milieu
- Palée
- Une forme de sensibilisation
- La MRC a adopté une politique ... en (année) et les municipalités locales ont adopté des plans d'action par la suite. Nous devons mettre à jour ces outils.
- Études
- Mobilisation de ressources
- Conseil municipal – Municipalité était en train de mourir
- Mais ça pourrait – volet qui est dans le processus
- Communiqué à chaque 2 semaines aux clients (pour les informer de..)
- Journée à porte ouverte
- Comité de citoyens – bénévolat
- Collaboration de la municipalité
- Portait du milieu
- Consultation des organismes
- Forum : adoption des priorités avec les citoyens
- Conseil municipal à la recherche d'une idée pour une activité qui ne se fait pas ailleurs éveil culturel créer un événement rassembleur
- C'est dans le milieu que le projet est né
- Projet mis en œuvre par la corporation
- Attribuable à la sensibilisation et à la volonté des dirigeants de la ville de X et à l'implantation de l'équipe rurale au CLD
- Mobilisation de plusieurs acteurs pour réaliser le projet
- Mise en place d'un groupe de réflexion qui s'est donné le mandat de faire le profil de la démarche et le soumettre aux instances locales

Plusieurs sortes de processus d'animation, de formation ou de mobilisation dans le milieu ont été indiquées par nos répondant-e-s. Plusieurs de ces processus étant soutenus par des comités, des groupes, des organismes, on peut parler ici **de dynamiques d'acteurs à l'origine d'une moitié au moins des projets de notre échantillon.**

Un autre aspect des étapes préparatoires des projets mérite d'être abordé. Entre l'*idée* d'un projet possible, et la concrétisation de celui-ci à titre de « **demande** » acheminée à la MRC, ***que se passe-t-il ?***

- concertation avant le dépôt

Q 1.22 La formulation des principaux objectifs du projet a-t-elle nécessité des rencontres préparatoires avant le dépôt de la demande?

Formulation des dépôt	Freq.	Percent	Cum.
Oui	28	77.78	77.78
Non	7	19.44	97.22
Ne sait pas	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

Près de 80% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la formulation des objectifs du projet a nécessité des rencontres préparatoires **avant le dépôt** de la demande.

Estimez le nombre total de rencontres : _____

Estimez le nombre total de rencontre	Freq.	Percent	Cum.
2	5	21.74	21.74
3	4	17.39	39.13
5	2	8.70	47.83
8	2	8.70	56.52
10	4	17.39	73.91
12	4	17.39	91.30
15	1	4.35	95.65
500	1	4.35	100.00
Total	23	100.00	

Le **nombre de rencontres préparatoires** a varié selon les projets, 20% des répondant-e-s indiquant que deux ont été nécessaires, tandis qu'un autre 20% en mentionne trois. Par contre, 18% en indiquent 10, et un autre 18% en indiquent 12. Un peu plus de la moitié des répondant-e-s en indiquent entre 2 et 8.

Estimez le nombre total de participants : _____

Estimez le nombre total de participant s	Freq.	Percent	Cum.
5	3	12.50	12.50
6	4	16.67	29.17
7	1	4.17	33.33
8	3	12.50	45.83
9	1	4.17	50.00
10	4	16.67	66.67
15	2	8.33	75.00
19	1	4.17	79.17
20	1	4.17	83.33
30	1	4.17	87.50
100	2	8.33	95.83
250	1	4.17	100.00
Total	24	100.00	

Les rencontres préparatoires auraient rassemblé un **nombre variable de participant-e-s** selon les projets, la moitié des répondant-e-s en indiquant entre 5 et 9 tandis que l'autre moitié en mentionne davantage.

Estimez le nombre total d'organismes participants : _____

Estimez le nombre total d'organismes

s	Freq.	Percent	Cum.
1	2	10.53	10.53
2	6	31.58	42.11
3	3	15.79	57.89
4	1	5.26	63.16
5	1	5.26	68.42
6	1	5.26	73.68
7	1	5.26	78.95
9	1	5.26	84.21
10	1	5.26	89.47
20	1	5.26	94.74
50	1	5.26	100.00
Total	19	100.00	

Les rencontres préparatoires auraient rassemblé un nombre variable d'**organismes** selon les projets, seul 10% des répondant-e-s toutefois n'en mentionnant qu'un seul. Dans 32% des cas deux organismes au moins étaient impliqués et dans 16% des cas 3. Dans certains cas les organismes impliqués pouvaient être plus nombreux.

Ces résultats relatifs aux nombres de rencontres, de participant-e-s et d'organismes impliqués, indiquent l'importance des efforts consentis durant la phase préparatoire des projets. On observe donc aussi que cette phase initiale implique la plupart du temps plusieurs personnes et organismes qui se mobilisent autour d'un projet en devenir. En ce sens, **la phase préparatoire du cycle du projet en est déjà une de mobilisation, avant même que le projet n'ait officiellement débuté.** Même si nous ne cernons pas à fond cet aspect de la phase préparatoire, étant donné que celle-ci implique des organismes et des acteurs, la tenue de réunion et la réalisation de tâches technique, celle-ci prend nécessairement appui sur des ressources humaines et matérielles, même si des personnes bénévoles peuvent aussi être impliquées. Afin de cerner cet aspect, la question suivante a été posée.

Q 1.28 Qui a principalement monté et rédigé cette demande de soutien pour le projet ?

Discours compilés et catégorisés :
(Les X indiquent le nombre de mentions)

- MRC X X X
- D G de la MRC X
- Municipalité X
- Chambre de commerce X
- ne s'applique pas X
- Coordonnateur-trice X
- Association X
- Comité local X
- Nom (personne homme) et moi X
- Conseiller + maire X
- NSP X
- Nom (personne femme) XXX
- Trésorier-ère de X (organisme) XX

- « nom de projet » X
- Nom (personne homme) X X
- Nom (personne femme), DG X
- Corporation de dév. Local X
- **Agent-e Rural XXXXXX**
- **Probablement agent-e- rural X**
- Chargée de projet X
- Organisme et organisme X
- Pas de demande X
- Personne responsable du projet X
- Promoteur X
- Corporation X
- CLD et SADC X

Dans plusieurs cas (6/35 + 1 cas probable), c'est l'agent-e rural qui a rédigé la demande. Dans la majorité des cas, on mentionne des instances ou des organismes ou encore des personnes qui agissent au sein de ces instances ou organismes. Dans quelques cas deux organismes publics sont impliqués (dont au moins une fois le CLD et la SADC). La phase préparatoire peut ainsi largement reposer sur des organismes existants et leur personnel, ainsi que leurs ressources.

L'ensemble du *cycle de vie* des projets est de fait marqué par leur cheminement à travers des instances publiques. Des instances qui, plus ou moins longtemps après que l'idée de celui-ci ne soit apparue ou que certaines réunions d'échange ou préparatoires entre partenaires potentiels d'aient eu lieu, vont le reconnaître comme un « projet » et vont en fait le faire naître à l'existence de « projet » et en l'occurrence ici de projet soutenu par le dispositif du Pacte rural. La section suivante éclairera ce cheminement du projet à travers les instances, mais surtout, dès lors qu'il est accepté, sa phase de déroulement proprement dite.

- Cycle de vie des projets : phase de déroulement

Tous les projets de notre échantillon ont connu un certain **déroulement** marqué d'activités que notre enquête visait à cerner.

Tous ont aussi cheminé variablement à travers des instances caractérisant le dispositif du Pacte. C'est cet aspect qui sera d'abord abordé dans la présente section car il comprend **des activités menant au soutien du projet en tant que tel** et donc, si l'on peut dire, à son identification en tant que projet soutenu par le Pacte. Par la suite, nous aborderons plus directement la question du déroulement des projets en portant attention aux *intrants*, aux *activités de production* ainsi qu'aux *extrants* qui les caractérisent.

- Cycle de vie des projets, phase de déroulement : **cheminement du projet**

Sur ces mécanismes d'acceptation et de suivi du projet, nous avons souhaité cerner l'expérience de nos répondants en rapport avec leur projet. Celle-ci renvoie par ailleurs aux mécanismes mêmes de mise en oeuvre du Pacte dans les MRC et les collectivités rurales, mécanismes mis en lumière en particulier à travers le Questionnaire 1 et les indications fournies par notre échantillon de répondant-e-s associés de près à celle-ci.

Q 1.26 Une demande écrite de soutien financier pour ce projet avait-elle été transmise aux responsables du Pacte rural?

Oui Non NSP

Demande écrite soumise	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	88.89	88.89
Non	4	11.11	100.00
Total	36	100.00	

Près de 90% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une demande écrite de soutien financier pour leur projet avait été transmise aux responsables du Pacte rural. Un peu plus de 10% n'ont pas procédé de cette façon.

Si non, précisez comment votre demande a été transmise au *Pacte rural*?

Réponses compilées :

- Considérant que le pacte rural est géré par la MRC et que la construction X est également un projet de la MRC, il y a eu appropriation d'un montant par résolution après avoir discuté avec les membres du comité mixte.
- A cette époque (1^e année de la politique), les procédures de demandes au pacte n'étaient pas encore adoptées. Le projet a donc fait l'objet d'une demande verbale du promoteur suite à une concertation avec les élus et officiers désignés de la MRC.
- MRC + Commission scolaire
- Discussion avec conseil des maires
- Projet préparé par X agent-e rural-e
- Puisqu'elle a été la démarche qui a donné lieu aux projets par la suite

Q 1.27 Cette demande écrite a-t-elle été complétée au moyen d'un formulaire?

Demande écrite ou avec formulaire	Freq.	Percent	Cum.
Oui	28	80.00	80.00
Non	5	14.29	94.29
Ne sait pas	2	5.71	100.00
Total	35	100.00	

Près de 80% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une demande écrite de soutien financier pour leur projet avait été transmise aux responsables du Pacte rural. Environ 15% n'ont pas procédé à l'aide d'une demande écrite.

Si oui, le nom de la MRC était-il inscrit sur ce formulaire?

Le nom de la MRC est-il sur le formulaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP		
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	27	93.10	93.10
Ne sait pas	2	6.90	100.00
Total	29	100.00	

Près de 95% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, indiquent que le nom de la MRC était inscrit sur le formulaire.

Si oui, les champs prioritaires, des objectifs ou impacts attendus (ou équivalents) de la MRC étaient-ils mentionnés sur le formulaire?

Les champs et objectifs étaient-ils mentionnés	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP		
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	17	60.71	60.71
Ne sait pas	11	39.29	100.00
Total	28	100.00	

60% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, indiquent que les champs prioritaires, objectifs ou impacts attendu (ou équivalents) de la MRC étaient inscrits sur le formulaire. Près de 40% disent l'ignorer.

Si oui, le requérant de fonds du *Pacte rural* devait-il préciser dans sa demande les champs prioritaires de la MRC joints par son projet?

Champs prioritaires :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP		
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	18	66.67	66.67
Ne sait pas	9	33.33	100.00
Total	27	100.00	

Près des deux tiers (66,7%) des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, indiquent que le requérant du fonds devait préciser les champs prioritaires joints dans sa demande. Un peu plus du tiers disent ne pas le savoir.

Q 1.29 La demande écrite de soutien pour ce projet comprenait-elle (en annexes ou autrement) le dépôt de documents d'accompagnement?

Oui Non NSP

La demande comprenait-elle des documents	Freq.	Percent	Cum.
Oui	28	87.50	87.50
Non	2	6.25	93.75
Ne sait pas	2	6.25	100.00
Total	32	100.00	

Près de 90% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, indiquent que leur demande à la MRC comportait des documents annexés.

Si oui, indiquez **quels documents ont été déposés** en même temps que la demande ou annexés à celle-ci? (cochez les documents déposés)

- Résolution du CA de l'organisme
- Copie de la charte OSBL
- États financiers
- États financiers prévisionnels
- Rapport d'activités
- Plan d'action
- Plans et devis
- Preuve de financement
- Lettres d'appui
- Lettre d'intention
- Autres (précisez en donnant le titre des documents) :

Dépôt de la résolution du CA de l'organisme	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	8	25.81	25.81
Coché	23	74.19	100.00
Total	31	100.00	

Près de 75% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une résolution du CA de leur organisme était joint à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Dépôt de la copie de la charte OSBL	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	14	45.16	45.16
Coché	17	54.84	100.00
Total	31	100.00	

Près de 55% de 75% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une copie de la Charte de leur organisme était jointe à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Dépôt des états financiers	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	18	58.06	58.06
Coché	13	41.94	100.00
Total	31	100.00	

Un peu moins de 40% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une copie d'états financiers était jointe à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Dépôt des états financiers prévisionnels	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	17	54.84	54.84
Coché	14	45.16	100.00
Total	31	100.00	

Un peu moins de 55% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une copie d'états financiers prévisionnels était jointe à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Dépôt des rapports d'activités	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	21	67.74	67.74
Coché	10	32.26	100.00
Total	31	100.00	

Près du tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une copie d'un rapport d'activités de leur organisme était jointe à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Dépôt du plan d'action	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	14	45.16	45.16
Coché	17	54.84	100.00
Total	31	100.00	

Près de 55% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une copie d'un plan d'action était jointe à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Dépôt de plans et devis	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	19	61.29	61.29
Coché	12	38.71	100.00
Total	31	100.00	

Près de 40%% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une copie de dépôt de plans et devis était jointe à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Dépôt de preuve de financement	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	17	54.84	54.84
Coché	14	45.16	100.00
Total	31	100.00	

Plus de 45% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une copie de dépôt de preuve de financement était jointe à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Dépôt de lettres d'appui	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	14	45.16	45.16
Coché	17	54.84	100.00
Total	31	100.00	

Près de 55% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que des lettres d'appui étaient jointes à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Dépôt de lettre d'intention	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	17	54.84	54.84
Coché	14	45.16	100.00
Total	31	100.00	

Plus de 45% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'une lettre d'intention était jointe à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Dépôt d'autres documents	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	24	75.00	75.00
Coché	8	25.00	100.00
Total	32	100.00	

Un quart (25%) des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que des documents « autres » que ceux mentionnés à la question étaient joints à leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Q 1.30 L'identité d'un promoteur du projet était-elle demandée lors du dépôt de la demande?

Identité du promoteur dans le dépôt de la demande	Freq.	Percent	Cum.
Oui	36	100.00	100.00
Total	36	100.00	

La totalité des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indique que l'identité du promoteur était mentionnée dans leur demande de financement à la MRC pour leur projet.

Si oui, qui était le promoteur de ce projet indiqué lors du dépôt de la demande? Indiquez son nom et son statut

Catégories de promoteur indiqué d'après les discours compilés :

(Les X indiquent le nombre de mentions de la catégorie)

MRC X X X X
CLD X
Municipalité X X X X X X
Organisme municipal X X X
Organisme X X X X X X X X X X X X X X
Comité X X
Individu X X
Coopérative X
(impréci) X X X

Les « promoteurs » des projets proviennent surtout du monde municipal (14) et (ex æquo) d'organismes sans but lucratif (14)

STATUT ? (Cochez la réponse qui s'applique)

- Citoyen ou citoyenne (individu)
- CLD
- Municipalité
- OSBL/organisme communautaire
- Instance religieuse
- Autre (précisez)
- MRC
- Organisme municipal
- Coopérative
- Entreprise privée

Statut	Freq.	Percent	Cum.
Municipalité	8	22.86	22.86
OSBL organisme communautaire	15	42.86	65.71
MRC	5	14.29	80.00
Organisme municipal	1	2.86	82.86
Coopérative	1	2.86	85.71
Entreprise privée	2	5.71	91.43
CLD	3	8.57	100.00
Total	35	100.00	

Ces données indiquées par répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), d'après les réponses cochées, diffèrent quelque peu de celles fournies à la question 1.30 sur l'identité du promoteur et ou n'apparaissait pas la catégorie « entreprise privée » (deux « comités » ayant été indiqués par ailleurs)

Q 1.31 Ce promoteur résidait-il (si individu) dans la (ou une des) municipalité touchée par le projet ou y exerçait-t-il son activité principale (si organisme)?

Promoteur résidait dans la municipalité	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP		
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	91.43	91.43
Non	3	8.57	100.00
Total	35	100.00	

Un peu plus de 90% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que le promoteur de leur projet réside dans la (ou unes des) municipalité touchée par le projet ou y exerçait son activité principale.

Q 1.32 Ce promoteur du projet était-il également le requérant de fonds provenant du Pacte rural pour ce projet?

Promoteur requérant du fond pacte rural	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	91.43	91.43
Non	2	5.71	97.14
Ne sait pas	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Près de 92% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent que le promoteur de leur projet était aussi le requérant de fonds provenant du Pacte rural.

- Cycle de vie des projets, phase de déroulement : *intrants, activités de production, extrants*

Cette section du rapport nous permettra ainsi d'envisager plus directement le déroulement des projets soutenus par le Pacte et les **activités de production** ou les travaux qui le caractérisent. Or ces travaux, cette production impliquent que des moyens (ou des capitaux, des ressources, en particulier humaines, financières, matérielles, etc.) soient réunis à titre *d'intrants* (combinés par la production). De plus ces travaux, cette production débouchent eux-mêmes sur des « réalisations » particulières, ou « *extrants* » qu'il nous importait de cerner. Ces **intrants** des projets, ces **activités de production** qui caractérisent les projets et **leurs extrants** ou réalisations qui en découlent seront maintenant traités.

- **Intrants (ou capitaux, ressources) caractérisant les projets**

Cette section concerne les « intrants » qui ont soutenu la réalisation des projets et que, suivant le *modèle causal du développement rural* présenté plus haut (voir 2.1.1), on peut aussi appeler des « capitaux ».

À cet égard, rappelons si ce *modèle causal* tient compte des capitaux *financiers et économiques*, il postule également que des capitaux de type *institutionnel, social et culturel, physique et naturel*, sont eux aussi impliqués dans l'activité sociale et économique et le développement, sans compter le « capital » humain auquel il a été accordé un statut de capital ou de ressource tout à fait particulier et central.

Ces « capitaux » ne sont présents ni partout ni de la même manière à travers les territoires, tel qu'en rendent compte notamment les grands facteurs de différenciation territoriale dont il a été tenu compte dans cette recherche (et désignés « type de MRC », « type de Région », et « Indice global de développement »). Mais même à travers cette variabilité des territoires, les assemblages variables de capitaux qu'on y retrouve servent de base de ressources pour l'action sociale qu'elles supportent et sans lesquelles celle-ci (et les échanges de toute nature) serait impossible ou rendue difficile. Une partie de cette base sert donc à tous et relève d'un « bien public », tandis que d'autres capitaux font l'objet d'autres règles d'appropriation et d'accès.

Au même titre que d'autres activités socio-économiques ou institutionnelles, tout « projet » initié ou soutenus dans le cadre du *Pacte*, repose donc en partie sur cette *base*. Une partie des capitaux inscrits dans cette base pourront en fait alimenter tantôt la naissance, tantôt le déroulement de certains projets, certains de ces projets débouchant de toute manière sur une production et des réalisations générant des « capitaux » nouveaux.

Ceci étant, tout en puisant variablement des capitaux dans la base sociale générale, pour exister, se dérouler et déboucher sur une production et des réalisations, les « projets » impliquent que les acteurs qui les supportent réunissent aussi des « capitaux », les capitaux **humains** et **financiers** se révélant les plus critiques.

- Intrants : financiers, matériels, humains.

Plusieurs questions du Questionnaire 2 (Volet 1) étaient précisément destinées à clarifier cette question des *intrants* des projets soutenus par le Pacte, et notamment des ressources financières, humaines et autres impliquées dans les projets.

Une de questions posées aux répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) concernait le financement prévu et réel des projets. Les différents postes budgétaires retenus faisaient état des versements de salaires, d'achat de matériel et fourniture, de frais de postes, de téléphone et internet, de frais de déplacement, de contrats de services et « autres » frais à préciser, le coût total prévu et le coût total réel devant être précisés.

Chaque répondant-e-s pour un projet devait compléter le tableau, les résultats qui suivent étant globaux. Tous les répondant-e-s n'ont pas répondu à la question. À ce sujet, il faut se rappeler que plusieurs projets étaient « en cours » au moment de l'enquête, la question de leur coût final ne pouvant sans doute être précisée par les répondant-e-s.

On notera qu'il était spécifié : « la contribution des bénévoles n'est pas comptabilisée » étant estimée plus loin dans le Questionnaire.

Nous reviendrons plus loin sur cette question des bénévoles qui ont pris part aux projets.

Q 1.38 Financement prévu et final du projet (VENTILATION) :

Prévisions dans la demande	Nombre de répondants	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Versement de salaires et bénéfices marginaux	17	\$ 38,911.06	\$ 60,154.44	\$0.00	\$ 250,000.00
Achat de matériel et fournitures	17	\$ 55,462.53	\$ 188,006.20	\$0.00	\$ 783,138.00
Frais de postes et messageries	15	\$ 646.67	\$ 1,394.31	\$0.00	\$ 5,000.00
Frais de téléphone et Internet	15	\$ 998.67	\$ 2,590.87	\$0.00	\$ 10,000.00
Frais de déplacements	16	\$ 5,275.00	\$ 13,054.12	\$0.00	\$ 50,000.00
Contrats de services	16	\$ 302,113.40	\$ 1,001,904.00	\$0.00	\$ 4,038,000.00
Autre(s) : précisez	18	\$ 18,252.50	\$ 36,344.59	\$0.00	\$ 112,000.00
Coût total prévu du projet	20	\$ 398,016.60	\$ 930,858.20	\$ 8,000.00	\$ 4,150,000.00
Réel (final)	Nombre de répondants	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Versement de salaires et bénéfices marginaux	17	\$ 46,922.53	\$ 67,822.94	\$0.00	\$ 250,000.00
Achat de matériel et fournitures	17	\$ 27,479.47	\$ 62,257.68	\$0.00	\$ 260,388.00
Frais de postes et messageries	14	\$ 662.36	\$ 1,379.09	\$0.00	\$ 5,000.00
Frais de téléphone et Internet	14	\$ 1,107.21	\$ 2,645.32	\$0.00	\$ 10,000.00
Frais de déplacements	15	\$ 5,088.73	\$ 13,426.46	\$0.00	\$ 50,000.00
Contrats de services	15	\$ 292,786.10	\$ 978,148.50	\$0.00	\$ 3,809,877.00
Autre(s) : précisez	17	\$ 13,723.53	\$ 27,857.02	\$0.00	\$ 90,000.00
Coût total réel du projet	19	\$ 337,781.80	\$ 933,518.70	\$ 8,000.00	\$ 4,150,000.00

Les données recueillies et compilées dans le tableau ci-dessus nous permettent en premier lieu d'observer qu'il y a une certaine différence – globalement – entre les prévisions dans la demande et le financement réel des projets, le **financement final étant inférieur de 15% aux prévisions.**

En ce qui a trait à la ventilation des sommes réelles obtenues dans les diverses catégories de dépenses, on observe qu'une très large part (plus de 86%) des argents reçus pour les projets menés dans le cadre du Pacte rural ont été utilisés pour des **contrats de services.** Les deux autres postes budgétaires les plus importants sont les **salaires et bénéfices marginaux** (14%) et **l'achat de matériel** et de fournitures (8%). On notera à l'égard de ces deux postes budgétaires que les salaires et bénéfices marginaux versés ont été supérieurs aux montants prévus, alors que les sommes consacrées à l'achat de matériel et de fournitures ont été inférieures à ce qui apparaissait dans les demandes initiales.

On observera finalement la très grande diversité qui existe entre les projets analysés ici en regard des montants consacrés à la réalisation des projets, ce qui se manifeste par les écarts-type très élevés.

Les capitaux financiers impliqués dans les projets ont donc servi principalement pour défrayer les coûts de contrats de services et rémunérer des travailleur-e-s, comme nous le verrons ci-dessous. Des achats de matériel et fourniture étant aussi effectués. On peut supposer que ces intrants ont alimenté une activité de production dont il sera question plus loin. Mais ils ont aussi alimenté des flux économiques dans les municipalités visées où des embauches et des achats ont été faits.

Comme l'indiquent nos résultats ci-dessous, ces intrants des projets ainsi non seulement en soutiennent en partie la réalisation, mais ils alimentent en même temps une production chez des entreprises, des professionnels ou des organismes existants servant de fournisseurs de biens ou de services. Ajoutons que ces capitaux impliqués dans les projets, il aura fallu également les réunir à partir de contributions variées. Comme on le constatera au Tableau plus loin (p. 155), le financement des projets aura impliqué différents partenaires, ceci indique des liens étroits entre les aspects financiers des projets soutenus par le Pacte et les aspects touchant la mobilisation des acteurs et la gouvernance locale.

Q1.40 Le projet impliquait-il des contrats de services?

Contrats de Services?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP		
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	25	71.43	71.43
Non	10	28.57	100.00
Total	35	100.00	

Dans plus de 70% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), le projet a impliqué des contrats de services.

Si oui, précisez si un ou des contrats de services ont été alloués à des personnes, à des organismes ou à des entreprises résidant ou établis dans...

La (ou les) municipalité-s- rurale-s visée-s par le projet?

Oui Non NSP

Municipalités rurales visées par le projet	Freq.	Percent	Cum.
Oui	18	78.26	78.26
Non	5	21.74	100.00
Total	23	100.00	

Dans près de 80% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), des contrats des services ont été alloués dans la ou les municipalités visées par le projet.

Si oui, précisez si un ou des contrats de services ont été alloués à des personnes, à des organismes ou à des entreprises résidant ou établis dans une ou des municipalités voisines de celles visées? Oui Non NSP

Contrats Municipalités voisines visées	Freq.	Percent	Cum.
Oui	12	60.00	60.00
Non	8	40.00	100.00
Total	20	100.00	

Dans près de 60% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), des contrats des services ont été **alloués dans la ou les municipalités voisines** de celles visées par le projet.

Q 1.41 Le projet impliquait-il le versement de salaires à des employés temporaires ou réguliers?

Projet impliquait-il de versement de salaire	Freq.	Percent	Cum.
Oui	21	60.00	60.00
Non	13	37.14	97.14
Ne sait pas	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Dans plus de 60% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), le projet a impliqué le versement de salaire à des employés temporaires ou réguliers.

Si oui, précisez si des salaires pour des emplois temporaires ou réguliers ont été versés à des employés résidant dans... **La (ou les) municipalité-s- rurale-s visé-e-s par le projet?**

Salaires Municipalités visées?			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	17	94.44	94.44
Ne sait pas	1	5.56	100.00
Total	18	100.00	

Dans plus de 95% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), le projet a impliqué le versement de salaires à des employés résidant dans une ou des municipalités visées par le projet.

Des salaires versés dans une ou des municipalités voisines de celles visées?

	Freq.	Percent	Cum.
Oui	9	60.00	60.00
Non	5	33.33	93.33
Ne sait pas	1	6.67	100.00
Total	15	100.00	

Dans 60% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), le projet a impliqué le versement de salaires à des employés résidant dans une ou des municipalités voisines de celles visées par le projet.

Q 1.39 Le projet impliquait-il des achats de matériel et fourniture?

Oui Non NSP

Projet impliquait des achats de matériel et fourniture			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	91.43	91.43
Non	3	8.57	100.00
Total	35	100.00	

Dans plus de 90% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), le projet a impliqué des achats de matériel.

Si oui, précisez **si des achats ont eu lieu dans...**

Des entreprises de la (ou des) municipalité-s visées par le projet?

Achats ont eu lieu dans entreprises des municip visées	Freq.	Percent	Cum.
Oui	20	62.50	62.50
Non	8	25.00	87.50
Ne sait pas	4	12.50	100.00
Total	32	100.00	

Dans un peu plus de 60% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), des achats de matériel et fourniture ont lieu dans les municipalités visées par le projet.

Des achats ont-ils lieu dans des entreprises de municipalités voisines de celles visées?

Achats ont eu lieu dans entreprises municipal voisines	Freq.	Percent	Cum.
Oui	18	66.67	66.67
Non	5	18.52	85.19
Ne sait pas	4	14.81	100.00
Total	27	100.00	

Dans 67% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), des achats de matériel et fourniture ont lieu dans les municipalités voisines de celles visées par le projet.

Tel que mentionné plus haut, le financement des projets aura impliqué différents partenaires. Le tableau qui suit résume pour l'ensemble des projets de notre échantillon l'information relative aux contributions prévues et finales de plusieurs partenaires.

Dans notre enquête, nous avons demandé à nos répondant-e-s de compléter un tableau qui reprenait essentiellement les informations financières recueillies sur la fiche de reddition.

Q 1.33 Financement prévu et final du projet (SOURCES ET CONTRIBUTIONS)

En vous référant au besoin à la demande de financement du projet ou à d'autres documents de suivi du projet ou de *reddition de compte*, indiquez les sources et contributions **prévues** et **finales** du projet complété.

Le total des contributions finales comprendra, s'il y a lieu, celles qui ont été obtenues pour chacune des années où le projet était en cours (précisez les montants obtenus pour chacune des années).

Le tableau qui suit résume l'information relative aux contributions prévues et finales :

Contributions prévues	Nombre de répondants	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Mise de fonds (\$)	25	\$ 26,806.60	\$ 74,168.31	\$0.00	\$ 300,000.00
Pacte rural (\$)	28	\$ 42,862.96	\$ 47,716.78	\$ 3,000.00	\$ 190,000.00
Municipalité (s)	24	\$ 46,053.63	\$ 152,322.20	\$0.00	\$ 744,000.00
CLD	24	\$ 10,375.00	\$ 28,891.95	\$0.00	\$ 125,000.00
SADC	22	\$ 6,377.27	\$ 26,686.32	\$0.00	\$ 125,000.00
Ministères Québec	25	\$ 103,626.40	\$ 332,630.70	\$0.00	\$ 1,507,324.00
Ministères Canada	22	\$ 49,400.18	\$ 218,679.80	\$0.00	\$ 1,026,804.00
Institutions financières	21	\$ 300.71	\$ 986.41	\$0.00	\$ 4,000.00
Autre* (précisez) (*exemples : Députés, OSBL, fondations, dons, commanditaires, etc.)	25	\$ 32,744.76	\$ 102,996.30	\$0.00	\$ 512,449.00
Coût total du projet	28	\$ 267,820.40	\$ 746,755.40	\$ 8,000.00	\$ 3,900,000.00
Contributions finales	Nombre de répondants	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Mise de fonds (\$)	28	\$ 25,825.18	\$ 48,214.77	\$0.00	\$ 241,350.00
Pacte rural (\$)	30	\$ 33,939.23	\$ 43,183.06	\$0.00	\$ 190,000.00
Municipalité (s)	28	\$ 41,362.54	\$ 155,155.60	\$0.00	\$ 810,810.00
CLD	27	\$ 10,765.41	\$ 28,592.65	\$0.00	\$ 125,000.00
SADC	24	\$ 6,159.75	\$ 25,509.27	\$0.00	\$ 125,000.00
Ministères Québec	28	\$ 77,444.57	\$ 287,442.60	\$0.00	\$ 1,518,850.00
Ministères Canada	24	\$ 45,283.50	\$ 209,420.80	\$0.00	\$ 1,026,804.00
Institutions financières	24	\$ 1,118.50	\$ 5,109.31	\$0.00	\$ 25,044.00
Autre* (précisez) (*exemples : Députés, OSBL, fondations, dons, commanditaires, etc.)	28	\$ 43,973.07	\$ 111,521.00	\$0.00	\$ 512,449.00
Coût total du projet	29	\$ 261,857.90	\$ 763,997.70	\$ 8,000.00	\$ 4,150,000.00

Les données recueillies auprès des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) et compilées dans le tableau ci-dessus, nous permettent d'abord et avant tout de conclure que les projets initiés dans le cadre du Pacte rural ont, en moyenne, bénéficié de sources de financement nombreuses et diversifiées, les fonds issus du Pacte rural ayant représenté près de 13% du total des contributions finales, ce qui est inférieur au 16% prévu.

Dans un contexte où globalement il y a très peu de différence entre les contributions prévues et les contributions finales et bien que leurs contributions finales soient en moyennes inférieures à la contribution prévue, ce sont les Ministères québécois et

canadiens qui ont fourni la large part des contributions aux projets (près de 50%), suivis ensuite par les autres sources (près de 16%), puis par les municipalités avec une contribution égale (à 13%), en moyenne, à celle du Pacte rural.

On remarquera finalement ici la très grande diversité entre les projets en ce qui a trait à leur financement, ceci se manifestant par des écarts-type très élevés.

Concernant le financement des projets, nous nous sommes intéressés à la question de la *mise de fonds*.

Q 1.34 Si vous avez indiqué une MISE DE FONDS (prévue ou finale), savez-vous de qui provenait celle-ci?

Mise de fonds prévues ou finale	Freq.	Percent	Cum.
Oui	21	72.41	72.41
Non	4	13.79	86.21
Ne sait pas	4	13.79	100.00
Total	29	100.00	

Un peu plus de 70 % des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) savent de qui provenait la mise de fonds pour leur projet.

Si oui, précisez de qui?

Résultats compilés :

MRC XXX
 Desjardins X
 Dons X
 Promoteurs XXXXX
 Employeurs X
 Entreprise privée XX
 Municipalité XXXXXXXX
 Coopérative X
 Organisme X X X
 CLD XX
 Député X
 SADC X
 Pacte rural X
 Levée de fonds X

Les municipalités ont surtout assuré la mise de fonds. Dans quelques cas, deux instances ou organismes ont assuré la mise de fonds.

Q 1.35 La contribution prévue de certaines sources a-t-elle variée sensiblement (soit de plus de 10% en plus ou en moins) par rapport à leur contribution finale?

Oui Non NSP

Contributions prévues 10% et plus	Freq.	Percent	Cum.
Oui	7	20.59	20.59
Non	24	70.59	91.18
Ne sait pas	3	8.82	100.00
Total	34	100.00	

Selon un peu plus de 90 % des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la contribution prévue de certaines sources n'a pas variée sensiblement par rapport à leur contribution finale.

Si celle-ci a varié, pour quelle(s) raison(s)?

Réponses compilées :

- Diminution de l'envergure du projet
- Frais de construction plus élevés
- Municipalité en cause
- Les coûts de construction ont monté
- Contribution du gouvernement du Québec pas possible. Le projet a été plus coûteux afin de garder une qualité de travaux sur accord du conseil municipal
- Pacte rural : contraintes budgétaires
- Omission de comptabiliser des dépenses liées à l'achat des équipements dans le montage financier

Q 1.36 Un ou plusieurs commanditaires ont-ils contribué au financement prévue ou final du projet?

Commanditaires contribué au projet	Freq.	Percent	Cum.
Oui	10	28.57	28.57
Non	23	65.71	94.29
Ne sait pas	2	5.71	100.00
Total	35	100.00	

Un peu moins d'un tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), ont indiqué que des **commanditaires** avaient contribué au financement prévu ou finale de leur projet.

Comme l'indiquent nos résultats ci-dessous, ceux-ci sont variés.

Si oui, indiquez lesquels?

Réponses compilées :

- Gens d'affaires X
- Caisse Desjardins X
- Caisse populaire X X
- Association du Patrimoine X
- Fiducie foncière X
- SADC X
- MRC X
- CLD XX
- Pacte rural X
- Ville X
- Entreprises privées XX
- Fabrique X
- Commission scolaire X
- Chambres de commerce X
- Organismes X

Q 1.37 La concertation entre les partenaires financiers du projet s'est-elle maintenue tout au long de sa réalisation?

Concertation maintenue	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	94.12	94.12
Non	1	2.94	97.06
Ne sait pas	1	2.94	100.00
Total	34	100.00	

Près de 95% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) ont indiqué que la concertation entre les partenaires financiers du projet s'était maintenue tout au long de sa réalisation.

(Concertation) Si oui ou non, diriez-vous qu'elle...

- a augmenté
- s'est maintenue
- a diminué
- n'a pas duré

Concertation	Freq.	Percent	Cum.
a augmenté	6	20.00	20.00
s'est maintenue	24	80.00	100.00
Total	30	100.00	

8 répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) sur 10 ont indiqué que la concertation entre les partenaires financiers de leur projet s'était maintenue, alors que dans 20% des cas elle aurait augmenté. On notera qu'aucun répondant-e-s n'a indiqué que cette concertation n'avait pas duré ou avait diminué.

- Intrants : aspects humains.

Q 1.53 a) L'exécution du projet a-t-elle nécessité l'embauche de personnes? (Embauche directe ou via des contrats de services alloués)

Exécution du projet nécessité embauche de personnes	Freq.	Percent	Cum.
Oui	25	69.44	69.44
Non	10	27.78	97.22
Ne sait pas	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

Près de 70% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que l'exécution du projet a nécessité l'embauche de personnes (directe ou via des contrats de services).

Si oui, précisez le nombre et les caractéristiques des personnes embauchées

Nombre de personnes embauchées	Freq.	Percent	Cum.
0	1	4.76	4.76
1-2	14	66.67	71.43
3-5	5	23.81	95.24
6-10	1	4.76	100.00
Total	21	100.00	

Dans deux tiers des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) une ou deux personnes auraient été embauchées, de trois à cinq personnes étant embauchées dans près de 25% des cas.

Nombre d'hommes	Freq.	Percent	Cum.
0	14	70.00	70.00
1	2	10.00	80.00
2	2	10.00	90.00
3	1	5.00	95.00
4	1	5.00	100.00
Total	20	100.00	

Nombre de femmes	Freq.	Percent	Cum.
0	6	28.57	28.57
1	8	38.10	66.67
2	5	23.81	90.48
3	1	4.76	95.24
4	1	4.76	100.00
Total	21	100.00	

Bien que l'information en ce qui a trait au genre des répondant-e-s n'ait pas été fournie dans tous les cas par les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), les données présentées ci-dessus semblent montrer que l'embauche de femmes a été plus importante que l'embauche de travailleurs masculins.

Âge moins de 25 ans	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	23	100.00	100.00
Total	23	100.00	

Âge 25-35 ans	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	10	43.48	43.48
Coché	13	56.52	100.00
Total	23	100.00	

Âge 35-45 ans	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	16	69.57	69.57
Coché	7	30.43	100.00
Total	23	100.00	

Âge 45-55 ans	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	19	82.61	82.61
Coché	4	17.39	100.00
Total	23	100.00	

Âge 55-65 ans	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	21	91.30	91.30
Coché	2	8.70	100.00
Total	23	100.00	

Âge 65 plus	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	23	100.00	100.00
Total	23	100.00	

Si, tel que l'indiquent les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) aucun travailleur-euse de moins de 25 ans n'a été embauché, pas plus que de travailleurs-euses de 65 ans et plus, on remarquera cependant ici, que la majorité des travailleurs embauchés dans le cadre des projets analysés ici étaient âgés entre 25 et 35 ans.

Nombre de personnes handicapées	Freq.	Percent	Cum.
0	18	94.74	94.74
1	1	5.26	100.00
Total	19	100.00	

Nombre de personnes autochtones	Freq.	Percent	Cum.
0	18	94.74	94.74
1	1	5.26	100.00
Total	19	100.00	

Nombre de personnes des minorités visibles	Freq.	Percent	Cum.
0	18	94.74	94.74
1	1	5.26	100.00
Total	19	100.00	

Tel que l'indiquent les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), peu de personnes handicapées, autochtones ou appartenant à des minorités visibles ont été embauchées dans le cadre des projets décrits ici, un total de trois personnes appartenant à ces groupes ayant participé aux projets.

Durée moyenne d'embauche	Freq.	Percent	Cum.
2-4 semaines	1	4.35	4.35
4-8 semaines	1	4.35	8.70
8-16 semaines	4	17.39	26.09
16-32 semaines	3	13.04	39.13
32-52 semaines	6	26.09	65.22
plus de 52 semaines	6	26.09	91.30
Ne sais pas	2	8.70	100.00
Total	23	100.00	

La grande majorité (52%) des travailleurs-euses recrutés pour œuvrer dans le cadre des projets décrits ici, l'ont été pour une durée moyenne se situant au-delà de 32 semaines, la moyenne approximative se situant à 33 semaines, plus du quart des emplois (26,1%) ayant une durée de plus de 52 semaines.

Durée moyenne d'heures travaillées	Freq.	Percent	Cum.
6-11h semaine	1	4.35	4.35
12-24h semaine	4	17.39	21.74
25-34h semaine	4	17.39	39.13
35-40h semaine	9	39.13	78.26
Plus de 50h semaine	1	4.35	82.61
Ne sais pas	4	17.39	100.00
Total	23	100.00	

L'analyse du tableau des heures moyennes travaillées nous révèle que celles-ci se situent souvent entre 35 et 40 heures (c'est la catégorie modale), la moyenne approximative d'heures travaillées s'établissant 31 heures.

Si oui à Q 1.53 a), pouvez-vous estimer le **salaires hebdomadaire** moyen* (brut sans avantages sociaux) des personnes qui ont été embauchées dans le cadre du projet? (*Pour cet estimé, faites comme s'il s'agissait d'emploi-s à temps plein de 35 heures)

- Moins de 300\$ de 300\$ à 400\$
 de 400\$ à 550\$ de 550 \$ à 700\$
 de 700\$ à 850\$ de 850 \$ à 1000\$
 plus de 1000\$ NSP

Salaires hebdomadaire moyen	Freq.	Percent	Cum.
moins de 300\$	4	17.39	17.39
300-400\$	5	21.74	39.13
400-550\$	4	17.39	56.52
550-700\$	5	21.74	78.26
700-850\$	1	4.35	82.61
Ne sais pas	4	17.39	100.00
Total	23	100.00	

Bien que les salaires versés soient très variables, l'on peut estimer que la moyenne approximative du salaire hebdomadaire moyen versé aux travailleurs embauchés dans le cadre du Pacte rural, pour les projets de notre échantillon, a été de 430\$.

Si oui à Q 1.53 a), à votre connaissance, certains de ces emplois créés dans le cadre du projet se sont-ils transformés en **emplois réguliers** après l'achèvement de celui-ci?

- Oui Non NSP

emplois réguliers suite au projet	Freq.	Percent	Cum.
Oui	10	43.48	43.48
Non	11	47.83	91.30
Ne sait pas	2	8.70	100.00
Total	23	100.00	

Il est important de remarquer ici, que près de la moitié des emplois créés dans le cadre du Pacte rural, pour les projets de notre échantillon, se seraient transformés en emplois réguliers après l'achèvement de celui-ci.

Comme on peut le voir ci-dessous le nombre d'emploi régulier créé est généralement de 1, bien que la moyenne approximative s'établisse à 1,66.

Nombre d'emplois réguliers suite au projet			
	Freq.	Percent	Cum.
0	1	11.11	11.11
1	4	44.44	55.56
2	2	22.22	77.78
3	1	11.11	88.89
4	1	11.11	100.00
Total	9	100.00	

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pg1_53f2	9	1.666667	1.224745	0	4

Ceci nous situe déjà dans la perspective de l'analyse des retombées du dispositif, tout comme la question suivante :

Q 1.54 L'exécution du projet a-t-elle contribué au maintien d'emplois existants? (y compris via des contrats de services alloués)

Oui
 Non
 NSP

Projet contribué au maintien d'emplois existants			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	20	57.14	57.14
Non	9	25.71	82.86
Ne sait pas	6	17.14	100.00
Total	35	100.00	

Les projets financés dans le cadre du Pacte rural, pour les projets de notre échantillon, ont contribué dans près de 60% des cas (57,1%) au maintien d'emplois existants.

Comme on peut le voir ci-dessous, c'est généralement 1 ou 2 emplois qui ont été maintenus.

Estimez le nombre d'emplois maintenus	Freq.	Percent	Cum.		
1	4	36.36	36.36		
2	4	36.36	72.73		
3	1	9.09	81.82		
4	1	9.09	90.91		
6	1	9.09	100.00		
Total	11	100.00			
Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pq1_54_2	11	2.272727	1.55505	1	6

En ce qui concerne l'emploi, pour chacun des projets de l'échantillon, nous avons souhaité comparer, au tableau 12 les informations obtenues dans le cadre de l'enquête avec celles indiquées sur la fiche de reddition de compte du projet dans la Banque.

Tableau 12 : Comparaison des informations relatives à l'emploi obtenues dans le cadre de l'enquête (2006) avec celles indiquées sur les fiches de reddition de compte

Numéro du projet (Équipe)	Nombre d'emplois réguliers créés, déclarés lors enquête Questionnaires 2 – Question 1.53 Répondant-e du projet				Nombre d'emplois indiqués sur les fiches des projets de la reddition de compte			
	Nombre	Durée	Hommes	femmes	prévus	Réels	Hommes	Femmes
1	1 (mi-temps)	16 à 32 semaines	0	1	2	0	0	0
2	1	Plus de 52 sem.	0	1	2	0	0	0
3	4	8 à 16 sem.	4	0	0	0	0	0
4	1	32 à 52 sem.	0	1 (1 de 25 à 35 ans)	1	1	0	1
5	2	32 à 52 sem.	0	2 (1 de 25 à 35 ans)	1	1	1	0
6	1	Plus de 52 sem.	0	1 (1 de 25 à 35 ans)	1	1	0	1 (1 - 35 ans)
7 En cours	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	1	--	0	0
8 En cours	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	2	--	0	0
9	1	Plus de 52 sem.	0	1	1	1	0	1
10 En cours	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	4	--	0	0
11	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	1	1	0	1
12	9	8 à 16 semaines	8	1	2	0	0	0
13 En cours	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	0	--	0	0
14 En cours	2	8 à 16 semaines	2 (2 de 25 à 35 ans)	0	0	--	0	0
15	3	16 à 32 semaines	3	0	5	4	0	4
16	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	2	2 (2 - 35ans)	0	0

Numéro du projet (Équipe)	Nombre d'emplois réguliers créés déclarés Questionnaires 2 – Question 1.53 Répondant-e du projet				Nombre d'emplois Fiches projets de la reddition de compte			
	Nombre	Durée	Hommes	Femmes	Prévus	Réels	Hommes	Femmes
17 En cours	2	32 à 52 sem.	0	2	1	--	0	0
18	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	2	0	0	0
19*	1 à 2 (1)	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	1	1 (1 - 35 ans)	0	0
20	2	Pas de réponse	0	2	3	3	0	2 (1 - 35 ans)
21	1	2 à 4 sem.	0	1	1	0	0	0
22	1	Plus de 52 sem.	1 (1 de 25 à 35 ans)	0	40	0	0	0
23	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas	2	0	0	0
24	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	1	1	1	0
25	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas	4	8	0	0
26 En cours	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas	0	--	0	0
27	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas	1	1	0	0
28 En cours	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	0	--	0	0
29**	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse				
30	2	32 à 52 sem.	0	2 (2 de 25 à 35 ans)	2	--	0	0
31 En cours	2	4 à 8 sem.	0	2	3	--	0	0
32 En cours	1	32 à 52 sem.	0	1 (1 -25 à 35 ans)	1	1	1	0
33	3	32 à 52 semaines	0	3	3	3	0	3 (1 - 35 ans)
34	4	Plus de 52 sem.	2 (2 -25 à 35 ans)	2 (2 -25 à 35 ans)	10	12 (6 -35ans)	6	6
35	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	1	1	0	1 (1 - 35 ans)
36	5	Plus de 52 semaines	1 (1 - 25 à 35 ans)	4 (4 - 25 à 35 ans)	1	0	0	0
Total :	49		21	27	102	42	9	14

Note 1 : *Le projet 19 ne précise pas le sexe de la personne embauchée

Note 2 : **Le projet 29 ne figure pas dans la liste des projets du ministère

On peut observer que 49 emplois « réguliers » créés ont été indiqués par nos répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), ceci pour des périodes variant entre 2 semaines à plus de 52. Mais ce total cumule les réponses d'environ la moitié seulement des répondant-e-s qui ont répondu à la question.

Le décompte des fiches de projets indique lui 42 « emplois », mais il faut rappeler que certains projets étaient toujours inscrits « en cours » dans la banque (aucune section contenant des données « réelles » n'étant alors disponible). Il y en a donc vraisemblablement un peu plus.

Ceci dit, si les totaux restent proches, les informations fournies lors de l'enquête ne recourent pas dans bien des cas celles indiquées pour le projet lors de la reddition de

compte. Les catégories utilisées peuvent être en cause : emploi « régulier », « créé », « maintenus », « emploi » tout court. On notera aussi, tel qu'on peut l'observer à la colonne de la reddition qu'au départ des projets, une création d'emploi bien plus importante (de l'ordre de plus du double) avait été envisagée.

Q 1.51 Des personnes bénévoles ont-elles pris une part directe à la réalisation du projet?

Personnes bénévoles pris part au projet	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP		
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	21	58.33	58.33
Non	14	38.89	97.22
Ne sait pas	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

Près de soixante (58,3%) des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que des bénévoles ont pris une part directe à la réalisation du projet. Dans près de 40% des cas, il n'y a toutefois aucun-e-s bénévole-s qui ont pris une part directe à la réalisation du projet.

Si oui, précisez le **nombre de bénévoles** et le **nombre d'heures de travail** accomplies par ces personnes :

Nombre total de personne bénévoles	Freq.	Percent	Cum.
1	1	5.26	5.26
2	1	5.26	10.53
3	1	5.26	15.79
4	1	5.26	21.05
5	3	15.79	36.84
9	2	10.53	47.37
10	2	10.53	57.89
15	1	5.26	63.16
18	1	5.26	68.42
20	3	15.79	84.21
30	2	10.53	94.74
500	1	5.26	100.00
Total	19	100.00	

Nombre moyen de bénévole, écart-type, minimum et maximum :

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pq1_51_b	19	37.68421	112.3076	1	500

Nombre total d'heures de travail	Freq.	Percent	Cum.
20	1	9.09	9.09
40	1	9.09	18.18
100	2	18.18	36.36
225	1	9.09	45.45
500	1	9.09	54.55
810	1	9.09	63.64
1000	1	9.09	72.73
1500	1	9.09	81.82
2000	1	9.09	90.91
5000	1	9.09	100.00
Total	11	100.00	

Nombre d'heure de travail des bénévoles :

Nombre **d'heure total de travail bénévole** et min et max

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
pq1_51_c	11	10 268.18 heures	1470.742	20	5000

Des 19 projets qui ont bénéficié de bénévoles, et pour lesquels nous disposons de l'information quant à leur nombre, on remarque au tableau ci-dessus que leur nombre est variable. Le nombre médian est de 10. Comme on peut le voir ci-dessous, les bénévoles ont travaillé un total d'heures allant de 20 à 5 000, le nombre moyen par projet s'établissant à un peu plus de mille.

Q 1.52 Des activités de formation soutenues par le Pacte rural ont-elles été offertes aux personnes prenant part directement à la réalisation de ce projet (à titre de personnes rémunérées ou bénévoles)?

Activités de formations offertes	Freq.	Percent	Cum.
Oui	5	14.71	14.71
Non	27	79.41	94.12
Ne sait pas	2	5.88	100.00
Total	34	100.00	

Relativement peu d'activités de formation ont été offertes aux personnes bénévoles, seul 15% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquant que de telles activités ont été offertes aux personnes rémunérées et aux bénévoles.

Enfin, il importe de savoir si le **niveau d'implication** des personnes (de l'ensemble des ressources humaines) et des organismes s'est maintenu durant le déroulement du projet.

Q 1.25 Durant le déroulement du projet, diriez-vous que le niveau d'implication des personnes ou des organismes qui y ont contribué au départ s'est maintenu?

Oui Non

Niveau d'implication maintenu	Freq.	Percent	Cum.
Oui	33	94.29	94.29
Non	2	5.71	100.00
Total	35	100.00	

Selon près de 95% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), le niveau d'implication des personnes ou des organismes qui ont contribué au projet au départ se serait maintenu.

Si oui, précisez :

- OUI, le niveau d'implication s'est maintenu et il a augmenté
- NON, le niveau d'implication ne s'est pas maintenu mais il a diminué

Si oui à pql_25_A	Freq.	Percent	Cum.
Oui	29	96.67	96.67
Non	1	3.33	100.00
Total	30	100.00	

La quasi totalité des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que le niveau d'implication des personnes ou des organismes qui ont contribué au projet au départ se serait non seulement maintenu, mais qu'il **aurait augmenté**.

- Activités de production caractérisant les projets.

Les activités de production accomplies dans le cadre des projets concernent au premier titre l'exécution de travaux ou de tâches liés à des réalisations qui caractérisent le projet. Or pour être réalisés, ces travaux doivent être requis et soutenus par des moyens ou un personnel à réunir. Tout un ensemble de tâches de supervision, de gestion ou de coordination sont généralement nécessaires pour assurer le déroulement d'un projet ceci jusqu'à son achèvement.

La section qui suit porte d'abord sur ces activités de production particulières qui soutiennent le déroulement du projet pour ensuite porter sur les activités de production en tant que telles.

- activités de production soutenant le déroulement des projets

Q 1.44 Qui a assumé la gestion administrative du projet ?

(Cochez la case appropriée; si plus d'une catégorie, indiquez lesquelles à « autre »)

- Une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
- Une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
- Une personne embauchée spécifiquement dans le cadre du projet?
- Une personne qui à titre bénévole a directement contribué au projet?
- Une entreprise dont les services ont été rémunérés?
- Autre (précisez) : _____

Une **personne avec lien d'emploi avec le bénéficiaire**

	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	25	69.44	69.44
Coché	11	30.56	100.00
Total	36	100.00	

Dans 30 % des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la gestion administrative du projet est confiée à une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire.

Une **personne avec lien d'emploi avec le promoteur**

	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	23	63.89	63.89
Coché	13	36.11	100.00
Total	36	100.00	

Dans un peu plus du tiers des cas (36%), selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la gestion administrative du projet est confiée à une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur.

Une **personne embauchée dans le cadre du projet**

	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	32	88.89	88.89
Coché	4	11.11	100.00
Total	36	100.00	

Dans un peu plus de 10 % des cas seulement, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la gestion administrative du projet est confiée à une personne embauchée dans le cadre du projet.

Une personne bénévole	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	31	86.11	86.11
Coché	5	13.89	100.00
Total	36	100.00	

Dans près de 15 % des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la gestion administrative du projet est confiée à une personne bénévole.

Une entreprise services rémunérés	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	36	100.00	100.00
Total	36	100.00	

Dans aucun des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la gestion administrative du projet est confiée n'a été confiée à une entreprise.

Autres	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	31	86.11	86.11
Coché	5	13.89	100.00
Total	36	100.00	

Dans près de 15% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la gestion administrative du projet aurait été confiée à une autre personne ou un autre organisme que ceux mentionnés.

Q 1.45 Les décisions administratives les plus importantes relatives au projet devaient-elles être approuvées par une instance décisionnelle ?

Décisions administratives prises par une instance décisionnel le	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	91.43	91.43
Non	3	8.57	100.00
Total	35	100.00	

Près de 92% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que les décisions administratives les plus importantes relatives au projet devaient être approuvées par une instance décisionnelle.

Si oui, précisez laquelle :

Catégories et nombre de mentions:

A noter : dans quelques cas, plusieurs organismes ont été indiqués (2 ou 3)

- DIRECTEUR GÉNÉRAL jusqu'à 5000\$ X
- CONSEIL DES MAIRES pour dépenses de plus de 5000\$ X
- CA organisme ou organismes XXX
- CA Comité des partenaires X
- CA du CLD X
- CA XXXX
- Comité organisateur X
- CA DU PROMOTEUR XX
- Comité famille X
- Conseil municipal XX
- Municipalité XXX
- OMH X
- Corporation développement X X
- MRC XX
- Promoteur X
- Corporation du transport X
- Comité de gestion du projet X

Q 1.46 La gestion financière et la gestion administrative du projet relevaient-elles de la même personne?

Gestion financière et administrative, même personne	Freq.	Percent	Cum.
Oui	28	80.00	80.00
Non	6	17.14	97.14
Ne sait pas	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Près de 80% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la gestion financière et administrative relèvent d'une même personne.

Q 1.42 Qui a principalement assumé la gestion financière du projet?

(Cochez la case appropriée; si plus d'une catégorie, indiquez lesquelles à « autre »)

- Une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
- Une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
- Une personne embauchée spécifiquement dans le cadre du projet?
- Une personne qui à titre bénévole a directement contribué au projet?
- Une entreprise dont les services ont été rémunérés?
- Autre (précisez) : _____

Personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	27	75.00	75.00
Coché	9	25.00	100.00
Total	36	100.00	

Un quart (25%) des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la gestion financière du projet a été assumée par une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire.

Personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	23	63.89	63.89
Coché	13	36.11	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus d'un tiers (36%) des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la gestion financière du projet a été assumée par une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur.

Personne embauchée dans le cadre du projet	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	32	88.89	88.89
Coché	4	11.11	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 10 % des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la gestion financière du projet a été assumée par une personne embauchée dans le cadre du projet.

Personne à titre de bénévole	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	31	86.11	86.11
Coché	5	13.89	100.00
Total	36	100.00	

Près de 15% (13,9%) % des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la gestion financière du projet a été assumée par une **personne bénévole**.

Entreprises dont les services ont été rémunérés	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	34	94.44	94.44
Coché	2	5.56	100.00
Total	36	100.00	

Environ 5% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la gestion financière du projet a été assumée par une entreprise.

Autres	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	30	83.33	83.33
Coché	6	16.67	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 15 % des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la gestion financière du projet a été assumée par une autre personne ou organisme que ceux indiqués à la question.

Q 1.43 Les décisions financières les plus importantes relatives au projet devaient-elles être approuvées par une instance décisionnelle?

	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> NSP
Décisions approuvées par une instance décisionnelle			
Oui	34	94.44	94.44
Non	2	5.56	100.00
Total	36	100.00	

Près de 95% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que les décisions financières les plus importantes relatives au projet devaient être approuvées par une instance décisionnelle.

Si oui, précisez laquelle :

Catégories et nombre de mentions:

A noter : dans quelques cas, plusieurs organismes ont été indiqués (2 ou 3)

MRC XXX
CA organisme XXXX
CA du CLD X
Comité XX
Organisme XX
Conseil des maires et chacune des municipalités X
CA DU PROMOTEUR X
Conseil Municipal X X
CA XXXX
Municipalité X
Conseil municipal X
Comité promoteur X
Comité X
Comité de gestion X
Association Provinciale X
Office municipal X
Corporation développement XX
Municipalité X XX
Promoteur X
Corporation de transport X
Comité de Gestion du projet X
CA des organismes associés X

**Q 1.47 Qui a assumé la coordination courante du projet?
(Cochez la case appropriée; si plus d'une catégorie, indiquez
lesquelles à « autre »)**

- Une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
- Une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
- Une personne embauchée spécifiquement dans le cadre du projet?
- Une personne qui à titre bénévole a directement contribué au projet?
- Une entreprise dont les services ont été rémunérés?
- Autre

(précisez) : _____

Coordination courante				
personne lien avec bénéficiaire		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		27	75.00	75.00
Coché		9	25.00	100.00
Total		36	100.00	

Dans 25 % des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la coordination courante du projet est confiée à une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire

Coordination courante				
personne lien avec promoteur		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		22	61.11	61.11
Coché		14	38.89	100.00
Total		36	100.00	

Dans près de 40 % des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la coordination courante du projet est confiée à une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur.

Coordination courante				
personne embauchée		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		31	86.11	86.11
Coché		5	13.89	100.00
Total		36	100.00	

Dans 14 % des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la coordination courante du projet est confiée à une personne embauchée pour le projet.

Coordination courante				
personne bénévole		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		31	86.11	86.11
Coché		5	13.89	100.00
Total		36	100.00	

Dans 14 % des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la coordination courante du projet est confiée à une **personne bénévole**.

Coordination courante				
entreprise		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		36	100.00	100.00
Total		36	100.00	

Dans aucun des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la coordination courante du projet n'a été confiée à une firme.

Autres				
		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		32	88.89	88.89
Coché		4	11.11	100.00
Total		36	100.00	

Dans un peu plus de 10% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la coordination courante du projet a été confiée à autre personne ou un autre organisme que ceux mentionnés.

Q 1.48 La gestion administrative et la gestion courante (ou la coordination courante) du projet relevaient-elles de la même ou des mêmes personnes?

Oui Non NSP

Gestion financière et administrative, même personne	Freq.	Percent	Cum.
Oui	26	72.22	72.22
Non	10	27.78	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 70% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la gestion administratives et la gestion courante relèvent d'une même personne.

Q 1.50 La gestion courante (ou la coordination courante) et l'exécution du projet relevaient-elles de la même ou des mêmes personnes?

Oui Non NSP

Gestion courante et exécution du projet même personne	Freq.	Percent	Cum.
0	1	2.78	2.78
Oui	22	61.11	63.89
Non	13	36.11	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 60% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la gestion courante et l'exécution du projet relèvent d'une même personne.

Q 1.55 Qui a principalement assumé l'encadrement du personnel embauché directement pour le projet? (Cochez la case appropriée; si plus d'une catégorie, indiquez lesquelles à « autre »)

- Une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
- Une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
- Une personne embauchée spécifiquement dans le cadre du projet?
- Une personne qui à titre bénévole a directement contribué au projet?
- Une entreprise dont les services ont été rémunérés?
- Autre (précisez) :

L'encadrement par une personne lien avec le bénéficiaire		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		27	79.41	79.41
Coché		7	20.59	100.00
Total		34	100.00	

Dans un peu plus de 20% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), l'encadrement du personnel embauché directement pour le projet été effectué par une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire.

L'encadrement par une personne lien avec le promoteur		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		23	67.65	67.65
Coché		11	32.35	100.00
Total		34	100.00	

Dans un peu plus de 30% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), l'encadrement du personnel embauché directement pour le projet été effectué par une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur.

L'encadrement par personne embauchée		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		33	97.06	97.06
Coché		1	2.94	100.00
Total		34	100.00	

Dans seulement 3% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), l'encadrement du personnel embauché directement pour le projet été effectué par une personne embauchée pour le projet.

L'encadrement par personne bénévole		Freq.	Percent	Cum.
Non coché		31	91.18	91.18
Coché		3	8.82	100.00
Total		34	100.00	

Dans un peu moins de 10% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), l'encadrement du personnel embauché directement pour le projet été effectué par une **personne bénévole**.

L'encadrement entreprise	par une	Freq.	Percent	Cum.
Non coché		31	91.18	91.18
Coché		3	8.82	100.00
Total		34	100.00	

Dans près de 10% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), l'encadrement du personnel embauché directement pour le projet été effectué par une firme.

Autre	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	25	73.53	73.53
Coché	9	26.47	100.00
Total	34	100.00	

Dans près de 27% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), l'encadrement du personnel embauché directement pour le projet été effectué par une autre personne ou organisme que ceux mentionnés à la question.

Q 1.57 Comment s'est déroulé le processus de coordination entre les principaux acteurs (personnes et organismes) qui ont pris part à la réalisation du projet?

Diriez-vous qu'il a été ...

Très difficile Plutôt difficile Plutôt facile Très facile

Processus de coordination...	Freq.	Percent	Cum.
plutôt difficile	4	11.43	11.43
plutôt facile	25	71.43	82.86
très facile	6	17.14	100.00
Total	35	100.00	

Dans un peu plus de 70% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), le processus de coordination entre les principaux acteurs (personnes et organismes) ayant pris part à la réalisation du projet été plutôt facile.

Près de 18% des répondant-e-s indiquent qu'il a été très facile. Toutefois, près de 12% indiquent qu'il a été plutôt difficile.

Aux répondant-e-s qui avaient indiqué que cette coordination avait été TRÈS DIFFICILE ou PLUTÔT DIFFICILE, nous avons demandé de nous en donner les raisons.

Réponses compilées :

- Au début surtout, lorsqu'il a été question de trouver un site de travail à l'employé-e et pour la gestion financière
- Organisme X comme lieu de coordination
- L'implication dans le déroulement de la construction de X a augmenté le nombre d'heures de travail de la (direction générale) considérablement (surcharge)
- Difficultés à rendre concret le projet. Les visions étaient quelque peu différentes de part et d'autre. Cela a demandé un peu de temps pour structurer le projet en fonction des attentes
- Beaucoup d'acteurs impliqués avec des visions différentes.

- activités de production caractérisant les projets

Les activités de production caractérisant les projets concernent au premier titre les travaux exécutés dont dépendent les réalisations principales accomplies au moment de l'achèvement du projet. Dans le but de cerner ces aspects, plusieurs questions ont été posées.

Q 1.49 Qui a principalement effectué les travaux reliés à l'exécution du projet? (Cochez la case appropriée; si plus d'une catégorie, indiquez lesquelles à « autre »)

- Une ou des personnes ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
- Une ou des personnes ayant un lien d'emploi avec le promoteur du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
- Une ou des personnes embauchées spécifiquement dans le cadre du projet?
- Une ou des personnes qui à titre bénévole ont directement contribué au projet?
- Une ou des entreprises dont les services ont été rémunérés?
- Autre (précisez) :

Effectué les travaux par personne ayant lien avec bénéficiaire	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	31	86.11	86.11
Coché	5	13.89	100.00
Total	36	100.00	

Dans près de 15% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), les travaux reliés à l'exécution du projet ont été effectués par une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire.

Effectué les travaux par personne ayant lien avec promoteur	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	27	75.00	75.00
Coché	9	25.00	100.00
Total	36	100.00	

Dans près de 25% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), les travaux liés à l'exécution du projet ont été effectués par une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur.

Effectué les travaux par personne embauchée	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	26	72.22	72.22
Coché	10	27.78	100.00
Total	36	100.00	

Dans près de 30% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), les travaux liés à l'exécution du projet ont été effectués par une personne embauchée pour le projet.

Effectué les travaux par personne à titre de bénévole	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	30	83.33	83.33
Coché	6	16.67	100.00
Total	36	100.00	

Dans près de 17% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), les travaux liés à l'exécution du projet ont été effectués par une **personne bénévole**.

Effectué les travaux par une entreprise	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	25	69.44	69.44
Coché	11	30.56	100.00
Total	36	100.00	

Dans 30% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), les travaux liés à l'exécution du projet ont été effectués par une entreprise.

Autres	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	33	91.67	91.67
Coché	3	8.33	100.00
Total	36	100.00	

Dans un peu plus de 8%% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), les travaux reliés à l'exécution du projet ont été effectués par une personne ou un organisme autres que ceux mentionnés à la question.

Nous observons ici encore plusieurs modalités d'exécution des travaux, certains étant confiés à des entreprises privées.

Nous avons aussi demandé aux répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) de nous dire en quoi avait « consisté » surtout leur projet et de nous indiquer les « principales » activités accomplies en indiquant « minimum deux lignes, maximum 4 ».

Q 1.24 Durant son déroulement, en quoi a surtout consisté le projet? (mentionnez les principales activités accomplies) (minimum deux lignes, maximum 4)

Trois exceptés, presque tous les répondant-e-s pour les projets ont fourni des précisions sur le déroulement de leur projet. La moitié des répondant-e-s ont fourni des réponses de 2 lignes, un autre tiers des réponses de 4 lignes. Bien que pour préserver l'anonymat des répondant-e-s, nous ne soyons pas en mesure de révéler le contenu intégral des réponses, celles-ci ont été regroupées dans des **catégories d'action(s)** qui peuvent être réalisées au cours des projets. Les X indiquent le nombre de fois que la catégorie a été mentionnée par les répondant-es.

Comme l'indiquent les résultats exposés au carré grisé ci-haut, les tâches principales les plus

- Négocier XX
- Organiser XX
- Chercher un financement XXXXXX
- Effectuer suivi X
- Mener appels d'offre X
- Construire XXXXXXXX
- Superviser X
- Consulter X
- Recueillir de données XXXX
- Mobiliser X
- Élaborer plan XX
- Mettre en œuvre outils d'information X
- Équiper XX
- Animer X X
- Mettre en œuvre outils d'information X
- Soutenir des personnes X
- Monter exposition X
- Effectuer des analyses XXX
- Élaborer plan X
- Effectuer la promotion X
- Démarrer une entreprise X
- Tenir une rencontre X
- Peinturer X
- Rénover XXX
- Réparer X
- Aménager X
- Drainer (sol) X
- Effectuer des choix X
- Coordonner X
- Présenter spectacle X
- Défricher X
- Organiser X
- Consulter X
- Rechercher du personnel X

fréquemment mentionnées en sont de construction, de recherche de financement et de réalisation d'analyses.

Mais une gamme étendue de tâches pouvant être réalisées dans un projet donné ont été indiquées par nos répondant-e-e. Ce sont elles qui soutiennent la production de réalisations (ou *extrants*) dont il sera maintenant question.

- Déroulement des projets : *extrants* (ou réalisations accomplies à son terme) caractérisant les projets

À travers plusieurs questions du Questionnaire 2 (Volet 1) adressées aux responsables de projets, nous avons cherché à cerner l'*extrant* principal du projet, **celui-ci devant être**

distingué des activités de production accomplies au cours du déroulement des projets et dont nous venons de traiter plus haut.

Pour cerner cet aspect, nous avons fait référence à la « **réalisation principale découlant directement de la mise en œuvre du projet** ».

Q 1.7 Maintenant que le projet est complété, dites-nous quelle a été la ou les principale(s) réalisation(s) découlant directement de la mise en œuvre de celui-ci? (cochez les cases identifiant la ou les réalisations principales)

- La tenue d'un événement ponctuel ou d'un ensemble d'événements ponctuels (*ex. tenue d'un Festival de théâtre, tenue d'une soirée de reconnaissance de bénévoles, tenue d'une ou plusieurs rencontre-s*)
 - La mise sur pied d'un service **nouveau** (*ex. mise sur pied d'un réseau d'acteurs, mise sur pied d'un service de transport adapté et collectif, mise sur pied d'offre de cours*)
 - La mise sur pied d'une entreprise **nouvelle**
 - La réalisation d'une étude, ou d'un rapport, d'un plan de développement ou d'affaire, ou d'un inventaire
 - La réalisation d'outils de promotion **nouveaux**
 - La réalisation d'une œuvre à caractère artistique ou culturel
 - La mise en place d'installations fixes ou d'équipements **nouveaux**
- Autre (précisez) :

(Extrant-Réalisation)

Événement ponctuel	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	24	66.67	66.67
Coché	12	33.33	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus d'un tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la ou les principales réalisations découlant directement de la mise en œuvre de leur projet consiste en un **événement ponctuel**.

(Extrant-Réalisation)

Service nouveau	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	18	50.00	50.00
Coché	18	50.00	100.00
Total	36	100.00	

La moitié des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la ou les principales réalisations découlant directement de la mise en œuvre de leur projet consiste en un **service nouveau**.

(Extrant-Réalisation)

Entreprise nouvelle	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	29	80.56	80.56
Coché	7	19.44	100.00
Total	36	100.00	

Environ 20% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la ou les principales réalisations découlant directement de la mise en œuvre de leur projet consiste en une **nouvelle entreprise**.

(Extrant-Réalisation)

Réalisation d'études, rapports, plan	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	25	69.44	69.44
Coché	11	30.56	100.00
Total	36	100.00	

Un peu moins d'un tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la ou les principales réalisations découlant directement de la mise en œuvre de leur projet consiste en un **rapport (études, plan)**.

(Extrant-Réalisation)

Outils de promotion nouveaux	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	28	77.78	77.78
Coché	8	22.22	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 20% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la ou les principales réalisations découlant directement de la mise en œuvre de leur projet consiste en un **outil de promotion** nouveau.

(Extrant-Réalisation)

Oeuvre artistique ou culturelle	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	28	77.78	77.78
Coché	8	22.22	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 20% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la ou les principales réalisations découlant directement de la mise en œuvre de leur projet consiste en une **œuvre artistique ou culturelle**.

(Extrant-Réalisation)

équipements nouveaux	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	22	61.11	61.11
Coché	14	38.89	100.00
Total	36	100.00	

Près de 40% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la ou les principales réalisations découlant directement de la mise en œuvre de leur projet consiste en un **équipement nouveau**.

(Extrant-Réalisation)

Autre	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	27	75.00	75.00
Coché	9	25.00	100.00
Total	36	100.00	

Un quart des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la ou les principales réalisations découlant directement de la mise en œuvre de leur projet est « autre » que celles mentionnées à la question.

Dans le cas où nos répondants au Questionnaire 2 (Volet 1) avaient indiqué que la ou les principales réalisations découlant directement de la mise en œuvre de leur projet était un **événement**, nous avons voulu savoir si celui-ci était inédit et s'il avait été répété par la suite.

Q 1.8 Si vous avez indiqué LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT PONCTUEL :

a) Un événement du même genre **avait-il été déjà tenu auparavant ?**

Événement déjà eu lieu auparavant	Freq.	Percent	Cum.
Oui	3	25.00	25.00
Non	9	75.00	100.00
Total	12	100.00	

Les trois-quarts des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) ont indiqué que l'événement était inédit.

b) Cet événement **s'est-il répété par la suite?**

Événement répété	Freq.	Percent	Cum.
Oui	10	90.91	90.91
Non	1	9.09	100.00
Total	11	100.00	

Dans 9 cas sur 10, l'événement a été répété par la suite.

Soutenu par le Pacte, « l'événement » aurait été inédit jusqu'alors, mais aurait ensuite été répété, si non institué et, pour un temps du moins, perpétué.

Q 1.9 La ou les principale(s) réalisation(s) découlant directement de la mise en œuvre du projet est-elle liée à une immobilisation nouvelle ou à une modification d'une immobilisation existante?

- Oui, à une immobilisation nouvelle
 Oui, à une modification d'une immobilisation existante
 Non
 NSP (= Ne Sais Pas)

	Freq.	Percent	Cum.
Oui à immobili nouvelle	11	30.56	30.56
Oui à modif immmob. existante	12	33.33	63.89
Non	13	36.11	100.00
Total	36	100.00	

Dans près des deux tiers des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet est liée à une **immobilisation nouvelle** (31% des cas) ou à une **modification d'une immobilisation existante** (dans 33,4%).

Dans le but de cerner la nature de la réalisation découlant du projet, nous nous sommes aussi intéressés à la notion de «secteur», celle-ci étant non seulement fréquemment utilisée (en dépit des débats en cours concernant la validité de certaines classification, notamment celles appliquées aux « services »), mais ayant été intégrée à la fiche de reddition de compte sous la forme d'une précision demandée quant à « l'identification de secteur » du projet. Une liste de « secteurs » possibles, proche de celle indiquée sur la fiche de reddition a été fournie sur le questionnaire. Ces « secteurs » étaient les suivants :

- (1) exploitation des ressources naturelles et agricoles
- (2) industries manufacturières et construction
- (3) télécommunications, énergie électrique, services financiers, services aux entreprises, ingénierie, informatique
- (4) transport, commerce de gros et de détail, divertissement, culture, tourisme, hébergement, restauration, services personnels
- (5) services éducatifs et de la santé (**en lieu de « tout projet réalisé par la MRC ou une municipalité » indiqué sur la fiche de reddition**)
- (6) indéterminé (**les secteurs éducatifs et de la santé étant intégrés à ce secteur sur la fiche de reddition**)

Q 1.10 La ou les principale(s) réalisation(s) découlant directement de la mise en œuvre du projet est-elle liée à l'un ou l'autre des secteurs d'activité mentionnés au tableau suivant?

Oui Non NSP

Principales réalisations et secteurs d'activité	Freq.	Percent	Cum.
Oui	28	80.00	80.00
Non	6	17.14	97.14
Ne sait pas	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Dans 80% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet est liée à l'un ou l'autre des secteurs mentionnés plus haut.

Les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), ont ensuite été invités à indiquer auquel de l'un ou l'autre de ces secteurs la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** de leur projet était rattaché-e-s.

Dans certains cas, des répondant-e-s ont indiqué plus d'une seule réponse. Il faut noter que la question évoque l'existence de « la » ou « les » principales réalisations découlant directement de la mise en œuvre du projet. Or, dans le cas où plusieurs réalisations découlent d'un projet (certains projets comportant aussi plusieurs « volets »), celles-ci peuvent toucher différents « secteurs ». Dans certains cas, une seule réalisation peut aussi rejoindre plusieurs secteurs (un projet impliquant les TIC par exemple, rejoignant le secteur des télécommunications (tertiaire moteur) et celui de la culture (associé au tertiaire traditionnel).

Exploitation des ressources naturelles et agricoles	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	24	75.00	75.00
Coché	8	25.00	100.00
Total	32	100.00	

Dans près du quart des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant directement de la mise en œuvre du projet est liée au secteur de l'exploitation des **ressources naturelles** et agricoles.

Industries manufacturières et construction	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	28	87.50	87.50
Coché	4	12.50	100.00
Total	32	100.00	

Dans près de 13% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant directement de la mise en œuvre du projet est liée au secteur des industries **manufacturières et construction**.

Télécommunications, énergie électrique, services financiers, services aux entreprises	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	28	87.50	87.50
Coché	4	12.50	100.00
Total	32	100.00	

Dans près de 13% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant directement de la mise en œuvre du projet est liée aux secteurs (du « **tertiaire supérieur** ») des Télécommunications, énergie électrique, services financiers, services aux entreprises.

Industries. Transport, commerce de gros et de détail, divertissement, culture, tourisme, hébergement	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	14	43.75	43.75
Coché	18	56.25	100.00
Total	32	100.00	

Dans un peu plus de 55%% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant directement de la mise en œuvre du projet est liée aux secteurs (du « **tertiaire traditionnel** ») des transport, commerce de gros et détail, divertissement, culture et tourisme.

Services éducatifs et de la santé	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	16	50.00	50.00
Coché	16	50.00	100.00
Total	32	100.00	

Dans la moitié des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant directement de la mise en œuvre du projet est liée aux secteurs des **services éducatifs et de santé**. On se rappellera que selon les répondant-e-s au Questionnaire 1 (responsable de la mise en œuvre du dispositif), les organismes de ce secteur ne sont pas beaucoup impliqués dans la mise en œuvre du Pacte rural.

Indéterminé	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	30	93.75	93.75
Coché	2	6.25	100.00
Total	32	100.00	

Dans seulement 6% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet est liée à un autre secteur que ceux identifiés dans la question.

Ces réponses ont été comparées avec les informations fournies sur la fiche de reddition des projets (35/36).

Tableau 13 :

Identification des secteurs des projets figurant sur les fiches de reddition, considérant les champs d'intervention prioritaires également indiqués

Numéro du projet (Équipe)	Secteur du projet indiqué sur la fiche	Champs d'intervention prioritaires indiqués sur la fiche de reddition
1	Investissement municipal	Tourisme et culture ; municipal, transport et environnement ; industries, commerces et services
2	Non déterminé	Favoriser l'émergence et l'essor de nouveaux produits ou de nouvelles activités
3	Tertiaire moteur	Éducation et formation ; industries, commerces et services ; emploi et main-d'oeuvre
4	Non déterminé	Maintien et retour des jeunes et des familles
5	Tertiaire traditionnel	Mise en valeur du capital humain- maintien et retour des jeunes et des familles – amélioration de l'offre de services
6	Tertiaire traditionnel	Amélioration de l'offre de service, mise en valeur du capital humain
7	Investissement municipal	Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services
8	Non déterminé	Le développement de nouveaux produits et de nouvelles entreprises
9	Non déterminé	Retour des jeunes et des familles, offre et disponibilité des services, mise en valeur du capital humain
10	Investissement municipal	Intégrer les différents systèmes de communication du territoire
11	Investissement municipal	Arrimage des infrastructures pour en augmenter l'utilisation

Numéro du projet (Équipe)	Secteur du projet indiqué sur la fiche	Champs d'intervention prioritaires indiqués sur la fiche de reddition
12	Tertiaire traditionnel	Préservation du patrimoine bâti et richesse patrimoniale
13	Investissement municipal	Assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction
14	Primaire	Développement agroalimentaire
15	Non déterminé	Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales
16	Tertiaire moteur	Loisir et activité et vie économique
17	Tertiaire traditionnel	L'amélioration de l'offre et de la disponibilité des services
18	Tertiaire traditionnel	L'amélioration de l'offre et de la disponibilité des services
19	Tertiaire traditionnel	Assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction
20	Primaire	Développement durable
21	Primaire	Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales
22	Non déterminé	Offrir des ressources spécialisées d'accompagnement aux jeunes entreprises
23	Tertiaire traditionnel	Maximiser la visibilité et consolider les actions pour que Mont-joli soit reconnue
24	Tertiaire traditionnel	Amélioration de la qualité de l'habitat par la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel
25	Tertiaire moteur	Tourisme et culture
26	Tertiaire traditionnel	Recherche solution innovante –jeune - emploi-éducation-développement rural
27	Tertiaire moteur	Développement
28	Non déterminé	Positionner et faire la promotion des quartiers ruraux, tourisme, économie
29		
30	Non déterminé	Service de proximité, partenariats, infrastructure
31	Tertiaire traditionnel	Stimuler et soutenir la prospérité des collectivités rurales
32	Investissement municipal	Développer des loisirs pour les jeunes
33	Tertiaire traditionnel	Soutenir les promoteurs qui voudront mettre un restaurant en place
34	Tertiaire moteur	A compléter
35	Tertiaire moteur	Assurer la qualité de vie des collectivités
36	Tertiaire moteur	Soutenir l'engagement des citoyens

Note : Le projet 29 n'a pas donné lieu à la production d'une fiche de reddition

Selon les fiches complétées, trois projets se situeraient dans le secteur primaire (alors qu'un quart des projets ont été identifiés à ce secteur par les répondant-e-s). Selon les fiches, aucun projet ne se situerait dans le secteur secondaire (alors que quelques projets ont été rattachés à ce secteur). Selon les fiches, sept projets en seraient de tertiaire moteur, (quelques uns seulement ont été rattachés à ce secteur). Selon les fiches, 11 projets sont inscrits comme étant de tertiaire traditionnel alors que nos répondants ont inscrits la moitié des projets dans ce secteur. Six projets sur leur fiche été rattachés au

secteur dit de « tout projet réalisé par la MRC ou une municipalité », ceci la dispensant en somme de tenter un classement du projet dans un des secteurs spécifié. Plusieurs projets (8), ne comportent pas d'identification de secteur sur leur fiche.

Q 1.11 La ou les principale(s) réalisation(s) découlant directement de la mise en œuvre du projet est-elle principalement localisée à l'échelle :

- D'une seule collectivité rurale
- De plusieurs collectivités rurales
- De la MRC dans son ensemble
- Autre : précisez _____

Principalement localisée	Freq.	Percent	Cum.
D'une seule collectivité rurale	13	36.11	36.11
De plusieurs collectivités rurales	9	25.00	61.11
De la MRC dans son ensemble	14	38.89	100.00
Total	36	100.00	

Dans les deux tiers des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet est localisée dans plusieurs collectivités rurales (25%) ou dans la MRC dans son ensemble (39%).

Dans le tiers des cas, la **principale réalisation** est localisée dans une seule municipalité (36%). Les principales réalisations seront donc surtout localisées dans l'ensemble de la MRC, puis dans une seule collectivité rurale, puis dans plusieurs collectivités rurales.

Dans le cas ou « plusieurs collectivités rurales » étaient indiquées, les répondant-e-s devaient indiquer combien.

Si De plusieurs, indiquez le nombre	Freq.	Percent	Cum.
0	1	7.69	7.69
1	1	7.69	15.38
3	1	7.69	23.08
5	4	30.77	53.85
6	1	7.69	61.54
8	1	7.69	69.23
15	1	7.69	76.92
17	1	7.69	84.62
23	1	7.69	92.31
24	1	7.69	100.00
Total	13	100.00	

Dans près de 40% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet sont localisées dans de 3 à 5 collectivités rurales. Dans près de 25% des cas, elles sont

localisées dans six à 15 collectivités et dans près de 25% des cas, la réalisation touche de 17 à 24 collectivités rurales, soit sans doute l'ensemble des municipalités rurales de la MRC visées par le dispositif.

- Extraits des projets : réalisations principales et champ prioritaires de la PNR.

Une question très importante à se poser concerne les liens entre les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** des projets soutenus par le dispositif du Pacte rural (ou « extraits ») et les champs prioritaires identifiés par la Politique nationale de la Ruralité.

Plusieurs questions adressées aux répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) visaient à éclairer cette question.

La question suivante demandait aux répondant-e-s d'indiquer si la principale réalisation découlant directement de leur projet rejoignait un ou plusieurs champs prioritaires de la PNR.

Comme nous le verrons un peu plus loin, la plupart des répondant-e-s ont indiqué que cette réalisation se rattachait non pas à un seul mais à plusieurs champs prioritaires.

Q 1.13 a) La ou les principale(s) réalisation(s) découlant directement de la mise en œuvre du projet rejoint-elle un ou plusieurs des champs prioritaires suivants identifiés dans la *Politique nationale de la ruralité* ?

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| (1) Maintien et retour des jeunes ou des familles ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |
| (2) Amélioration de l'offre et disponibilité des services ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |
| (3) Mise en réseau des promoteurs locaux? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |
| (4) Développement de nouveaux produits ou entreprises ? | <input type="checkbox"/> Oui | |
| | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (5) Mise en valeur du capital humain ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |
| (6) Soutien à l' entrepreneuriat individuel ou collectif ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| | <input type="checkbox"/> NSP | |

Maintien et retour des jeunes ou familles	Freq.	Percent	Cum.
Oui	22	66.67	66.67
Non	6	18.18	84.85
Ne sait pas	5	<u>15.15</u>	100.00
Total	33	100.00	

Dans près de 70% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** de leur projet rejoint le champ prioritaire de la PNR du maintien et retour des jeunes et des familles.

Amélioration, offre et disponibilité des services	Freq.	Percent	Cum.
Oui	34	97.14	97.14
Non	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Dans la quasi totalité des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** de leur projet rejoint le champ prioritaire de la PNR de la disponibilité ou à l'amélioration des services.

Mise en réseau promoteurs locaux	Freq.	Percent	Cum.
Oui	21	63.64	63.64
Non	10	30.30	93.94
Ne sait pas	2	6.06	100.00
Total	33	100.00	

Dans près des deux tiers des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** de leur projet rejoint le champ prioritaire de la PNR de la mise en réseau des promoteurs locaux.

Nouveaux produits ou entreprises	Freq.	Percent	Cum.
Oui	23	67.65	67.65
Non	11	32.35	100.00
Total	34	100.00	

Dans un peu plus des deux tiers des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** de leur projet rejoint le champ prioritaire de la PNR des nouveaux produits ou services.

Mise en valeur du capital humain	Freq.	Percent	Cum.
Oui	24	72.73	72.73
Non	8	24.24	96.97
Ne sait pas	1	3.03	100.00
Total	33	100.00	

Dans un peu plus de 70% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** de leur projet rejoint le champ prioritaire de la PNR de la mise en valeur du capital humain.

Soutien entrepreneuriat individuel ou collectif	Freq.	Percent	Cum.
Oui	19	59.38	59.38
Non	11	34.38	93.75
Ne sait pas	2	6.25	100.00
Total	32	100.00	

Dans près de 60% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** de leur projet rejoint le champ prioritaire de la PNR du soutien à l'entrepreneuriat individuel ou collectif.

L'ensemble des champs prioritaires retenus par les répondants dans le cadre de l'enquête ont été portés sur le tableau 14 qui suit et comparés avec le champ prioritaire du projet inscrit sur la fiche de reddition de compte.

On notera que dernier devait être un champ prioritaire figurant dans le Plan de travail de la MRC. On se rappellera aussi que ces dernières ont généralement retenu dans leur PT les champs prioritaires définis par la PNR ainsi que des champs qu'elles se sont données.

Au tableau qui suit, nous avons indiqué en caractère gras et souligné les champs qui ont été retenus par les répondants dans le cadre de l'enquête et que l'on retrouve aussi (au moins partiellement) sur la fiche de leur projet dans la Banque. On pourra constater que seulement 13 projets sur 35 (indiqués en grisé) présentent un recoupement des informations.

Tableau 14:

Comparaison entre les champs prioritaires rejoints par les projets, indiqués par les répondants lors de l'enquête et ceux figurant sur les fiches de reddition de compte

Numéro du projet (Équipe)	Champ(s) prioritaire(s) du projet, tel que déclarés (Q2- 1.13)	Champ(s) prioritaire (s) du plan de travail de la MRC de l'intervention, d'après la fiche de reddition de compte
1	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Tourisme et culture ; municipal, transport et environnement ; industries, commerces et services »
2	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux 	« Favoriser l'émergence et l'essor de nouveaux produits ou de nouvelles activités »
3	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Éducation et formation ; industries, commerces et services ; emploi et main-d'œuvre »
4	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Développement de nouveaux produits ou entreprises 	« Maintien et retour des jeunes et des familles »
5	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Développement de nouveaux produits ou entreprises 	« Mise en valeur du capital humain- maintien et retour des jeunes et des familles – amélioration de l'offre de services »
6	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Amélioration de l'offre de service, mise en valeur du capital humain »
7	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services »
8	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Le développement de nouveaux produits et de nouvelles entreprises »
9	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services 	« Retour des jeunes et des familles, offre et disponibilité des services, mise en valeur du capital humain »

Numéro du projet (Équipe)	Champ(s) prioritaire(s) du projet, tel que déclarés (Q2- 1.13)	Champ prioritaire du plan de travail de la MRC de l'intervention, d'après la fiche de reddition de compte
10	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Intégrer les différents systèmes de communication du territoire »
11	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain 	« Arrimage des infrastructures pour en augmenter l'utilisation »
12	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Préservation du patrimoine bâti et richesse patrimoniale »
13	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des promoteurs locaux - Mise en valeur du capital humain 	« Assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction »
14	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Développement agroalimentaire »
15	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales »
16	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services 	« Loisir et activité et vie économique »
17	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - <u>Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services</u> - Mise en réseau des promoteurs locaux - Mise en valeur du capital humain 	<u>« L'amélioration de l'offre et de la disponibilité des services »</u>
18	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - <u>Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services</u> - Mise en réseau des promoteurs locaux - Mise en valeur du capital humain 	<u>« L'amélioration de l'offre et de la disponibilité des services »</u>
19	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Mise en valeur du capital humain 	« Assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction »
20	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Développement durable »
21	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain 	« Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales »

Numéro du projet (Équipe)	Champ(s) prioritaire(s) du projet, tel que déclarés (Q2- 1.13)	Champ prioritaire du plan de travail de la MRC de l'intervention, d'après la fiche de reddition de compte
22	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Offrir des ressources spécialisées d'accompagnement aux <u>jeunes entreprises</u> »
23	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain 	« Maximiser la visibilité et consolider les actions pour que (Municipalité) soit reconnue »
24	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en valeur du capital humain 	« Amélioration de la qualité de l'habitat par la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel »
25	Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services Développement de nouveaux produits ou entreprises	« Tourisme et culture »
26	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en valeur du capital humain 	« Recherche solution innovante – jeune –emploi- éducation-développement rural »
27	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services 	« Développement »
28	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Positionner et faire la promotion des quartiers ruraux, tourisme, économie »
29*	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	
30	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Service de proximité , partenariats, infrastructure »
31	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	« Stimuler et soutenir la prospérité des collectivités rurales »
32	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services 	« Développer des loisirs pour les jeunes »
33	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif 	Soutenir les promoteurs qui voudront mettre une (entreprise) en place

Numéro du projet (Équipe)	Champ(s) prioritaire(s) du projet, tel que déclarés (Q2- 1.13)	Champ prioritaire du plan de travail de la MRC de l'intervention, d'après la fiche de reddition de compte
34	- Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif	« A compléter »
35	- Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif	« Assurer la qualité de vie des collectivités »
36	- Maintien et retour des jeunes et des familles - Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services - Mise en réseau des promoteurs locaux - Développement de nouveaux produits ou entreprises - Mise en valeur du capital humain - Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif	« Soutenir l'engagement des citoyens »

Comme nous l'avons mentionné plus haut (voir 2.2.2), tout en pouvant retenir ces champs prioritaires dont il vient d'être question dans leur Plan de travail (PT), ce que la plupart on fait, les MRC pouvaient aussi se donner **d'autres champs prioritaires** et les inscrire également dans leur plan de travail. Aussi avons-nous également voulu vérifier les liens entre les principales réalisations (ou « extraits ») des projets et ces champs prioritaires autres qui auraient été inscrits dans le plan de travail de la MRC.

La question était la suivante :

b) La ou les principale(s) réalisation(s) découlant directement de la mise en œuvre du projet rejoint-elle un ou plusieurs des champs prioritaires autres que ceux mentionnés à la Q 1.13 a) et qui auraient été inscrits dans le Plan de travail de la MRC?

Oui Non NSP

réalisations rejoignent champs prioritaires du plan de la MRC	Freq.	Percent	Cum.
Oui	15	45.45	45.45
Non	11	33.33	78.79
Ne sait pas	7	21.21	100.00
Total	33	100.00	

Dans près de la moitié des cas (45,6%), selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet était aussi reliée à une ou des priorités inscrites au Plan de travail (PT) de la MRC. Il est à souligner que près du quart des répondant-e-s ignorent si c'est le cas ou non.

Dans le cas où nos répondant-e-s affirmaient que la réalisation découlant du projet était reliée à une priorité inscrite au Plan de travail de la MRC, nous leur avons demandé de nous dire laquelle.

Si oui, pourriez-vous préciser laquelle ou lesquelles?

Discours compilés :

- Amélioration de la santé par l'activité physique
- Schéma d'aménagement
- Politique familiale
- Encadrer les **promoteurs qui contribuent à la dynamisation de la communauté**
- Favoriser l'émergence et l'essor de **nouveaux produits** ou de nouvelles activités s'inscrivant dans une perspective de développement durable
- Lutte à la pauvreté
- Revitalisation des communautés rurales
- Commercial – réseau d'affaires
- Administration municipale
- Hébergement sécuritaire – manque de fonds pour accès aux handicapés
- Environnement
- Création d'emploi
- Développement récréo-touristique
- Développement agroalimentaire
- Création d'emploi durable et de qualité
- Développement durable
- Améliorer la **qualité de vie**
- Création d'emploi
- Développement technologique et durable
- Maisons pour les familles
- Concerter la population pour fixer les objectifs à atteindre avec le pacte
- Le développement de loisirs pour les jeunes
- Assurer la **qualité de vie** des gens qui n'ont pas de voiture
- Culture, sport et loisirs emploi gouvernance et intendance municipale premières nations, éducation, santé, services sociaux, communautaire.

Nous observons que quelques termes seulement (indiqués en caractère gras au carré grisé ci-haut) font écho aux orientations de la PNR ou aux champs prioritaires de la PNR. Par contre plusieurs termes se retrouvent parmi ceux désignant les champs prioritaires du plan de travail (de la MRC) inscrits au Tableau comparatif ci-haut.

Comme nous l'avons également mentionné plus haut (voir 2.2.2), tout en pouvant retenir ces champs prioritaires dans son Plan de travail (PT) et également s'en donner d'autres à inscrire dans leur plan de travail, les MRC devaient aussi tenir compte d'un troisième groupe de « priorités », soit celles inscrites aux planifications effectuées aux échelles locales et régionale.

Aussi avons-nous également voulu vérifier les liens entre les principales réalisations – ou extrants - des projets, et planifications locales et régionale.

La question était la suivante :

- c) **La ou les principale(s) réalisation(s) découlant directement de la mise en œuvre du projet rejoint-elle une ou plusieurs priorités qui auraient été inscrites dans un ou plusieurs Plan(s) de développement (ou de Vision, ou stratégique ou équivalent) élaboré(s) par une ou des municipalités rurales visées par le projet?**

Réalisation rejoint-elle les priorités du plan de développement	Freq.	Percent	Cum.
Oui	22	61.11	61.11
Non	5	13.89	75.00
Ne sait pas	9	25.00	100.00
Total	36	100.00	

Dans un peu plus de 60 % des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet était reliée à une priorité inscrite dans des planifications locales ou régionale. Il est à souligner que près du quart des répondant-e-s ignorent si c'est le cas ou non.

Dans le cas où nos répondant-e-s affirmaient que la réalisation découlant du projet était reliée à une priorité inscrite dans une planification locale ou régionale, nous leur avons demandé de nous dire laquelle.

Comme on pourra l'observer un peu plus bas (carré grisé), un seul répondant fait référence à la planification régionale (Conférence régionale des Élu-e-s) et un seul autre au schéma d'aménagement des MRC. Deux autres enfin font références à un plan d'une municipalité ou encore à un plan local élaboré par le comité de développement (plusieurs ayant été mis en œuvre dans le cadre du Pacte).

Si oui, pourriez-vous préciser laquelle ou lesquelles?

Discours compilés :

- Offre de services aux familles
- Amélioration des équipements sportifs et de plein air
- Accès à l'Internet haute vitesse à travers tout le territoire de la MRC
- Toutes
- **Région X – Conférence des Élus : Plan stratégique**
- Ça s'en vient
- **Schéma d'aménagement** – récréo-tourisme Agro-alimentaire
- Fournir des Services sport et loisirs aux jeunes et citoyens de X (Municipalité)
- Vie communautaire et bénévolat
- Centre communautaire – le seul lieu de rassemblement sur le territoire X (Municipalité)
- Priorité développement du **comité de développement local**
- Associé au projet X
- Planification sur 5 années
- X (Municipalité): Politique familiale développement résidentiel
- Autres municipalités : incitatifs résidentiels
- Formation générale et formation spécialisée
- Maintien la vitalité des communautés
- Diminution des émissions de GES
- Résolution des problèmes de déstructuration des petites communautés
- Tourisme
- Culture
- Orientation de la ville de X sur le développement rural
- Augmenter les services de proximité
- Diversifier l'économie
- Diversifier les activités sociales
- **Plan de la municipalité** : soutenir les jeunes
- Soutenir les promoteurs qui veulent mettre en place (entreprise)
- Maintien des agents ruraux
- Développement des collectivités rurales
- Assurer qualité de vie des collectivités
- Toutes

- *Cycle de vie des projets : phase de clôture*

Une des dernières activités de production d'un projet peut consister en la production d'un rapport de fin de projet, ou l'équivalent.

Pour réaliser ce rapport, des informations doivent être réunies, des compilations effectuées, des travaux d'analyses, de rédaction, de présentation d'information. Il peut aussi y avoir des fournisseurs ou des employés à payer, des vérifications à faire, ceci notamment avec la réalisation accomplie dans le cadre du projet. Sans compter des liens avec des partenaires à propos du projet et auxquels il faudra parfois mettre fin.

Ce ne sont pas tous les projets de notre échantillon qui étaient terminés au moment de la réalisation de notre Enquête (été-automne 2006).

Il demeure que les deux tiers des projets de notre échantillon l'étaient et figurent au titre de projets *complétés* dans la Banque de projets. Il a donc été possible d'obtenir certaines informations concernant la phase de clôture des projets.

Q 1.59 Une fois achevé, le projet a-t-il donné lieu à la production d'un rapport de fin de projet (ou équivalent) (autre que la fiche d'information prévue la reddition de compte) ?

Oui Non NSP

Projet a donné lieu a un rapport de projet	Freq.	Percent	Cum.
Oui	23	67.65	67.65
Non	11	32.35	100.00
Total	34	100.00	

Un peu plus des deux tiers (67%) des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent qu'un rapport de fin de projet a été produit à la fin du projet.

Ces informations correspondent à la constitution de notre échantillon comportant environ un tiers de projets toujours en cours. Il semble donc que tous les projets achevés de l'échantillon aient donné lieu à la production d'un rapport de fin de projet.

Si oui, ce rapport de fin de projet a-t-il été remis à la MRC?

Oui Non NSP

Rapport remis à la MRC	Freq.	Percent	Cum.
Oui	21	70.00	70.00
Non	4	13.33	83.33
Ne sait pas	5	16.67	100.00
Total	30	100.00	

70% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent qu'un rapport de fin de projet a été remis à leur MRC. Près de 17% des répondant-e-s ne savent pas si cela a été fait ou non. Il peut s'agir de répondants dont le projet n'est pas terminé.

Q 1.60 a) Savez-vous qui a complété la fiche d'information sur le projet requise lors de la reddition de compte ou ce projet a été déclaré complété?

Oui Non NSP

Savez vous qui a complété la fiche d'info	Freq.	Percent	Cum.
Oui	23	67.65	67.65
Non	6	17.65	85.29
Ne sait pas	5	14.71	100.00
Total	34	100.00	

Un peu plus des deux tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), indiquent savoir qui a complété la fiche d'information sur leur projet requise lors de la reddition de compte. Il s'agit vraisemblablement des répondants dont le projet est achevé et qui représentent un peu plus des deux tiers de l'échantillon. Près du tiers ne le savent pas.

Si oui de qui s'agit-il ?

- Une personne ayant un **lien d'emploi avec la MRC**
- Une personne ayant un **lien d'emploi avec le CLD**
- Une personne ayant un lien d'emploi avec le **bénéficiaire** du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
- Une personne ayant un lien d'emploi avec le **promoteur** du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
- Une personne **embauchée spécifiquement** dans le cadre du projet?
- Une personne qui à titre **bénévole** a directement contribué au projet?
- Une **entreprise** dont les services ont été rémunérés?
- Autre (précisez) :

Une personne ayant un lien d'emploi avec la MRC	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	16	69.57	69.57
Coché	7	30.43	100.00
Total	23	100.00	

Dans 30% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, c'est une personne qui a un lien d'emploi avec la MRC qui a complété la fiche d'information sur leur projet requise lors de la reddition de compte.

Une personne ayant un lien d'emploi avec le CLD	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	18	78.26	78.26
Coché	5	21.74	100.00
Total	23	100.00	

Dans un peu plus de 20% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, c'est une personne qui a un lien d'emploi avec le CLD qui a complété la fiche d'information sur leur projet requise lors de la reddition de compte.

Une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	23	100.00	100.00
Total	23	100.00	

Dans aucun des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, c'est une personne qui a un lien d'emploi le bénéficiaire qui a complété la fiche d'information sur leur projet requise lors de la reddition de compte.

Une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	18	78.26	78.26
Coché	5	21.74	100.00
Total	23	100.00	

Dans un peu plus de 20% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, c'est une personne qui a un lien d'emploi avec le promoteur qui a complété la fiche d'information sur leur projet requise lors de la reddition de compte.

Une personne embauchée spécifiquement	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	17	73.91	73.91
Coché	6	26.09	100.00
Total	23	100.00	

Dans un peu plus de 25% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, c'est une personne embauchée pour le projet qui a complété la fiche d'information sur leur projet requise lors de la reddition de compte.

Une personne à titre de bénévole	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	22	95.65	95.65
Coché	1	4.35	100.00
Total	23	100.00	

Dans un peu moins de 5% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, c'est une personne bénévole qui a complété la fiche d'information sur leur projet requise lors de la reddition de compte

Une entreprise rémunérée	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	23	100.00	100.00
Total	23	100.00	

Dans aucun des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question c'est une entreprise qui a complété la fiche d'information sur leur projet requise lors de la reddition de compte.

Autre	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	21	91.30	91.30
Coché	2	8.70	100.00
Total	23	100.00	

Dans près de 10% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui ont répondu à cette question, c'est une personne « autre » que celles mentionnées à la question qui a complété la fiche d'information sur leur projet requise lors de la reddition de compte.

Certain-e-s répondant-e-s ont coché plus d'une réponse pour indiquer que dans certains cas, plusieurs personnes complèteraient ensemble la fiche de reddition.

De nombreux cas de figures sont donc possibles quand aux personnes appelées à exercer des responsabilités par rapport au fonctionnement du dispositif.

Dans le cas de la production de la fiche de reddition de compte, dans certains cas, des personnes bénévoles ou liées au promoteur les auraient complétées.

Il y aurait lieu sans doute de mieux cerner cet aspect du dispositif la question ayant été posée demeurant assez générale (« qui a complété la fiche.. ») et ne permettant pas de jeter un regard sur l'ensemble du processus d'élaboration et de transmission des fiches de projets. Celles-ci sont néanmoins bien importantes car la « banque » qui les rassemble constitue un élément clé du processus de reddition de compte, de suivi et d'évaluation du dispositif du Pacte rural institué conjointement par le Gouvernement, les Partenaires de la Ruralité et les MRC.

4.2.4.2 Réalisations et projets « marquants » ou « innovants »

Nous avons voulu que nos répondant-e-s au Questionnaire 1 formulent des avis concernant l'existence dans leur milieu de « réalisations marquantes » que des activités ou des projets financés par le Pacte auraient permis.

En employant les termes « activités ou projets » nous voulions éviter de ne concentrer l'attention que sur les « projets » alors que des « activités », considérées ou non comme des « projets » pour les acteurs et dans la banque de reddition de compte, étaient peut-être importantes. Nous voulions aussi faire référence à la fois aux activités et projets considérés « marquants » et à ceux considérés « innovants » afin de voir si pour nos répondant-e-s, ces termes faisaient référence aux mêmes objets.

Des « réalisations » estimées « marquantes dans le milieu » ne sont-elles au fond que des réalisations qui *ont été remarquées*, ou s'agit-il de réalisations *qui se démarquent*, ou même *font leur marque*, ceci en étant plus ou moins *remarquables*?

Les réalisations ou projets considérés « marquants » par nos répondant-e-s sont-ils des projets qui ont été aussi remarqués par d'autres personnes, se démarquent aux yeux d'autres personnes, font leur marque dans certains domaines ou ont été considérés remarquables par des personnes du milieu ou d'ailleurs?

Quels sont les liens entre les réalisations et les projets estimés « marquants » et ceux considérés « innovants »?

Q 1.9 Selon vous, certaines activités ou certains projets financés par le Pacte rural ont-ils permis jusqu'ici des réalisations marquantes dans le milieu :

certains projets ont permis réalisations marquantes	Freq.	Percent	Cum.
Oui	44	97.78	97.78
Non	1	2.22	100.00
Total	45	100.00	

Les répondant-e-s au Questionnaire 1 ont indiqué presque unanimement que certaines activités ou certains projets financés par le Pacte rural ont permis jusqu'ici des réalisations marquantes dans le milieu.

Plus de 100 exemples (un maximum de trois ayant été demandé aux répondants) de réalisations considérées « marquantes » ont été mentionnés. Dans une majorité de cas, il s'agit de projets dont l'appellation – ou une partie de celle-ci - correspond à celle de projets compilés lors de l'une ou l'autre des reddition de compte annuelle et figurant parmi les fiches de la banque de reddition.

Les « projets » – pour plusieurs du moins - sont donc connus de nos répondant-e-s au Questionnaire 1, ils ont souvent une identité qui se décline en quelques mots.

Si les noms de ces réalisations ou projets marquants mentionnés ne peuvent être donnés dans le présent Rapport afin de préserver l’anonymat des répondants, une compilation de ces projets a été réalisée (tableau 15) en fonction des six (6) orientations (OR) de la *Politique nationale de la Ruralité* et des six champs (6) prioritaires retenus par le Gouvernement et les Partenaires de la ruralité. Les noms de ces orientations et champs prioritaires sont indiqués en bas du tableau.

Tableau 15: Projets ou réalisations considérés marquants (N =105) en fonction des catégories (6), des orientations de la PNR (6) et des champs prioritaires (6)

Réponses à Q 1.9	CAT. 1	CAT. 2	CAT. 3	CAT. 4	CAT. 5	CAT. 6	OR A	OR B	OR C	OR D	OR E	OR F	CP I	CP II	CP III	CP IV	CP V	CP VI
Projets selon catégories	48 50,4%	0 0%	15 14,28%	7 6,6%	15 14,28%	20 19,04%												
Projets selon orientations							8 7,6%	17 16,1%	66 62,8%	6 5,7%	3 2,8%	5 4,7%						
Projets selon champs prioritaires													24 22,8%	36 34,2%	18 17,1%	5 4,5%	5 4,7%	15 14,2%

CAT.= Catégories : 1) Services, 2) Bien, produits, 3) Événement, 4) Regroupement, 5) Technologies de l’information et communication (TIC), 6) Autre	OR. = Orientations : A) Développement durable, B) Prospérité, C) Qualité de vie, D) Pouvoir d’attraction, E) Engagement citoyen, F) Pérennité	CP = Champs prioritaires : I) Jeunes et familles, II) Service, III) RéseauX, IV) Capital humain, V) Produits, entreprises, VI) Entrepreneuriat individuel ou collectif
--	--	---

- les projets « marquants », selon les catégories :

Comme on peut le constater, parmi les projets indiqués comme « marquants » par nos répondant-e-s, 50,4% % rejoignent la catégorie des services. Viennent ensuite, avec 14,28%, et de manière ex-æquo des projets rejoignant les catégories *événements* et *technologies de l’information et des communications*. Aucun projet rejoignant la catégorie *bien et produits* n’a été mentionné, alors qu’à peine 6,6% des projets « marquants » rejoignent la catégorie *regroupement*.

- les projets « marquants », selon les orientations de la PNR :

Comme on peut aussi le constater, parmi les projets indiqués comme « marquants » par nos répondant-e-s, 60 % rejoignent l’orientation *qualité de vie*. Viennent ensuite la *prospérité* avec 16,1% des cas de projets cités et le *développement durable* avec 7,6 %. Même si des projets « marquants » rejoignent chacune des grandes orientations de la PNR, peu de projets désignés « marquants » concernent le *pouvoir d’attraction*, *l’engagement citoyen* et la *pérennité du monde rural*.

- les projets « marquants », selon les champs prioritaires de la PNR :

Enfin, parmi les projets considérés « marquants » par nos répondant-e-s, 34,2 %, rejoignent le champ des *services*, suivi de projets touchant les *jeunes et les familles* (22,8%), la *mise en réseaux* (17,1%) et finalement de *l'entrepreneuriat individuel et collectif* (14,2%). Peu de projets considérés « marquants » rejoignent les champs du *capital humain* 4,7% ou de la *diversification des produits et des entreprises* 4,5% .

En résumé, les réalisations ou projets considérés « marquants » consistent surtout en *services* et en tenues d'*événements* et rejoignent surtout l'orientation **Qualité de vie**, et, mais dans une mesure moindre, la **prospérité** des collectivités rurales. Comme on peut aussi le constater, les réalisations ou projets considérés « marquants » rejoignent surtout le champ prioritaire **des Services**, et, mais dans une mesure un peu moindre, les **jeunes et familles et la mise en réseaux**.

Qu'en est-il maintenant des projets considérés « innovants »?

Q 2.29 Certains projets ou réalisations soutenus par le Pacte rural vous semblent-ils offrir des pistes de développement inédites ou des solutions originales par rapport aux problèmes des collectivités rurales ?

projets offrent pistes de dev. inédites	Freq.	Percent	Cum.
Oui	35	83.33	83.33
Non	7	16.67	100.00
Total	42	100.00	

Une très large proportion (83,3%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 affirment que certains projets ou réalisation soutenus par le Pacte rural leur semblent offrir des pistes de développement inédites ou des solutions originales par rapport aux problèmes des collectivités rurales.

Q 2.29 Certains projets ou réalisations soutenus par le Pacte rural vous semblent-ils offrir des pistes de développement inédites ou des solutions originales par rapport aux problèmes des collectivités rurales ?

projets offrent pistes de dev. inédites	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	19 86.36	5 71.43	11 84.62	35 83.33
Non	3 13.64	2 28.57	2 15.38	7 16.67
Total	22 100.00	7 100.00	13 100.00	42 100.00

projets offrent pistes de dev. inédites	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	20 83.33	12 80.00	3 100.00	35 83.33
Non	4 16.67	3 20.00	0 0.00	7 16.67
Total	24 100.00	15 100.00	3 100.00	42 100.00

projets offrent pistes de dev. inédites	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	9 69.23	18 94.74	8 80.00	35 83.33
Non	4 30.77	1 5.26	2 20.00	7 16.67
Total	13 100.00	19 100.00	10 100.00	42 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC dont l'IGD est moyen (94,7%) qui indiquent le plus que les projets ou réalisations soutenus par le Pacte rural semblent offrir des pistes de solutions originales aux problèmes des collectivités rurales.

À l'opposé, ce sont les répondant-e-s provenant de régions intermédiaires (28,8%) ou dont l'IGD est faible (30,1%) qui l'indiquent le moins.

Aux répondant-e-s au Questionnaire 1 qui s'étaient dit d'avis que certains projets ou réalisations soutenues par le Pacte rural leur semblaient offrir des pistes de solutions originales aux problèmes des collectivités rurales, nous avons demandé d'identifier quelques projets à caractère innovant (3 au maximum).

Près de 80 projets ont été nommés en réponse à cette question. Nous ne pouvons inclure cette liste pour préserver l'anonymat des répondant-e-s. Ces projets ont toutefois été classifiés, au tableau 16, en fonction des catégories indiquées au Questionnaire, des orientations de la Politique nationale de la Ruralité et des champs prioritaires.

TABLEAU 16: Projets ou réalisations considérés innovants (N=76) en fonction des catégories (6), des orientations de la PNR (6) et des champs prioritaires (6)

Réponses à Q 2.30	CAT. 1	CAT. 2	CAT. 3	CAT. 4	CAT. 5	CAT. 6	OR A	OR B	OR C	OR D	OR E	OR F	CP I	CP II	CP III	CP IV	CP V	CP VI
Projets selon Catégories	23 30,2%	2 2,6%	15 19,7%	8 10,5%	6 7,8%	22 28,9%												
Projets selon Orientations							1 1,3%	20 26,3%	41 53,9%	5 6,5%	5 6,5%	4 5,2%						
Projets selon Champs prioritaires													21 27,6%	19 25%	8 10,5%	6 7,8%	6 7,8%	16 21%

CAT.= Catégories : 1) Services, 2) Bien, produits, 3) Événement, 4) Regroupement, 5) Technologies de l'information et communication (TIC), 6) Autre

OR. = Orientations : A) Développement durable, B) Prospérité, C) Qualité de vie, D) Pouvoir d'attraction, E) Engagement citoyen, F) Pérennité

CP = Champs prioritaires : I) Jeunes et familles, II) Service, III) RéseauX, IV) Capital humain, V) Produits, entreprises, VI) Entrepreneuriat individuel ou collectif

- les projets « innovants », selon les catégories :

Comme on peut le constater, parmi les projets indiqués comme « innovants » par nos répondant-e-s, plus de 30% % rejoignent la catégorie des *services*. Près de 20% des projets considérés « innovants » sont liés à la tenue d'événements (19,7%), ou au soutien à des regroupements (14,28%). Peu de projets indiqués parmi les projets considérés « innovants » rejoignent les TIC (7,8%) ou les biens et les produits (2,6%).

- les projets « innovants », selon les orientations de la PNR :

Comme on peut aussi le constater, parmi les projets indiqués comme « innovants » par nos répondant-e-s, plus de 50 % rejoignent l'orientation *qualité de vie*. Viennent ensuite la *prospérité* avec près de 27% des cas de projets cités, puis le pouvoir d'attraction et l'engagement citoyen avec chacun 6,5 %. Même si des projets « marquants » rejoignent chacune des grandes orientations de la PNR, peu de projets désignés « innovants » concernent, explicitement du moins, la *pérennité du monde rural* (5,2%) ou le *développement durable* (1,3%), *l'engagement citoyen* et la *pérennité du monde rural*.

- les projets « innovants », selon les champs prioritaires de la PNR :

Enfin, parmi les projets considérés « innovants » par nos répondant-e-s, 27,6 %, touchent des *jeunes et des familles*, suivi de projets touchant les services (25%), et celui sur *l'entrepreneuriat individuel et collectif* (21%). Peu de projets considérés « marquants » rejoignent la mise en réseaux (10,5%), le *capital humain* 7,8% ou la *diversification des produits et des entreprises* 7,8%.

En résumé, les réalisations ou projets considérés « innovants » consistent surtout en *services* et en tenues d'*événements* et rejoignent surtout l'orientation **Qualité de vie**, et, mais dans une mesure moindre, la **prospérité** des collectivités rurales. Comme on peut aussi le constater, les réalisations ou projets considérés « innovants » rejoignent surtout le champ prioritaire **des jeunes et des familles** et celui des **services**.

Cette distribution des projets considérés « innovants » correspond très fortement à celle identifiée plus haut à propos ses projets considérés « marquants ». En effet, les réalisations ou projets considérés « marquants » consistent eux aussi surtout en *services* et en tenues d'*événements* et rejoignent surtout l'orientation **Qualité de vie**, et, mais dans une mesure moindre, la **prospérité** des collectivités rurales. Toutefois, les réalisations ou projets considérés « marquants » rejoignent surtout le champ prioritaire **des Services**, et, mais dans une mesure un peu moindre, les **jeunes et familles et la mise en réseaux**.

Dans les deux cas, les projets qui ont été remarqués par nos répondant-e-s au Questionnaire 1 concernent des services ou des événements, les projets de ce type rejoignant peut-être une plus grande partie de la population ou étant peut-être, dans le cas d'événements, davantage couverts par les médias, ce qui serait moins le cas d'autres types de réalisations- de produits par exemple- celles-ci demeurant moins connues du public. Ceci soulève la question des connaissances disponibles au sujet des projets et de leur reconnaissance tant par les responsables du dispositif que par la population. Question de connaissances, mais également de la construction de la reconnaissance (ou notoriété) des réalisations émanant de projets soutenus par le dispositif du Pacte rural.

4.3 Développement

À travers cette section du Rapport, nous aborderons maintenant un aspect dès plus central de la présente recherche évaluative sur le dispositif du Pacte rural.

Tout en nous ramenant au *modèle causal du développement rural* servant d'assise à la présente recherche, cette partie du Rapport concerne la mesure des effets et retombées du dispositif. Les analyses faites de sa mise en œuvre, après quelques années, ceci auprès d'un échantillon construit de MRC indiquent-elles que le dispositif, à travers les processus de mobilisation et les projets qu'il soutient, a des effets observables sur les *capacités de développement* et des *actions et dynamiques de développement* ?

- le développement : quel *développement* ?

Selon le *modèle causal du développement rural* élaboré (voir plus haut en 2.1.1, Schéma du Comité de Pilotage, 28 octobre 2005), les processus de mobilisation sont censés induire des actions, en l'occurrence ici des projets, qui déboucheront eux-mêmes sur un *développement* lequel, soit en terme de *capacités*, soit en terme de *dynamiques* de développement, serait ainsi enclenché ou entretenu.

C'est à ces deux questions des *capacités de développement* et des *actions et dynamiques* de développement tel qu'elles ont pu être infléchies par le dispositif du Pacte rural mis en œuvre depuis quelques années que la présente section du Rapport sera consacrée.

Avant de présenter nos résultats, rappelons que ces *capacités et dynamiques de développement*, selon notre *modèle causal, doivent elles-mêmes soutenir des communautés territoriales durables*. Il ne s'agit donc pas seulement d'évaluer les effets du dispositif sur la mobilisation ou les capacités et actions de développement, mais à terme, sa capacité à soutenir l'existence de communautés territoriales durables ou, dit autrement, à rendre celles-ci **plus durables plutôt que moins durables** (ou « fragiles »¹). Inscrite à l'horizon paradigmatique du *développement territorial* comme courant émergent² d'analyse du développement, l'approche sous-tendant notre

¹ Un terme sans doute plus adéquat que « dévitalisé » pour désigner des territoires qui peuvent présenter divers handicaps, notamment dans leur dotation en capitaux (humains, naturels, économiques, sociaux, etc.). Au Québec, à la fin des années 1990, les chercheurs du GRIDEQ ont animé (via l'ACFAS) une réflexion sur les « régions fragiles » proposant une esquisse de conceptualisation de la notion qui bien qu'envisagée sous l'angle des systèmes sociétaux et économiques intègre la dimension environnementale (Voir Lafontaine et Thivierge (dir) 1999 et 2000). Le Rapport 2003 sur le développement de la Banque Mondiale, *Sustainable Development in a Dynamic World*, (Oxford University Press) propose quelques définitions opérationnelles des territoires fragiles (*fragile lands*) tout en invitant les chercheurs à pousser plus avant ces efforts. L'OCDE a lancé depuis quelques années un ambitieux programme sur les *États fragiles* (The Fragile States Group (www.oecd.org/dac/fragilestates)). À la fin des années 90, sous l'animation de Bernard Zuideau, le réseau Développement durable et territoires fragiles (DDTF) prenait forme, la revue électronique *Développement Durable et Territoires* en étant une émanation (<http://developpementdurable.revues.org/index.html>)

² Émergent depuis les années 1920. Il plonge ses racines dans des courants beaucoup plus anciens d'économie politique pour rejoindre aujourd'hui les courants du développement *humain* et du développement *durable*. (Lafontaine, 2005, p.366). Parmi ses précurseurs, on compte F. PERROUX qui a

modèle causal met l'accent sur les capacités des acteurs mobilisés à prendre en charge leur développement en vue d'assurer leur bien-être, leur qualité de vie et la durabilité des systèmes territoriaux dont ils dépendent.

4.3.1 Capacités de développement

Suivant les réflexions des membres de l'Équipe responsable de la présente recherche, réflexions qui ont soutenu l'élaboration du *modèle causal*, ces capacités de développement sont donc abordées comme celles d'une « communauté, incluant les femmes, les jeunes, les autochtones et les personnes âgées ou vulnérables à identifier *et relever les défis du développement économique sur une base durable par la maîtrise collective des options sociales, économiques, technologiques et environnementales permettant de trouver des solutions à long terme aux problèmes de la collectivité* » (Ouellet 2005)³. Elles font aussi référence aux capacités des acteurs locaux à élaborer une vision de leur territoire, de ses ressources et de ses environnements externes, à élaborer un plan ou une stratégie d'action, comme à identifier des priorités et à favoriser l'engagement par l'entremise de processus de consultations. La capacité des acteurs à effectuer des suivis de ces stratégies est également importante.

Pour voir dans quelle mesure la venue du Pacte rural avait suscité des réalisations de ce type directement dans les municipalités rurales visées par le dispositif, un de nos répondant-e-s (au Questionnaire 1) dans chacune des MRC s'est vu demandé d'effectuer certaines compilations. Celles-ci devaient porter sur des actions soutenues par le Pacte à l'échelle de chacune des municipalités locales rurales. Le nom de celles-ci devait être inscrit sur un tableau, les réponses consistant à cocher par oui ou non chacune des questions posées. Le tableau ci bas rend compte du nombre total de municipalités locales inscrites sur la liste et cochées « Oui ».

défini le développement comme étant « [...] *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit* » (*L'économie du XXe siècle*, 1961, p. 191),

³ Tel que mentionné (*Document de travail* -Version du 10 novembre 2005, p.2) cette proposition de définition des *capacités de développement* de C. Ouellet s'inspirait principalement des définitions de D. Lafontaine et de B. Vachon présentées dans le *Document de travail- Définitions de concepts*- Version du 2 août 2005 p.5. La définition de Lafontaine était la suivante : «Capacité collective de groupes sociaux mobilisés, incluant les femmes, les jeunes, les autochtones et les personnes âgées ou vulnérables, de faire face à des difficultés et à des risques et de définir et mettre en œuvre des capitaux et patrimoines, notamment naturels, et d'en profiter pour améliorer leur cadre de vie, leur participation au maintien et au renouvellement de ces capitaux et patrimoines et leur accès équitable à des biens ou services destinés à satisfaire des besoins et à soutenir l'épanouissement humain des personnes, groupes et collectivités». Celle de Vachon (1993) : «La maîtrise collective des options sociales, économiques, technologiques et environnementales pour trouver des solutions à long terme aux problèmes des collectivités en déséquilibre. Cette maîtrise repose sur deux valeurs démocratiques essentielles : la participation et la responsabilité». L'intégration des femmes, des jeunes, des personnes autochtones et handicapées aux activités du Pacte faisaient partie des préoccupations du Gouvernement et ses Partenaires.

Q 2.26 Élaboration d'un inventaire des ressources, d'un plan et de priorités de développement rural pour chacune des municipalités de la MRC visées par le Pacte rural.

(Synthèse des résultats des tableaux remplis par les répondant-e-s zu Questionnaire 1)

	Nombre de municipalités	%
Réalisation d'un inventaire des ressources depuis la mise en place du Pacte	71	39%
Élaboration d'un plan de développement rural depuis la mise en place du Pacte	83	46%
Plan: Identification de priorités ou d'objectifs précis	89	49%
Plan: Activités de consultation de la population	80	44%
Plan: Activités de consultation d'experts	36	20%
Plan: Mécanisme de suivi de la mise en œuvre du Plan	43	24%
Nombre de municipalités	182	

En ce qui a trait à la réalisation d'un inventaire des ressources, depuis la mise en place du Pacte, on observe que selon les compilations de nos répondant-e-s au Questionnaire 1 (un-e seul-e répondant-e par MRC dans ce cas-ci), ceci a été fait dans 39% des municipalités locales (sur un total de 182 inscrites par nos douze répondant-e-s).

Dans 46% des municipalités locales, un plan de développement rural a aussi été élaboré depuis la mise en place du Pacte.

Dans 49% des municipalités locales, ce plan comporte l'identification de priorités ou d'objectifs précis.

Dans 44% des cas, ce plan a comporté des activités de consultation de la population. On notera que dans 20% des cas la réalisation de ce plan a impliqué des activités de consultation d'experts. Enfin, dans 24% des cas, ce plan comportant l'indication de mécanismes de suivi de la mise en œuvre de celui-ci.

Ces données indiquent que des efforts pour consolider les capacités de développement de bon nombre de municipalités rurales visées par la *Politique* ont été faits.

Un autre aspect des capacités de développement concerne les capacités des acteurs à reconnaître et à évaluer leurs résultats, en somme à se reconnaître dans leur « produit » dans une démarche autoréflexive, comme à y distinguer des « réussites » à valoriser.

Q 2.6 b) Existe-t-il à l'échelle de la MRC ou des collectivités rurales un processus permettant de reconnaître les « réussites rurales » qui auraient été accomplies grâce au soutien du Pacte rural ?

proces. reconn. réussites rurales	Freq.	Percent	Cum.
Oui	14	33.33	33.33
Non	23	54.76	88.10
Ne sait pas	5	11.90	100.00
Total	42	100.00	

À l'échelle de la MRC ou des collectivités rurales, un peu plus de la moitié (54,8%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 ont déclaré qu'il n'existe pas de processus permettant de reconnaître des « réussites rurales » accomplies grâce au soutien du Pacte rural. On remarque par ailleurs que près de 12% de nos répondant-e-s ne savent pas si tel est le cas.

Q 2.6 b) Existe-t-il à l'échelle de la MRC ou des collectivités rurales un processus permettant de reconnaître les « réussites rurales » qui auraient été accomplies grâce au soutien du Pacte rural ?

reconn. réussites rurales	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	10 41.67	1 16.67	3 25.00	14 33.33
Non	11 45.83	4 66.67	8 66.67	23 54.76
Ne sait pas	3 12.50	1 16.67	1 8.33	5 11.90
Total	24 100.00	6 100.00	12 100.00	42 100.00
reconn. réussites rurales	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	8 30.77	6 40.00	0 0.00	14 33.33
Non	14 53.85	8 53.33	1 100.00	23 54.76
Ne sait pas	4 15.38	1 6.67	0 0.00	5 11.90
Total	26 100.00	15 100.00	1 100.00	42 100.00

reconn. réussites rurales	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	5 35.71	7 35.00	2 25.00	14 33.33
Non	8 57.14	10 50.00	5 62.50	23 54.76
Ne sait pas	1 7.14	3 15.00	1 12.50	5 11.90
Total	14 100.00	20 100.00	8 100.00	42 100.00

Ce sont dans les MRC situées dans des régions ressources (41,7%), de type RAR (40%) ou dont l'IGD est faible (35,7%) ou moyen (35%) que les répondant-e-s au Questionnaire 1 témoignent le plus de l'existence d'un processus permettant de reconnaître les « réussites rurales » accomplies grâce au soutien du Pacte rural.

Q 2.23 Au cours des quatre dernières années, le Pacte rural vous a-t-il permis d'offrir des activités de formation s'adressant à l'ensemble de la MRC ou dans les municipalités locales ?

Activités de formation	Freq.	Percent	Cum.
Oui	18	45.00	45.00
Non	17	42.50	87.50
Ne sait pas	5	12.50	100.00
Total	40	100.00	

Un peu moins de la moitié des répondant-e-s au Questionnaire 1 (45%) déclarent que le Pacte rural leur a permis d'offrir des activités de formation s'adressant à l'ensemble de la MRC ou dans les municipalités locales. On remarquera que presque autant de répondant-e-s répondent cependant par la négative à cette question (42,5%), une proportion importante (12,5%) ne sachant pas si de telles activités ont été offertes.

Q 2.23 Au cours des quatre dernières années, le Pacte rural vous a-t-il permis d'offrir des activités de formation s'adressant à l'ensemble de la MRC ou dans les municipalités locales ?

Activités de formation	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	13 59.09	3 50.00	2 16.67	18 45.00
Non	5 22.73	3 50.00	9 75.00	17 42.50
Ne sait pas	4 18.18	0 0.00	1 8.33	5 12.50
Total	22 100.00	6 100.00	12 100.00	40 100.00
Activités de formation	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	8 32.00	10 71.43	0 0.00	18 45.00
Non	13 52.00	3 21.43	1 100.00	17 42.50
Ne sait pas	4 16.00	1 7.14	0 0.00	5 12.50
Total	25 100.00	14 100.00	1 100.00	40 100.00
Activités de formation	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	5 38.46	11 57.89	2 25.00	18 45.00
Non	5 38.46	6 31.58	6 75.00	17 42.50
Ne sait pas	3 23.08	2 10.53	0 0.00	5 12.50
Total	13 100.00	19 100.00	8 100.00	40 100.00

Il est clair ici que ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC de type RAR (71,4%), provenant de régions ressources (59,1%) ou dont l'IGD est moyen (57,9%) qui ont le plus affirmé que le Pacte rural leur a permis d'offrir des activités de formation. À l'opposé, les répondants des régions centrales (75%), qui viennent de MRC de type RR (52%) ou ont l'IGD est fort (75%) sont relativement beaucoup plus nombreux à affirmer que de telles activités de formation n'ont pas été offertes.

La proportion de répondants qui « ne savent pas » est particulièrement élevée chez les répondants provenant de régions ressources (18,2%), de MRC de type RR (16%) ou dont l'IGD est faible (23,1%).

Pour voir dans quelle mesure la venue du Pacte rural avait suscité l'offre de formation directement dans les municipalités rurales visées par le dispositif, un de nos répondant-e-s dans chacune des MRC s'est vu demandé d'effectuer certaines compilations.

Celles-ci devaient porter sur des actions soutenues par le Pacte à l'échelle de chacune des municipalités locales rurales. Le nom de celles-ci devait être inscrit sur un tableau, les réponses consistant à cocher par oui ou non chacune des questions posées. Le tableau ci bas rend compte du nombre total de municipalités locales inscrites sur la liste et cochées « Oui ».

Q 2.26 Activités de formation offertes pour chacune des municipalités de la MRC visées par le Pacte rural.

(Synthèse des résultats des tableaux remplis par les répondant-e-s au Questionnaire 1)

Tableau (Question 2.26) : Formation, activités offertes

	Nombre de municipalités	
Activités de formations offertes (nombre de oui)	49	56%
Nombre d'activités	50	Moy. 0,57
Nombre total de participants	694	Moy. 7,9
Type de participants : élus	25	28%
Type de participants : bénévoles et citoyens	24	27%
Type de participants : autres	11	13%
Type de formation : développement rural	24	27%
Type de formation : administration/gestion	18	20%
Type de formation : animation	18	20%
Type de formation : autres	11	13%
Nombre de municipalités	88	

En ce qui a trait à la présence d'activités de formation offertes, on observe que selon les compilations de nos répondant-e-s (un-e seul-e répondant-e par MRC dans ce cas-ci), 56% des municipalités (sur un total de 88) visées par le Pacte dans leur MRC se sont vues offrir des activités de formation soutenues par le Pacte rural.

Une cinquantaine d'activités ont été offertes (en moyenne 0,57 activité par municipalité) avec un total de 694 participants, en moyenne 7,9 par activité.

Ces participants étaient des élus dans 28% des cas, des bénévoles et citoyens dans 27% des cas.

Plus du quart de ces formations concernaient le développement rural, 20% l'administration ou la gestion, 20% l'animation.

4.3.2 Actions et dynamiques de développement

Si savoir comment naissent, se déroulent et s'achèvent les projets à travers lesquels sont poursuivis les objectifs de la Politique nationale de la Ruralité et le dispositif du Pacte rural est d'une importance capitale, comme nous l'avons indiqué plus haut, on doit aussi s'interroger sur les effets et les retombées de ceux-ci à travers l'espace (ou les territoires) et le temps, à intervalles plus ou moins long.

Abordant ces questions relatives aux projets, nous nous sommes déjà en partie situés dans une large mesure du côté non seulement des projets et des *actions*, mais aussi de leurs « effets » et « retombées », plusieurs distinctions entre divers aspects de ce que nous qualifions de « cycle de vie » d'un projet ayant été proposées.

Comme notre enquête a bien permis de le démontrer, au delà du « cycle de vie » d'un projet, tout son déroulement puise aussi dans les milieux organisationnels, institutionnels ou territoriaux des ressources (ou capitaux) multiples (de toute nature : humaines, physiques, naturelles, économiques, sociales, culturelles, institutionnelles) qui en soutiennent variablement la réalisation.

Aussi, à travers cette réalisation, des actions multiples sont accomplies et, dans ce sens, le projet a, dès sa conception, des « effets » et des « retombées ». À toutes les phases d'un projet, les actions qui y puisent leur dynamique, exercent des « effets » et sont susceptibles d'avoir des « retombées » à travers l'espace et le temps. Mais où et quand ? Jusqu'où et pour combien de temps ? L'envergure spatiale et temporelle de ces effets et retombées reste une question parmi les plus importantes, même si on doit aussi se demander si ces effets et retombées sont bien ceux attendus en regard de la Politique et du dispositif.

Traitées à travers certaines questions du Questionnaire 1, mais aussi certaines questions du Questionnaire 2 (Volet 1), la question des effets et retombées des projets devait tenir une place centrale parmi les contenus du Questionnaire 2 (Volet 2).

La question des effets et retombées du dispositif sur les actions et dynamiques de développement sera traitée en analysant tour à tour les réponses de nos trois échantillons de répondant-e-s.

4.3.2.1 Effets et retombées des projets et du dispositif sur les actions et dynamiques de développement: indications des répondant-e-s au Questionnaire 1

Quelles indications peuvent nous fournir ceux ou celles qui gèrent le dispositif du Pacte au sujet des effets et retombées des projets soutenus ? À travers les sections suivantes plusieurs aspects seront abordés : effets des projets sur l'augmentation des compétences, pour les jeunes, les familles, sur la mobilisation, la qualité de vie, la complémentarité entre les milieux ruraux et urbains, l'amélioration de services, la participation de la population à la gestion des ressources et d'autres.

- effets des projets sur l'acquisition de compétences ou le développement de savoirs.

Q 2.28 Selon vous, certains projets ou réalisations financés par le Pacte rural ont-ils contribué à intensifier l'acquisition ou le développement de savoirs ou de compétences dans les collectivités rurales de votre MRC ?

	Freq.	Percent	Cum.
oui	30	78.95	78.95
non	8	21.05	100.00
Total	38	100.00	

Plus des trois-quarts (79%) des répondante-e-s au Questionnaire 1 sont d'avis que certains projets ou réalisations financés par le Pacte rural ont contribué à intensifier l'acquisition ou le développement de savoirs ou de compétences dans les collectivités rurales de leur MRC.

Q 2.28 Selon vous, certains projets ou réalisations financés par le Pacte rural ont-ils contribué à intensifier l'acquisition ou le développement de savoirs ou de compétences dans les collectivités rurales de votre MRC ?

projets intensifie nt savoirs compétence s	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	16 76.19	5 100.00	9 75.00	30 78.95
Non	5 23.81	0 0.00	3 25.00	8 21.05
Total	21 100.00	5 100.00	12 100.00	38 100.00

projets intensifie nt savoirs compétence s	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	21 91.30	8 57.14	1 100.00	30 78.95
Non	2 8.70	6 42.86	0 0.00	8 21.05
Total	23 100.00	14 100.00	1 100.00	38 100.00

projets intensifie nt savoirs compétence s	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	9 81.82	14 73.68	7 87.50	30 78.95
Non	2 18.18	5 26.32	1 12.50	8 21.05
Total	11 100.00	19 100.00	8 100.00	38 100.00

Bien qu'une forte proportion de répondant-e-s au Questionnaire 1 affirment que certains projets ou réalisations financés par le Pacte rural ont contribué à intensifier l'acquisition ou le développement de savoirs ou de compétences dans les collectivités rurales de leur MRC, ceux provenant de MRC de type RAR (42,9%) ou dont l'IGD est moyen (26,3%) sont relativement plus nombreux à estimer que cela n'a pas été le cas.

Aux répondant-e-s qui s'étaient dit d'avis que certains projets ou réalisations financés par le Pacte rural avaient contribué à intensifier l'acquisition ou le développement de savoirs ou de compétences dans les collectivités rurales de leur MRC, nous avons demandé de nous donner **un ou quelques** exemples :

(Discours compilés)

- Internet haute vitesse dans xxx localités;
- Bibliothèque dans une localité;
- Salle multifonctionnelle dans une localité;
- Bibliothèque;
- Fibre optique;
- Fibre optique – Internet haute vitesse;
- Résidence locale;
- Bibliothèque;
- Transformation du sirop d'érable;
- États généraux;
- États généraux;
- Agents ruraux;
- États généraux;
- Agents de développement;
- Inforoute à large bande;

- Fibre optique;
- Internet haute vitesse dans trois municipalités;
- Politique de la ruralité – prise de conscience;
- Fibre optique – accès à l’Internet;
- Plate forme éducative X;
- Camps d’été;
- Fibre optique au sein des écoles;
- Plusieurs projets sont terre à terre;
- Transport collectif;
- Effort pour aider les nouveaux immigrants;
- Urbanisme et aménagement;
- Développement touristique;
- X et protection des bandes riveraines;
- Fibre-optique;
- Centre ... agro-alimentaire;
- Corporation de développement;
- Politique culturelle de la MRC;
- Connaissance du processus menant aux autorisations requises pour développer notre milieu (résidentiel et industriel);
- La collaboration avec la commission scolaire pour améliorer l’offre de services aux dîneurs;
- Les projets relatifs à la culture;
- Tout le développement de la fibre optique;
- Préparation d’un plan stratégique (analyse);
- Préparation d’un plan d’affaire (gestion de projets);
- Obligation de se concerter et de choisir (forum);
- Soutien au collègue;
- Formation sur la transformation du sirop d’érable;
- Formation en anglais (entreprises touristiques rurales);
- Les compétences à l’égard de la planification stratégique;
- Entrepreneurship;
- Gestion de projets;
- Fonctionnement d’un CA;
- Fascicule – données socio-démographiques des quartiers;
- Le cas de la patinoire – apprentissage collaboration entre les gens – les bénévoles;
- Des personnes ont appris à travailler en équipe;
- Responsabilisation – des bénévoles se sont rendus à l’université rurale;
- Formation dans l’action, comment monter des projets;
- Formation «recrutement des bénévoles»;
- Les bénévoles des comités de développement ont beaucoup appris;
- Les entrepreneurs privés ont développé des compétences – plan d’affaires;
- Les élus ont réalisé (constaté) certaines choses;

(11 réalisations ou projets ont été retirés pour préserver l’anonymat des répondants)

En ce qui concerne des projets ayant **Intensifié l’acquisition ou le développement de savoirs ou de compétences, une variété de projets sont indiqués parmi lesquels la** mise en place de réseaux de fibre optique permettant l’accès à Internet à haute vitesse, des éléments bâtis divers (bibliothèques, salles, centres), la préparation de plans (stratégique, affaires, de gestion) ou de politique, des formations, des activités de mentorat.

- effets des projets sur l'arrivée de jeunes.

Q 2.31 Depuis le lancement du Pacte rural, y a-t-il des jeunes (-30 ans) qui sont arrivés dans la MRC à la suite d'activités ou de projets financés par le Pacte rural ?

Jeunes -30 ans arrivés projets Pactes	Freq.	Percent	Cum.
Aucun	4	9.30	9.30
1-5 sont arrivés dans MRC	5	11.63	20.93
6-10 sont arrivés dans MRC	3	6.98	27.91
11 ou plus arrivés dans MRC	5	11.63	39.53
Ne sais pas	26	60.47	100.00
Total	43	100.00	

Peu de répondant-e-s au Questionnaire 1 ont été en mesure de répondre à cette question relative à l'arrivée de jeunes de moins de trente ans dans la MRC à la suite d'activités ou de projets financés par le Pacte rural. Quelques répondants ont tout même indiqué l'arrivée en nombres variables de jeunes.

Q 2.31 Depuis le lancement du Pacte rural, y a-t-il des jeunes (-30ans) qui sont arrivés dans la MRC à la suite d'activités ou de projets financés par le Pacte rural ?

Jeunes -30 ans arrivés projets Pactes	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Aucun	2 8.33	0 0.00	2 15.38	4 9.30
1-5 sont arrivés dans	4 16.67	0 0.00	1 7.69	5 11.63
6-10 sont arrivés dan	0 0.00	2 33.33	1 7.69	3 6.98
11 ou plus arrivés da	1 4.17	0 0.00	4 30.77	5 11.63
Ne sais pas	17 70.83	4 66.67	5 38.46	26 60.47
Total	24 100.00	6 100.00	13 100.00	43 100.00

Jeunes -30 ans arrivés projets Pactes	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Aucun	1 3.85	2 13.33	1 50.00	4 9.30
1-5 sont arrivés dans	3 11.54	2 13.33	0 0.00	5 11.63
6-10 sont arrivés dan	3 11.54	0 0.00	0 0.00	3 6.98
11 ou plus arrivés da	4 15.38	0 0.00	1 50.00	5 11.63
Ne sais pas	15 57.69	11 73.33	0 0.00	26 60.47
Total	26 100.00	15 100.00	2 100.00	43 100.00
Jeunes -30 ans arrivés projets Pactes	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Aucun	1 6.67	1 5.26	2 22.22	4 9.30
1-5 sont arrivés dans	2 13.33	2 10.53	1 11.11	5 11.63
6-10 sont arrivés dan	0 0.00	3 15.79	0 0.00	3 6.98
11 ou plus arrivés da	1 6.67	2 10.53	2 22.22	5 11.63
Ne sais pas	11 73.33	11 57.89	4 44.44	26 60.47
Total	15 100.00	19 100.00	9 100.00	43 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de régions ressources (70,8%), de MRC de type RAR (73,3%) ou dont l'IGD est faible (73,3%) qui ont été relativement les plus nombreux à déclarer ne pas savoir s'il y a eu des jeunes de moins de 30 ans qui sont arrivés dans la MRC à la suite d'activités ou de projets financés par le Pacte rural. L'arrivée de 11 jeunes ou plus est surtout notée par les répondants issus des MRC situées en régions centrales (30,3%), de type RR (15,4%) ou dont l'IGD est fort (22,2%).

- effets des projets sur l'arrivée de familles

Q 2.32 Depuis le lancement du Pacte rural, y a-t-il des familles qui sont arrivées dans la MRC à la suite d'activités ou de projets financés par le Pacte rural ?

Familles arrivées projets Pactes	Freq.	Percent	Cum.
Aucune	4	9.52	9.52
1-5 familles arrivées dans MRC	3	7.14	16.67
6-10 familles arrivées dans MRC	5	11.90	28.57
11 ou plus arrivées dans MRC	4	9.52	38.10
Ne sais pas	26	61.90	100.00
Total	42	100.00	

Peu de répondant-e-s au Questionnaire 1 (moins de 40%) sont ici encore en mesure de répondre à cette question sur l'arrivée de familles dans la MRC à la suite d'activités ou de projets financés par le Pacte rural, seuls 30% attestant de l'arrivée de familles.

Q 2.32 Depuis le lancement du Pacte rural, y a-t-il des familles qui sont arrivées dans la MRC à la suite d'activités ou de projets financés par le Pacte rural ?

Familles arrivées projets Pactes	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Aucune	2	0	2	4
	8.33	0.00	16.67	9.52
1-5 familles arrivées	3	0	0	3
	12.50	0.00	0.00	7.14
6-10 familles arrivées	2	3	0	5
	8.33	50.00	0.00	11.90
11 ou plus arrivées d	0	0	4	4
	0.00	0.00	33.33	9.52
Ne sais pas	17	3	6	26
	70.83	50.00	50.00	61.90
Total	24	6	12	42
	100.00	100.00	100.00	100.00
Familles arrivées projets Pactes	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Aucune	1	2	1	4
	3.85	13.33	100.00	9.52
1-5 familles arrivées	2	1	0	3
	7.69	6.67	0.00	7.14
6-10 familles arrivées	4	1	0	5
	15.38	6.67	0.00	11.90
11 ou plus arrivées d	4	0	0	4
	15.38	0.00	0.00	9.52
Ne sais pas	15	11	0	26
	57.69	73.33	0.00	61.90
Total	26	15	1	42
	100.00	100.00	100.00	100.00

Familles arrivées projets Pactes	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Aucune	1 6.67	1 5.26	2 25.00	4 9.52
1-5 familles arrivées	1 6.67	2 10.53	0 0.00	3 7.14
6-10 familles arrivées	2 13.33	3 15.79	0 0.00	5 11.90
11 ou plus arrivées d	0 0.00	2 10.53	2 25.00	4 9.52
Ne sais pas	11 73.33	11 57.89	4 50.00	26 61.90
Total	15 100.00	19 100.00	8 100.00	42 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de régions ressources (70,8%), de MRC de type RAR (73,3%) ou dont l'IGD est faible (73,3%) qui ont été relativement les plus nombreux à déclarer ne pas savoir s'il y a eu des familles qui sont arrivées dans la MRC à la suite d'activités ou de projets financés par le Pacte rural. L'arrivée de 11 familles ou plus est surtout notée par les répondants issus des MRC situées en régions centrales (33,3%), de type RR (15,4%) ou dont l'IGD est fort (25%).

- effets des projets sur l'engagement ou la mobilisation des citoyen-ne-s

Q 2.34 Selon vous, certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à soutenir l'engagement (ou « mobilisation ») des citoyens et des citoyennes au développement des collectivités rurales de la MRC ?

Pacte soutient engagement citoyen	Freq.	Percent	Cum.
Oui	38	90.48	90.48
Non	4	9.52	100.00
Total	42	100.00	

C'est à la quasi unanimité (90,5%) que les répondant-e-s au Questionnaire 1 affirment que certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont contribué à soutenir l'engagement (ou « mobilisation ») des citoyens et des citoyennes au développement des collectivités rurales de la MRC.

Q 2.34 Selon vous, certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à soutenir l'engagement (ou « mobilisation ») des citoyens et des citoyennes au développement des collectivités rurales de la MRC ?

Pacte soutient engagement citoyen	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	22 91.67	5 83.33	11 91.67	38 90.48
Non	2 8.33	1 16.67	1 8.33	4 9.52
Total	24 100.00	6 100.00	12 100.00	42 100.00
Pacte soutient engagement citoyen	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	23 88.46	14 93.33	1 100.00	38 90.48
Non	3 11.54	1 6.67	0 0.00	4 9.52
Total	26 100.00	15 100.00	1 100.00	42 100.00
Pacte soutient engagement citoyen	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	11 78.57	20 100.00	7 87.50	38 90.48
Non	3 21.43	0 0.00	1 12.50	4 9.52
Total	14 100.00	20 100.00	8 100.00	42 100.00

Bien que cela demeure peu fréquent, ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de MRC situées en région intermédiaire (16,7%) ou dont l'IGD est faible (21,4%) qui sont le plus susceptibles d'affirmer qu'aucun projet ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années n'a contribué à soutenir l'engagement ou la mobilisation des citoyens et de citoyennes au développement des collectivités rurales au Québec.

- effets des projets sur la qualité de vie

Q 2.35 Selon vous, certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à assurer la qualité de vie des collectivités rurales de la MRC ?

Act. pactes assure qualité de vie	Freq.	Percent	Cum.
Oui	41	97.62	97.62
Non	1	2.38	100.00
Total	42	100.00	

C'est presque la totalité des répondant-e-s au Questionnaire 1 (97,6%) qui indiquent que certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont contribué à assurer la qualité de vie des collectivités rurales de la MRC.

Q 2.35 Selon vous, certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à assurer la qualité de vie des collectivités rurales de la MRC ?

Act. pactes assure qualité de vie	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	23 95.83	6 100.00	12 100.00	41 97.62
Non	1 4.17	0 0.00	0 0.00	1 2.38
Total	24 100.00	6 100.00	12 100.00	42 100.00

Act. pactes assure qualité de vie	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	25 96.15	15 100.00	1 100.00	41 97.62
Non	1 3.85	0 0.00	0 0.00	1 2.38
Total	26 100.00	15 100.00	1 100.00	42 100.00

Act. pactes assure qualité de vie	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	13 92.86	20 100.00	8 100.00	41 97.62
Non	1 7.14	0 0.00	0 0.00	1 2.38
Total	14 100.00	20 100.00	8 100.00	42 100.00

En présence d'une presque unanimité, et bien que cela soit très peu fréquent, ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de MRC situées en régions ressources (4,2%%), de type RR (3,9%) ou dont l'IGD est faible (7,2%) qui sont le plus susceptibles d'affirmer qu'aucun projet ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années n'a contribué à assurer la qualité de vie des collectivités rurales de la MRC.

- effets des projets sur la complémentarité rural-urbain.

Q 2.36 Selon vous, certains projets ou activités financés par le Pacte rural des quatre dernières années ont-ils contribué à accentuer la complémentarité rural-urbain (au sein de votre MRC ou entre les milieux ruraux et urbains du Québec) ?

Pacte accentue complém.rural-urbain	Freq.	Percent	Cum.
Oui	16	43.24	43.24
Non	21	56.76	100.00
Total	37	100.00	

Un peu plus de la moitié (56,8%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 estiment que les projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années n'ont pas contribué à accentuer la complémentarité rural-urbain (au sein de la MRC ou entre les milieux ruraux et urbains du Québec).

Q 2.36 Selon vous, certains projets ou activités financés par le Pacte rural des quatre dernières années ont-ils contribué à accentuer la complémentarité rural-urbain (au sein de votre MRC ou entre les milieux ruraux et urbains du Québec) ?

Pacte accentue complém.rural-urbain	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	9 39.13	1 20.00	6 66.67	16 43.24
Non	14 60.87	4 80.00	3 33.33	21 56.76
Total	23 100.00	5 100.00	9 100.00	37 100.00
Pacte accentue complém.rural-urbain	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	10 47.62	6 40.00	0 0.00	16 43.24
Non	11 52.38	9 60.00	1 100.00	21 56.76
Total	21 100.00	15 100.00	1 100.00	37 100.00
Pacte accentue complém.rural-urbain	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	3 23.08	8 47.06	5 71.43	16 43.24
Non	10 76.92	9 52.94	2 28.57	21 56.76
Total	13 100.00	17 100.00	7 100.00	37 100.00

Les deux-tiers (66,7%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC situées en régions centrales, de même que plus des deux-tiers de ceux provenant de MRC dont l'IGD est fort indiquent que certains projets ou activités financés par le Pacte rural des quatre dernières années ont contribué à accentuer la complémentarité rural-urbain.

À l'opposé, les trois-cinquièmes (60,9%) des répondants provenant de MRC sises en régions ressources et les quatre-cinquièmes (80 %) de ceux provenant de MRC situées en régions intermédiaires, tout comme celles dont l'IGD est faible (à plus de 76%) soutiennent que le Pacte rural n'a pas contribué à accentuer une telle complémentarité.

- effets des projets sur le maintien ou l'amélioration de l'offre et la disponibilité des services

Q 2.37 Selon vous, certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à maintenir ou améliorer l'offre et la disponibilité des services pour les collectivités rurales de votre MRC ?

Pacte maintient ou améliore services	Freq.	Percent	Cum.
Oui	40	95.24	95.24
Non	2	4.76	100.00
Total	42	100.00	

La quasi totalité des répondant-e-s au Questionnaire 1 (95.2%) estiment que les projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont contribué au maintien ou à l'amélioration des services dans les collectivités rurales de leur MRC.

Q 2.37 Selon vous, certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à maintenir ou améliorer l'offre et la disponibilité des services pour les collectivités rurales de votre MRC ?

Pacte maintient ou améliore services	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	23 95.83	6 100.00	11 91.67	40 95.24
Non	1 4.17	0 0.00	1 8.33	2 4.76
Total	24 100.00	6 100.00	12 100.00	42 100.00

Pacte maintient ou améliore services	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	25 96.15	14 93.33	1 100.00	40 95.24
Non	1 3.85	1 6.67	0 0.00	2 4.76
Total	26 100.00	15 100.00	1 100.00	42 100.00

Pacte maintient ou améliore services	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	13 92.86	20 100.00	7 87.50	40 95.24
Non	1 7.14	0 0.00	1 12.50	2 4.76
Total	14 100.00	20 100.00	8 100.00	42 100.00

Bien que cela demeure peu fréquent, ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de MRC situées en région centrale (8,3 %), de type RAR (6,7%) ou dont l'IGD est faible (7,1%) ou fort (12,5%) qui sont le plus susceptible de nier l'affirmation voulant que certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années aient contribué à maintenir ou améliorer l'offre et la disponibilité des services pour les collectivités rurales de leur MRC. Les répondant-e-s issus de régions intermédiaires ou dont l'IGD est moyen sont, au contraire, unanimes à affirmer que cela a été le cas dans leur MRC.

- effets des projets sur l'augmentation de la participation de la population

Q 2.38 Selon vous, certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à faire augmenter la participation de la population à la gestion et à la mise en valeur des ressources dans les collectivités rurales de votre MRC ?

Pacte partic. pop. gestion ressources	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	80.00	80.00
Non	8	20.00	100.00
Total	40	100.00	

Une forte majorité des répondant-e-s au Questionnaire 1 (80%) estiment que les projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont contribué à faire augmenter la participation de la population à la gestion et à la mise en valeur des ressources dans les collectivités rurales de leur MRC.

Q 2.38 Selon vous, certains projets ou activités financés par le Pacte rural au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à faire augmenter la participation de la population à la gestion et à la mise en valeur des ressources dans les collectivités rurales de votre MRC ?

Pacte partic. pop. gestion ressources	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	18 81.82	5 83.33	9 75.00	32 80.00
Non	4 18.18	1 16.67	3 25.00	8 20.00
Total	22 100.00	6 100.00	12 100.00	40 100.00

Pacte partic. pop. gestion ressources	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	18 72.00	13 92.86	1 100.00	32 80.00
Non	7 28.00	1 7.14	0 0.00	8 20.00
Total	25 100.00	14 100.00	1 100.00	40 100.00

Pacte partic. pop. gestion ressources	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	10 76.92	14 73.68	8 100.00	32 80.00
Non	3 23.08	5 26.32	0 0.00	8 20.00
Total	13 100.00	19 100.00	8 100.00	40 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC de type RAR (92,9%) ou dont l'IGD est fort (100%) qui sont les plus susceptibles d'affirmer que certains projets ou activités financés par le Pacte rural ont contribué à faire augmenter la participation de la population à la gestion et à la mise en valeur des ressources dans les collectivités rurales de leur MRC. Le quart ou plus du quart des répondant-e-s issus de régions centrales (25%), de type RR (28%) ou dont l'IGD est moyen (26,3%) affirment le contraire.

Dans le but de connaître leur propre évaluation d'atteinte de résultats, avons demandé à nos répondant-e-s (Questionnaire 1) si depuis la mise en œuvre du Pacte rural dans leur milieu, ils estimaient avoir atteint les résultats prévus dans leur Plan de Travail.

Q 2.27 Depuis la mise en œuvre du Pacte rural dans votre milieu, avez-vous atteint les résultats prévus dans votre Plan de travail (PT) ?

Atteint résultats prévus dans PT	Freq.	Percent	Cum.
Résul. attendus sont atteints	3	6.98	6.98
Résul. attendus en grande partie atteints	29	67.44	74.42
Plusieurs résul. pas atteints	7	16.28	90.70
Ne sais pas	4	9.30	100.00
Total	43	100.00	

Ce sont près des trois-quarts (74,4%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 qui affirment que les résultats prévus dans le Plan de travail (PT) de leur MRC ont été atteints ou en grande partie atteints.

Q 2.27 Depuis la mise en œuvre du Pacte rural dans votre milieu, avez-vous atteint les résultats prévus dans votre Plan de travail (PT) ?

Atteint résultats prévus dans PT	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Résul. attendus sont atteints	2 8.33	0 0.00	1 7.69	3 6.98
Résul. attendus en grande partie atteints	16 66.67	4 66.67	9 69.23	29 67.44
Plusieurs résul. pas atteints	3 12.50	2 33.33	2 15.38	7 16.28
Ne sais pas	3 12.50	0 0.00	1 7.69	4 9.30
Total	24 100.00	6 100.00	13 100.00	43 100.00
Atteint résultats prévus dans PT	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Résul. attendus sont atteints	2 7.69	1 6.67	0 0.00	3 6.98
Résul. attendus en grande partie atteints	17 65.38	11 73.33	1 50.00	29 67.44
Plusieurs résul. pas atteints	5 19.23	2 13.33	0 0.00	7 16.28
Ne sais pas	2 7.69	1 6.67	1 50.00	4 9.30
Total	26 100.00	15 100.00	2 100.00	43 100.00

Atteint résultats prévus dans PT	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Résul. attendus sont atteints	1 7.14	1 5.00	1 11.11	3 6.98
Résul. attendus en grande partie atteints	10 71.43	12 60.00	7 77.78	29 67.44
Plusieurs résul. pas atteints	1 7.14	6 30.00	0 0.00	7 16.28
Ne sais pas	2 14.29	1 5.00	1 11.11	4 9.30
Total	14 100.00	20 100.00	9 100.00	43 100.00

Bien que près des trois-quarts (74,4%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 aient affirmé que les résultats prévus au Plan de travail avaient été atteints, ou du moins en grande partie, près du tiers (33,3%) des répondant-e-s qui proviennent de régions intermédiaires ou dont l'IGD est moyen (30%) nous informent que les résultats prévus au plan de travail de leur MRC n'ont pas été atteints.

4.3.2.2 Effets et retombées des projets et du dispositif sur les actions et dynamiques de développement: indications des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1)

Quelles indications peuvent nous fournir ceux ou celles qui mettent en œuvre des projets sur effets et retombées de ceux-ci? À travers les sections suivantes plusieurs aspects seront abordés : effets des projets sur la concertation, répartition des bienfaits, leçons apprises

- effets des projets : maintien de la concertation

Q 1.56 La concertation entre les principaux acteurs (personnes et organismes) qui ont pris part à la réalisation du projet s'est-elle maintenue tout au long de sa réalisation?

	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> NSP
Concertation entre acteurs maintenue			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	34	94.44	94.44
Non	1	2.78	97.22
Ne sait pas	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

Près de 95% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) indiquent que la concertation entre les principaux acteurs qui ont pris part à la réalisation du projet s'est maintenue et même, comme on peut le voir au tableau suivant, qu'elle aurait augmenté dans un peu plus de 30% des cas. Un seul répondant-e indique qu'elle n'a pas duré.

	Freq.	Percent	Cum.
La concertation a augmenté	11	31.43	31.43
La concertation s'est maintenue	23	65.71	97.14
La concertation n'a pas duré	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Si vous avez indiqué qu'elle a DIMINUÉ ou qu'elle n'a PAS DURÉ, pouvez-vous en indiquer les raisons?

Discours compilé : « À partir du moment où le projet s'exécute, elle n'a pas duré et pas requise ».

- effets des projets : expression de mécontentement ou opposition

La réalisation d'un projet entraîne ceci parfois dès sa conception, sa préparation, avant même, pendant ou après son déroulement des effets externes à celui-ci. On peut songer au matériel ou fourniture achetées dans les communautés voisines de celles où est réalisé le projet.

Mais on peut aussi songer à des expressions de mécontentement ou même d'opposition suscitées par un projet.

Q 1.58 a) La réalisation du projet a-t-elle suscité l'expression d'un mécontentement ou d'une opposition de la part de certaines personnes ou organismes?

Oui Non NSP

Réalisation suscité mécontentem ent	Freq.	Percent	Cum.
Oui	6	16.67	16.67
Non	30	83.33	100.00
Total	36	100.00	

Dans près de 17% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), la réalisation du projet aurait suscité expression d'un mécontentement ou d'une opposition.

Nous avons cherché à connaître **les raisons** de ce mécontentement ou de cette opposition.

Discours compilés :

-DIFFÉRENCES DE VISION CHEZ LES RÉSIDENTS/RÉSIDENTES CONCERNANT LES ACTIONS À POSER, LES FONDS QUE LA MUNICIPALITÉ DEVRAIT Y CONSACRER, ETC.

- Accès pour les handicapés
- Pourquoi investir dans X? Aînés peu intéressés dans leur patrimoine
- Il y en toujours eu qui critiquent
- Ils disent que cela ne donne rien
- La participation des gens du village augmente
- Rapport au niveau de la population
- Groupe de X (entreprise offrant des services semblables à ceux offerts par le projet)
- Compétition pour aller chercher de l'argent à l'échelle régionale

Si oui, ce mécontentement ou cette opposition provenait-il **d'acteur(s) ou d'organismes...**

de la (ou des) municipalité-s visée-s par le projet?

Oui Non NSP

Mécontentement provenant des municipalités	Freq.	Percent	Cum.
Oui	4	80.00	80.00
Non	1	20.00	100.00
Total	5	100.00	

Dans 80% des cas, selon les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), qui peu nombreux ont répondu à cette question, le mécontentement provenait d'acteurs ou d'organismes de la municipalité visée par le projet.

Par ailleurs, comme on peut le voir au tableau ci-dessous, selon 25 % des répondant-e-s, peu nombreux encore ici, qui ont répondu à la question, le mécontentement proviendrait aussi, dans certains cas, de municipalités voisines.

Mécontentement provenant des municipalités voisines	Freq.	Percent	Cum.
Oui	1	25.00	25.00
Non	3	75.00	100.00
Total	4	100.0	

- effets des projets : répartition des bienfaits

Q 1.63 À votre avis quels sont les organismes ou les personnes qui ont profité le plus du projet pendant son exécution?

Discours compilés :

- Entreprises de construction d'œuvres de voirie (remblai/déblai, ponceaux, pavage), Firmes d'ingénieurs
- Les municipalités, les étudiants professionnels venants de l'extérieur, les promoteurs résidentiels
- Les entreprises ayant eu le contrat de service et ses employés
- Les personnes qui songeaient à s'établir dans (région) et les jeunes des écoles secondaires de la MRC, la communauté en général; l'agent-e
- Toute la population de (MRC), plus les MRC avoisinantes; gens de la sécurité du revenu, CLSC, écoles, administrateurs
- 4 organismes, les commerçants des villages lors des événements, coordonnateur-trice de projet
- La Commission Scolaire
- Les 2 MRC de X et Y
- La compagnie X
- DE FAÇON GÉNÉRALE : TOUS; ÉLUS DE CHACUNE DES COMMUNAUTÉS ET ORGANISMES DU MILIEU, RÉSIDENTS ET RÉSIDENTES, PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT, ETC., ONT PROFITÉ DE LA MOBILISATION ET DES DISCUSSIONS ENTOURANT LA RÉALISATION DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT
- Les municipalités partenaires, les Regroupements (X)
- Commercial, Instituteurs, Travailleurs autonomes
- Groupes de citoyens
- Église
- Deux regroupements de X et Y (Municipalités)
- Entrepreneurs, notaire, urbanistes
- Travailleurs, Employés, Clientèle - consommateurs
- Corporation
- Municipalité
- Entreprises économie sociales locales et avoisinantes, Municipalité (Apprentissage de l'expertise), Organisme du milieu.
- Les jeunes, les citoyens
- Un peu de tout le monde à sa façon c'est (X événement) des gens
- Les propriétaires de fermes voulant assurer un transfert du droit de propriété

- La population en général
- Les entreprises
- La population en général
- Les touristes de passage dans la région
- Touristes
- Étudiants
- La municipalité
- L'ensemble de la population
- Les citoyens en général
- La ville de X, les commerçants, la population
- L'ensemble des municipalités du territoire
- Les familles, Les restaurateurs, La population
- Les jeunes sans aucun doute, Les détaillants (commerces), La population qui était contente
- Les municipalités
- La population
- MRC, CDL, Entreprises, groupements

Q 1.64 Y a-t-il autre chose que vous aimeriez dire ou que nous devrions savoir concernant le déroulement de ce projet, toutes les étapes qui ont conduit à son achèvement, ou les enseignements (ou leçons apprises) qui pourraient en être tirés ?

- Ce projet d'envergure a nécessité une excellente gestion de projets considérant le nombre de personnes ou d'organisme interpellés
- Manque de coordination entre les subventionneurs gouvernementaux (Fédéral, Québec, Ministères)
- Étude d'impact environnementale demandée par le Fédéral
- Un partenariat MRC, C.S. et une entreprise privé du territoire crée assurément une dynamique gagnante
- UNE GRANDE SATISFACTION, DE FAÇON QUASI-UNANIME, DES ACTEURS DES COMMUNAUTÉS (ÉLUS, CDL, POPULATION, ETC.)
- PLUSIEURS COMMUNAUTÉS, LES PLUS PETITES SURTOUT, AURAIENT BESOIN DE PLUS DE SOUTIEN POUR LA RÉALISATION OU LA MISE À JOUR DE LEUR PLAN DE DÉVELOPPEMENT
- DES FORMATIONS ADAPTÉES DEVRAIENT SOUTENIR CES DÉMARCHES
- Non
- NSP
- Non
- Non
- Projet d'immobilisation, PR était une des seules sources de financement; On a réalisé un projet de la valeur et supérieure au coût. Si c'est à refaire, on s'entourerait de d'avantage de ressources pour la coordination.
- Les gens discutent que ce n'est pas assez
- Les gens souhaiteront investir dans l'entretien des routes, etc.
- Non
- Suite au projet
- Étude d'opportunité – confirme les appréhensions, on veut donner suite
- Pas suffisamment de soutien de la part des agents du milieu CLD + SADC

- Non
- Il faut se plier aux règlements les normes et exigences sont difficiles, construction (environnement, fosse sceptique)
- C'est complet
- Le chantier rural a été implanté en 2003. Il a conduit à l'embauche de 4 personnes
- Une belle initiative de la communauté
- Non
- Non
- Non
- Non
- Voir (site internet X)

4.3.2.3 Effets et retombées des projets et du dispositif sur les actions et dynamiques de développement: indications des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2)

Traitées à travers certaines questions du Questionnaire 1, mais aussi certaines questions du Questionnaire 2 (Volet 1), la question des effets et retombées des projets tient une place centrale dans le Questionnaire 2 (Volet 2).

Rappelons que celui-ci a été adressé à des répondant-e-s qui a divers titres (usager ou usagère résident ou résidente, responsables d'organismes – voir 3.2.2.5) connaissent dans une certaine mesure chacun l'un des projets, mais surtout certaines réalisations émanant de celui-ci et peuvent donc éclairer certains de leurs effets ou retombées.

Il s'agit ici principalement des effets et retombées des projets qui se sont manifestés dans les collectivités ou territoires visés par la Politique, ceci depuis quelques années ou même quelques mois seulement dans certains cas⁴. Il demeure que les résultats présentés à travers les pages qui suivent apportent de nombreux éclairages sur les effets des projets.

Tout comme lors de nos enquêtes auprès de répondant-e-s associés à la mise en œuvre du Pacte et auprès de responsables de projets, celle auprès de répondants sur les effets et retombées des projets faisait référence aux « réalisations » laissées par les projets⁵, en l'occurrence ici celles laissées, le cas échéant, par le projet qu'ils connaissent.

Quelles indications peuvent nous fournir ceux ou celles qui dans la plupart des cas (voir échantillon : 3.2.2.5) à titre d'usagers ou d'usagères ou de résident-e-s ont pu observer de près les réalisations découlant de projets soutenus par le Pacte dans leur milieu ? À travers les sections suivantes de nombreux aspects seront abordés : les réalisations jugées significatives, les bienfaits apportés et leur répartition, les réalisations dans les municipalités dévitalisées, les mesures de satisfaction, l'amélioration des perspectives d'avenir, les effets des projets et l'atteinte des objectifs de la PNR et des priorités ciblées, d'autres effets ou retombées observés dans le milieu.

- effets des projets : réalisations jugées significatives.

Q 2.1 Selon vous, maintenant que ce projet est complété, celui-ci laisse-t-il dans la ou les collectivité(s) rurale(s) touchée(s) par celui-ci une ou plusieurs réalisations que vous jugez significatives ?

Oui plusieurs **Oui une** **Non aucune** **NSP**

⁴ Il y aurait lieu d'envisager une mesure des effets et retombées de la Politique et du dispositif plus étendus au plan spatial – étendue à l'échelle du Québec en particulier- et temporel – étendue à la première génération de Pacte (2001-2006), voir à une seconde. Voir Chapitre 6 Recommandations.

⁵ On se rappellera qu'un peu moins tiers des projets de l'échantillon étaient (dans la Banque de reddition) classés « en cours » au moment de l'enquête.

Réalisations significatives	Freq.	Percent	Cum.
Oui plusieurs	24	66.67	66.67
Oui une	12	33.33	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, l'ensemble des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) considèrent que celui-ci laisse dans la ou les collectivités rurales touchées une ou plusieurs réalisations qu'ils jugent significatives. Deux tiers des répondant-e-s indiquent que le projet laisse plusieurs réalisations, tandis qu'un tiers indique qu'il en laisse une.

Nous avons demandé à nos répondant-e-s de préciser cette ou ces réalisations jugées significatives et laissées par le projet qu'ils connaissent.

Q 2.2 Si oui, précisez la ou les réalisation(s) jugées significative(s) :

Tous les répondant-e-s de l'échantillon ont répondu à cette question, leurs réponses étant souvent à plusieurs volets. Dans le but de préserver l'anonymat, les différents volets des réponses données ont été identifiés puis réduits à leurs principales composantes.

Réponses compilées :

- Outils d'information et de référence permettant une meilleure aide et accueil...
- Répertoire de données qui permettent une meilleure analyse et un portrait plus fiable du milieu (emploi, habitation, etc.)
- Amélioration des outils de communications dans les municipalités et potentiel de développement.
- Meilleure mobilisation et concertation dans le milieu
- Offre de service internet haute vitesse à l'ensemble de la population du territoire
- Mobilisation afin de créer un parc industriel
- Harmonisation des loisirs
- Développer des activités récréo-touristiques
- Supporter (services)
- Revitalisation (édifices)
- Mise en valeur du milieu
- Frein à l'exode des personnes âgées
- Mise en place d'un comité local familial
- Organisation d'activités dans le cadre de la Semaine de...
- Projets structurants issus du comité...
- Élaboration d'un bottin des ressources pour....
- Installation de la fibre optique
- Accès aux handicapés (partiel)
- Réponses à des besoins vitaux. Cas d'urgences
- Utilité de la bâtisse pour X, Y, Z
- Ouverture de (équipement).
- Tourisme
- Activité physique

- Environnement
- Permet de faire une relève agricole
- Permet des légumes ...
- Demande > offre
- Diversité d'entreprises
- Inspire d'autres jeunes à la relève
- Coopérative → Boutique
- Salle disponible pour expositions, événements spéciaux, cours.
- Pied à terre pour le site de conservation
- Accueil des visiteurs, groupes de jeunes
- Infrastructures d'accueil et de loisirs variées sécuritaires et disponibles
- Accessibilité à la rivière
- Maison de Jeunes = Voyage à X
- Sentier X
- Centre de Service à la communauté = Certains ateliers (pour X) soirée des bénévoles.
- Plusieurs activités communautaires sont tenues dans le centre communautaire. Un endroit agréable et sécuritaire pour toutes sortes d'activités
- Belle initiative pour faire connaître le milieu. Permet de créer des liens entre les gens
- Facilité beaucoup le processus de transfert de ferme
- C'est la seule X (entreprise)
- Très significatif. Pour partir une entreprise tout est là au départ par la suite c'est plus difficile...
- « **Un coup parti personne aide le projet fourni** »
- Une réponse (Marketing, Site Internet, Etc. X (service) est une bénédiction.
- Exposition professionnelle
- Lieu accessible à tous
- Partenariat avec un autre organisme pour...
- Côté éducatif du projet, une découverte complète pour les visiteurs, fait découvrir la richesse X et Y de la région et du Québec.
- X projet prend de l'expansion et ouvert à l'année
- Résultats des études de pré faisabilité et de faisabilité sont assez positives
- Nouveau (bâtiment et services) dans la localité
- Meilleure collaboration entre les gens
- Prendre en compte les besoins des villages de X
- Création (service); comble les besoins de plusieurs parents
- Réseautage entre municipalité et restauration
- Découverte de nouveaux produits
- Infrastructure pour les jeunes
- Réouverture (entreprise de services)...pour les gens
- Meilleures ressources pour des projets dans le village
- Fournir du transport aux gens de...
- Concertation entre acteurs
- Dégager une vision commune du développement
- Préciser l'expertise des différents acteurs
- Développement de mécanisme de suivi
- Accès aux formations gratuites qui peuvent donner des connaissances pour démarrer en affaires ou pour avoir plus d'atouts dans la réalisation de projets
- Facilite le réseautage
- X (personne) a pu se réaliser
- Personnes on trouvé un travail plus rapidement
- Rentre en contact avec le milieu
- Système de transport des personnes structurant

- L'union des différents X (services)
- Consolidation d'organisations x
- Concertation régionale
- Sentiment d'identité et de fierté

- effets des projets : réponses apportées à des problèmes.

Q 2.4 À votre connaissance, ce projet visait-il à apporter une réponse à un problème ou à une difficulté?

Projet visait-il à apporter une réponse à un problème	Freq.	Percent	Cum.
Oui	33	91.67	91.67
Non	3	8.33	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, près de 92% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que celui-ci visait à apporter une réponse à un problème ou à une difficulté. Seul 8% indiquent que ce n'était pas le cas.

Nous avons demandé à nos répondant-e-s de préciser le problème (ou la difficulté) auquel le projet visait à apporter une réponse.

Presque tous les répondant-e-s de l'échantillon (32/36) ont répondu à cette question, leurs réponses étant souvent à plusieurs volets. Dans le but de préserver l'anonymat, les différents volets des réponses données ont été identifiés puis réduits à leurs principales composantes.

Q 2.5 a) Si oui, précisez le problème ou la difficulté

Réponses compilées :

- Attirer les nouveaux emplois extérieurs
- Difficulté d'attraction de nouveaux résidents
- Difficulté d'intégration (des comités X Y Z)
- Rareté de main d'œuvre en x (région)
- Il y avait un manque en termes de formations ponctuelles et gratuites en lien avec le démarrage ou pré-démarrage de projets
- Capacité de garder les jeunes dans le milieu
- Éloignement, isolement, exode des jeunes, déstructuration des petites municipalités, manque de transports pour les gens ayant peu de moyens
- La survie des OBNL qui travaillent la Culture et le Patrimoine
- Renommée de x
- Accès internet haute vitesse dans l'ensemble des communautés
- Milieu de vie désorganisé
- (organisme) d'entraide → Pauvreté, isolement
- Manque de vitesse sur Internet pour la région

- Bâtisse en ruine
- Sécurité – Infrastructure pas adaptée à une production x
- Besoin de fonds
- Efficacité du travail
- Développement de la communauté
- Endroit de rassemblement pour les gens du milieu
- Absence de lieu public sécuritaire
- Qualité d'aménagement (qualité visuelle du village).
- Garder la population ici occuper les jeunes
- Un lieu de rassemblement communautaire sécuritaire sur le territoire de la municipalité accessible à tous.
- Rendre la localité plus visible par rapport à X (Municipalité)
- Isolement au niveau production agricole
- Visait à créer des emplois au niveau de la transformation
- Superficie ne permet pas de faire de la transformation au plan commercial
- Problème de soutien aux entreprises en cours de route
- Réponse à la difficulté est plutôt d'ordre organisationnel : difficulté à financer leurs activités et réalisation d'activité
- Zone verte – Zone forestière il faut faire quelque chose dans ce secteur attirer le tourisme sur (territoire x)
- Problème de scolarisation
- Problème de décrochage
- Manque de main d'œuvre ex. guide de pêche, restauration
- Manque de logement
- Manque de dynamisme à X (Municipalité)
- Peu d'implication de la ville dans le rural
- Besoin criant de service de garde
- Période de faible achalandage
- Pas de place pour les jeunes pour s'amuser
- Aucun (service X) au village
- Manque de dynamisme dans les villages
- Rejoindre les municipalités par transport en commun pour assurer la qualité de vie
- Mise à jour du plan stratégique

Nous avons demandé à nos répondant-e-s de préciser si une réponse satisfaisante avait été apportée au problème (ou la difficulté) sous-tendant le projet.

Q 2.5 b) Si oui, à votre avis, le projet a-t-il apporté une réponse satisfaisante au problème ou à la difficulté?

Oui très Oui assez Non pas tellement Non pas du tout NSP

Projet a apporté une réponse satisfaisante	Freq.	Percent	Cum.
Oui	15	46.88	46.88
Oui assez	15	46.88	93.75
Non pas tellement	2	6.25	100.00
Total	32	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, près de 94% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que la réponse apportée par ce projet à un problème ou

à une difficulté, est satisfaisante. 47% l'estiment satisfaisante et 47% assez satisfaisante. Seul 6% des répondant-e-s indiquent que la réponse apportée n'est pas tellement satisfaisante et aucun ne la juge pas du tout satisfaisante.

Nous avons demandé aux répondant-e-s (peu nombreux) qui estiment la réponse apportée pas tellement satisfaisante de préciser leur point de vue.

Réponses compilées :

- (projet) Pas complété 50%
- La date était la même que celle du festival de X
- Pour l'instant en attendant que la superficie soit étendue car problème de X

Nous avons aussi demandé à nos répondant-e-s de nous dire si leur point de vue sur le caractère satisfaisant ou non de la réponse apportée était partagé ou non par la majorité des gens de leur milieu.

Q 2.5 c) Selon vous, votre avis sur la réponse apportée est-il partagé par la majorité des gens de votre milieu?

- Oui très Oui assez Non pas tellement Non pas du tout NSP

Réponse partagée par la majorité des gens du milieu	Freq.	Percent	Cum.
Oui	14	42.42	42.42
Oui assez	17	51.52	93.94
Non pas tellement	1	3.03	96.97
Ne sait pas	1	3.03	100.00
Total	33	100.00	

Près de 94% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) affirment que leur point de vue sur le caractère, en l'occurrence satisfaisant, de la réponse apportée par le projet est partagé ou assez partagé par la majorité des gens de leur milieu.

- effets des projets, bienfaits en découlant et effets non anticipés

Dans le but de pousser plus loin notre analyse des effets et des retombées des projets, nous avons demandé à nos répondant-e-s de réfléchir aux « bienfaits » apportés par ces réalisations découlant du projet qu'ils connaissent. Comme nous le verrons plus loin, la question des effets négatifs potentiellement apportés a elle aussi été posée.

Q 2.6 a) Selon vous, la ou les réalisations significatives laissées par le projet apportent-elles déjà à l'heure actuelle certains bienfaits?

	Oui	Non	NSP
a)			
Projet apportent certains bienfaits			
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	34	94.44	94.44
Non	1	2.78	97.22
Ne sait pas	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, près de 95% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) considèrent que les réalisations laissées par le projet apportent déjà à l'heure actuelle certains bienfaits.

Nous avons demandé à ces répondant-e-s de préciser les bienfaits apportés par le projet qu'ils connaissent, ceci en donnant « quelques exemples ».

Presque tous les répondant-e-s de l'échantillon (34/36) ont répondu à cette question, leurs réponses étant souvent à plusieurs volets. Dans le but de préserver l'anonymat, les différents volets des réponses données ont été identifiés puis réduits à leurs principales composantes.

Si oui, donnez quelques exemples de ces bienfaits :

« Bienfaits » : Réponses compilées

- Consolidation des emplois réalisée
- Nombre de visiteurs augmenté
- Achalandage augmenté au niveau des commerces
- Covoiturage ou utilisation de l'autobus augmentés
- Aide apportée à 55 personnes augmentée
- Activité de mise en réseau (1 personne) augmentée
- Informations applicables à toutes les étapes d'un projet augmentées
- Mobilisation et sensibilisation des municipalités augmentées
- Disponibilité d'information, notamment sur l'habitation, augmentée
- Partage d'informations privées augmentée
- Réalisation de projets concrets ayant un impact réel sur la qualité de vie de X (localités) augmentée
- Mobilisation du milieu augmentée
- Dynamisation du milieu augmentée
- Organisation du milieu augmentée
- Service nouveau collectif offert
- Service nouveau collectif offert
- Ateliers offerts
- Rénovations effectuées
- Contacts avec partenaires augmentés
- Lieu de rencontre collectif nouveau offert
- Lieu d'exposition nouveau offert

- Valorisation du patrimoine augmentée
- Découverte de la région offerte
- Équipement résidentiel augmenté
- Sécurité publique augmentée
- Embellissement du patrimoine bâti augmenté
- Santé mentale de la population augmentée
- Accès à des espaces de travail plus efficace augmenté
- Disponibilité de salle pour les artistes partisans du milieu augmentée
- Service commercial nouveau offert
- Emplois nouveaux à temps partiel créés
- Utilisation d'un équipement collectif augmenté
- Collaboration d'organismes augmentée
- Liens entre jeunes de la municipalité augmentés
- **Usages de drogues par les jeunes diminués**
- Utilisation de lieux communautaires augmentée
- Connaissance du milieu augmentée
- Organisation locale augmentée
- Liens entre les artistes et la population augmentés
- Coopération entre les intervenants augmentée
- Coordination des efforts des intervenants augmentée
- **Confrontation des idées augmentée**
- Clientèle augmentée
- Visibilité (d'une entreprise sur la route) augmentée
- Sentiment d'appartenance augmentée
- Fierté dans la communauté augmentée
- Emploi étudiant augmenté
- Retombées économiques augmentées
- Tourisme augmenté
- Utilisation du site patrimonial augmentée
- Intérêt des jeunes du secondaire augmenté
- Services de logements augmentés
- Réseautage entre organismes augmenté
- Nombre de projets initiés augmenté
- Services aux familles avec enfants augmentés
- Donne des emplois à la communauté
- Activités dans les municipalités augmentées
- Clientèle des restaurants augmentée
- Utilisation d'un lieu public augmenté
- Offre de Services à la population (dont âgée) du village augmentée
- Animation dans le milieu augmentée
- Disponibilité d'une ressource humaine pour soutenir les projets augmentée
- Offre de Services à la population (dont âgée) du village augmentée
- Disponibilité d'une ressource humaine pour soutenir les projets augmentée
- Qualité de vie de la population augmentée
- Possibilités de se déplacer dans la MRC augmentées
- Partage d'une vision commune du développement augmentée

Ces « bienfaits » observés par nos répondant-e-s (qui sont principalement des usagers-ères et des résident-e-s des municipalités rurales touchées par le dispositif du Pacte) nous conduisent au cœur des effets et retombées de la Politique, au cœur des changements soutenus par la Politique.

Des changements qui vont presque toujours dans le sens d'une augmentation de quelque chose, qu'il s'agisse de quelque chose de très concret (pouvoir davantage se déplacer par suite d'un transport public nouveau offert, pouvoir davantage manger par suite d'un service nouveau offert), ou d'un peu moins tangible (partage augmenté d'une vision de développement, sentiment d'appartenance augmenté, informations augmentées).

Si ces « bienfaits » observés nous paraissent en étroite concordance avec les orientations et les objectifs de la Politique, d'autres nous paraissent relever *d'effets non anticipés* par celle-ci. Nous songeons par exemple ici à ces mentions par les répondant-e-s de l'augmentation de la « confrontation des idées », de l'augmentation de la sécurité publique ou de la diminution de la consommation de drogues chez les jeunes, ou de l'augmentation des services de transport publics (entraînant une utilisation moindre des transports individuels⁶).

Dans le but d'éclairer encore davantage cette question des « bienfaits » apportés par les projets, nous avons demandé à nos répondant-e-s (Questionnaire 2, Volet 2) de préciser à qui ces bienfaits apportés par le projet qu'ils connaissent profitent le plus ou le moins.

- effets des projets et répartition des bienfaits.

Q2.6 a) Si oui, à qui ces bienfaits (découlant du projet) profitent-ils le plus ?

Presque tous les répondant-e-s de l'échantillon (32/36) ont répondu à cette question, leurs réponses étant souvent à plusieurs volets. Dans le but de préserver l'anonymat, les différents volets des réponses données ont été identifiés puis réduits à leurs principales composantes.

Si oui, selon vous, à qui ces bienfaits profitent le plus?

Réponses compilées :

- Aux gens dans le besoin (ou « en situation de pauvreté », « à faible revenu ») XXX
- Aux gens sans voiture ou qui veulent ne pas prendre leur voiture X
- Aux familles qui n'ont qu'un seul véhicule X
- Aux familles XX
- Aux jeunes (qui réalisent des projets) X
- Aux jeunes (qui travaillent dans la communauté) X
- Aux jeunes XX
- Aux étudiants X
- Aux parents (qui savent ce que leurs jeunes font) X
- Aux parents X
- Aux gens (personnes) âgés XX
- À toute la communauté X
- Au milieu X
- À l'ensemble de la population XX
- À la population en général X

⁶ Des actions qui pourraient avoir des effets sur la diminution des émanations de CO_2 , celles-ci pouvant avoir des effets sur le niveau des gaz à effets de serre.

- À la population XXXX
- À la population qui veut s'impliquer XX
- Aux gens de la localité X
- À la population locale X
- Aux résident-e-s de X (municipalité) X
- Aux citoyens XXX
- À la MRC X
- Aux gens de la MRC XX
- À tout les types d'acteurs impliqués dans le développement XX
- Aux municipalités (touchées) XXXX
- Aux administrations locales XX
- À tout le monde vivant dans la région X
- À la Commission scolaire X

- Aux entreprises XXX
- Aux responsables d'entreprises dans quatre types de secteurs (agriculture, protection de la faune, restauration, établissement acériculteur) X
- Aux entreprises de restauration X
- Aux promoteurs résidentiels XX
- Aux employeurs XX
- Aux agriculteurs XX
- Aux membres de la coopérative X
- Aux clients de la coopérative X
- Aux travailleurs X

- Aux organismes X
- À l'Église X
- À la société historique X
- Aux nouveaux arrivant-e-s XX
- Aux visiteurs (et touristes) XX

Comme on peut l'observer, nombreux sont les types possibles de destinataires des « bienfaits » des projets soutenus par le Pacte rural auxquels ceux-ci profiteraient **le plus**.

Nous y distinguons, des personnes en situation de pauvreté ou familles avec des moyens restreints de se déplacer, le destinataire « famille » étant parmi les plus mentionné, de même que celui « des jeunes », différentes sous-catégories de jeunes étant nommées et des « parents », « personnes âgées ». Un ensemble aussi important au plan quantitatif rassemble de nombreuses mentions faisant référence à l'ensemble de la population, aux gens des localités visées (la mention de « tout le monde vivant dans la région.. » n'étant apparue qu'une seule fois. Un autre ensemble, concerne les entreprises (et les coopératives) et leurs acteurs (employeurs, travailleurs, clients), y compris celles de secteurs spécifiques. D'autres catégories sont mentionnées tel par exemple les nouveaux arrivants ou les touristes.

Dans le but d'éclairer cette question des « bienfaits » apportés par les projets, nous avons demandé à nos répondant-e-s (Questionnaire 2, Volet 2) de préciser à qui ces bienfaits apportés par le projet qu'ils connaissent profitaient le moins.

Q2.6 a) Si oui, à qui ces bienfaits (découlant du projet) profitent-ils le moins ?

Un peu moins des deux tiers des répondant-e-s de l'échantillon (23/36) ont répondu à cette question, leurs réponses étant souvent à plusieurs volets. Dans le but de préserver l'anonymat, les différents volets des réponses données ont été identifiés puis réduits à leurs principales composantes.

Si oui, selon vous, à qui ces bienfaits profitent **le moins**?

Réponses compilées :

- Aux municipalités non touchées par le projet X
- Aux citoyens urbains de X et Y (municipalités) X
- Aux gens hors de la région ...! X
- Aux gens de la place qui ont une faible participation X
- À ceux qui ne veulent jamais participer à des projets X
- À ceux peut-être qui n'aiment pas ce type d'activité X
- Aux gens qui ne fréquentent pas le restaurant X
- Aux résidents possédant une voiture ne veulent pas embarquer de co-voitureurs X
- Aux particuliers – pas encore branchés X
- À quelqu'un dont l'objectif n'est pas clair X

- Au Gouvernement – cas d'urgence. Handicapés X

- NSP (« Difficile à dire ») XXXXXXXXX
- Aucun (Profite à tous), non applicable XXX

Comme on peut l'observer, peu nombreux sont les types possibles de destinataires des « bienfaits » des projets soutenus par le Pacte rural auxquels ceux-ci profiteraient **le moins**.

Nous y distinguons principalement les municipalités non touchées et leurs résident-e-s qui ne participent pas aux projets, beaucoup de nos répondants se déclarant incapables de répondre à la question, qui pour certains, ne se pose même pas.

Q2.6 c) Selon vous, la ou les réalisations significatives laissées par le projet apportent-elles déjà à l'heure actuelle certains bienfaits aux personnes suivantes (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aux jeunes? | <input type="checkbox"/> Aux femmes? |
| <input type="checkbox"/> Aux personnes âgées? | <input type="checkbox"/> Aux personnes handicapées? |
| <input type="checkbox"/> Aux personnes autochtones? | <input type="checkbox"/> Aux personnes immigrantes? |
| <input type="checkbox"/> Aux nouveaux arrivants? | <input type="checkbox"/> Aux familles? |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ | |

Bienfaits aux jeunes	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	9	25.00	25.00
Coché	27	75.00	100.00
Total	36	100.00	

Près des trois quart des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que des réalisations significatives découlant des projets apportent déjà des **bienfaits aux jeunes**.

Bienfaits aux personnes âgées	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	14	38.89	38.89
Coché	22	61.11	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 60% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que des réalisations significatives découlant des projets apportent déjà des bienfaits aux **personnes âgées**.

Bienfaits aux personnes autochtones	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	30	83.33	83.33
Coché	6	16.67	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 15% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que des réalisations significatives découlant des projets apportent déjà des bienfaits **aux personnes autochtones**.

Bienfaits aux nouveaux arrivants	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	21	58.33	58.33
Coché	15	41.67	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 40% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que des réalisations significatives découlant des projets apportent déjà des bienfaits **aux nouveaux arrivant-e-s**.

Bienfaits aux femmes	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	18	50.00	50.00
Coché	18	50.00	100.00
Total	36	100.00	

La moitié des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que des réalisations significatives découlant des projets apportent déjà des bienfaits aux **femmes**.

Bienfaits aux personnes handicapées	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	25	69.44	69.44
Coché	11	30.56	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 10% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que des réalisations significatives découlant des projets apportent déjà des bienfaits aux **personnes handicapées**.

Bienfaits aux personnes immigrantes	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	26	72.22	72.22
Coché	10	27.78	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus du quart des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que des réalisations significatives découlant des projets apportent déjà des bienfaits aux **personnes immigrantes**.

Bienfaits aux familles	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	11	30.56	30.56
Coché	25	69.44	100.00
Total	36	100.00	

Près de 70% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que des réalisations significatives découlant des projets apportent déjà des bienfaits aux **familles**.

Autre	Freq.	Percent	Cum.
Non coché	22	61.11	61.11
Coché	14	38.89	100.00
Total	36	100.00	

Près de 40% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que des réalisations significatives découlant des projets apportent déjà des bienfaits à **d'autres personnes** que celles mentionnées à la question.

Dans ce cas, nous les avons invités à préciser ces « autres » à qui les réalisations découlant des projets apporteraient déjà des bienfaits.

Bienfaits à « Autres » : précisez :
23 réponses/36

Comme on peut le voir au tableau (carré grisé) suivant, les catégories « autres » mentionnées concernent surtout les entreprises et les municipalités, dont celles dévitalisées.

- Il est évident que la réalisation du projet découlant du plan de développement contribue à revitaliser le **milieu**.
- Permet aux **entreprises** de s'installer
- **Groupes de citoyens**
- Surplus de (produits) à distribuer (aux **organismes d'aide**)
- Les **habitants des autres municipalités**
- **Un autre village** de la MRC a pris part à l'événement
- Met en contact **les gens** – empêche abandon
- Empêche le découragement **des gens**...
- « Il y a quelque chose à faire mais cela prend une volonté et des sous pour que cela devienne rentable »
- **Municipalité ...XX**
- Certaines retombées indirectes pour (**organisme**) seulement
- Emploi temporaire créé
- Portée intéressante pour (organisme)
- Oui au niveau de (services) car il n'y avait pas de (services) dans le milieu avant
- Oui cela permet de voir l'avenir avec plus d'optimisme
- À la municipalité de (nom)
- La municipalité de (nom) est une municipalité dévitalisée
- Réseautage avec la (entreprise) de la MRC
- Plus d'achalandage
- Cette **municipalité** est considérée comme **dévitalisée**
- Dans les **municipalités éloignées**, plusieurs utilisent le service et sont satisfait.
- Nous sommes **dévitalisées**
- Il touche 12 **municipalités dévitalisées**
- Un des objectifs est d'impliquer ces **municipalités**

- « Potentiel – un peu trop tôt pour évaluer les bienfaits »

- effets des projets et bienfaits dans les municipalités dévitalisées

Ces bienfaits découlant du projet profitent-ils aux municipalités dévitalisées de la MRC ?

Q2.6 b) Selon vous, la ou les réalisations significatives laissées par le projet apportent-elles déjà à l'heure actuelle certains bienfaits aux municipalités dévitalisées de la MRC?

Biens faits aux municipalit és dévitalisée s	<input type="checkbox"/> Oui . Non . NSP		
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	23	65.71	65.71
Non	4	11.43	77.14
Ne sait pas	8	22.86	100.00
Total	35	100.00	

Près des deux tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que des réalisations significatives découlant des projets apportent déjà des bienfaits aux collectivités dévitalisées de la MRC. Toutefois, un peu plus de 20% ne savent pas si c'est le cas.

- effets des projets : personnes s'estimant lésées

Q 2.7 Maintenant que le projet est complété, à votre avis, pourrait-il y avoir des personnes ou des organismes qui s'estimeraient lésés ou affectés négativement par la réalisation du projet?

35 réponses /36

- Non
- Non
- Non
- Non
- **OUI– X va offrir le service fibre optique, donc on se retrouvera avec 2 services**
- **Municipalités pourraient se sentir lésées après avoir investi somme d'argent**
- **OUI Personnes handicapées**
- **OUI Personnes obèses**
- Non
- **OUI (organisme x perte de droits)**
- Non
- Non, pas à ma connaissance
- Non
- Non
- Non
- Non
- Non
- Non
- Non pas du tout au contraire c'est une fierté
- Non
- Non, c'est un projet intéressant
- Les personnes en ont retiré des avantages (connaissances + divertissement)
- Non, pas du tout **cela a fait des jaloux ...**
- Non
- Non
- Non
- Je ne sais pas
- Non
- Non
- Non
- Je ne pense pas
- Ne sais pas, ne pense pas
- Je ne pourrais pas le dire
- Non
- Ne crois pas
- Non, les conseils donnés n'avaient pas l'objectif de remplacer les conseillers
- Non, il s'agit d'un service ... bénéfique pour l'ensemble de la population
- Absolument pas
- Non

Cinq répondant-e-s (sur 35) indiquent que des personnes pourraient se sentir lésées par le projet et cinq autres déclarent ne pas le savoir.

- effets des projets et mesure de satisfaction.

Le projet étant maintenant réalisé, a-t-on mesuré la satisfaction de la population et des organismes de la **collectivité rurale où s'est déroulé le projet**, ou encore **où est localisée la réalisation découlant directement du projet** ?

Q 2.8 Le projet étant maintenant réalisé, a-t-on mesuré la satisfaction de la population et des organismes de la collectivité rurale où s'est déroulé le projet, ou encore où est localisée la réalisation découlant directement du projet?

Oui Non NSP

Satisfaction mesurée de population des organismes collectivités rurales	Freq.	Percent	Cum.
Oui	12	33.33	33.33
Non	15	41.67	75.00
Ne sait pas	9	25.00	100.00
Total	36	100.00	

Un tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que la satisfaction de la population et des organismes de la collectivité rurale où s'est déroulé le projet, ou encore, où est localisée la réalisation découlant directement du projet a été mesurée. Plus de 67 % indiquent que non (41,7%) ou ne le savent pas (25%).

À ceux qui avaient indiqué OUI, nous avons demandé de nous préciser qui a mesuré cette satisfaction de la population et des organismes.

Qui a mesuré la satisfaction?

Réponses compilées :

- Emploi Québec
- Réponse personnelle
- Répartiteur-trice
- Au jour le jour dans les réunions
- Organisme X
- Pas encore, première année sur trois
- Les étudiants
- Une petite boîte à suggestion destiné au personnel de X
- (bâtiment) n'est pas encore eu opération
- (Organisme de services créé)
- Mais les gens sont contents du service
- La MRC je crois
- La MRC
- La MRC

C'est le plus souvent la MRC qui aurait mesuré la satisfaction de la population ou des organismes des territoires où se sont déroulés les projets ou encore où sont localisées les réalisations qui en découlent.

Comment la satisfaction a-t-elle été mesurée ?

- Sondage de 5 pages avec la population	Sondage
- Fiche d'évaluation	Fiche
- Passage chez l'Agent-e pour soutien de recherche d'emploi	Rencontre
- En contact avec les membres pour connaître leur satisfaction	Rencontre
- Par l'usage et multiplication des activités de rassemblements	
- Appréciation du service après intervention	
- Fait remplir des petits formulaires	Formulaire
- Par des discussions avec les parents	Rencontre
- Consultation régionale	Consultation
- Sondage sur l'utilisation	Sondage
- Mécanismes de suivi de la MRC	

Comme on peut le constater, plusieurs moyens ont été déployés en vue de mesurer la satisfaction.

- effets des projets et amélioration des perspectives d'avenir.

Q 2.9 Selon vous, la réalisation du projet a-t-elle contribué à améliorer les perspectives d'avenir de votre milieu?

Oui Non NSP

Projet a-t-il contribué à améliorer l'avenir du milieu	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	94.12	94.12
Non	1	2.94	97.06
Ne sait pas	1	2.94	100.00
Total	34	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, près de 95% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent que celui-ci a contribué à améliorer les perspectives d'avenir de leur milieu.

Grâce au Pacte : Des perspectives d'avenir améliorées, à quel point de vue?

Réponses compilées :

- Nous sommes à arme égal avec les milieux urbanisés
- Le plan de développement demeure l'outil de référence afin de bien déterminer les priorités de développement pour l'avenir
- Création d'un organisme qui offre divers services pourvoyant à plusieurs besoins, accessible à tous : donc peut avoir un effet de rétention sur la population et un effet d'attraction pour les nouvelles familles
- Pas nécessaire de déménager, incite entreprises à s'installer
- Travailleurs autonomes peuvent rester en milieu rural
- Garder la bâtisse en bon état; plus de facilité en bas. Plus hygiénique
- Engagement de la population dans le patrimoine
- Intérêts pour les jeunes
- (capitiaux bâtis nouveaux) à 2 km du village
- Continuité pour le village
- (capitiaux bâtis nouveaux)
- (capitiaux bâtis nouveaux) Genre de route de Compostel
- (capitiaux bâtis nouveaux) Infrastructure propice créée
- contribution au développement économique, récréotouristique, culturels de X
- Amélioration de la qualité de vie par le site de conservation
- Volet attractif
- (capitiaux bâtis nouveaux) ajout d'équipement durable
- La vérification des activités et loisirs (sécurité)
- Si c'est échelonné entretenu sur plusieurs années
- Croissance et un dynamisme communautaire
- Population qui augmente
- (capitiaux bâtis nouveaux) infrastructures qui améliorent la qualité de vie
- Plus sensible à l'importance du maintien de la population
- Maintien du bassin d'employés pour les entreprises de la X
- Maintien occupation territoire
- (capitiaux bâtis nouveaux) avec une expansion du site et une volonté de la (organisme)
- (capitiaux bâtis nouveaux) construction de...
- 15 à 20 emplois directs nouveaux dans le milieu
- Apport économique au village
- (capitiaux bâtis nouveaux) possibilité de (organiser des activités)
- Cela démontre qu'il est possible de faire des choses
- Les passions peuvent mener à plus
- Parce que cela crée de l'emploi augmentation du tourisme dans le secteur
- Si la (organisme) voit le jour les jeunes resteront dans le milieu
- Les gens qui laissent leurs maisons peuvent vendre les maisons à des familles qui veulent s'installer
- Puisque l'on mise à la faire encore l'année prochaine
- Anime les gens, donne plus de vie au village
- Amène les familles à demeurer au village et peut en attirer de nouvelles
- Du côté économique et culturel
- Pour l'avenir des jeunes
- Plus de service sont offerts à la population
- **Doit avoir un impact certain, mais à quel point...**
- Permet de démystifier le démarrage d'entreprises
- Économiques, Sociocommunautaires, Services publics
- Collectivités rurales
- Pour aider les gens dans le besoin et gens âgés à se déplacer.

- MRC vieillissante qui doit donc offrir un tel service
 -Qualité de vie; rayonnement; développement de transformation

Pour plusieurs de nos répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2), ce sont les constructions nouvelles (ou capitaux bâtis nouveaux) qui sont mentionnés comme signes d'amélioration des perspectives d'avenir de la communauté.

Grâce au Pacte : Des perspectives d'avenir améliorées ? NON

Une seule réponse compilée :

Si non, pourquoi?

« *Pas suffisamment de participation des gens de la place* »

- effets des projets et atteinte d'un ou plusieurs objectifs de la Politique nationale de la Ruralité.

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, nos répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) ont été invités à estimer les liens entre ce projet et l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de la Politique nationale de la Ruralité que nous leur avons indiqués.

Q 2.10 La réalisation du projet a-t-elle selon vous marqué une progression vers l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs suivants de la Politique nationale de la ruralité ?

Effets...

progression vers...

Diversification de l'économie	Freq.	Percent	Cum.
Très importante	14	40.00	40.00
Importante	5	14.29	54.29
Moins importante	7	20.00	74.29
Peu ou pas importante	6	17.14	91.43
Ne sais pas	3	8.57	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, un peu plus de la moitié (soit près de 55 %) des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) sont d'avis que celui-ci a contribué de manière très importante (40%) ou importante (14,3%) à la **diversification de l'économie**. 20% des répondant-e-s estiment la contribution du projet « moins importante » sur ce plan, tandis que 17% estiment que la contribution du projet a été peu ou pas importante en cette matière.

**Effets...
progression vers...
Consolidation et
développement de
l'emploi**

	Freq.	Percent	Cum.
Très importante	10	28.57	28.57
Importante	6	17.14	45.71
Moins importante	10	28.57	74.29
Peu ou pas importante	8	22.86	97.14
Ne sais pas	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, un peu plus de la moitié des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) sont d'avis que celui-ci a contribué de manière importante (17,1%), ou même très importante (28.6%), à la **consolidation et au développement de l'emploi**.

23% des répondant-e-s estiment que la contribution du projet a été « moins importante » sur ce plan, tandis que 23% des répondant-e-s estiment que la contribution du projet n'a été que peu ou pas importante en cette matière.

**Effets...
progression vers...
Augmentation de la
participation de la
population à la
gestion ou mise en
valeur**

	Freq.	Percent	Cum.
Très importante	11	31.43	31.43
Importante	3	8.57	40.00
Moins importante	15	42.86	82.86
Peu ou pas importante	4	11.43	94.29
Ne sais pas	2	5.71	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, près de 40% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) sont d'avis que celui-ci a contribué de manière importante (8,6%) et même très importante (31.4%) à l'**augmentation de la participation de la population à la gestion ou à la mise en valeur des ressources**.

43% des répondant-e-s estiment qu la contribution du projet « moins importante » sur ce plan, tandis que 11.4% des répondant-e-s estiment que la contribution du projet a été peu ou pas importante en cette matière.

**Effets...
progression vers...
Acquisition de |
savoirs ou
compétences**

	Freq.	Percent	Cum.
Très importante	3	8.57	8.57
Importante	6	17.14	25.71
Moins importante	15	42.86	68.57
Peu ou pas importante	9	25.71	94.29
Ne sais pas	2	5.71	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, près du quart des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) sont d'avis que celui-ci a contribué de manière importante (17,2%) et même très importante (8,6%) à **l'acquisition de savoirs ou de compétences**.

Un peu moins de la moitié (43%) des répondant-e-s estiment qu la contribution du projet « moins importante » sur ce plan, tandis qu'un quart des répondant-e-s estiment pour leur part que la contribution du projet a été peu ou pas importante en cette matière.

Effets...

progression vers...

Maintien ou amélioration des services locaux	Freq.	Percent	Cum.
Très importante	1	2.86	2.86
Importante	3	8.57	11.43
Moins importante	13	37.14	48.57
Peu ou pas importante	18	51.43	100.00
Total	35	100.0	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, un peu plus de 10% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) sont d'avis que celui-ci a contribué de manière importante (8,6%) ou très importante (2,9%) à **l'amélioration des services locaux**. 38% des répondant-e-s estiment la contribution du projet « moins importante » sur ce plan, tandis qu'un peu plus de 50% des répondant-e-s estiment pour leur part que la contribution du projet a été peu ou pas importante en cette matière.

Ces résultats ici sont à mettre en rapport avec les réponses données à la question des « bienfaits » apportés par les projets (voir plus haut à la Question 2.6 a). En effet, si certains « services » sont mentionnés comme ayant été créés, bien d'autres « bienfaits » sont indiqués, dont en particulier certains liés à des constructions nouvelles, qui ne sont pas abordés comme « services ». La notion de « services locaux » est peut-être aussi davantage associée par la population (et nos répondant-e-s) aux services (publics) municipaux.

Effets...

progression vers...

Amélioration du cadre de vie	Freq.	Percent	Cum.
Très importante	2	5.71	5.71
Importante	2	5.71	11.43
Moins importante	11	31.43	42.86
Peu ou pas importante	19	54.29	97.14
Ne sais pas	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, un peu plus de 10% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) sont d'avis que celui-ci a contribué de manière importante (5,7%) ou très importante (5,7%) à **l'amélioration du cadre de vie**.

Près du tiers (32%) des répondant-e-s estiment la contribution du projet « moins importante » sur ce plan, tandis qu'un peu plus de 50% des répondant-e-s estiment pour leur part que la contribution du projet a été peu ou pas importante en cette matière.

Ces résultats ici sont à mettre en rapport avec les réponses données à la question des « bienfaits » apportés par les projets (voir plus haut à Question 2.6 a). En effet, le « cadre de vie » n'est pas mentionné alors que beaucoup de « bienfaits » découlant des projets sont indiqués, dont en particulier certains liés à des constructions nouvelles, lesquelles ne semblent pas être abordées en terme de « cadre de vie ». La notion de « cadre de vie » demeure peut-être assez imprécise pour la population (et nos répondant-e-s).

Effets...

progression vers...

Adaptation des politiques et programmes gouvernementaux	Freq.	Percent	Cum.
Très importante	13	37.14	37.14
Importante	3	8.57	45.71
Moins importante	7	20.00	65.71
Peu ou pas importante	3	8.57	74.29
Ne sais pas	9	25.71	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent près de 46% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) sont d'avis que celui-ci a contribué de manière très importante (37,1%) ou importante (8,6%) à l'adaptation des **politiques et programmes gouvernementaux**. Un cinquième (20%) des répondant-e-s estiment la contribution du projet « moins importante » sur ce plan, tandis que 8,6% des répondant-e-s estiment pour leur part que la contribution du projet a été peu ou pas importante en cette matière. Le quart des répondant-e-s (25,7%) affirme ignorer la réponse à cette question.

Effets...

progression vers...

Promotion place des jeunes ou nouveaux arrivants	Freq.	Percent	Cum.
Très importante	8	22.86	22.86
Importante	2	5.71	28.57
Moins importante	14	40.00	68.57
Peu ou pas importante	10	28.57	97.14
Ne sais pas	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, près de 30% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) sont d'avis que celui-ci a contribué de manière importante (5,7%) et même très importante (22,9%) à **la promotion de la place des jeunes ou nouveaux arrivant-e-s**. Les deux-cinquièmes (40%) des répondant-e-s estiment la contribution du projet « moins importante » sur ce plan, tandis que 30% des répondant-e-s estiment pour leur part que la contribution du projet a été peu ou pas importante en cette matière.

Ces résultats ici sont à mettre en rapport avec les réponses données à la question des « bienfaits » apportés par les projets (voir plus haut Question 2.6 a), plusieurs « bienfaits » indiqués étant liés aux jeunes.

Effets... progression vers... Prise en considération de la situation et apport des femmes			
	Freq.	Percent	Cum.
Très importante	15	42.86	42.86
Importante	5	14.29	57.14
Moins importante	6	17.14	74.29
Peu ou pas importante	3	8.57	82.86
Ne sais pas	6	17.14	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, un peu plus de la moitié des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) sont d'avis que celui-ci a contribué de manière importante (14,3%) ou même très importante (42,9%) à la **prise en considération de la situation des femmes**. Près du cinquième (17%) des répondant-e-s estiment la contribution du projet « moins importante » sur ce plan, tandis qu'un peu moins de 10% seulement des répondant-e-s estiment pour leur part que la contribution du projet a été peu ou pas importante en cette matière.

Il est à noter que 17,1% des répondant-e-s disent ignorer la réponse à cette question.

Effets... progression vers... Complémentarité entre ruraux et urbains			
	Freq.	Percent	Cum.
Très importante	8	22.86	22.86
Importante	7	20.00	42.86
Moins importante	12	34.29	77.14
Peu ou pas importante	7	20.00	97.14
Ne sais pas	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, près de 43% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) sont d'avis que celui-ci a contribué de manière importante (20%) ou même très importante (22,9%) à la **complémentarité entre ruraux et urbains**. 34,2% des répondant-e-s estiment la contribution du projet « moins importante » sur ce plan, tandis que 20% des répondant-e-s estiment pour leur part que la contribution du projet a été peu ou pas importante en cette matière.

- effets des projets sur naissance d'autres projets.

Dans le but de cerner les effets et retombés des projets, nous avons demandé à nos répondant-e-s de nous dire si le projet qu'ils connaissent avait été à l'origine directe d'un ou plusieurs autres.

Q 2.11 À votre connaissance, ce projet a-t-il a été à l'origine directe d'un ou plusieurs autre(s) projet(s) ?

Origine directe d'un ou plusieurs autres projets	Oui		Non		NSP	
	Freq.	Percent	Freq.	Percent	Freq.	Percent
Oui	13	38.24				
Non	9	26.47				
Ne sait pas	12	35.29				
Total	34	100.00				

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, près de 40% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent qu'il a été à l'origine directe d'un ou plusieurs autres projets. On observe que 35 % des répondant-e-s disent ne pas le savoir.

Dans le cas où nos répondant-t-s indiquaient que le projet à propos duquel on les interroge avait été à l'origine d'un ou plusieurs autres projets, nous leur avons demandé de nous préciser lequel (ou lesquels).

Si oui, précisez lequel ou lesquels?

Discours compilés :

- « En évolution »
- À (Nom de projet donné)
- « Tout est inter-relié – suite indirecte »
- À un projet de (...) pour les employés d'une entreprise locale
- A inspiré beaucoup de jeunes à travailler dans ce genre de métier
- Bénévoles qui sont intéressés. Sert de modèle
- À un organisme qui organise un circuit d'interprétation patrimoniale
- À plusieurs petits projets favorisant les échanges entre les gens
- À un projet visant l'expansion de l'entreprise
- En lien avec (organisme national) et (nom de projet)
- Se veut un projet complémentaire à ...
- À des sorties de groupe
- À des fins de semaine portes ouvertes avec ...
- À la hausse du membership club X
- À un projet culturel
- À un projet en lien avec toutes les localités
- Le seul projet (nom) dans la (région)
- Au (capitales bâties) de la (municipalité)
- Je sais que d'autres agents travaillent dans les autres villages et réalisent des projets
- « Est à l'origine dans le sens qu'il stimule le développement.. »

Dans plusieurs cas, les projets induits par celui que connaît le répondant-e-s sont directement identifiés. Dans d'autres cas, l'information donnée est demeurée imprécise.

- effets des projets observés dans le milieu.

Dans le but d'identifier les effets et retombées des projets soutenus par le Pacte rural, nous avons demandé à nos répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) de nous informer au sujet d'effets actuels du projet observés (ou non) par ces répondant-e-s dans leur milieu.

Q 2.12 a) À partir du tableau suivant, estimez certains des effets actuels du projet maintenant complété et que vous observez dans votre milieu.

Effets...

Apprendre à communiquer ensemble	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	7	20.00	20.00
Importants	8	22.86	42.86
assez importants	8	22.86	65.71
Peu ou pas importants	12	34.29	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 65,7% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes **d'apprendre à communiquer ensemble**. Toutefois, 34% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Apprendre à agir ensemble	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	5	13.89	13.89
Importants	6	16.67	30.56
Assez importants	11	30.56	61.11
Peu ou pas importants	13	36.11	97.22
Ne sais pas	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 62% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes **d'apprendre à agir ensemble**. Toutefois, 36.1%, sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Apprendre à partager des outils	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	6	16.67	16.67
Importants	6	16.67	33.33
Assez importants	11	30.56	63.89
Peu ou pas importants	11	30.56	94.44
Ne sais pas	2	5.56	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 64% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes **d'apprendre à partager des outils**. Toutefois, 31% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Apprendre à identifier les cibles communes	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	8	22.22	22.22
Importants	7	19.44	41.67
Assez importants	7	19.44	61.11
Peu ou pas importants	11	30.56	91.67
Ne sais pas	3	8.33	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 62% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes **d'apprendre à identifier des cibles communes**. Toutefois, 31% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Échanges plus fréquents entre acteurs	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	3	8.33	8.33
Importants	6	16.67	25.00
Assez importants	13	36.11	61.11
Peu ou pas importante	12	33.33	94.44
Ne sais pas	2	5.56	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 62%% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes de permettre aux acteurs du milieu d'avoir **des échanges plus fréquents**. Toutefois, près de 34% sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Augmentation de la mobilisation des acteurs face à leur développement	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	9	25.00	25.00
Importants	5	13.89	38.89
Assez importants	12	33.33	72.22
Peu ou pas importante	8	22.22	94.44
Ne sais pas	2	5.56	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, 72%% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes **d'augmentation de la mobilisation des acteurs face à leur développement**. Un nombre passablement moins élevé, soit 22% des répondant-e-s, sont pour leur part d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Développement d'expertises	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	7	19.44	19.44
Importants	5	13.89	33.33
Moins importants	11	30.56	63.89
Peu ou pas importante	11	30.56	94.44
Ne sais pas	2	5.56	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 64% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes de **développement d'expertises**. Toutefois, 31% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Meilleure compréhension des caractéristiques de la ruralité	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	11	30.56	30.56
Importants	8	22.22	52.78
Assez importants	10	27.78	80.56
Peu ou pas importants	5	13.89	94.44
Ne sais pas	2	5.56	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, un peu plus de 80% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes **d'une meilleure compréhension des caractéristiques de la ruralité**. Toutefois, 14% des répondant-e-s sont pour leur part d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Meilleure connaissance des opportunités de développement en milieu rural	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	8	22.22	22.22
Importants	3	8.33	30.56
Assez importants	15	41.67	72.22
Peu ou pas importants	7	19.44	91.67
Ne sais pas	3	8.33	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 72% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes de **d'une meilleure connaissance des opportunités de développement en milieu rural**. Toutefois, près de 20% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Valorisation des capacités du milieu rural	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	5	13.89	13.89
Importants	7	19.44	33.33
Assez importants	13	36.11	69.44
Peu ou pas importants	8	22.22	91.67
Ne sais pas	3	8.33	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 70% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes de **valorisation des capacités du milieu rural**. Toutefois, 22% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Notoriété accrue d'expériences de développement en milieu rural	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	7	20.00	20.00
Importants	6	17.14	37.14
Assez importants	15	42.86	80.00
Peu ou pas importants	6	17.14	97.14
Ne sais pas	1	2.86	100.00
Total	35	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 80% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes de **notoriété accrue d'expériences en milieu rural**. Toutefois, 18% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Collaboration accrue entre municipalités rurales voisines	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	14	38.89	38.89
Importants	6	16.67	55.56
Assez importants	3	8.33	63.89
Peu ou pas importants	11	30.56	94.44
Ne sais pas	2	5.56	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 64% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes de **collaboration accrue entre municipalité rurales voisines**. Toutefois, 31% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Collaboration rurale-urbaine accrue au sein de la MRC	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	10	27.78	27.78
Importants	9	25.00	52.78
Assez importants	7	19.44	72.22
Peu ou pas importants	5	13.89	86.11
Ne sais pas	5	13.89	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 72% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes de **collaboration rurale-urbaine accrue au sein de la MRC**. Seul 14% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants. On observe que près de 14% des répondant-e-s ont déclaré ne pas savoir si c'est le cas.

Effets...

Consolidation de l'identité rurale	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	9	25.00	25.00
Importants	7	19.44	44.44
Assez importants	8	22.22	66.67
Peu ou pas importants	10	27.78	94.44
Ne sais pas	2	5.56	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 67% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes de **consolidation de l'identité rurale**. Toutefois, près de 28% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

Effets...

Consolidation de l'économie en milieu rural	Freq.	Percent	Cum.
Très importants	9	25.00	25.00
Importants	8	22.22	47.22
Assez importants	6	16.67	63.89
Peu ou pas importants	12	33.33	97.22
Ne sais pas	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, et ses effets observés dans leur milieu, près de 64% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que ceux-ci ont été très importants, importants, ou assez importants en termes de **consolidation de l'économie en milieu rural**. Toutefois, près de 34% des répondant-e-s sont d'avis que les effets du projet en cette matière ont été peu ou pas importants.

- effets des projets : pérennité

Ces effets observés seront-ils durables?

Selon vous, les effets que vous avez estimé TRÈS IMPORTANTS, IMPORTANTS ou ASSEZ IMPORTANTS seront-ils durables (se maintiendront-ils) au cours des prochaines années (horizon de 5 ans)?

Oui Non NSP

Effets se maintiendront-ils au cours des prochaines années	Freq.	Percent	Cum.
Oui	30	83.33	83.33
Non	1	2.78	86.11
Ne sait pas	5	13.89	100.00
Total	36	100.00	

Un peu plus de 83% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) estiment que les effets observés des projets devraient se maintenir au cours des prochaines années (horizon de 5 ans indiqué). Près de 14 % déclarent ne pas le savoir.

À ceux qui avaient indiqué OUI, nous avons demandé de préciser leur pensée.

Précisez votre pensée :

- L'organisation du milieu du (nom de lieu) est en constante progression.
- Les bases sont en place mais il reste encore beaucoup de travail de sensibilisation et de concertation et de promotion. Il est important que les différents acteurs continuent de pouvoir compter sur du soutien technique et financier pour continuer le travail amorcé et consolider les efforts.
- Pour cela, le projet doit devenir permanent. Les efforts porteront fruits à long terme
- Question de principes
- Plusieurs volontaires qui sont engagés
- Développement tranquille mais constant
- (organisme) déjà établi plus facile de maintenir
- Le projet global est en croissance, son achalandage, le nombre de membre, tout se développe. Bouche à Oreille doit faire son effet
- (Projet nommé) très récent et on est entrain de mettre en valeur ... et d'autres projets peuvent en découler
- Avec les bénéfices escomptés, ça va être mieux pour eux, et comme ça les responsables vont nous aider et nous soutenir dans l'avenir
- L'usage (capital bâti) augmente à chaque année
- Cela fait déjà 3 ans. Apporte de plus en plus de bienfaits

- C'est souhaitable
- Création d'une (entreprise) qui va prendre de l'ampleur avec le temps
- Je l'espère : Une expérience positive et ayant des retombées importantes devient habituellement inspirante pour d'autres ...
- C'est là pour rester
- Il devrait y avoir des améliorations
- (lieu) plus aménagé
- L'objectif d'ouvrir (capital bâti) à l'automne 2007
- En connaissant davantage les ressources du milieu, en étant en contact avec elles et d'autres personnes.
→ bouche à oreille + personnes sont compétentes avant de démarrer + chances que le projet dure
- Par la mise en place d'une autre activité l'année prochaine
- Dépendra de la volonté des gens à s'impliquer
- La dynamique de ces effets crée un renouveau au village et on veut le garder
- Le projet devrait revenir annuellement
- Goût d'amélioration. Projet en rapport avec la MRC (nom)
- Je suis là pour le long terme
- Tout dépend de la rentabilité de (entreprise)
- Si les gens demeurent
- Par le plan stratégique de la MRC
- Plan stratégique est à long terme
- Les transporteurs se connaissent et peuvent développer ensemble
- Organisation des événements
- Apprentissage. Présentation des demandes de subvention pointues à (organisme national)
- Plus de confiance

- effets des projets : autres effets observés.

Avez-vous observé d'autres effets du projet que ceux mentionnés au tableau de la Q 2.12?

	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> NSP
Observation d'autres effets	Freq.	Percent	Cum.
Oui	9	25.00	25.00
Non	24	66.67	91.67
Ne sait pas	2	5.56	97.22
9	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

Un quart des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent avoir observé d'autres effets des projets que ceux mentionnés à la Question 2.12.

À ceux qui avaient indiqué OUI, nous avons demandé de nous préciser ces effets des projets observés.

Si oui, précisez lequel ou lesquels

Réponses compilées :

- Plus sensible à la problématique démographique et à l'importance d'être pro-actif
- Faudrait confirmer si (entreprise) se serait installée sans le projet (nom) ?
- Peut difficilement voir un impact positif si le projet avait pas été là et (entreprise) serait venu quand même
- Études d'aménagement de la rue principale
- Une meilleure ouverture au niveau des **illisible** par rapport à
- Le rapport était sensiblement le même que celui de la fin des années 90
- Fait connaître d'autres entreprises régionales dans le milieu. Fait comprendre d'autres moyens de financement, connaître d'autres apports dans milieu
- Pour répondre à des besoins pressants (organisme) a dû s'équiper rapidement sans prendre le temps de voir les autres ouvertures possibles. Faisant perdre une nouvelle source de financement. Vive les touristes «Fuck» les citoyens!
- Fierté de la communauté d'avoir accès à ...
- Les 5 localités ont pris conscience de l'importance de travailler ensemble, de se prendre en main
- La facilité pour les familles d'avoir leur enfant dans leur propre village
- Entraide entre les gens qui participent

- effets des projets et retombées positives et négatives.

Q 2.13 Pouvez-vous **identifier certaines retombées (positives ou négatives)** de ce projet maintenant réalisé et que l'on devrait connaître pour mieux évaluer la portée du dispositif du Pacte rural dans votre milieu ou dans la MRC?

Retombées Positives :

- Permettre aux petites municipalités d'avoir une ressource pour les aider à développer leur potentiel d'attractivité +
- Encourager les municipalités à aller encore plus loin +
- Briser l'isolement des personnes +
- Contrer l'exode des jeunes +
- Attirer des jeunes familles en région +
- Effectuer des économies de transport +
- Faciliter l'accès au marché du travail +
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre +
- Projet structurant pour la région +
- Bâtisse rénovée – image positive plus hygiénique (+)
- Présentation du patrimoine de notre histoire (+)
- Dév. Récréo-touristique important (+)
- Pas d'impact négatif sur l'environnement (+)
- Favoriser la relève agricole (+)
- Développer la production maraîchère locale (+)
- Favoriser l'accès à des produits de la région (+)
- Qualité, pérennité des équipements de loisirs (+)
- Attractivité du village (+)
- Qualité des jeunes (+)
- Qualité de vie du village (+)
- Accessibilité du village à la rivière (+)

- Les jeunes commencent à s'approprier la maison des jeunes (+)
- La prise en charge des jeunes (+)
- La mobilisation de gens «bénévolat» (+)
- Je ne vois pas de négatif (+)
- Avoir mis à la disposition des gens un autobus entre = (municipalité) et (Municipalité) (+)
- Le niveau communication entre les personnes impliquées.. (+)
- C'est important d'assurer le maintien de ce que nous avons déjà (+)
- Permettre de mettre à jour les données existantes (+)
- Opportunité d'ici 5 ans de transformer (ressource) dans la région (+)
- Le projet a permis à des jeunes étudiants des sciences naturelles d'approfondir (+)
- Au niveau de la communauté augmentation fierté des gens (+)
- Augmentation offre touristique dans le village retombées économiques (+)
- Favoriser le développement (+)
- Générer un emploi d'agent-e de développement à X (municipalité) (+)
- Amélioration esthétique des édifices dans le village (+)
- Le pacte a permis à ce projet de voir le jour (+)
- Ce projet a donné une nouvelle vision pour la MRC en ce qui concerne le développement rural (+)
- Augmentation des services de proximité (+)
- Développement de partenariat entre acteurs (+)
- Implication des parents dans la communauté (+)
- Consolider l'économie dans les périodes plus tranquilles (+)
- Consolider la restauration dans ces municipalité (+)
- Ce projet a favorisé la place des jeunes dans la communauté ce qui est bien car redynamise le village (+)
- Création d'emploi (+)
- Dynamisme de la population meilleur (+)
- Qualité de vie augmentée (+)
- Offre plus de service pour le milieu rural (+)
- Dans les formations que j'ai suivies, j'ai pu voir l'entraide des personnes en pré-démarrage (+)
- Le désir qu'ils avaient de s'échanger des services (+)
- Partage de vécu (+)
- Le pacte a permis un grand investissement pour mener à bien ce projet. Il y a été la bougie d'allumage (+)
- En train de donner une renommée à la région, ce peut que soit connu par les élus (+)
- Les gens ont eu la chance de travailler ici (+)
- L'épicerie a connu une hausse de ses ventes durant la saison estivale (+)
- De plus en plus de gens semblent intéressés au projet (+)
- Les gens des municipalités, de X travaillent en concertation sur le projet (+)

Retombées négatives :

- S'assurer que le projet n'a pas un projet semblable (-)
- Ça ne sera jamais trop commercial (-)
- Manque de fonds pour compléter l'accès des handicapés et personnes obèses (-)
- Problème dans la continuité du projet au niveau de l'emploi en attente de l'autosuffisance (-)
- L'absence remarquée de l'agent-e de développement rural de la MRC et des autres maires de la MRC (Sauf Nom) (-)
- Les conflits d'intérêt facilitent l'acceptation de projets où l'adaptation de projets en vue de bénéficier des sommes (-)

Retombées indéfinies :

- Consommateurs locaux (?)
- Augmente le besoin de la population (?)

- Compétences (?)
- Projet sur trois ans il faudrait revenir l'an prochain (un peu trop tôt) (?)
- La main-d'œuvre (?)

Q 2.15 Y a-t-il autre chose que vous aimeriez dire ou que nous devrions savoir concernant **les retombées** de ce projet?

Autres retombées des projets : Réponses compilées :

- Non X X X X X X X X X X X
- Ça fait le tour (en gros) X X
- ok
- C'est complété
- Donne un peu d'espoir
- Du long Terme! Il ne faut pas laisser tomber le projet une fois "terminé".
- Il serait important pour les communautés de bien identifier les priorités de développement pour leurs communautés en fonction de l'argent disponible du Pacte rural
- Le (projet) satisfait les objectifs qui avaient été fixés
- Il faudrait assurer une meilleure visibilité des promoteurs du projet et des bénévoles qui ont mis le projet en place
- L'agent-e rural-e n'aimait pas le projet, difficile à faire financer car selon lui/elle ce n'était pas un projet de développement
- Les retombés vont être à long terme sur une période approximative de 5 ans
- Argent affecté de manière uniforme parmi les 5 au lieu d'être investi selon les besoins des entreprises
- Les résultats sont énormes par rapport à l'investissement financier
- Technicalité devrait être changée dans la façon de faire. Amélioration
- L'organisme a su précédemment bénéficier de sommes importantes du pacte rural (ne pas oublier que les sommes reçues vs les retombées et leur importance dans le milieu sont à questionner. Des projets «tape-à-l'œil» peuvent être intéressants pour un milieu à condition que leur financement ne nuise pas à ce même milieu.
- La PNR a eu un impact au niveau de la dynamique de développement auprès des villages et sur la prise en main du développement par le milieu
- Apprendre à travailler ensemble
- Quand les gens travaillent ensemble il est possible de faire de belles choses
- Longue vie au pacte rural

Au terme de ces analyses de résultats de nos enquêtes (2006), rappelons la question formulée dès les premières lignes de la présente section du Rapport : les analyses faites de sa mise en œuvre, après quelques années, ceci auprès d'un échantillon construit de MRC indiquent-elles que le dispositif, à travers les processus de mobilisation et les projets qu'il soutient, a des effets observables sur les *capacités de développement* et des *actions et dynamiques de développement des milieux ruraux du Québec* ? La réponse à cette question, balisée par l'ensemble des considérations méthodologiques concernant les fondements de nos enquêtes et leurs résultats, est un oui ferme.

4.4 Communautés territoriales durables

Selon le *modèle causal du développement rural* élaboré (voir plus haut en 2.1.1, Schéma du Comité de Pilotage, 28 octobre 2005), les processus de mobilisation sont censés induire des actions, en l'occurrence ici des projets, qui déboucheront eux-mêmes sur un *développement* lequel, soit en terme de *capacités*, soit en terme de *dynamiques* de développement, serait ainsi enclenché ou entretenu.

Or, comme nous l'avons rappelé à la section précédente du Rapport, selon notre *modèle causal*, ces *capacités* et *dynamiques de développement* doivent elles-mêmes soutenir l'existence de **communautés territoriales durables**, ou, dit autrement, *contribuer à rendre ces collectivités plus durables plutôt que non ou moins durables (et dès lors « fragiles »⁷)*. *Des communautés rurales dynamiques sont en ce sens un levier pour des communautés rurales durables, ces deux termes n'étant pas équivalents.*

Suivant la perspective sous-tendant le *modèle causal*, la *durabilité* en cause (et peut-être dans certains cas *à risque*) est donc bien celle des systèmes socio-territoriaux dont dépendent les acteurs non seulement pour assurer leur **bien être** et leur **qualité de vie**, mais également faire face à des difficultés ou des risques. Bien que la dimension sociale de ces systèmes soit considérée fondamentale, les dimensions économiques, environnementale et institutionnelles sont aussi intégrées. C'est en effet d'une base (et même d'une dotation) variable en *capitaux* (« *assets* », ou ressources) que dépendent les systèmes sociétaux et les dynamiques d'acteurs, même si ce sont les *actions* de ceux-ci qui les prennent en charge. Cette *durabilité* serait ainsi celle des systèmes socio-territoriaux, mais aussi celles des processus transformation des ressources (ou capitaux), de ces ressources elles-mêmes, des cadres de gouverne et de gouvernance soutenant des répartitions équitables des produits et des revenus et des mécanismes de prise de décision et d'arbitrage des différends.

Cette perspective sur le développement comme dynamique de prise en charge (entretien, restauration) d'ensemble de capitaux (certains critiques comme l'eau, ou rares) par des acteurs à travers des systèmes territoriaux qui s'en trouvent renforcés ouvre la voie à la construction d'un **indice synthétique global de mesure de la durabilité des systèmes territoriaux**⁸ en fonction certes de leur dotation spécifique et variable en *capitaux* (ou ressources), mais en fonction surtout des *actions et dynamiques de développement* qu'on peut observer, des **capacités de développement** qui sont ou non développées, des *mobilisations* d'acteurs, de la *gouvernance territoriale* et des *actions et projets* qui sont initiés, certains pouvant avoir un caractère innovant (*au sens de nouvelles combinaisons d'idées, de capitaux conduisant à des réalisations qui apportent des solutions à des problèmes, tout en trouvant preneurs*). Certaines bases conceptuelles possibles de cet indice ont non seulement servi de toile de fond à la présente

⁷ Un terme sans doute plus adéquat que « dévitalisé » pour désigner des territoires qui peuvent présenter divers handicaps dans leur dotation en capitaux (humains, naturels, sociaux, etc.) notamment. Au Québec, les chercheurs du GRIDEQ ont lancé la réflexion sur les « régions fragiles » à la fin des années 1990. Le rapport 2003 de la Banque Mondiale, *Sustainable Development in a Dynamic World*, (Oxford University Press) en propose des efforts de définitions opérationnelles tout en invitant les chercheurs à préciser davantage la notion.

⁸ Pouvant comporter des indicateurs de situation ainsi que de performance/résultats.

recherche évaluative, mais celle-ci en a permis une opérationnalisation riche d'observations en mesure d'en approfondir la construction au cours des prochaines années. Ce travail pourrait également prendre appui sur certains efforts de construction d'indicateurs de développement durable comme ceux soutenus par l'IFEN (travaux sous la direction de J. Theys⁹), la Suisse (MONET¹⁰), le Centre Québécois de développement durable (anciennement la Région Laboratoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean)¹¹ et d'autres instances ou organismes québécois et canadiens qui travaillent sur ces pistes¹².

Comme le soulignait fort pertinemment Perret (2002)¹³ dans son analyse d'indicateurs de développement ou de développement durable (classiquement tournés vers la mesure de la richesse ou du progrès ou alternatifs) qui ont pu être proposés: « ... **les cadres d'indicateurs effectivement utilisés relèvent de démarches pragmatiques et hétérogènes. Ils n'ont le plus souvent aucune assise théorique explicite. Est-il possible de dépasser ce constat négatif et, si oui, dans quelles directions se tourner pour fonder sur une base théorique solide une évaluation quantifiée de l'état de la société?** » (p. 6)

Suivant cette perspective de *développement*, un système territorial durable, des collectivités rurales durables, des territoires durables, ceci à long terme, au Québec (mais ceci reste à notre avis au plan général valable ailleurs) seraient ceux où un ensemble de personnes (en santé, éduquées, actives, créatives et inventives partageant un territoire et qui s'entraident), incluant les femmes, les jeunes, les autochtones et les personnes âgées ou vulnérables, dont les besoins de base et les aspirations variées sont satisfaites ou en mesure de s'exprimer) parviendraient démocratiquement ensemble à définir des options et à coopérer pour mettre en œuvre des stratégies d'utilisation des ressources (ou « capitaux », « patrimoines »), de façon à assurer leur renouvellement à long terme et à en créer de nouvelles afin de satisfaire leurs besoins, améliorer leur bien-être et leur qualité de vie, tout en étant en mesure de faire face ensemble à des difficultés et à des risques prévus ou imprévisibles.

*

⁹ La perspective conceptuelle sous-tendant la construction depuis 1996 du système d'indicateurs de l'IFEN (Institut Français de l'Environnement) est présentée et illustrée par Jacques Theys dans « À la recherche du développement durable : un détour par les indicateurs », dans Jollivet, Marcel. (dir.) *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris, Elsevier, 2001, pp.269-279. Les neuf « modules » d'abord conçus demeurent des plus intéressants.

¹⁰ MONET pour *Monitoring der Nachhaltigen Entwicklung*, un système d'indicateurs développé par l'Office fédéral de la Statistique (OFS) et l'Office fédéral du développement territorial depuis 1999. Voir http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/nachhaltige_entwicklung/uebersicht.html

¹¹ Le Centre a développé depuis 1996 un innovateur Tableau de bord sur l'état de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Voir : <http://www.tableaubord.org/>

¹² Nous songeons par exemple aux travaux de Lars Osberg et Andrew Sharpe (pour la Commission MacDonald) qui ont servi de base à la construction d'un indice de « bien-être économique » au Centre d'études des niveaux de vie d'Ottawa. Pour cette approche voir : <http://www.csls.ca/iwb.asp>

¹³ Bernard Perret, *Indicateurs sociaux, État des lieux et perspectives*. Rapport pour le CERC, Janvier 2002.

4.5 Perceptions de la Politique nationale de la Ruralité et du dispositif du Pacte

Les perceptions et attentes des Répondant-e-s de nos trois échantillons seront maintenant présentées et analysées.

Rappelons qu'un premier échantillon se compose de responsables de la mise en œuvre du dispositif (Questionnaire 1), qu'un second échantillon regroupe des responsables de projets (Questionnaire 2, Volet 1) et qu'enfin un troisième échantillon est formé de répondant-e-s pouvant éclairer les effets des projets (Questionnaire 2, Volet 2), celui-ci comportant principalement des usagers ou usagères et des résidents ou résidentes.

4.5.1 Perceptions et attentes des Répondant-e-s au Questionnaire 1

Q 1.2 Diriez-vous que jusqu'ici le Pacte rural dans votre milieu a été surtout un moyen... (plusieurs choix de réponse possibles)

Pacte Moyen de renforcer l'identité et la fierté rurale	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	28	66.67	66.67
Coché	14	33.33	100.00
Total	42	100.00	

Le tiers des répondant-e-s (33,3%) au Questionnaire1 indiquent que le Pacte a été **surtout** un moyen de **renforcer l'identité et la fierté rurales** dans leur milieu.

Pacte Moyen de développer une meilleure compréhension de la ruralité	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	38	90.48	90.48
Coché	4	9.52	100.00
Total	42	100.00	

Très peu de répondant-e-s au Questionnaire 1 (soit 9.5%) ont indiqué que le Pacte avait été **surtout** un moyen de développer **une meilleure compréhension de la ruralité**.

Pacte Moyen de renforcer la prise en main du développement en milieu rural	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	14	33.33	33.33
Coché	28	66.67	100.00
Total	42	100.00	

Deux-tiers des répondant-e-s au Questionnaire 1 ont affirmé que le Pacte rural a été **surtout** un moyen de **renforcer la prise en main du développement en milieu rural**.

Pacte Moyen d'identifier des avenues de développement rural	Freq.	Percent	Cum.
non-coché	29	69.05	69.05
coché	13	30.95	100.00
Total	42	100.00	

Un peu moins d'un tiers des répondant-e-s au Questionnaire 1 ont indiqué que le Pacte rural avait **surtout** été un **moyen d'identifier des avenues de développement rural**.

Pacte Moyen de stimuler la réalisation de projets en milieu rural	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	9	21.43	21.43
Coché	33	78.57	100.00
Total	42	100.00	

Près des quatre-cinquièmes (78,6%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 ont déclaré que le pacte rural avait été **surtout** un moyen de **stimuler la réalisation de projets en milieu rural**.

Cette réponse confirme l'importance des projets.

Pacte Moyen de renforcer la concertation n entre les acteurs du milieu rural	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	26	61.90	61.90
Coché	16	38.10	100.00
Total	42	100.00	

Un peu plus d'un tiers (38,1%) seulement des répondant-e-s au Questionnaire 1 estiment que le Pacte a **surtout** été un moyen de **renforcer la concertation entre les acteurs du milieu**.

Q 1.3 Selon vous, quelles sont les trois (3) principales forces qui caractérisent le Pacte rural dans votre milieu?

(DISCOURS COMPILÉS des Répondant-es- au Questionnaire 1 « Forces » : 118 ITEMS)

- Prise en main du développement par les leaders de chaque milieu
- Comité local de développement
- Le fait de décider localement l'affectation des budgets dédiés à la ruralité;
- Les agents de développement;
- La mobilisation;
- L'identification des besoins;
- Le bilan des actions passées;
- Donne un outil de développement;
- Aide à la concertation des acteurs;
- Appui des agents de développement;
- Les agents (de développement) sur le terrain pour accompagner les organismes;
- Politique d'investissement qui priorise les municipalités les plus dévitalisées;
- Souplesse laissée au milieu et adaptation au milieu;
- Animation du milieu;
- La collaboration CLD/MRC;
- Réaliser quelques petits projets selon les capacités de payer;
- Appropriation du développement par les gens, la prise en charge;
- La souplesse, adaptation cas par cas, par municipalité;
- Maintien du cap, vers l'organisation du milieu sans se laisser aller vers le développement économique pur;
- La souplesse;
- Invitation pour faire une réflexion dans le milieu;
- Exercice du pacte pas suffisant pour atteindre de grands changements;
- Réalisation de projets;
- Consolider des choses existantes (musées, clubs);
- Souplesse du programme;
- Le fait qu'il soit sous la responsabilité du CLD est une force (combinaison des programmes a un effet levier);
- Forcer à réfléchir avec plan de développement – bon exercice;
- Mobilisation et partenariat;
- Processus de développement et priorisation;
- Financement de projets;

- L'animation terrain par des agents de développement;
- Le soutien apporté aux organismes bénévoles;
- Le fait de mobiliser et d'animer le milieu;
- L'argent octroyé par la ville est approprié;
- Identifier à des quartiers ruraux et non à l'ensemble;
- Des quartiers (ville-MRC) ;
- La concertation (plus de 50 personnes consultées);
- La volonté du milieu de faire quelque chose de concret;
- Les gestionnaires de la démarche;
- Mobilisation et concertation des acteurs;
- Effet levier du financement pour stimuler l'économie;
- Amélioration de la qualité de vie;
- Mobilisation des gens;
- Ressources financières nouvelles;
- Comité porteur;
- Stimuler la réalisation de projets;
- Implication citoyenne;
- Implication municipale;
- Facilité de gestion;
- Budget significatif;
- Concerne notre milieu de vie immédiat;
- Flexibilité;
- Critère d'octroi de subvention accessible;
- Montant dédié par région;
- Bonne occasion de concerter les personnes et les groupes;
- Bonne occasion de prioriser des projets;
- Bonne occasion de réaliser des projets;
- Implication des gens;
- Situation géographique;
- Entreprises existantes dynamiques;
- De l'argent disponible pour des projets;
- De l'argent disponible pour embaucher des professionnels;
- Responsabilité dévolue à la MRC;
- Démarche obligée de concertation et de mobilisation de chaque communauté;
- Consensus entre les citoyens, groupes, CLD, élus pour plan de développement et projets;
- Partage de l'enveloppe entre les communautés pour des projets locaux (87% des fonds);
- Permis aux petits milieux de réaliser des projets de dynamisation du milieu;
- Crée une synergie dans la MRC;
- Permet d'interpeller différents organismes de la région;
- Avoir des retombées locales et régionales ce n'est pas un programme normé;
- Volonté de faire avancer les choses;
- Réalisation de projets structurants;
- Échange de bons procédés;
- Vision;
- Favoriser le dynamisme des municipalités, créer des liens entre les municipalités;
- Permis au milieu d'avoir un pouvoir sur l'enveloppe, flexibilité;
- Aspect régional – impact sur plusieurs communautés;
- Flexibilité – orientation régionale;
- Diversité du type de projets;
- Stimuler les projets et initiatives;
- Dynamiser le milieu;

- Mobiliser les gens;
- Ouverture – belle attitude;
- Autonomie dans la définition des critères d'évaluations;
- Application souple;
- Coup de pouce nécessaire (budget) pour la réalisation de projets;
- Grande latitude de gestion;
- Politique d'investissement adapté à notre réalité;
- Reconnaissance;
- Moyens d'agir;
- Soutient les municipalités;
- Favorise la concertation des gens;
- Permet la création de projets;
- Fournit une alternative au développement rural;
- Stimule le partenariat;
- Favorise la réalisation de projets;
- Développement du sentiment de fierté;
- Implication des partenaires (partenariat);
- Maintien de la viabilité du village;
- Autonomie dans la définition des critères de sélection;
- Souplesse d'application;
- Élément déclencheur d'une prise en main municipale;
- Concertation des gens;
- Stimulant;
- Gestion locale – autonome;
- Souplesse pour la gestion de l'enveloppe (règles);
- Répond à un besoin qui n'était pas comblé;
- Favorise la concertation du milieu;
- Identifier un projet par la population;
- Les intervenants;
- Faire des suivis, participation des citoyens;
- Flexibilité;
- Initiatives locales;
- Concertation au départ, consultation et questionnement;
- Les besoins de chaque municipalité ont été pris en considération;
- Pas de chicanes entre les municipalités (des parts égales);
- Action concertée d'un projet régional (fibre optique).

CATÉGORIES INDUITES : « Principales forces du Pacte » : les thématiques ont été regroupées (celles qui ressortent le plus en terme quantitatif sont indiquées en caractères gras)

Agents (rôle, appui, accompagnement, présence sur le terrain)

Argents (ressources \$ nouvelles, financement, octroyé, effet levier, politique d'investissement, significatifs, montant dédiés localement, \$ disponibles pour projets, pour embauche de professionnels, partage enveloppe \$ entre communautés, pouvoir du milieu sur l'enveloppe \$; parts égales)

Projets (simuler la création/réalisation de, réalisation, structurants, diversité; initiatives; identification de)

Retombées (locales, régionales; impacts sur plusieurs communautés

Qualité de vie

Sentiment de fierté (reconnaissance,

Réflexions (questionnements, Vision

Identification de besoins

Mobilisation (des gens, interpellation des organismes, animation du milieu, démarche obligée de, de chaque communauté, stimulant)

Implication (des gens municipale, citoyenne, MRC, CLD, comités locaux) (prise en main, appropriation du développement, prise en charge, volonté du milieu, comités porteur)

Concertation (Consensus, synergie, échanges (de bons procédés), partenariat, collaboration, créer des liens, entre citoyens, groupes, CLD, élus; orientations régionales

Priorisation (des municipalités les plus dévitalisées, plan de développement)

Organisation (du milieu)

Dynamisation (milieu)

Soutien aux organismes bénévoles

Décider (localement) (de budgets) (autonomie dans critères d'évaluation

Consolidation (maintien viabilité du village, de choses existantes

Souplesse (adaptation aux cas, par municipalités, du programme; programme pas normé, flexibilité, ouverture, grande latitude de gestion, adaptation à réalité, d'application, gestion enveloppe)

Facilité (gestion, critères d'octroi accessibles

Bilan (actions passées, faire des suivis)

Concernant les **principales forces** estimées du dispositif du Pacte rural, les thématiques les plus importantes, en terme quantitatif, qui ressortent des propos de nos répondant-e-s **au Questionnaire 1** sont les suivantes :

Souplesse (+), Concertation (+), Projets (+), Concertation (+) Mobilisation (+)

Argent (+) Implication (+)

La principale force du pacte rural repose principalement sur sa grande **souplesse**, une réponse qui a été mentionnée, par un peu moins de 40 % des répondants. Nous retrouvons aussi, la

concertation entourant la mise en œuvre du Pacte à l'échelle des territoires et la réalisation de **projets**, obtenant chacune, l'attention de près d'un tiers des participants à l'enquête. Arrive enfin, mentionnons l'aspect **mobilisation** des communautés avec un quart des réponses compilées, les **argents** mis à la disposition des communautés avec un peu moins qu'un quart des réponses et enfin, l'**implication** des communautés pour près d'un cinquième des répondants.

Q 1.4 Selon vous, quelles sont les trois (3) principales faiblesses qui caractérisent le Pacte rural dans votre milieu?

(DISCOURS COMPILÉS, 113 ITEMS)

- Confusion sur le rôle des élus en regard à la mise en œuvre;
- Budget très limité;
- Peu de communication pour faire connaître les bons coups;
- Manque de ressources financières;
- Manque de support pour former les membres (bénévoles) de la corporation de développement;
- Peu de travail pour la prise en main du milieu par le milieu;
- Pas assez de budget;
- Compréhension variable des élus;
- Le manque de visibilité des réussites dans nos médias locaux;
- Le leadership du comité de mise en œuvre du pacte rural;
- Les projets présentés avec pour unique source de financement le pacte rural;
- L'engagement des élus dans la démarche;
- La relation animateur/milieu;
- Le taux de roulement des animateurs;
- Depuis deux ans, laisser aller, on n'entend pas parler de ce qui se passe;
- Le montant alloué au programme;
- Administration du Pacte dans les CLD a été difficile;
- Les conditions des agents ruraux;
- Ce que les gens comprennent de la politique et ce qu'ils en font;
- Est-ce que le pacte a été bien compris de la part de tout le monde ?;
- Trop rigide (politique);
- Agent en poste avec vision restreinte;
- Justification à ne plus finir;
- Trop de bureaucratie (paperasse);
- Manque de projets structurants;
- Les projets du Pacte, première génération, peu structurants;
- Outil un peu trop politisé;
- Projets territoriaux ou inter-quartiers;
- Limites des ressources financières;
- Précarité du pacte;
- Incapable de répondre à toutes les demandes;
- Financement limité;
- La grandeur du territoire à couvrir;
- Certaines communautés se sont positionnées de façon plus «dépendante» envers le fonds du pacte;
- Manque de concertation et de réalisations au palier régional;
- Prise de décision trop centralisée;
- Manque d'argent;
- Manque promotion du pacte et des projets;
- La lourdeur du monde municipal;
- Manque de ressources humaines salariées;

- La coupure entre le milieu et la MRC (comme entité);
- Besoins financiers;
- Déficiences ou carence de projets structurants;
- Carence de l'implication du monde scolaire;
- Manque de ressources financières;
- Manque de ressources humaines compétentes;
- Manque de projets novateurs;
- Enveloppe insuffisante;
- Gestion par des bénévoles;
- Mauvaise compréhension du programme par les demandeurs;
- Manque de budget;
- Souplesse limitée;
- Trop court terme;
- Moyen financier faible;
- Aucune pérennité des fonds;
- Initiative à court terme;
- Insuffisance de publicité;
- Niveau d'exigences trop élevés pour certains milieux;
- Confusion avec d'autres formes de subventions;
- Aspect financier;
- Programmes gouvernementaux ne favorisent pas les petites municipalités;
- Encouragement à la négociation inter-local au détriment du renforcement régional/fait ressortir la faiblesse de la structure démocratique MRC;
- Potentiel de créer des illusions locales;
- Certaines communautés n'ont pas assez de «X» et pas les ressources pour suppléer;
- Manque de ressources à la MRC (temps) pour soutenir les communautés;
- Comité décisionnel n'est composé que d'élus (aucun partenaire ou citoyen présents);
- Pas assez d'argent pour des projets MRC;
- Saupoudrer des petits montants;
- Certaines municipalités n'ont pas compris l'esprit du pacte;
- Manque de vision du développement de la MRC;
- Partage de l'enveloppe a posé problème;
- Composition du comité d'analyse;
- La mise en réseau d'intervenants;
- Levier (qui tend à diminuer);
- Adaptation au programme, façon de l'utiliser, division de l'enveloppe;
- Certaines municipalités n'avaient pas d'idées;
- Montants limités;
- Trop de demandes, mécontentement;
- Difficulté au départ d'intégrer les principes;
- La concertation;
- L'administration et la gestion;
- Montant pas assez suffisant pour assurer un suivi;
- Obligation de remise de l'argent à la fin du programme (argent non utilisé);
- Enveloppe budgétaire restreinte;
- Incertitude de seconde phase du pacte;
- Le gouvernement ne fait pas réellement confiance aux régions;
- Pas de modulation, les politiques et programmes mur à mur;
- Décentralisation;
- Plus grande décentralisation;
- Pas assez décentralisée;

- Manque d'argent;
- Somme d'argent trop faible;
- Le manque de décentralisation;
- Somme allouée sont trop faibles par rapport aux objectifs;
- Mauvaise gestion de certains promoteurs;
- Pas assez de décentralisation de la politique;
- Montant de subvention limitée à la MRC;
- Équation peu de projets et d'argent ou beaucoup de projets moins d'argent;
- Remise de l'argent non utilisée à la fin du programme au gouvernement;
- Pas assez de budget;
- Politique versus administratif;
- Lenteur de réalisation des projets (en raison de la souplesse des paramètres que nous nous sommes donnés, plus l'envergure des projets);
- Bien saisir l'orientation du pacte;
- Chercher d'autres bénévoles pour la continuité;
- Montant limité;
- Pas de soutien au début (à l'échelle du Québec);
- Montant d'argent;
- Gens du milieu connaissent pas le pacte rural;
- Ignorance auprès des élus;
- Politique;
- Non distribué selon la richesse foncière;
- Pris moins compte de projets à caractère régional;
- Montant de 40 000\$ est limité.

CATÉGORIES INDUITES : « Principales faiblesses du Pacte » : 15; elles ont été réduites à nouveau (celles qui ressortent sont indiquées en caractères gras)

Compréhension (confusion des rôles, compréhension variable-élus, mauvaise par le demandeur, municipalités qui n'ont pas compris esprit du Pacte; bien saisir l'orientation du Pacte; ignorance des élus; gens du milieu connaissent pas le Pacte)

Argents (limité, manque ressources financières, pas assez, projets uniquement financés par le Pacte, enveloppe insuffisante, moyens financiers faibles, saupoudrage de petits montants, pas assez d'argent pour les projets, partage de l'enveloppe, division de l'enveloppe, trop de demandes, pas assez suffisant pour suivi; obligation de remise d'argent à la fin du programme-argent non utilisé; subvention laissé MRC, non alloués selon richesse foncière)

Communication (peu, manque de visibilité dans médias locaux, sait pas ce qui se passe, insuffisance de publicité)

Support (manque pour formation, pour prise en main du milieu)

Engagement (manque des élus)

Leadership (manque du comité de mise en œuvre, manque de Vision de la MRC)

Taux de roulement (animateurs)

Administration (difficile par CLD, rigidité, gestion par des bénévoles, composition du comité décisionnel, mauvaise, mauvaise de certains promoteurs)

Agents (taux de roulement, conditions, relation au milieu, avec vision restreinte)

Ressources humaines (manque ressources compétentes, chercher des bénévoles pour la continuité)

Justifications (abondance « à pu finir », « paperasse et bureaucratie »)

Projets (peu structurants; absence projets territoriaux ou inter-quartiers, manque projet novateurs, initiatives à court terme, niveau d'exigence trop élevé; municipalités n'ayant pas d'idées, lenteur de réalisation)

Politisation (trop, le politique versus l'administratif)

Précarité (Pacte; trop court terme; aucune pérennité des fonds, incertitude seconde phase)

Centralisation (souplesse limitée du programme; le gouvernement ne fait pas réellement confiance aux régions, pas de modulation, décentralisation à augmenter)

Concernant les **principales faiblesses** estimées du dispositif du Pacte rural, les thématiques les plus importantes, en terme quantitatif, qui ressortent des propos de nos répondant-e-s sont les suivantes :

Argents (-)

Administration (-)

Compréhension (-)

Projets (-)

(Dé)Centralisation (-)

Communication (-)

En ce qui concerne les principales faiblesses estimées du Pacte rural, plus des deux tiers des répondant-e-s au Questionnaire 1 (69 %) identifient des problèmes liés à l'enveloppe budgétaire consentie par l'État. Viennent ensuite, les problèmes liés à l'administration locale du programme avec un peu plus du quart des réponses (28,8%) et le niveau de compréhension des buts et objectifs de la Politique rurale par pour un peu moins du quart des personnes interrogées (24,4%). Un peu plus de 15% des personnes interrogées estiment que la PNR est trop centralisée, alors qu'environ 10 % des gens interviewés mentionnent qu'il y a des manques au niveau des communications entourant les activités des pactes ruraux.

Q 2.39 Est-ce que votre perception du pacte rural a changé avec le temps ?

Percep. pactes changer avec temps	Freq.	Percent	Cum.
Oui	26	57.78	57.78
Non	19	42.22	100.00
Total	45	100.00	

Près de 60% des répondant-e-s au Questionnaire 1 – soit 3 sur 5- déclarent que leur perception du Pacte rural a changé avec le temps (et donc entre 2001 et 2006).

Q 2.39 Est-ce que votre perception du pacte rural a changé avec le temps ?

Percep. pactes changer avec temps	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	13 54.17	4 57.14	9 64.29	26 57.78
Non	11 45.83	3 42.86	5 35.71	19 42.22
Total	24 100.00	7 100.00	14 100.00	45 100.00

Percep. pactes changer avec temps	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	17 62.96	7 46.67	2 66.67	26 57.78
Non	10 37.04	8 53.33	1 33.33	19 42.22
Total	27 100.00	15 100.00	3 100.00	45 100.00

Percep. pactes changer avec temps	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	8 53.33	13 65.00	5 50.00	26 57.78
Non	7 46.67	7 35.00	5 50.00	19 42.22
Total	15 100.00	20 100.00	10 100.00	45 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC situées en régions centrales (64,3%), de type RR (63%) ou dont l'IGD est moyen (65%) qui sont les plus enclins à affirmer que leur perception du Pacte rural a changé avec le temps, alors que ceux provenant de MRC de type RAR (53,3%) ou dont l'IGD est fort (50%) sont relativement les plus nombreux à affirmer le contraire.

Question 2.33 Quelle est votre perception à l'égard de la Politique nationale de la ruralité (PNR) ?

Perception PNR	Freq.	Percent	Cum.
Très bonne politique	19	42.22	42.22
Bonne politique	17	37.78	80.00
Politique à améliorer	9	20.00	100.00
Total	45	100.00	

Si les quatre cinquièmes des répondant-e-s au questionnaire 1 considèrent que la Politique nationale de la ruralité est une **bonne ou une très bonne politique**, 20% d'entre eux considèrent qu'elle est à améliorer.

Question 2.33 Quelle est votre perception à l'égard de la Politique nationale de la ruralité (PNR) ?

Perception PNR	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Très bonne politique	8 33.33	5 71.43	6 42.86	19 42.22
Bonne politique	9 37.50	2 28.57	6 42.86	17 37.78
Politique à améliorer	7 29.17	0 0.00	2 14.29	9 20.00
Total	24 100.00	7 100.00	14 100.00	45 100.00

Perception PNR	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Très bonne politique	12 44.44	7 46.67	0 0.00	19 42.22
Bonne politique	11 40.74	3 20.00	3 100.00	17 37.78
Politique à améliorer	4 14.81	5 33.33	0 0.00	9 20.00
Total	27 100.00	15 100.00	3 100.00	45 100.00

Perception PNR	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Très bonne politique	6 40.00	9 45.00	4 40.00	19 42.22
Bonne politique	6 40.00	7 35.00	4 40.00	17 37.78
Politique à améliorer	3 20.00	4 20.00	2 20.00	9 20.00
Total	15 100.00	20 100.00	10 100.00	45 100.00

Bien que la perception à l'égard de la Politique nationale de la ruralité soit en général très favorable, ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de MRC situées dans des régions ressources (29,2%)

ou de type RAR (33,3%) qui sont relativement les plus susceptibles de considérer qu'il s'agit d'une politique à améliorer.

Question 3.1 Selon vous, le Pacte rural devrait-il être renouvelé au terme d'un premier cinq ans de mise en œuvre ?

Devrait renouveler Pacte	Freq.	Percent	Cum.
Oui	45	100.00	100.00
Total	45	100.00	

Unaniment, les répondant-e-s au Questionnaire 1 estiment que le Pacte rural doit être renouvelé au terme d'un premier cinq ans de mise en œuvre.

Ceci étant, nous avons demandé à tous ceux et celles qui répondaient à cette question, par oui ou non, de nous dire pourquoi.

Les raisons données, en l'occurrence ici pour justifier le renouvellement sont les suivantes :

Si oui ou si non, Pourquoi? (Indiquez pour quelles raisons)

- Oui, il y a des besoins à combler (exigences du gouvernement – eau potable, service incendie, gestion matières résiduelles, recyclage, mesure d'urgence, pelletage);
- Oui, mais il faut redéfinir c'est quoi la ruralité avant le renouvellement;
- Oui, 5 ans c'est jeune, on s'améliore, les besoins changent, le marché change, des projets intéressants quand même;
- Oui, parce qu'il est primordial qu'il y ait occupation du territoire dans toutes les régions du Québec et pour cela, il faut améliorer le pouvoir d'attraction des milieux ruraux;
- Oui, mobilisation, aide aux promoteurs;
- Oui, soutenir la mise en place de projets nouveaux, fournis souvent l'énergie suffisante à des promoteurs pour partir un projet, soutien l'économie parce que les montants émis par le pacte amènent des investissements 10 fois supérieur;
- Oui, continuer le travail entrepris;
- Oui, continuer à soutenir les collectivités rurales;
- Oui, continuer à soutenir les projets;
- Oui, aider les gens à proposer d'autres projets;
- Oui, promouvoir la ruralité, soutenir les communautés;
- Oui, continuer le mouvement de développement initié dans le milieu;
- Oui, pour les municipalités (participation à la mise en œuvre avec de l'argent neuf, soutien économique);
- Oui, cela rejoint la réalité du milieu rural, outil de développement et de mobilisation;
- Oui, résultat intéressant au niveau de plusieurs projets, impact important, appel de projets augmente;
- Oui, très important pour le milieu – dévitalisation, enrichi les produits de créneaux, culture, consolide le dynamisme et le partenariat, l'enveloppe est importante, responsabilise les municipalités;
- Oui, cela a permis des investissements qui permettent d'avoir du développement, cela nécessite plus d'encadrement;
- Oui, stimule des projets structurants pour les milieux ruraux;

- Oui, c'est l'exemple concret d'un levier qui permet à la MRC de se prendre en main (qualité de vie) qu'elle devienne vivante (fête);
- Oui, recette gagnante, pour nous c'est important pour les projets dans les municipalités;
- Oui, ne pas perdre les gains réalisés en terme de prise en charge du développement local par le milieu et poursuivre le travail amorcé avec la réalisation des plans de développement locaux;
- Oui, les régions ont besoin de moyens financiers et professionnels;
- Oui, c'est un élément incitatif à développer notre milieu;
- Oui, bonne occasion de développer les projets communautaires d'un milieu;
- Oui, aide financière passablement appréciée dans les milieux;
- Oui, un outil indispensable, imputable, augmente le désir de participation et la fierté;
- Oui, les citoyens profitent grandement de ce levier;
- Oui, maintenir la mobilisation des milieux ruraux par une ressource externe habilitée à animer le milieu;
- Oui, outil de développement : meilleure occupation dynamique du territoire – les villes prospèrent et les régions dépérissent;
- Oui, pour favoriser les consensus et le travail de partenariat, l'argent devrait servir à former les leaders et les élus;
- Oui, on commence à savoir l'utiliser, émergence de projets, soutien d'un projet;
- Oui, il représente une occasion de financer des projets structurants qui peuvent changer la face d'une communauté, est un outil financier qui complète d'autres services souvent insuffisants;
- Oui, il y a beaucoup à faire;
- Oui, un outil concret qui permet la réalisation de projets par des groupes locaux, suscite la mobilisation et le partenariat = participation, suscite une réflexion et une priorisation des milieux eux-mêmes;
- Oui, le travail de base de mobilisation, on peut maintenant prétendre pouvoir travailler à des projets structurants;
- Oui, permet la création ou la consolidation de certaines activités;
- Oui, l'idée d'intervenir dans le milieu rural cela vaut la peine, il faut voir par contre s'il faut le bonifier, il y a eu des changements depuis 2001 (CRÉ, décentralisation);
- Oui, il faudrait que la politique devienne permanente, pas seulement un renouvellement, le gouvernement devrait être cohérent;
- Oui, faire participer les gens des municipalités, la gestion devrait relever de la municipalité plus que de la MRC;
- Oui, on ne peut arrêter cela à ce moment, la démarche de mobilisation en cours;
- Oui, les deux politiques (PNR1 et PNR2) doivent se chevaucher, sinon nous risquons de perdre des ressources humaines et démobiliser les bénévoles;
- Oui, cela prend plus que 5 ans pour changer les choses, il ne peut y avoir interruption entre PNR 1 et PNR 2;
- Oui, un besoin des gens vivant en milieu rural, un outil pour développer;
- Oui, depuis la mise en place du Pacte on ressent un souffle de vie dans nos collectivités, c'est un support intéressant, il faut travailler plus fort sur la modulation de la réglementation fait pour des villes;
- Oui, maintenir la dynamique qui est enclenchée, éclosion de projet est à tenir, besoin de financement public pour appuyer les collectivités qui regroupent peu de citoyen, l'importance de maintenir et d'occuper le territoire.

Question 3.2 Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, devrait-on lui apporter des changements ?

Renouv: Apporter changement au pacte	Freq.	Percent	Cum.
Oui	36	80.00	80.00
Non	9	20.00	100.00
Total	45	100.00	

Les quatre-cinquièmes (80%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 considèrent que oui des changements devraient être apportés au Pacte rural alors que 20% d'entre eux considèrent qu'on ne devrait pas lui apporter des changements.

Question 3.2 Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, devrait-on lui apporter des changements ?

Apporter changement au pacte	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	19 79.17	5 71.43	12 85.71	36 80.00
Non	5 20.83	2 28.57	2 14.29	9 20.00
Total	24 100.00	7 100.00	14 100.00	45 100.00
Apporter changement au pacte	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	21 77.78	12 80.00	3 100.00	36 80.00
Non	6 22.22	3 20.00	0 0.00	9 20.00
Total	27 100.00	15 100.00	3 100.00	45 100.00
Apporter changement au pacte	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	13 86.67	15 75.00	8 80.00	36 80.00
Non	2 13.33	5 25.00	2 20.00	9 20.00
Total	15 100.00	20 100.00	10 100.00	45 100.00

Plus des quatre-cinquièmes (85,7%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC sises en régions centrales ou dont l'IGD est faible (87%) affirment que si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, on devrait y apporter des changements.

À l’opposé, ce sont les répondants des MRC situées en régions intermédiaires (28,6%) on dont l’IGD est moyen (25%) qui affirment le plus qu’aucun changement n’est nécessaire.

Pour nos répondant-e-s au Questionnaire 1 indiquant que des changements devaient être apportés au Pacte rural, ceux-ci étaient invités à préciser lesquels.

Si oui, **indiquez lesquels** :

(Discours compilés)

- Les montants accordés aux MRC ne devraient pas tenir compte des villes. Nous sommes pénalisés par cette façon d’accorder le financement;
- Plus de rencontres dans le milieu;
- Visibilité;
- Financement;
- Accentuer sur l’importance des agents dans les MRC les plus rurales;
- Modulation des politiques et programmes en fonction de la ruralité;
- Plus de financement pour les municipalités dévitalisées seulement;
- Obtenir plus de financement pour les ressources humaines;
- Plus grande visibilité régionale et nationale;
- Bonification de l’enveloppe;
- Pas trop de normes pour la mise en œuvre;
- Une plus grande responsabilisation au niveau régional sinon faire plus au niveau de la MRC;
- Il faudrait tenir compte de la réalité;
- Regard régional, des pouvoirs décentralisés à la CRÉ – complicité CRÉ-MRC dans la mise en œuvre;
- Que le milieu décide de ses besoins;
- Pas de politique mur à mur;
- Moins de contrôle (paperasse);
- Bonifier l’enveloppe budgétaire;
- Mieux adapter les politiques à notre réalité et particularité ville/MRC;
- Accepter des projets visant l’intégration urbaine-rurale;
- Accepter certains assouplissements;
- Une plus grande rigueur dans la vérification de la manière dont il est appliqué;
- Plus de rigueur dans la façon d’attribuer les sommes et une gestion du Pacte (\$) plus élargie. Il ne faudrait pas que ce soit géré uniquement par les MRC;
- Bonification – voir document de consultation de la FQM;
- Budget plus significatif pour augmenter les ressources humaines;
- Il doit garder sa souplesse;
- Plus d’argent;
- Rendre la gestion encore plus souple;
- Favoriser la prise en charge de financement des projets par la création d’un fonds régional permanent;
- Plus de financement;
- Plus de rigueur sur le type de projets financés;
- Responsabiliser davantage le palier politique MRC;
- Surtout 4 e orientation : Assurer l’adaptation des politiques, structures, programmes et interventions gouvernementales aux réalités et besoins du rural;
- Rendre vraiment fonctionnelle la clause territoriale ainsi que la modulation des programmes;
- Mieux favoriser la cohabitation et le co-développement harmonieux des différents usages d’un territoire;
- Un fonds spécial pour des projets de grande envergure;

- Majoration du budget global et du budget aux projets régionaux;
- Voir le rapport de Solidarité Rurale du Québec;
- S'assurer que les Pactes soient plus concertés;
- Mobiliser plus d'acteurs;
- Associer à une vision et un plan de développement stratégique pour être certain que cela répond aux besoins des régions;
- Obliger d'avoir la participation de la population;
- Aide;
- Favoriser l'adaptation des programmes;
- Favoriser les projets en commun;
- Plus d'argent;
- Maintenir la flexibilité;
- Implication du privé plus grande;
- Équilibre entre flexibilité et critères définis;
- Outils de diffusion pour la politique;
- Intégrité de la politique;
- Plus d'argent pour les projets;
- Plus d'argent pour le développement (agents);
- Augmentation du budget;
- Ajouter programme des agents de développement rural (45 000\$/agent);
- Modulation des règlements pour les adapter au territoire;
- Plus d'argent mis dans le pacte;
- Encore plus de décentralisation des pouvoirs;
- Allègement du formulaire de reddition des comptes;
- Plus d'argent pour réaliser des projets;
- Augmenter de 20 000\$ à 30 000\$ la contribution pour l'agent de développement rural;
- Mieux outiller les CLD/MRC pour gérer le Pacte (conseils en gestion);
- Plus de budget mais avec la même souplesse;
- Structure de base est importante;
- Laisser aux MRC le soin d'identifier les municipalités ciblées;
- Plus d'informations sur les grandes orientations;
- Formation des agents ruraux;
- Accent sur le développement rural;
- Favoriser l'installation des jeunes professionnels (technologie).

Ces réponses ont été reclassées en fonction des principales « forces » et « faiblesses » du Pacte identifiées à travers les réponses aux questions 1.3 et 1.4.

Catégorisation : *Changements souhaités* : (d'après questions 1.3 et 1.4)

Agents

Argent

Projets

Mobilisation

Implication

Concertation

Souplesse

Compréhension

Communication

Administration

Décentralisation

Selon plusieurs répondant-e-s au Questionnaire 1 qui ont dit que des changements devaient être apportés au Pacte rural, la somme d'argent investie par l'État dans le dispositif des Pactes ruraux est nettement insuffisante et devrait être revue à la hausse. Cette hausse du budget ne devrait toutefois pas se faire au détriment de la souplesse du programme, qui constitue un élément central du programme. Il serait aussi important de mieux soutenir les projets structurants pour les milieux. Il faudrait également, renforcer la diffusion des objectifs de la PNR afin d'assurer une meilleure compréhension de cette dernière par les élus et mettre plus d'accent sur l'implication, la mobilisation et la concertation entre les gens. Pour certains participants, il serait important d'assurer un meilleur support aux agent-e-s ruraux, tant au plan financier, qu'au niveau de la formation.

Q 3.3 Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, devrait-on apporter des changements à la stratégie de mise en œuvre du Pacte dans la MRC ?

changer stratégie de mise en oeuvre pacte MRC	Freq.	Percent	Cum.
Oui	25	59.52	59.52
Non	17	40.48	100.00
Total	42	100.00	

Près de 6 répondant-e-s sur 10 (60%) au Questionnaire 1 considèrent que des **changements devraient être apportés à la stratégie de mise en œuvre du Pacte dans leur MRC.**

Q 3.3 Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, devrait-on apporter des changements à la stratégie de mise en œuvre du Pacte dans la MRC ?

changer stratégie de mise en oeuvre pacte MRC	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	13 59.09	5 71.43	7 53.85	25 59.52
Non	9 40.91	2 28.57	6 46.15	17 40.48
Total	22 100.00	7 100.00	13 100.00	42 100.00

changer stratégie de mise en oeuvre pacte MRC	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	16 61.54	7 53.85	2 66.67	25 59.52
Non	10 38.46	6 46.15	1 33.33	17 40.48
Total	26 100.00	13 100.00	3 100.00	42 100.00

changer stratégie de mise en oeuvre pacte MRC	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	8 61.54	13 65.00	4 44.44	25 59.52
Non	5 38.46	7 35.00	5 55.56	17 40.48
Total	13 100.00	20 100.00	9 100.00	42 100.00

Ce sont les répondant-e-s issus de MRC situées en région intermédiaires (71,4%) ou dont l'IGD est moyen (65%) qui soutiennent le plus que si le Pacte était renouvelé pour un autre terme, on devrait apporter des changements à la stratégie de mise en œuvre du Pacte rural dans la MRC. À l'opposé, ce sont les répondants provenant de MRC des régions centrales (46,2%), de type RAR (46,2%) ou dont l'IGD est fort (55,6%) qui sont les plus susceptibles d'affirmer que de tels changements ne sont pas nécessaires.

Si oui, indiquez lesquels (changements à la stratégie de mise en œuvre dans la MRC) :

(Discours compilés)

- Plus de collaboration entre la MRC et le MAMR;
- Établir un lien politique fonctionnel – région/gouvernement;
- Cela a pris un an à s'entendre;
- Au niveau de la concertation;
- Établissement des priorités;
- Vision commune;
- Amélioration a été fait au cours des 5 ans;
- Favoriser les municipalités dévitalisées;
- Favoriser les projets en commun;
- Consultation publique obligatoire;
- Diminuer l'aspect politique et impliquer davantage la société civile;
- Ventilation des montants d'argent;
- Le projet devrait s'inscrire obligatoirement dans la stratégie de développement de la MRC;
- Au niveau de l'information à la collectivité (gouv. – MRC – municipalité);
- Favoriser les projets structurants avec un volet autofinancement à long terme;
- Chaque (village) devrait élaborer sa stratégie;
- C'est aux élus d'en modifier la stratégie si c'est nécessaire;
- Exiger plus de concertation et de consultation – surtout au niveau du monde municipal;

- Plus de consultation et d'information;
- Que les MRC puissent garder une certaine souplesse dans la gestion (personnalisée par la MRC) mais avec une vigie externe plus grande quant à la façon dont la population est impliquée et considérée);
- La démarche consultative locale doit être maintenue;
- Privilégier les projets les plus structurants;
- Avec l'expérience nous pourrions bonifier, il ne faut pas faire nécessairement du copier-coller dans un nouveau terme;
- Je ne sais pas, pour les actions il y a toujours un aspect positif et un aspect négatif, niveau politique;
- Clarification du rôle des CLD – mieux définir le rôle des CLD;
- Axer l'accompagnement sur des objectifs à très long terme, se doter d'une vraie vision;
- L'argent pour le CLD pour agent de développement devrait aller aux municipalités ou comités de développement. Gérer au niveau de la municipalité;
- Financer une ressource humaine dans chaque localité; nous avons déjà procédé pour le prochain terme de 5 ans.

Ces réponses ont été reclassées en fonction des principales « forces » et « faiblesses » du Pacte identifiées à travers les réponses aux questions 1.3 et 1.4.

Catégorisation : *Changements souhaités* : (d'après questions 1.3 et 1.4)

Agents

Argents

Projets

Mobilisation

Implication

Concertation

Souplesse

Compréhension

Communication

Administration

Décentralisation

Selon certains des répondant-e-s au Questionnaire 1 qui ont dit que des améliorations devaient être apportées à la stratégie de mise du Pacte rural dans la MRC : les rôles des instances (MRC, CLD, MAMR, Région) et acteurs devraient être mieux définis, des liens entre ces instances établis.

Il faudrait aussi que plus d'information et de consultation auprès des élus municipaux et de la population soient faites. Les MRC devraient aussi se doter d'une stratégie de développement, d'une vision à long terme et s'assurer que les projets soutenus financièrement s'inscrivent dans celle-ci. Selon certains répondant-e-s, il faudrait aussi se pencher de manière particulière sur les municipalités les plus dévitalisées.

Q 3.4 a) Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, devrait-on apporter des changements aux modes de gestion du Pacte dans la MRC ?

changer modes de gestion dans MRC	Freq.	Percent	Cum.
Oui	32	71.11	71.11
Non	10	22.22	93.33
9	3	6.67	100.00
Total	45	100.00	

Un peu plus de 7 répondant-e-s sur 10 au Questionnaire 1 considèrent que des **changements devraient être apportés aux modes de gestion du Pacte dans leur MRC.**

Q 3.4 a) Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, devrait-on apporter des changements aux modes de gestion du Pacte dans la MRC?

changer modes de gestion dans MRC	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	18 75.00	5 71.43	9 64.29	32 71.11
Non	6 25.00	1 14.29	3 21.43	10 22.22
9	0 0.00	1 14.29	2 14.29	3 6.67
Total	24 100.00	7 100.00	14 100.00	45 100.00

changer modes de gestion dans MRC	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	20 74.07	11 73.33	1 33.33	32 71.11
Non	6 22.22	4 26.67	0 0.00	10 22.22
9	1 3.70	0 0.00	2 66.67	3 6.67
Total	27 100.00	15 100.00	3 100.00	45 100.00

changer modes de gestion dans MRC	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	10 66.67	16 80.00	6 60.00	32 71.11
Non	4 26.67	4 20.00	2 20.00	10 22.22
9	1 6.67	0 0.00	2 20.00	3 6.67
Total	15 100.00	20 100.00	10 100.00	45 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus des MRC situées en régions intermédiaires (83%) ou dont l'IGD est moyen (80%) qui sont les plus susceptibles d'affirmer que si le Pacte rural était renouvelé on devrait apporter des changements aux modes de gestion du Pacte rural dans la MRC, alors que ce sont les répondants des MRC dont l'IGD est faible (28,6%) qui sont les plus enclins à affirmer le contraire.

Si oui, cochez la ou les case-s pour indiquer les aspects qui devraient être revus :

mode répartition enveloppe budget	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	13	40.63	40.63
Coché	19	59.38	100.00
Total	32	100.00	

En ce qui concerne nos répondant-e-s au Questionnaire 1 qui considèrent que des changements devraient être apportés aux modes de gestion du Pacte dans leur MRC, près de 6 sur 10 sont d'avis que **le mode de répartition de l'enveloppe budgétaire** devrait être revus.

types ou catégories projets financés	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	15	46.88	46.88
Coché	17	53.13	100.00
Total	32	100.00	

En ce qui concerne nos répondant-e-s au Questionnaire 1 qui considèrent que des changements devraient être apportés aux modes de gestion du Pacte dans leur MRC, un peu plus de la moitié sont d'avis que **les types ou catégories de projets financés** devraient être revus.

processus d'information	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	19	59.38	59.38
Coché	13	40.63	100.00
Total	32	100.00	

En ce qui concerne nos répondant-e-s au Questionnaire 1 qui considèrent que des changements devraient être apportés aux modes de gestion du Pacte dans leur MRC, quatre sur 10 sont d'avis que **les processus d'information** devraient être revus.

processus de consultation	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	23	71.88	71.88
Coché	9	28.13	100.00
Total	32	100.00	

En ce qui concerne nos répondant-e-s au Questionnaire 1 qui considèrent que des changements devraient être apportés aux modes de gestion du Pacte dans leur MRC, plus de quart (28,1%) est d'avis que **les processus de consultation** devraient être revus.

composition comité décisionnel	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	24	75.00	75.00
Coché	8	25.00	100.00
Total	32	100.00	

En ce qui concerne nos répondant-e-s au Questionnaire 1 qui considèrent que des changements devraient être apportés aux modes de gestion du Pacte dans leur MRC, un sur quatre (25%) est d'avis que **la composition du comité décisionnel** devrait être revue.

processus de suivi et évaluation	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	22	68.75	68.75
Coché	10	31.25	100.00
Total	32	100.00	

En ce qui concerne nos répondant-e-s au Questionnaire 1 qui considèrent que des changements devraient être apportés aux modes de gestion du Pacte dans leur MRC, un peu plus de 30% sont d'avis que **le processus de suivi et d'évaluation** devrait être revu.

gestion ensemble du dispositif	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	27	84.38	84.38
Coché	5	15.63	100.00
Total	32	100.00	

En ce qui concerne nos répondant-e-s au Questionnaire 1 qui considèrent que des changements devraient être apportés aux modes de gestion du Pacte dans leur MRC, environ 15% seulement sont d'avis de revoir la **gestion de l'ensemble du dispositif**.

mécanismes de reddition compte Min.	Freq.	Percent	Cum.
Non-coché	22	68.75	68.75
Coché	10	31.25	100.00
Total	32	100.00	

En ce qui concerne nos répondant-e-s au Questionnaire 1 qui considèrent que des changements devraient être apportés aux modes de gestion du Pacte dans leur MRC, 31% sont d'avis que les **mécanismes de reddition de compte** devraient être revus.

b) Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, les MRC devraient-elles déterminer elles-mêmes leurs champs d'intervention prioritaires et les résultats attendus ?

MRC déterminer champs interv.prio .et résul	Freq.	Percent	Cum.
Oui	37	88.10	88.10
Non	5	11.90	100.00
Total	42	100.00	

Près de neuf répondant-e-s sur 10 au Questionnaire 1 considèrent que les MRC devraient **déterminer elles-mêmes leurs champs d'intervention prioritaires et les résultats attendus**.

b) Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, les MRC devraient-elles déterminer elles-mêmes leurs champs d'intervention prioritaires et les résultats attendus ?

MRC déterminer champs interv.pri o.et résul	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	21 91.30	5 83.33	11 84.62	37 88.10
Non	2 8.70	1 16.67	2 15.38	5 11.90
Total	23 100.00	6 100.00	13 100.00	42 100.00

MRC déterminer champs interv.pri o.et résul	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	23 88.46	13 92.86	1 50.00	37 88.10
Non	3 11.54	1 7.14	1 50.00	5 11.90
Total	26 100.00	14 100.00	2 100.00	42 100.00

MRC déterminer champs interv.pri o.et résul	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	12 85.71	17 89.47	8 88.89	37 88.10
Non	2 14.29	2 10.53	1 11.11	5 11.90
Total	14 100.00	19 100.00	9 100.00	42 100.00

Ce sont les répondant-e-s au Questionnaire 1 provenant de MRC situées en régions ressources (91,3%) ou de type RAR (92,9%) qui sont relativement les plus nombreux à affirmer que si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme les MRC devraient déterminer elles-mêmes leurs champs d'intervention prioritaires et les résultats attendus.

Aux répondant-e-s au Questionnaire 1 s'étant dits d'avis que les MRC devaient **déterminer elles-mêmes leurs champs d'interventions prioritaires et les résultats attendus**, nous avons demandé de nous donner les raisons motivant leur point de vue :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Les élus locaux avec les acteurs du milieu sont les mieux placés pour décider des priorités d'intervention et la manière de les mettre en œuvre; - Plus en mesure de gérer le milieu car une meilleure connaissance du milieu; - Car chaque MRC se développe de façon très différente avec un rythme plus ou moins lent; - La MRC s'inspire des champs prioritaires, les préoccupations du rural ne diffèrent pas d'une région à l'autre; - C'est bon d'avoir des idées de chaque municipalité; - Pas nécessairement à cause de la gouvernance, trop pour la plupart des élus; - Il faut tendre vers cela, c'est un beau défi, on parle de décentralisation; - Que le milieu décide de ses besoins; - Pas de politique mur à mur; - Décentraliser, une plus grande responsabilisation; - Avec les communautés locales; - Pour mieux répondre aux besoins de nos citoyens; - Oui dans la mesure où les MRC ont toutes des réalités propres à elles, mais non dans le sens que le MAMR doit avoir plus grand rôle de vigie et donc, une responsabilité accrue quant aux résultats, mais aussi dans la façon dont sont prises les décisions; - Les décisions doivent être le plus locales possibles; - Chaque MRC connaît ses besoins; - Oui mais pas uniquement géré par les élus; - Prise en main du milieu par le milieu; - Éviter le mur à mur; - Ce sont les consultations publiques qui permettent de cibler les interventions prioritaires; - Connaissance du milieu; - Décentraliser le plus possible; - En tenant compte des orientations provinciales préliminaires – permettre aux MRC et municipalités de prioriser certains champs prioritaires; - Oui, mais devrait être prévus dans son schéma d'aménagement et de développement; |
| <ul style="list-style-type: none"> - C'est la finalité du développement local; - Parce qu'elles connaissent mieux leurs milieux; - Diminuer les écarts socio-économiques; |
| <ul style="list-style-type: none"> - On l'a déjà fait; - Pour répondre aux défis de chaque MRC; - Avec encadrement; - Subsidiarité, la MRC qui sait qu'est-ce qui doit se faire; - MRC avec consultation de son milieu; - En consultation avec le milieu; - Les besoins sont plus connus et le suivi est plus facilitant; - Plus de liberté, meilleure réalité des besoins sur le terrain; - Plus de flexibilité; - Augmenter la réalité sur le terrain; - Décentraliser davantage; - Mieux adapter aux besoins de la MRC; - Plus de liberté dans la gestion – encadrement léger; - Cet aspect est extrêmement important puisque chaque territoire de MRC possède des forces et des faiblesses différentes, une culture de développement différente, etc., c'est la grande force du Pacte |

rural. Bien que les projets devraient correspondre aux grandes orientations de la PNR pour éviter que le Pacte serve à payer des égouts et des trottoirs;

- Faut que ce soit une consultation avec les intervenants et la population (pas seulement les élus);
- Besoins spécifiques de chaque municipalité.

c) Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, les MRC devraient-elles diriger davantage leurs efforts vers les municipalités rurales plus dévitalisées ?

MRC diriger efforts munic. dévitalisées	Freq.	Percent	Cum.
Oui	25	64.10	64.10
Non	14	35.90	100.00
Total	39	100.00	

Près des deux-tiers des répondant-e-s au Questionnaire 1 considèrent que les MRC devraient diriger davantage leurs efforts vers les municipalités rurales plus dévitalisées.

c) Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, les MRC devraient-elles diriger davantage leurs efforts vers les municipalités rurales plus dévitalisées ?

MRC diriger efforts munic. dévitalisées	type_region			Total
	Ressource	Intermedi	Centrale	
Oui	19 82.61	2 50.00	4 33.33	25 64.10
Non	4 17.39	2 50.00	8 66.67	14 35.90
Total	23 100.00	4 100.00	12 100.00	39 100.00

MRC diriger efforts munic. dévitalisées	type_mrc			Total
	RR	RAR	RCM	
Oui	16 66.67	9 64.29	0 0.00	25 64.10
Non	8 33.33	5 35.71	1 100.00	14 35.90
Total	24 100.00	14 100.00	1 100.00	39 100.00

MRC diriger efforts munic. dévi talisées	igd			Total
	IGD-Faibl	IGD-Moyen	IGD-Fort	
Oui	9 75.00	14 73.68	2 25.00	25 64.10
Non	3 25.00	5 26.32	6 75.00	14 35.90
Total	12 100.00	19 100.00	8 100.00	39 100.00

Ce sont clairement les répondant-e-s au Questionnaire 1 issus de MRC situées en régions ressources (82,6%) ou dont l'IGD est faible (75%) ou moyen (73,7%) qui sont relativement les plus nombreux à affirmer que si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, les MRC devraient diriger davantage leurs efforts vers les municipalités rurales plus dévitalisées. À l'opposé, ce sont les répondants issus des MRC sises en régions centrales (66,7%), ou dont l'IGD est fort qui sont les plus susceptibles d'affirmer que cela ne devrait pas être le cas.

MRC : Diriger davantage les efforts vers les municipalités dévitalisées?

OUI ou **NON**, pourquoi? (*Indiquez pour quelles raisons*)

(Discours compilés)

- A cause des budgets limités, il faut consacrer les ressources financières et humaines vers les plus dévitalisées;
- C'est le point le plus important, les municipalités les plus dévitalisées devraient obtenir des budgets plus grands et un support plus constant;
- Un gros oui;
- Les municipalités dévitalisées ont beaucoup de retard sur la planification et la mise en action de leur développement;
- Ne voudrait pas que cet élément soit imposé, il faut laisser le choix aux gens, il faut travailler sur l'ensemble;
- Certains critères de sélection pour les projets, agent rural fait la différence;
- Il faudrait une autre enveloppe au niveau des régions;
- Quel beau défi, cela prend un équilibre, tout le monde a besoin d'intervention mais pas nécessairement de même nature. Tout le monde doit se sentir respecté, il faut un dialogue, ne pas favoriser le clivage entre les milieux;
- Les grosses villes ont des moyens (ress. Hum.) pour développer des projets, augmenter le budget aux petites municipalités;
- C'est relatif;
- C'est la raison même de l'existence des Pactes;
- Pour mieux les intégrer à l'ensemble de la ville et améliorer leur qualité de vie;
- Oui, plus celles qui se mobilisent, sinon on investit là où la population est plus dynamique;
- Peut être certaines municipalités n'ont pas les ressources pour se développer davantage;
- Parce qu'actuellement on répartit également les sommes pour éviter de déplaire;
- Langage Québec = Langage MRC;
- Toutes les municipalités ont besoin d'un coup de pouce pour maintenir le cap;
- C'est à chacune des municipalités de développer des projets à leur mesure;

- À la région de déterminer;
- Accès égal ou minimal à tous;
- Faut faire attention de créer trop d'illusion;
- Elles ont un plus grand besoin en soutien technique et/ou financier;
- Nécessite souvent une plus longue période de temps d'intervention pour réussir à changer les choses durablement;
- On devrait laisser aux MRC le soin de décider elle-même;
- Plus car elles perdent des services et des citoyens; au profit des grands centres;
- Ne crée pas nécessairement la dynamique de développement;
- Elles bénéficient déjà d'avantages pour les projets d'envergure régionale;
- Oui mais il faut soutenir les projets constructifs plutôt que de cibler les municipalités dévitalisées seulement;
- Si elles ne sont pas prêtes, il faut attendre;
- Difficile à juger qui est dévitalisé ou non, poche de défavorisation dans toutes les MRC, besoin d'indicateurs;
- Faut aller par équité, non par égalité;
- Municipalité en besoin devrait être priorisée
- Possibilité à toutes les municipalités d'y participer;
- Les municipalités n'ont pas le même niveau de développement;
- Ces municipalités ont besoin de l'aide de la MRC et du pacte;
- Elles en ont plus besoin;
- Elles peuvent en avoir plus besoin que d'autres plus nantis;
- Tout le Québec a besoin d'assurer son développement;
- Tenir compte de la volonté du milieu de se prendre en charge;
- Ce que l'on fait déjà.

Q 3.5 Si le Pacte rural était renouvelé pour un autre terme, les MRC devraient-elles pouvoir soutenir des projets...

projets social	Freq.	Percent	Cum.
Oui	42	97.67	97.67
Non	1	2.33	100.00
Total	43	100.00	

La quasi totalité des répondant-e-s au Questionnaire 1 (98%) considèrent que les MRC devraient pouvoir soutenir de projets **à caractère social**.

projets économique	Freq.	Percent	Cum.
Oui	41	95.35	95.35
Non	1	2.33	97.67
Ne sait pas	1	2.33	100.00
Total	43	100.00	

La quasi totalité des répondant-e-s au Questionnaire 1 (95%) considèrent que les MRC devraient pouvoir soutenir de projets **à caractère économique**.

projets récréo_tour istique	Freq.	Percent	Cum.
Oui	45	100.00	100.00
Total	45	100.00	

La totalité des répondant-e-s au Questionnaire 1 (100%) considèrent que les MRC devraient pouvoir soutenir de projets **à caractère récréo-touristique**

projets environ. ou écolo.	Freq.	Percent	Cum.
Oui	39	95.12	95.12
Non	2	4.88	100.00
Total	41	100.00	

La quasi totalité des répondant-e-s au Questionnaire 1 (95%) considèrent que les MRC devraient pouvoir soutenir de projets **à caractère environnemental ou écologique**.

projets partrimo. ou archi.	Freq.	Percent	Cum.
Oui	41	100.00	100.00
Total	41	100.00	

La totalité des répondant-e-s au Questionnaire 1 (100%) considèrent que les MRC devraient pouvoir soutenir de projets **à caractère patrimonial ou architectural**.

projets culturels	Freq.	Percent	Cum.
Oui	42	97.67	97.67
Non	1	2.33	100.00
Total	43	100.00	

La quasi totalité des répondant-e-s au Questionnaire 1 (98%) considèrent que les MRC devraient pouvoir soutenir de projets **à caractère culturel**.

Q 3.6 Parmi les catégories de projets mentionnés précédemment et que le Pacte rural pourrait soutenir dans l'avenir, identifiez par leur numéro les deux catégories qui vous semblent les plus importantes pour l'avenir des collectivités rurales ?

Cat. plus importantes 1er choix	Freq.	Percent	Cum.
projets social	15	38.46	38.46
projets écono	13	33.33	71.79
projets récréo_tou.	3	7.69	79.49
projets envir.éco	3	7.69	87.18
projets culturels	2	5.13	92.31
projets autres	3	7.69	100.00
Total	39	100.00	

La catégorie des projets considérée la plus importante (premier choix) pour l'avenir des collectivités rurales est la catégorie des **projets à caractère social** (premier choix de près de 40% des répondant-e-s au Questionnaire 1), suivie de la catégorie économique (premier choix de 33%) des répondant-e-s.

Cat. plus importantes 2e choix	Freq.	Percent	Cum.
projets social	10	25.00	25.00
projets écono	10	25.00	50.00
projets récréo_tou.	10	25.00	75.00
projets envir.éco	1	2.50	77.50
projets patrim.	2	5.00	82.50
projets culturels	5	12.50	95.00
projets autres	2	5.00	100.00
Total	40	100.00	

Les catégories des projets considérées les plus importantes (second choix) pour l'avenir des collectivités rurales sont les catégories des **projets à caractère social** (second choix de 25% des répondant-e-s au Questionnaire 1), **à caractère économique** (second choix de 25%) et à caractère **récréo touristique** (second choix de 25% des répondant-e-s au Questionnaire 1).

Q 3.8 Par rapport à la liste d'objectifs que le Pacte rural pourrait contribuer à soutenir dans l'avenir et qui sont indiqués plus bas, indiquez l'importance que vous attachez à chacun.

Catégories : Très important, important, moins important, peu ou pas important

1- Renforcer l'**engagement des citoyen-ne-s** face au développement des collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	2	5.13	5.13
Important	11	28.21	33.33
Très important	26	66.67	100.00
Total	39	100.00	

2- Consolider et développer l'**économie et l'emploi** dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	3	7.50	7.50
Important	9	22.50	30.00
Très important	28	70.00	100.00
Total	40	100.00	

3- Promouvoir et améliorer le **cadre de vie** dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	3	7.69	7.69
Important	14	35.90	43.59
Très important	22	56.41	100.00
Total	39	100.00	

4- Promouvoir la **place des jeunes** dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Important	18	45.00	45.00
Très important	22	55.00	100.00
Total	40	100.00	

5- Soutenir l'**entrepreneuriat collectif ou coopératif** dans les collectivités rurales

q3_8_5	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	2	5.00	5.00
Important	20	50.00	55.00
Très important	18	45.00	100.00
Total	40	100.00	

6- Soutenir la **mise en réseau** des acteurs des collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	4	10.26	10.26
Important	22	56.41	66.67
Très important	13	33.33	100.00
Total	39	100.00	

7- Accroître la **participation de la population à la gestion et à la mise en valeur durable des ressources** dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	2	5.13	5.13
Important	20	51.28	56.41
Très important	17	43.59	100.00
Total	39	100.00	

8- Soutenir le développement des **communautés autochtones**

	Freq.	Percent	Cum.
Peu ou pas important	8	24.24	24.24
Moins important	8	24.24	48.48
Important	12	36.36	84.85
Très important	5	15.15	100.00
Total	33	100.00	

9- Assurer et améliorer **l'offre de services** dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	5	12.20	12.20
Important	14	34.15	46.34
Très important	22	53.66	100.00
Total	41	100.00	

10- Développer de **nouveaux produits et de nouvelles entreprises** dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	4	10.00	10.00
Important	14	35.00	45.00
Très important	22	55.00	100.00
Total	40	100.00	

11- Intensifier **l'acquisition et la promotion du savoir et des compétences** dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	3	7.50	7.50
Important	10	25.00	32.50
Très important	27	67.50	100.00
Total	40	100.00	

12- Soutenir **l'entrepreneuriat individuel** dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	6	15.00	15.00
Important	19	47.50	62.50
Très important	15	37.50	100.00
Total	40	100.00	

13- Promouvoir la place des **nouveaux arrivant-e-s** dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	4	10.00	10.00
Important	17	42.50	52.50
Très important	19	47.50	100.00
Total	40	100.00	

14- Tenir compte de la **situation et de l'apport des femmes** vivant dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Peu ou pas important	2	5.13	5.13
Moins important	3	7.69	12.82
Important	18	46.15	58.97
Très important	16	41.03	100.00
Total	39	100.00	

15- Assurer le **maintien et le retour des familles** dans les collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	1	2.44	2.44
Important	14	34.15	36.59
Très important	26	63.41	100.00
Total	41	100.00	

16- Assurer la **qualité de l'environnement, des paysages** et du cadre de vie en milieu rural

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	3	7.69	7.69
Important	13	33.33	41.03
Très important	23	58.97	100.00
Total	39	100.00	

17- Favoriser **l'adaptation des programmes** gouvernementaux aux spécificités des collectivités rurales

	Freq.	Percent	Cum.
Peu ou pas important	1	2.44	2.44
Moins important	1	2.44	4.88
Important	5	12.20	17.07
Très important	34	82.93	100.00
Total	41	100.00	

18- Accentuer **la complémentarité entre les territoires ruraux et urbains** au Québec

	Freq.	Percent	Cum.
Peu ou pas important	2	5.13	5.13
Moins important	7	17.95	23.08
Important	14	35.90	58.97
Très important	16	41.03	100.00
Total	39	100.00	

19- Renforcer la **lutte à la pauvreté** en milieu rural

	Freq.	Percent	Cum.
Moins important	4	10.00	10.00
Important	12	30.00	40.00
Très important	24	60.00	100.00
Total	40	100.00	

20- Renforcer **l'occupation viable des territoires** ruraux au Québec

	Freq.	Percent	Cum.
Important	18	46.15	46.15
Très important	21	53.85	100.00
Total	39	100.00	

Des résultats présentés ci-dessus, il ressort d'abord que c'est l'objectif (17) de « favoriser l'adaptation des programmes gouvernementaux aux spécificités des collectivités rurales » que la plus forte proportion (82,9%) des répondant-e-s au Questionnaire 1 considèrent comme **très important**, suivi par l'objectif (2) de « consolider et développer l'économie et l'emploi dans les collectivités rurales » que 70% des répondant-e-s au Questionnaire 1 considèrent également comme très important. Il en est presque de même pour les objectifs (11) d'« intensifier l'acquisition et la promotion du savoir et des compétences dans les collectivités rurales » et (1) « renforcer l'engagement des citoyen-ne-s face au développement des collectivités rurales (que 67,5% et 66,7% des répondant-e-s considèrent comme très importants, respectivement).

À l'autre extrémité du spectre, on retrouve l'objectif (8) « soutenir le développement des communautés autochtones » considéré très important par seulement 15,2% des répondant-e-s au questionnaire 1, et l'objectif 6 « soutenir la mise en réseau des acteurs » considéré très important par 33% des répondant-e-s.

Q 3.9 Parmi la liste d'objectifs mentionnés précédemment, identifiez (par leur numéro) les deux objectifs qui vous semblent les plus importants pour l'avenir des collectivités rurales :

Objectifs les plus importants
1^{er} choix :

Objectifs	Nombre	Pourcentage
1- Renforcer l'engagement des citoyen-ne-s face au développement des collectivités rurales	10	25.0
2- Consolider et développer l'économie et l'emploi dans les collectivités rurales	13	32.5
3- Promouvoir et améliorer le cadre de vie dans les collectivités rurales	0	0.0
4- Promouvoir la place des jeunes dans les collectivités rurales	3	7.5
5- Soutenir l'entrepreneuriat collectif ou coopératif dans les collectivités rurales	2	5.0
6- Soutenir la mise en réseau des acteurs des collectivités rurales	0	0.0
7- Accroître la participation de la population à la gestion et à la mise en valeur durable des ressources dans les collectivités rurales	1	2.5
8- Soutenir le développement des communautés autochtones	0	0.0
9- Assurer et améliorer l'offre de services dans les collectivités rurales	1	2.5
10- Développer de nouveaux produits et de nouvelles entreprises dans les collectivités rurales	1	2.5

11- Intensifier l'acquisition et la promotion du savoir et des compétences dans les collectivités rurales	1	2.5
12- Soutenir l'entrepreneuriat individuel dans les collectivités rurales	0	0.0
13- Promouvoir la place des nouveaux arrivant-e-s dans les collectivités rurales	0	0.0
14- Tenir compte de la situation et de l'apport des femmes vivant dans les collectivités rurales	0	0.0
15- Assurer le maintien et le retour des familles dans les collectivités rurales	2	5.0
16- Assurer la qualité de l'environnement, des paysages et du cadre de vie en milieu rural	2	5.0
17- Favoriser l'adaptation des programmes gouvernementaux aux spécificités des collectivités rurales	3	7.5
18- Accentuer la complémentarité entre les territoires ruraux et urbains au Québec	0	0.0
19- Renforcer la lutte à la pauvreté en milieu rural	0	0.0
20- Renforcer l'occupation viable des territoires ruraux au Québec	1	2.5
Total	40	100.0

Ce sont clairement les deux premiers objectifs qui sont considérés par les répondant-e-s au Questionnaire 1 comme étant les plus importants pour l'avenir des collectivités rurales. D'abord celui (2) de « consolider et développer l'économie et l'emploi dans les collectivités rurales » que 32,5% des répondant-e-s choisissent le plus, suivi de l'objectif (1) de « renforcer l'engagement des citoyen-ne-s face au développement des collectivités rurales », choisi par 25% des répondants.

2^{ième} choix :

Objectifs	Nombre	Pourcentage
1- Renforcer l'engagement des citoyen-ne-s face au développement des collectivités rurales	2	5.0
2- Consolider et développer l'économie et l'emploi dans les collectivités rurales	4	10.0
3- Promouvoir et améliorer le cadre de vie dans les collectivités rurales	4	10.0
4- Promouvoir la place des jeunes dans les collectivités rurales	2	5.0
5- Soutenir l'entrepreneuriat collectif ou coopératif dans les collectivités rurales	2	5.0
6- Soutenir la mise en réseau des acteurs des collectivités rurales	3	7.5
7- Accroître la participation de la population à la gestion et à la mise en valeur durable des ressources dans les collectivités rurales	0	0.0
8- Soutenir le développement des communautés autochtones	0	0.0
9- Assurer et améliorer l'offre de services dans les collectivités rurales	7	17.5
10- Développer de nouveaux produits et de nouvelles entreprises dans les collectivités rurales	1	2.5
11- Intensifier l'acquisition et la promotion du savoir et des compétences dans les collectivités rurales	2	5.0
12- Soutenir l'entrepreneuriat individuel dans les collectivités rurales	1	2.5
13- Promouvoir la place des nouveaux arrivant-e-s dans les collectivités rurales	1	2.5
14- Tenir compte de la situation et de l'apport des femmes vivant dans les collectivités rurales	0	0.0
15- Assurer le maintien et le retour des familles dans les collectivités rurales	4	10.0
16- Assurer la qualité de l'environnement, des paysages et du cadre de vie en milieu rural	0	0.0

17- Favoriser l'adaptation des programmes gouvernementaux aux spécificités des collectivités rurales	5	12.5
17- Accentuer la complémentarité entre les territoires ruraux et urbains au Québec	1	2.5
18- Renforcer la lutte à la pauvreté en milieu rural	0	0.0
19- Renforcer l'occupation viable des territoires ruraux au Québec	1	2.5
Total	40	100.0

On remarquera en tout premier lieu, que les deuxièmes choix des répondant-e-s au Questionnaire 1 en ce qui a trait aux objectifs qui leur semblent les plus importants pour l'avenir des collectivités rurales sont davantage diversifiés que leurs premiers choix. C'est néanmoins l'objectif (9) d' « assurer et améliorer l'offre de services dans les collectivités rurales » qui suscite le plus d'adhésion (17,5%), suivi de l'objectif (17) de « favoriser l'adaptation des programmes gouvernementaux aux spécificités des collectivités rurales » (choisi par 12,5% des répondant-e-s).

Q 3.10 D'autres objectifs que ceux mentionnés ci-haut (cf. Q 3.8) vous semblent-ils à poursuivre au cours des prochaines années pour favoriser le développement des collectivités rurales?

Si oui, lesquels?

- Non;
- Non;
- Oui, difficile de choisir, je dirais l'ensemble des objectifs;
- Non;
- Oui, les autres qui restent sont tous importants;
- Non;
- Oui, identité culturelle;
- Non;
- Non;
- Non;
- Non, voir rapport Proulx (SRQ);
- Non;
- Oui, favoriser une approche de développement intégré par territoire de MRC (sans nuire à la mise en œuvre d'initiatives locales), favoriser et multiplier les opportunités d'apprentissage collectif à travers la démarche du Pacte rural;
- Non;
- Non;
- Oui, permettre une décentralisation progressive mais significative dans plusieurs programmes;
- Non;
- Oui, no 11 et no 20;
- Non;
- Oui, mieux redéfinir notre ruralité aujourd'hui, développer une plus grande synergie entre les acteurs locaux (pas juste MRC) et régionaux;
- Non, je ne vois pas;
- Oui, 5 – soutenir l'entreprenariat collectif, 15 – assurer le maintien et le retour des familles;
- Non;
- Oui, développement durable (3 pôles) l'environnement tout seul ce n'est pas suffisant, agenda 21, assumer un rôle à ce niveau;
- Oui, le Pacte est un préalable au développement, aide au développement, cela dépend de l'enveloppe budgétaire, si l'enveloppe ne change pas, il faut s'en tenir aux objectifs actuels;

- Non;
- Non;
- Oui, mise en valeur de notre culture et transfert du savoir, doter les milieux d'une vision de développement durable;
- Non;
- Non;
- Oui, maintien des services de proximité, garder les écoles ouvertes, reconnaître l'importance du monde rural et en faire la promotion.

Q 3.11 Est-ce qu'il a autre chose que vous voudriez ajouter au sujet du Pacte rural ou de la Politique Nationale de la Ruralité?

Réponses compilées :

- Non;
- Non;
- Non;
- Important que cela reste flexible, mode d'attribution par MRC doit changer;
- Important que la Politique rurale continue, un besoin de trouver des mécanismes qui sont dépolitisés dans la mise en œuvre du Pacte rural pour protéger les enjeux, des échanges de bons procédés et soutenir le rôle consultatif auprès des maires, suggère que le préfet soit élu au suffrage universel;
- Non;
- Non;
- Continuer le Pacte, majorer les subventions, Pacte réservé à des projets régionaux;
- La PNR 2 devrait servir de laboratoire pour la préparation d'une charte ainsi que d'une loi «musclée» pour favoriser, régir et soutenir l'occupation du territoire;
- La 2^e expérience devrait nous permettre d'être plus efficace plus rapidement, plusieurs projets sont prêts;
- Continuons c'est un grand pas;
- Mon rôle consiste à la mise en œuvre et à la gestion de ce programme, les questions 3.5 à 3.10 devraient être adressées à des élus municipaux;
- Mettre moins l'emphase sur la création d'emplois et davantage sur la mobilisation du milieu;
- Nécessité d'une harmonisation des interventions entre les divers agents de développement oeuvrant en matière : communautaire, culturel, tourisme, ruraux, développement, jeunes;
- Non;
- Revue de l'application de la clause modulatoire, plus d'implication du palier régional tels MAMR, CRÉ, Chaire de développement des collectivités (experts);
- Non;
- Plus grand défi, s'adapter à l'approche de décentralisation, il faut être complémentaire niveau local et régional;
- Non, avec du recul je pourrais avoir des idées pour le moment non;
- Renforcer la vitalité des petites paroisses, stagnantes depuis 10-12 ans, pas de développement nouveau, les politiques ne semblent pas répondre aux besoins locaux;
- Bonifier l'enveloppe budgétaire, garder la souplesse du Pacte, mettre en œuvre la clause territoriale, la modulation des programmes;
- Pas vraiment, sinon mieux informer la population;

- Donner un budget spécifique direct aux municipalités les plus dévitalisées, augmenter la formation citoyenne afin d'augmenter l'autonomie des corporations de développement, elles pourront ainsi jouer leur rôle plus efficacement

4.5.2 Perceptions et attentes au sujet du dispositif du Pacte des Répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1)

Traitées à travers certaines questions du Questionnaire 1, comme nous venons de le voir, la question des **perceptions du dispositif** du Pacte rural occupe également une place dans le Questionnaire 2 (Volet 1). Rappelons que ce questionnaire était adressé à des répondant-e-s qui connaissent bien un des projets de notre échantillon.

Q 1.65 Selon votre expérience, advenant un renouvellement du Pacte rural, les mécanismes d'acceptation des demandes pour des projets dans votre MRC devraient-ils être changés?

Mécanismes des demandes pour projet devraient-ils changer	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP		
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	10	30.30	30.30
Non	18	54.55	84.85
Ne sait pas	5	15.15	100.00
Total	33	100.00	

Un tiers des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), sont d'avis que **les mécanismes d'acceptation des demandes pour des projets** dans leur MRC devraient être changés contre 55% qui pensent le contraire et un peu plus de 15% qui déclarent ne pas savoir si ce changement doit être apporté ou non.

Aux répondant-e-s qui estiment que ces mécanismes devraient être changés, nous avons demandé de préciser les changements qu'ils souhaiteraient voir apporter.

Si oui, quels changements (aux mécanismes d'acceptation des demandes) apporteriez-vous?

Réponses compilées :

- Création d'un comité de recommandation composé **d'élus et membres de la société civile**
- Inclure d'autres partenaires au sein du comité d'approbation des projets (partenaires, **représentant-e-s de la population**, etc.)
- Faut que ça ne soit **pas seulement des projets structurants. Des projets débutants** ont aussi besoin de soutien
- Les **critères** devraient être **plus expliqués, détaillés** par la MRC
- Réunion politique s'est glissée dans le processus
- ...eu des miettes
- Je trouve que les **critères « concertation du milieu »** qui devraient paver la voix aux projets étaient parfois très peu sévères
- **Plus de soutien d'un agent-e rural-e**
- **La répartition de l'enveloppe** budgétaire
- (mécanismes d'acceptation) Élément fort important à cause de la réalité économique (Peu de commanditaires dans le milieu de (nom de Municipalité)
- Les choses n'allaient pas si mal, il y a **peut-être trop de documents**

- Il faut qu'il se mette plus au niveau des petites municipalités – part du milieu difficile à assumer
- **Organismes plus clairs pour la présentation des projets et des méthodes d'analyse et de décision**

Parmi les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui pensent que des changements aux mécanismes **les mécanismes d'acceptation des demandes pour des projets** dans leur MRC devraient être changés, soit un tiers des répondants, ceux qui ont indiqué lesquels sont plusieurs à cibler la composition des comités qui acceptent des demandes (qui devraient être ouverts à la population) ou les critères de sélections des projets (qui devraient être plus expliqués, clarifiés ou mieux appliqués).

Une autre question concernait les **mécanismes de soutien** apportés par la MRC ou les autorités gouvernementales aux projets et des changements éventuels à leur apporter.

Q 1.66 Selon votre expérience, advenant un renouvellement du Pacte rural, les mécanismes de soutien apportés par la MRC ou les autorités gouvernementales aux projets devraient-ils être changés?

Oui Non NSP

Mécanisme de soutien de la MRC ou autorités gouv devraient-ils changer	Freq.	Percent	Cum.
Oui	13	38.24	38.24
Non	15	44.12	82.35
Ne sait pas	6	17.65	100.00
Total	34	100.00	

Près de 40% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1), sont d'avis que **les mécanismes de soutien** apportés par la MRC ou les autorités gouvernementales aux projets devraient-ils être changés, contre 44% qui pensent le contraire et près de 18% qui déclarent de pas savoir si ce changement doit être apporté ou non.

Aux répondant-e-s qui estiment que ces mécanismes de soutien devraient être changés, nous avons demandé de préciser les changements qu'ils souhaiteraient voir apporter.

Si oui, quels changements (aux mécanismes de soutien) apporteriez-vous?

Réponses compilées :

- Meilleure **coordination avec les programmes gouvernementaux**
- Agent-e-s de développement rural doivent être formés (certains) et mieux accompagnés
- Les élus doivent avoir de la vision pour des projets
- Un comité ou une personne désignée pourrait **suivre davantage le projet** et apporter le soutien lorsque nécessaire (a été fait vers la fin du projet)
- Pour faire un meilleur **travail de terrain** il faudrait au moins **1 ou 2 ressources de plus.**

- Meilleure **collaboration entre les ministères**
- **Meilleur soutien**
- **Plus d'accompagnement**
- Pourrait avoir **plus de soutien sur plus d'une année**
- Avant de partir des petits projets, consolider les organismes existants dans le secteur de ...
- Incompréhension de la valeur du projet
- Alléger le nombre de documents
- Les enveloppes **décidées à la table des maires**
- En **donner plus aux petites** municipalités
- Pacte rural devrait **servir au maintien des services existants**
- Plus de liberté du gouvernement sur le financement

Parmi les répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 1) qui pensent que des changements aux **mécanismes de soutien** apportés par la MRC ou les autorités gouvernementales aux projets devraient être changés, soit près de 40% des répondants, ceux qui ont indiqué lesquels sont quelques uns à cibler la coordination ou la collaboration avec les ministères gouvernementaux ou la nécessité de consolider les organismes existants, de même que l'importance d'améliorer le soutien et le suivi des projets, dont ceux qui débutent.

4.5.3 Perceptions et attentes au sujet du dispositif du Pacte des Répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2)

Traitées à travers certaines questions du Questionnaire 1, mais aussi certaines questions du Questionnaire 2 (Volet 1), la question des perceptions du dispositif du Pacte rural occupe aussi une place dans le Questionnaire 2 (Volet 2). Rappelons que celui-ci a été adressé à des répondant-e-s qui a divers titres (usager ou usagère, résident ou résidente, responsables d'organismes) connaissent l'un des projets et certaines réalisations émanant de celui-ci.

Q 2.14 Selon vous, advenant un renouvellement du Pacte rural, des projets semblables au projet mentionné ci-haut devraient-ils continuer d'être financièrement soutenus?

Oui Non NSP

Renouvellement du pacte rural continuatio n financière	Freq.	Percent	Cum.
Oui	35	97.22	97.22
Non	1	2.78	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, 97% des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent qu'advenant un renouvellement du Pacte rural, des projets semblables devraient continuer à être soutenus.

Si oui ou si non, pour quelles raisons?

Réponses compilées :

- Cet **outil** doit permettre la réalisation de travaux importants et rendre le milieu rural compétitif face au milieu urbain
- La réalisation d'un plan de développement est à la base d'un développement au service de la collectivité Car sinon, sans leadership ou prise en charge, le statu quo nous attend.
- Non
- Besoin vital
- Besoin plus grand dans une petite municipalité
- **Outil** pour aider une communauté à réaliser un projet
- Petites municipalités rurales n'ont pas les moyens financiers
- Impact régional
- Impacts concrets et de longue durée
- Permet à des entreprises de s'établir
- Diversification de l'entreprise
- Pour aider les projets qui débutent, des projets originaux Voués au succès! Emploi
- Projet moteur pour le territoire qui permettra de donner naissance à d'autres initiatives
- Pour le bien être des gens

- Pour aider les municipalités à élaborer des projets qui souvent sans aide financière ne pouvaient être réalisés
- À condition que les gens du village participent plus, pas seulement le comité organisateur
- Dans notre région, il faut maintenir l'agriculture en santé
- Certainement pour le développement du milieu rural
- Le Pacte est **un levier** pour l'économie rurale permettant d'améliorer la qualité des (ressources)
- Il faut absolument
- Projet pilote devrait être généralisé car très rentable pour tout le monde
- C'est important. Mais on doit s'assurer qu'il y ait des partenariats dans le milieu ou des actions spécifiques qui visent directement l'utilisation des services ou produits par les citoyens
- Projet structurant pour une communauté favorise la concertation dans le milieu, priorisation des actions
- Montre à la communauté que tout est possible
- Parce qu'il faut poursuivre ce qui a été fait à ce jour
- C'est sa fonction de permettre le développement de la région et permettre aux jeunes de rester en région
- C'est important pour la population
- Bon pour la communauté
- Les vrais résultats seront réellement significatifs à long terme, il faut donc que les efforts et les actions continuent et même se diversifient. De tels projets sont difficiles à mettre au jour sans une aide de départ.
- Ils sont essentiels pour les collectivités
- Aide à diversifier l'économie
- Permet la réussite de projets qui ne verraient pas le jour sans le Pacte
- Mettre la vie dans la communauté
- Encourage les gens qui veulent développer
- Aider les collectivités rurales
- Ces projets démontrent la particularité du milieu rural et doivent être soutenus
- Stimule le développement
- Sinon, plusieurs personnes ne pourraient s'offrir ces formations, sans formation, moins de projets
- Il y a peu de projets à rayonnement régional et c'est important de les soutenir

Pour plusieurs répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2), le dispositif apparaît comme un « outil » ou un « levier » dont la « fonction » est de soutenir le développement des collectivités rurales, celui-ci étant perçu positivement.

Attentes par rapport au soutien de la MRC ou autorités gouvernementales	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP		
	Freq.	Percent	Cum.
Oui	20	55.56	55.56
Non	11	30.56	86.11
Ne sait pas	5	13.89	100.00
Total	36	100.00	

Interrogés sur un projet soutenu par le Pacte rural qu'ils connaissent, un peu plus de la moitié (55%) des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) indiquent avoir des attentes par rapport au soutien que la MRC ou les autorités gouvernementales pourraient apporter aux projets. 31% n'ont pas d'attentes particulières et près de 14% indiquent ne pas pouvoir répondre à la question.

Si oui, formulez ces attentes :

Réponses compilées :

- Faut qu'il y ait un lien plus fondamental entre le schéma d'aménagement de la MRC et le plan d'actions de la politique
- S'assurer que les priorités de développement sont en concordance avec l'argent disponible (\$)
- Développer d'avantage le réseau de communication afin d'être à l'affût de toutes informations pertinentes.
- Continuer à financer le projet pour assurer sa pérennité et ainsi s'assurer d'obtenir des résultats positifs permanents (\$)
- Plus de fonds (\$)
- Accorder les subventions du moins pour continuer le projet (\$)
- Financer des emplois à long terme chez les organismes à but non lucratif. (\$)
- Entretien du projet. Il ne faut pas que le Pacte devienne le seul moyen d'entretenir le projet (Principal)
- Nous soutenir dans ce qu'on fait
- Soutien financier (\$)
- Avoir de l'information sur ce qui se passe ailleurs, pour nous permettre d'avancer.
- Favoriser diffusion de l'information en dehors du milieu agricole pas suffisamment connu au niveau des municipalités
- Poursuivre l'implication actuelle envers un organisme comme (nom)
- Au niveau du financement c'est insuffisant par rapport aux projets (\$)
- C'est important que le Pacte rural se poursuive
- Autonomie au niveau du comité de développement des villages – les comités peuvent se consacrer au développement et non pas courir après l'argent pour le local (\$)
- Mettre plus d'argent (\$)
- Le projet devait toucher un plus grand nombre d'entreprises répondre à la demande.
- Au niveau du Pacte, il faudrait élargir aux entreprises, tu ne fais pas vivre une municipalité avec des OSBL
- Grosse lacune au niveau du soutien à l'emploi pour les entreprises
- Élargir les clientèles admissibles aux fonds du pacte
- Que les différentes politiques et stratégies de développement soient considérées dans l'analyse des dossiers.
- Inclure les professionnels lors de l'analyse des dossiers en lien avec leur secteur d'activité
- Favoriser les partenariats et l'utilisation des compétences des autres organismes et professionnels du milieu
- Éviter la concurrence, favoriser la complémentarité et la diversité
- Éviter le dédoublement d'organisme, favoriser la consolidation d'organismes existants.
- Mettre l'accent au niveau de la culture dans les petites communautés; accessibilité de la culture en milieu rural
- Favoriser l'accès car pas uniquement en ville.
- Favoriser les projets qui s'étalent à l'année
- Poursuivre le projet obtenir encore du financement (\$)
- Le Pacte rural devrait être à l'écoute des demandes des (illisible)
- Bon soutien de la Commission scolaire
- Poursuivre le Pacte rural
- Il pourrait être intéressant de fournir des budgets pour la publicité pour ce type d'activités (\$)
- Plus personnes au courant = plus de personnes en formation, donc plus rentable
- Ça fonctionnait très bien quand je suis passé par là
- Augmenter la visibilité de ce genre de services auprès des immigrants nouveaux arrivants pour qu'ils sachent que ça existe.

- La (organisme) est dans l'attente d'un financement récurrent de la part du gouvernement. La recherche de financement essouffle les ressources en place et laisse moins de temps au développement et à la sensibilisation (\$)
- Au niveau du financement et de la reconnaissance des compétences régionales (\$)
- Le développement par les élus et les agents d'une vision à long terme
- Laisser davantage de liberté au monde rural. Décentraliser davantage les pouvoirs

Les attentes des répondant-e-s au Questionnaire 2 (Volet 2) par rapport au soutien que la MRC ou les autorités gouvernementales pourraient apporter aux projets sont variées mais plusieurs traduisent des préoccupations d'ordre financier (disponibilité et niveau de financement, financement de certains types d'activités, engagements financiers récurrents ou à long terme).

On note aussi des préoccupations concernant l'information tant émise que reçue (sur ce qui se passe au niveau du Pacte ou dans la MRC, et ailleurs), ainsi qu'en ce qui concerne l'entreprise et ses rapports avec le dispositif et le rôle des professionnels. Plusieurs attentes font référence *au temps* (développer une vision à long terme, créer des emplois annuels, obtenir des engagements financiers).

5. L'évaluation du modèle mis en application et du dispositif du Pacte rural

«Après quelques années de mise en œuvre, le dispositif du Pacte atteint-il les résultats attendus ? »

Dans le but de répondre à cette importante question, un processus de reddition de compte annuelle a été institué par les autorités publiques et mis en œuvre. De même, un appel à la communauté scientifique était logé encourageant la soumission de propositions de recherche centrées sur l'élaboration d'un modèle de suivi et d'évaluation du dispositif.

C'est dans ce cadre qu'une proposition de recherche a été soumise par notre équipe, puis acceptée, dont on rappellera les deux objectifs centraux :

- 1- Le projet visait d'abord à élaborer un **modèle de suivi et d'évaluation** du dispositif du *Pacte rural*, en y intégrant des indicateurs d'observation et de mesure. Sur la base de l'identification des éléments du modèle, nous devons procéder ensuite à l'élaboration d'un ensemble de dimensions et d'indicateurs devant en permettre le suivi et l'évaluation, ceci tant **au plan de la mise en œuvre** qu'en ce qui concerne **les réalisations, résultats, impacts et retombées**.
- 2- Le projet visait également à **mettre en application ce modèle de suivi et d'évaluation auprès d'un échantillon de MRC** dans le but d'en tester la valeur tout en fournissant une première évaluation du dispositif lui-même.

Cette étape devrait non seulement permettre d'évaluer la valeur du modèle et des indicateurs de suivi et de résultats mis au point par l'Équipe, mais de les enrichir, de les compléter ou de les rectifier.

On devait se demander en particulier si ces indicateurs convenaient bien aux trois groupes distincts de territoires (Ruraux, Ruraux avec agglomération urbaine, Ruraux en contexte métropolitain) d'application prévus à la *Politique*, ou à ceux à indice global de développement (IGD) fort, moyen ou faible.

On visait également à fournir une première évaluation, à l'aide des indicateurs proposés, et en se basant sur l'échantillon de MRC retenu, de la valeur du dispositif mis en œuvre, ceci au plan des démarches d'implantation, de fonctionnement et de suivi, des moyens, des réalisations, des effets et des retombées après quelques années de mise en œuvre.

Enfin, il devait être possible de fournir certaines réponses aux questions suivantes : *quelles sont les principales formes des dispositifs des Pactes qui ont été instituées et dans quelle mesure ceux-ci semblent-ils déboucher sur des réalisations, des résultats ou des impacts et semblent-ils devoir atteindre les objectifs visés ? L'évolution du développement des MRC signataires des Pactes semble-t-elle devoir être infléchie par l'application du dispositif ? Les impacts du dispositif semblent-ils varier en fonction des trois types de territoires concernés d'application du Pacte rural ou d'indice de développement plus ou moins marqué des territoires ? D'autres caractéristiques des territoires semblent-elles en cause ? Le dispositif apparaît-il « valoir » les*

ressources et les efforts qui y sont consacrées? Certaines MRC semblent-elles mieux réussir » que d'autres à tirer partie du dispositif du Pacte ?

Tentons maintenant de répondre à chacune de ces questions en ne perdant pas de vue nos deux objectifs centraux fixés au départ.

*

Le projet visait d'abord comme **premier objectif** à élaborer un **modèle de suivi et d'évaluation** du dispositif du *Pacte rural*, en y intégrant des indicateurs d'observation et de mesure.

Ce **premier objectif** a nécessité plusieurs opérations, certaines concurrentes :

- une compréhension de la Politique nationale de la Ruralité et du dispositif du Pacte (incluant celle de sa formule de reddition de compte), une compréhension en mesure d'en saisir les aspects tant conceptuels (la logique ou les intentions de la Politique, sa représentation de la ruralité, des problèmes et défis ruraux) que de fonctionnement ; cette opération devait aboutir à une **modélisation de la Politique et du dispositif** ;

- la détermination d'une démarche d'évaluation établissant au départ ses étapes ou **constituants (génériques ou généraux)** possibles et un ensemble de questions évaluatives également possibles ;

- la réalisation et l'analyse (à l'été 2004) d'une cinquantaine d'entretiens exploratoires auprès d'acteurs associés de près à l'implantation (alors toute récente) et à un début de mise en œuvre du dispositif dans 12 MRC faisant partie d'un échantillon préalablement construit suite à une substruction d'espaces d'attributs.

- l'explicitation des principaux constituants d'une théorie du développement rural, sous la forme d'un modèle (causal) explicatif ; cette opération devant aboutir à un **Modèle causal du développement rural, comportant un petit nombre de concepts (ou « variables ») centraux (Capitaux, Mobilisation, Développement, Communautés territoriales durables)**.

- l'élaboration¹ de dimensions et d'indicateurs possibles devant permettre le suivi et l'évaluation du dispositif, ceci tant **au plan de la mise en œuvre** qu'en ce qui concerne **les réalisations, résultats, impacts et retombées**. Ce travail devait se révéler très difficile, la détermination des dimensions et des indicateurs mettant en cause un système explicatif que seul des échanges poussés auraient permis d'affiner et de partager. Aussi, sans avoir été conduite jusqu'à son terme – aboutissant à un système d'indicateurs complets –, la démarche a pu en dégager plusieurs et en esquisser d'autres que la démarche de construction des questionnaires 1 et 2, réalisée par la suite, et plus encore les résultats d'enquêtes, devaient permettre d'enrichir considérablement.

¹ Élaboration selon l'approche de construction progressive des concepts que Lazarsfeld a contribué à populariser (voir Grawitz, 1976).

Toutes réalisées, et en conséquence notre premier objectif atteint², ces opérations devaient servir de base à une seconde phase de la recherche.

**

Le projet visait ensuite comme **second objectif à mettre en application le modèle de suivi et d'évaluation auprès d'un échantillon de MRC**, dans le but d'en tester la valeur tout en fournissant une première évaluation du dispositif lui-même.

Ce second objectif a nécessité de nombreuses opérations :

- l'élaboration d'un premier questionnaire de suivi et d'évaluation (Questionnaire 1) **concernant la mise en œuvre** du dispositif et ses retombées. Incorporant des données quantitatives et qualitatives (chiffrées et discursives), celui-ci devait à la fois intégrer une bonne compréhension de la Politique, des questions évaluatives à appréhender et des questions guidant vers des observations de dimensions identifiées par le *modèle causal du développement rural*. Le questionnaire réalisé contient bon nombre de questions fermées, à choix multiples, semi-ouvertes et ouvertes, ainsi que certains tableaux à compléter. Celles-ci s'adressaient à des répondant-e-s associés durant au moins 18 mois au Pacte et connaissant bien le dispositif. Malgré tout, des « Ne Sais Pas » avaient été ajoutés aux choix de réponses afin de ne pas forcer les réponses et de pouvoir estimer les aspects moins connus des répondant-e-s. Si des questions relatives aux perceptions de la Politique et du dispositif et aux attentes envers ceux-ci ont été posées, celles menant à des observations de faits par les répondant-e-s, et rapportés par ceux-ci, en fonction de leur expérience du dispositif, sont surtout présentes.

- l'élaboration d'un second questionnaire de suivi et d'évaluation (Questionnaire 2) à deux Volets **concernant cette fois les projets soutenus par le Pacte**. Avec la démarche de MOBILISATION que le Pacte est censé induire, la réalisation de PROJETS constitue le cœur du dispositif, le centre de sa concrétisation et de la poursuite de ses objectifs. Ce second questionnaire sur les projets (Questionnaire 2) s'adressait à ceux qui les réalisent et les connaissent (Volet 1) ainsi qu'aux usagers des réalisations qui en émanent ou à des résidents vivant dans les communautés rurales touchées par le projet (Volet 2). Incorporant des données quantitatives et qualitatives (chiffrées et discursives), celui-ci devait également intégrer une bonne compréhension de la Politique, tout en se concentrant sur certaines questions évaluatives particulièrement importantes concernant les ressources (ou « capitaux ») affectées aux projets et les productions, réalisations ou retombées qui en émanent. Le questionnaire à deux Volets réalisé contient bon nombre de questions fermées, à choix multiples, semi-ouvertes et ouvertes, ainsi que certains tableaux à compléter. Dans le cas de chacun des deux Volets, les questions s'adressaient ou bien à des répondant-e-s associés à un projet et le connaissant bien, ou encore à des personnes pouvant témoigner d'effets observés. Des « Ne Sais Pas » avaient été aussi ajoutés aux choix de réponses afin de ne pas forcer les réponses et de pouvoir estimer les aspects moins connus de ces deux groupes de répondant-e-s. Si des questions relatives aux perceptions de la Politique et du dispositif et aux attentes envers ceux-ci ont été posées, aux deux groupes de répondant-e-s, celles

² En décembre 2005, ce premier objectif était atteint même si certaines dimensions et indicateurs étaient à cette étape demeurés en friche.

menant à des observations de faits ceux-ci et rapportés, en fonction de leur expérience d'un projet précis, sont surtout présentes.

- la réalisation (à l'été 2006), après le pré-test du Questionnaire 1 et sa révision, d'une première enquête auprès d'un échantillon construit de répondant-e-s associés à la mise en œuvre du Pacte dans leur MRC. Quatre répondant-e-s dans chacune de 12 MRC de l'échantillon (cet échantillon de MRC étant le même qu'en 2004) devaient être interrogés, 45 l'ont effectivement été, ceci selon des règles éthiques qui avaient été soumises et approuvées par des Comités d'éthique institutionnels.

- la réalisation (à l'été-automne 2006), après le pré-test du Questionnaire 2 et sa révision, de deux autres enquêtes auprès de deux échantillons construits de répondant-e-s. En ce qui concerne le premier échantillon, 36 répondant-e-s associés chacun de près à la mise en œuvre d'un projet dans une des 12 MRC de l'échantillon (cet échantillon étant le même qu'en 2004, soit trois projets par MRC) devaient être interrogés et l'ont été, ceci selon des règles éthiques qui avaient été soumises et approuvées par des Comités d'éthique institutionnels. En ce qui concerne le second échantillon, 36 répondant-e-s pouvant témoigner des effets d'un projet dans leur milieu devaient être interrogés et l'ont été. Un échantillon construit de 36 projets soutenus par le Pacte rural devait être constitué et l'a été, 35 des 36 projets étant par ailleurs des projets faisant partie de la *Banque des projets* instituée dans le cadre de la formule de reddition de compte.

- la codification, l'entrée, le traitement et la compilation des données quantitatives et qualitatives des trois groupes de questionnaires (Questionnaire 1- auprès de 45 responsables de la mise en œuvre-, Questionnaire 2, Volet 1- auprès de 36 responsables de projet-, et Volet 2 - auprès de 36 répondant-e-s pouvant témoigner des effets-³).

- la réalisation des analyses descriptives quantitatives et qualitatives des données en ayant soin d'y éliminer des indications nominales ou autre mentions permettant d'identifier nos répondant-e-s.

- la structuration, l'intégration et l'analyse des résultats de recherche en fonction du modèle initial et des questions évaluatives.

Toutes réalisées, ces opérations devaient enfin déboucher sur la rédaction et la présentation du présent Rapport où les nombreuses et riches informations recueillies sur le terrain trouvent leur place.

³ Ces répondant-e-s sont principalement des usagers ou usagères d'un bien ou d'un service que le projet soutenu par le Pacte a contribué à réaliser ou à rendre accessible ou des résidents ou résidentes d'une collectivité rurale où s'est déroulé le projet ou encore, où est localisée la réalisation découlant directement du projet.

Mis en application auprès de trois échantillons de répondant-e-s de 12 MRC et d'un échantillon de projets, - ces cinq échantillons de MRC, de répondant-e-s et de projets ayant été rigoureusement construits - **notre modèle de suivi et d'évaluation, transposé à travers deux questionnaires intégrant un grand nombre de préoccupations, s'est révélé fécond tout en fournissant une première évaluation du dispositif lui-même.**

Ainsi, concernant la mise en œuvre du dispositif ses retombées, le Questionnaire 1 et les résultats générés permettent en particulier d'obtenir de précieuses indications sur les modalités (variables) de mise en œuvre du dispositif dans les MRC, ainsi que sur la mobilisation induite par le dispositif et ses effets propres, en termes de *capacités de mobilisation, d'engagement citoyen* et de *gouvernance locale*, eux aussi se révélant variables entre les MRC de notre échantillon, celles-ci étant toutefois directement touchées par le dispositif, même après seulement quelques années de mise en œuvre. Les informations obtenues fournissent aussi des indications en ce qui a trait aux effets du dispositif sur les *capacités et dynamiques de développement*, eux aussi, variables selon les MRC, celles-ci nous semblant indubitablement affectées par l'existence du dispositif. Plus encore, certains résultats tendent à indiquer que les orientations, les objectifs et les cibles prioritaires de la Politique fixés par les Partenaires de la ruralité et par les MRC sont bien délibérément pris en charge par les responsables du dispositif dans les MRC. les mécanismes mis en œuvre dans le cadre de la gestion du Pacte et des démarches de mobilisation soutenues marquant des progressions vers leur atteinte en termes de résultats directement obtenus grâce au dispositif. Quelques insuffisances, auxquelles on pourrait remédier ont été décelées. Elles tiennent surtout à une circulation de d'information qui semble insuffisante entre les responsables de la mise en œuvre du Pacte, comme auprès de l'ensemble des acteurs de la MRC concernés par le Pacte et la population à informer sur les activités, les projets et les réalisations soutenus.

Concernant les projets soutenus par le Pacte, le Questionnaire 2, à deux Volets et les résultats générés, ceux-ci permettent en particulier d'obtenir de précieuses indications sur ce que nous avons appelés le « cycle de vie » des projets soutenus par le Pacte rural et les mécanismes de soutien qui assurent leur cheminement à travers les instances de mise en œuvre du Pacte, ceci de leur conception à leur achèvement. De précieuses indications ont aussi été obtenues qui nous permettent d'envisager plus distinctement les activités de production, nombreuses, réalisées dans le cadre des projets, des réalisations, elles aussi nombreuses, qui en découlent et leurs effets et retombées tant anticipés que non anticipés, y compris sous formes d'opposition ou de mécontentement manifestés. Les données et résultats de recherche sont riches d'indications sur les effets propres des projets soutenus par le dispositif sur les capacités et dynamiques de développement, elles aussi, variables mais qui nous semblent indubitablement affectées par les projets et l'existence du dispositif. Plus encore, ces résultats tendent à indiquer que les orientations, les objectifs et les cibles prioritaires de la Politique, fixés par les Partenaires de la ruralité et par les MRC, sont bien délibérément visés à travers une forte majorité de projets et les réalisations qui en émanent, lesquelles marquent des progressions vers leur atteinte en termes de résultats directement obtenus par le dispositif ou de retombées indirectes. Quelques insuffisances auxquelles on pourrait remédier ont été décelées : elles tiennent surtout à une identification parfois incertaine des projets soutenus, à des réalisations qui en émanent qui ne sont pas

suffisamment bien identifiées et reconnues, à des phases de clôture de projet auxquelles on ne porte pas suffisamment d'attention, notamment en regard des réalisations accomplies et des objectifs attendus et atteints.

C'est dire que les deux instruments de collecte, les Questionnaires 1 et 2 (à deux Volets), et plus encore les résultats d'enquête, ont permis non seulement une première évaluation du dispositif, mais aussi d'évaluer la valeur du modèle causal et de suivi, tout en les enrichissant et en les complétant.

Ces indicateurs conviennent-ils bien aux trois groupes distincts de territoires (Ruraux, Ruraux avec agglomération urbaine, Ruraux en contexte métropolitain) d'application prévus à la *Politique*, ou à ceux à indice global de développement (IGD) fort, moyen ou faible ? Les concepts centraux du Modèle causal et les indicateurs du modèle de suivi et d'évaluation peuvent –et ont de fait- été appliqués à ces groupes distincts, laissant justement apparaître des différences entre des MRC aux configurations territoriales spécifiques, tel que l'indique l'échantillon construit pour les représenter. Mais ces différences ne sont pas toujours là où on les attendrait, et il importe de suivre la situation d'ensemble du dispositif déployé sur une variété de territoires ruraux, afin justement de tenir compte de ces différences (notamment en dotation en capitaux) pour évaluer les résultats obtenus.

La recherche visait également à fournir une première évaluation, à l'aide des indicateurs proposés, et en se basant sur l'échantillon de MRC retenu, de la valeur du dispositif mis en œuvre, ceci au plan des **démarches d'implantation**, de **fonctionnement et de suivi**, des **moyens**, des **réalisations**, des **effets** et des **retombées** après quelques années de mise en oeuvre. Tous ces plans sont considérablement éclairés par les résultats des enquêtes présentés dans le présent Rapport (Chapitre 4).

Enfin, il devait être possible de fournir certaines réponses aux questions suivantes :

- **quelles sont les principales formes des dispositifs des Pactes qui ont été instituées et dans quelle mesure ceux-ci semblent-ils déboucher sur des réalisations, des résultats ou des impacts et semblent-ils devoir atteindre les objectifs visés ?**

Les dispositifs institués varient d'une MRC à l'autre au plan des mécanismes de gestion et de suivi institués et des démarches de mobilisation soutenues. Les projets impliquent des activités de productions qui intègrent des acteurs nombreux et des organismes du milieu, et débouchent sur des réalisations qui, selon nos résultats, visent à traiter des problèmes et y parviennent ou marquent une progression vers l'atteinte d'objectifs visés par la Politique.

L'évolution du développement des MRC signataires des Pactes semble-t-elle devoir être infléchie par l'application du dispositif ? Nous jugeons ici nécessaire de ne pas nous prononcer affirmativement sur cette question – même si certains résultats le justifieraient peut-être - : car rien ne garantit que la dynamique lancée par le Pacte, il y a de cela quelques années seulement, se poursuivra avec la même intensité, ni que ses effets spécifiques seront suffisants pour infléchir significativement l'évolution des MRC, ni que des facteurs autres ne viendront pas réduire ou même annihiler la portée des efforts accomplis.

Les impacts du dispositif semblent-ils varier en fonction des trois types de territoires mercéens d'application du Pacte rural ou d'indice de développement plus ou moins marqué des territoires ? Certains résultats indiquent des différences (en matière de démarche plus ou moins intense de mobilisation et de mécanismes plus ou moins formalisés de gestion du Pacte et des projets) entre types de territoires d'application qu'il faudrait pouvoir analyser de manière plus approfondie au cours des prochains mois, d'autres analyses des données étant envisagées.

D'autres caractéristiques des territoires semblent-elles en cause ? Oui. Celles-ci auraient à voir avec le niveau de mobilisation des acteurs, les caractéristiques des pratiques de gouvernance locale et d'implication citoyenne.

Le dispositif apparaît-il « valoir » les ressources et les efforts qui y sont consacrées ? Les ressources et efforts consacrés au Pacte sont importants et les réalisations générées le sont également. Les résultats de la recherche permettent d'identifier plusieurs aspects de ces investissements et réalisations qu'il importe dans les deux cas de mieux cerner.

Certaines MRC semblent-elles mieux réussir » que d'autres à tirer partie du dispositif du Pacte ? Certaines MRC semblent plus que d'autres soutenir des démarches de mobilisation dans les municipalités rurales de leur territoire.

« **Après quelques années de mise en œuvre, le dispositif du Pacte atteint-il les résultats attendus ?** ». Dans le but de répondre à cette importante question, un projet de recherche évaluative a été envisagé et réalisé, ses deux objectifs centraux, il nous semble, atteints.

Le premier objectif central consistait effet à élaborer un **modèle de suivi et d'évaluation** du dispositif du *Pacte rural*, en y intégrant des indicateurs d'observation et de mesure, ce que nous avons fait. Sur la base de l'identification des éléments du modèle, nous devions procéder ensuite à l'élaboration d'un ensemble de dimensions et d'indicateurs devant en permettre le suivi et l'évaluation, ceci tant **au plan de la mise en œuvre** qu'en ce qui concerne **les réalisations, résultats, impacts et retombées**, ce qui a également été fait. Le second objectif central visait ensuite à **mettre en application ce modèle de suivi et d'évaluation auprès d'un échantillon de MRC** dans le but d'en tester la valeur tout en fournissant une première évaluation du dispositif lui-même. Également réalisée, cette démarche s'est révélée extrêmement féconde et a permis un approfondissement et un enrichissement du modèle de suivi et d'évaluation, tout en générant quantité d'informations et de résultats de recherche fort importants pour l'évaluation du dispositif. Des résultats, il nous semble, également éclairants quant aux modalités de mise en œuvre du dispositif et des projets qui ont eu cours jusqu'ici.

Parmi les points forts de la démarche évaluative que nous avons menée, soulignons que :

1) Notre démarche évaluative a intégré au départ (été 2004) les résultats d'une première enquête exploratoire réalisée en contexte (dans 12 MRC) auprès de responsables et d'intervenant-e-s qui avaient commencé à mettre en œuvre le dispositif et qui nous ont renseignés au sujet de nombreux défis rencontrés et attentes, y compris au sujet de questions qu'ils considéraient parmi les plus importantes à poser ou d'observations à effectuer pour mesurer les résultats du dispositif, après quelques années.

2) Notre démarche évaluative a reposé sur un *modèle causal du développement* explicite, théoriquement fondé et justifié bien que non entièrement élaboré (en particulier en termes de système d'indicateurs).

3) Notre démarche évaluative a permis de prendre aussi directement en considération **les intentions de la Politique** et du dispositif qui ont été modélisées avec rigueur (la « théorie » de la Politique ou sa « logique » tant conceptuelle qu'opérationnelle ayant été reconstituée).

4) Notre démarche évaluative a intégré des **questions évaluatives** sur la mise en œuvre et la mesure des effets, celles-ci étant intégrées à des instruments de collectes précis et divulgués.

5) Notre démarche évaluative a impliqué des collectes d'information qui ont été réalisées auprès de cinq (5) **échantillons rigoureusement sélectionnés de MRC (12), de trois catégories** de répondant-e-s et de projets (36), ces MRC, ces répondant-e-s et ces projets ayant en outre des caractéristiques variées, **entièrement explicitées** dans le cadre de la recherche. Les questions adressées aux répondant-e-s se situaient dans le champ de leur expérience et ont été axées sur des observations ainsi que des perceptions, des données quantitatives et qualitatives abondantes ayant été recueillies de la part de ces sources multiples, l'utilisation du « ne sais pas » ayant évité de forcer les réponses. Ces enquêtes ont respecté des règles d'éthique de la recherche strictes reposant sur le *consentement éclairé* des répondant-e-s dont nous nous étions engagés à préserver l'anonymat.

6) En portant une grande attention aux actions soutenues par le dispositif, ou à celles menées à travers le *cycle de vie* du projet soutenu par le dispositif, notre démarche évaluative s'est attaquée à **l'observation de la mesure des effets propres** du dispositif et de la Politique (ceux qui leur sont réellement imputables), ceci demeurant une question très difficile (comme l'observe justement Perret 2001, p.24), étant entendu que les réalités que celle-ci cherche à modifier sont affectées par une gamme de « causes » externes ou internes au système territorial de la MRC. Face à cette question, plusieurs stratégies d'observations peuvent être envisagées et restent l'objet de débats⁴.

⁴ Comme par exemple étudier des unités comparables qui elles n'ont pas fait l'objet de la mesure. Ce qui est impossible si celle-ci s'applique à toutes. C'est dans cet esprit que des programmes *pilotes* peuvent être expérimentés. Ceux-ci seront toutefois par après offerts plus largement, et l'on peut se retrouver devant la même difficulté lors de leur évaluation. Des stratégies de mesure des effets mettant l'accent sur les **actions** soutenues par les mesures et les réalisations qui en découlent directement peuvent être envisagées mais elles ont aussi leur limites, en particulier lorsque plusieurs politiques et mesures soutiennent une partie des mêmes activités.

7) Ancrée aux réalités des terrains, mais forte aussi d'un modèle d'analyse qui perd pas de vue ni les intentions de la Politique, ni l'importance des dynamiques de développement à consolider, notre démarche évaluative a généré des connaissances qui nous semblent être pertinentes pour tous ceux et celles qui ont à mettre en œuvre le dispositif ou soutenir des projets. Plusieurs sont ou seront appelés d'ailleurs à réaliser une partie du suivi et des évaluations du dispositif dans l'avenir, celles-ci ayant avantage à être intégrées le plus possible aux mécanismes de mise en œuvre et ceux, si importants, de production et de partage d'informations qu'exige un bon suivi du Pacte rural.

Évoquons maintenant trois limites de la présente recherche.

En dépit de forces expliquées plus haut et qui, soulignons-le, sont plus rarement que l'on peut le penser réunies au sein d'une même recherche évaluative, ce qui place la nôtre en situation se servir moins de modèle que d'exemple, la démarche menée demeure **limitée au plan des généralisations statistiquement fondées** qu'on peut en tirer. La recherche, du reste, avait bien comme premier but l'élaboration d'un modèle et sa mise en application auprès d'un échantillon de MRC, une première évaluation du dispositif pouvant ainsi être faite.

Une autre limite tient au **système d'indicateurs d'observation et de mesure** du modèle dont la construction demeure à l'ordre du jour, même si la recherche complétée offre de nombreuses pistes pour poursuivre cette tâche amorcée dans le cadre des présents travaux.

Enfin, soulignons qu'il ne nous a pas été possible, dans le cadre de la réalisation du présent Rapport d'effectuer toutes les analyses que nous aurions souhaitées faire des données recueillies, ce que nous comptons faire au cours des prochains mois. Tel que mentionné plus haut, certaines **mises en rapport des résultats avec les caractéristiques variables des territoires** des MRC, bien que certaines aient été faites, restent à poursuivre et nous intéressent au plus haut point. Plusieurs **mesures globales** de l'efficacité, de l'efficience et des effets du dispositif sur la mobilisation, les capacités de développement et la durabilité des communautés territoriales rurales sont envisagées et devraient être mises au point dans un proche avenir.

6. Perspectives et recommandations

Au terme du présent Rapport, quelques perspectives et recommandations seront énoncées.

Ces perspectives rappelleront à grands traits ces défis du développement rural et régional par rapport auxquels les exigences montantes en matière d'évaluation trouvent leur plus entière pertinence. Ces défis de développement sont plus grands encore pour les milieux considérés *fragiles* (Lafontaine et Thivierge, 1999 et 2000) et aux prises avec des problèmes économiques et sociaux très préoccupants (Dugas, 1983; Dionne et Larrivée, 1989; Conseil des Affaires sociales, 1989; Bruneau 2000; Jean, 2002). Si ces défis sont cruciaux, d'autres concernent la conception, le *suivi* et d'évaluation de politiques publiques. Des politiques, des dispositifs et des programmes dont la valeur ne peut simplement être tenue pour acquise, mais reposera de plus en plus sur leur capacité à identifier et résoudre des problèmes (Muller, 2003; Perret, 2001), à soutenir le développement *de capacités* (ONU-FAO-ISNAR) et à générer des résultats (Morgan, 1999; OCDE-DAC, 2002).

En ce qui concerne *nos recommandations*, nous reprendrons pour l'essentiel le contenu du document de travail de janvier 2007 ***Suggestions de modifications à apporter au dispositif du Pacte rural***¹ préparé par les membres du Comité de pilotage de l'équipe d'évaluation, Comité formé de Patrice LeBlanc, Bruno Jean, Danielle Lafontaine et Richard Marceau. Plusieurs de nos analyses des résultats qui ont été présentées (Chapitre 4) soulignent du reste plusieurs aspects de la mise en œuvre du dispositif ou des projets – et même de la formule de reddition de compte – qui pourraient être encore améliorés. La section précédente (Chapitre 5 : L'évaluation du modèle mis en application et du dispositif du Pacte rural), elle aussi, jette des éclairages sur les effets et retombées du dispositif – estimés déjà significatifs –, tout en soulignant que la démarche menée demeure limitée au plan des généralisations statistiquement fondées qu'on peut en tirer. Une des recommandations que l'on trouvera plus loin (en 1.4.8 Carré grisé) suggère précisément qu'un « bilan des cinq premières années soit fait ». Plusieurs des suggestions présentées plus loin soulignent aussi la cohérence des éléments qui structurent le dispositif et qu'il nous paraît essentiel de maintenir. Tout comme la flexibilité laissée aux MRC pour opérer des choix de démarche, de priorités et de projets. En autant qu'elle soutient la poursuite d'objectifs clairement définis et partagés centraux et des progressions raisonnables (tenant compte du temps) vers leur atteinte, cette variabilité peut constituer une source de créativité et d'innovation importante à préserver et à reconnaître. Tout comme du reste les réalisations variées accomplies grâce au Pacte aux quatre coins du Québec. Le maintien de cette dynamique, enclenchée au cours des premières années, constituera lui-même un défi. Celle-ci devrait pouvoir compter sur une communication et un partage d'informations plus intenses entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Pacte dans les MRC, impliquer un suivi permettant d'identifier des difficultés et d'y remédier, d'identifier également l'ensemble des réalisations accomplies et les cibles atteintes au fil des

¹ Ce document de travail intégrait certains éléments d'un document produit par Patrice LeBlanc (*Suggestions quant à des modifications à apporter quant à la mécanique des Pactes ruraux*, 2 pages, janvier) et ceux de deux documents (4 et 5 pages) produits par Danielle Lafontaine et intitulés *Le Dispositif du Pacte rural (DPR) (première génération/ vers seconde génération)* : Éléments pour un Avis concernant 1) le contrat, 2) l'outil de reddition de compte, 3) les indicateurs et 4) la gestion du Dispositif (9 janvier 2007).

années, ainsi que des réalisations ou des interventions (notamment de bénévoles) considérées particulièrement importantes.

- Perspectives

Avant d'exposer dans un langage quelque peu technique des suggestions quant au dispositif et sa gestion, il nous semblait important d'évoquer à grands traits certains enjeux de la présente recherche évaluative qui a été réalisée concernant la *Politique de la Ruralité* et le dispositif du Pacte rural.

Tant cette politique de soutien aux milieux ruraux du Québec, que notre recherche d'un modèle pour en évaluer les retombées, s'inscrivent dans un contexte où l'attention se porte de plus en plus vers la valeur des politiques publiques et leurs capacités à corriger certains déséquilibres tout en y consacrant des moyens raisonnables. Face à ces défis du développement et des enjeux de mondialisation qui se dessinent et laissent envisager des « gagnants » (Benko et Lipietz 1992) et des « perdants » (Côté et Proulx 1995), les politiques publiques en général et les politiques régionales et rurales en particulier ne deviendraient-elles pas « caduques » (Côté, 1993)?

Dans ce contexte d'interrogation sur la *puissance publique* et ses moyens, l'évaluation des interventions et les situations à corriger aux plans de leurs effets et de leurs coûts sont de plus en plus au centre de l'attention.

Par rapport aux politiques de développement et de développement régional en particulier, il s'en trouve pour affirmer qu'elles n'ont rien (ou peu) donné, tandis que d'autres affirment le contraire et pointent même de quasi « miracles » (beauceron, mais depuis quelques années à propos du Bas-Saint-Laurent, qu'il ne faudrait plus considérer comme une région « périphérique »). Alors que pour certains les politiques publiques n'infléchiraient que peu les tendances lourdes (Polèse et Schearmur, 2002; Joanis, Martin, St-Cerny, 2004) accentuant la concentration urbaine et une nouvelle économie « immatérielle », ***pour d'autres au contraire***, celles-ci, et plus encore les stratégies déployées par les acteurs, pourraient faire une différence, voir mettre ou remettre des territoires non seulement en « état de produire » (Vachon 1996), mais d'innover (Jean 1997; Klein, 1997; Côté et Proulx 200; Doloreux et Mélançon 2006). De plus, certains facteurs ou risques (climatiques, environnementaux ou politiques) nouveaux ou nouvellement reconnus, inciteraient à reconnaître l'importance des territoires, ceux-ci étant d'ailleurs considérés comme de « nouvelles ressources pour le développement » (Lacour, 2000; Camagni, 2004).

À travers ces débats loin d'être clos, on reconnaît de tous les côtés que les interventions et les programmes passés n'ont été que fort peu évalués (et même dans certains cas fort peu « suivis »). Tous s'accordent sur l'importance d'évaluer les politiques, dont en particulier celles de soutien au développement et au développement régional ou rural (McNiven et Plumstead, 1998; Diez et Esteban, 2000; Joanis et Martin 2005; Lafontaine 2005).

Alors que l'on parle désormais plus volontiers d'aménagement *et de développement des territoires*, des modèles de mise en œuvre *décentralisée ou partenariale* des politiques et programmes sont aussi à l'ordre du jour, de même que leur *suivi* et évaluation (Chiasson, 1998; van Oosterhout, 2002). Dans plusieurs cas, ces programmes mettent eux aussi l'accent sur l'innovation et le développement durable, comme c'est le cas de la *Politique nationale de la*

ruralité au Québec, et avant elle, du programme LEADER européen mis en œuvre à travers plusieurs générations de programmes qui ont donné lieu à des évaluations (Commission européenne, 1999, 2002 a, b, c).

Comme on peut le constater, l'aménagement du territoire, «grande ambition» (Alvergne et Taulelle, 2002) déclinée en différents âges depuis la seconde guerre mondiale, et plus encore celle du «développement» apparue à la même époque, sur fond de doctrines beaucoup plus anciennes et, elle aussi, déclinée suivant quelques grands *paradigmes*, ne cessent d'interpeller, de susciter de nouveaux débats (YUSUF et STIGLITZ, 2001). Plus encore, hier portée par quelques personnes seulement, l'exigence d'un *développement durable* (ONU-CMED, 1987) ou *soutenable* (Vivien, 2001) s'impose de plus en plus, alimentant diverses tentatives de construction d'indicateurs de mesure (ONU, 2001; Theys, 2001; IFEN; Gouvernement de la Suisse-MONET; Région Laboratoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean/Centre québécois du développement durable, 1996)

Ce contexte d'enjeux et de débats très importants que nous venons brièvement d'évoquer situe la démarche évaluative qui, en 2003, a été initiée, afin de rendre compte le mieux possible des efforts de mise en œuvre de la *Politique nationale de la Ruralité* et de ses retombées après quelques années. Originale à bien des égards, celle-ci prend appui sur un dispositif, celui du *Pacte rural*, confiant aux MRC des moyens financiers qui doivent servir à la poursuite des orientations et des objectifs de la *Politique*, mais qui leur laisse une grande latitude quant aux choix des démarches et des projets à soutenir. Flexible et souple, la démarche n'en est pas moins axée sur l'obtention de résultats que commande une situation du monde rural tout à la fois lourde et riche de défis à relever.

- Recommandations

Tel que mentionné plus haut, la présente section reprend pour l'essentiel le contenu du document de travail de janvier 2007, intitulé *Suggestions de modifications à apporter au dispositif du Pacte rural*, préparé par les membres du Comité de pilotage de l'équipe d'évaluation, Comité formé de Patrice LeBlanc, Bruno Jean, Danielle Lafontaine et Richard Marceau.

Trois parties composaient cet avis :

- I - Modifications à apporter au Pacte rural (contrat)
- II - Modifications à apporter à la reddition de compte
- III- Indicateurs de réussite

Ces sections seront intégralement reprises et leur contenu alors proposé indiqué en caractère **gras** (pour ce qui concerne les suggestions) ou en **italique** (lorsque des justificatifs étaient apportés et repris dans le présent Rapport), *les deux caractères* étant utilisés lorsque des suggestions sont formulées à travers des justificatifs

I - MODIFICATIONS À APPORTER AU PACTE RURAL (CONTRAT)

« **Avis et observation : À maintenir, quelques changements pouvant être apportés** ».

« *Son existence lors de la PNR I a contribué à la structuration de la démarche (dont il indique notamment clairement la durée) – et soutient le suivi et l'évaluation possible du dispositif à travers le temps tout en rappelant ses liens avec la Politique) – l'existence du contrat clarifie de nombreux aspects de la démarche et facilite son appropriation par les acteurs appelés à la mettre en œuvre* ».

« *Le contrat de la PNR I intégrait huit (8) éléments, l'un de ces éléments (« engagements de la MRC ») en comportant lui-même sept (7) et l'un de ceux-ci (« Plan de travail ») en comportant six (6) autres. **Cohérente, cette architecture a pu toutefois se révéler de prime abord d'une appropriation difficile que faciliterait, au démarrage de la PNR II un matériel illustré approprié*** .

« - huit (8) éléments structuraient l'entente contractuelle lesquels y étaient nommés explicitement : »

« **1.1-objet/ orientations : maintenir l'objet en centrant sur les objectifs.** *Il était intéressant que d'explicitier cet élément, car le lien avec la Politique (PNR I) était fait et maintenu; mais la mention des **objectifs** de la PNR elle n'était pas faite et la reddition de compte traite des « champs prioritaires » autour desquels il existe une certaine confusion (les MRC peuvent adopter ceux proposés le gouv. Ou s'en donner d'autres); les **objectifs de la PNRI dont l'atteinte devait être mesurée ont connu un certain flottement et il faudrait leur faire référence explicitement dans le cadre de la PNR2** »*

« **1.2-territoire : maintenir en apportant des précisions.** *(était un plus que d'explicitier cet élément qui venait marquer le fait qu'il s'agissait d'une démarche territoriale (base territoriale MRC et celle des municipalités locales) ; + notions de municipalités visées par le Pacte et de municipalités (ou « communauté, RA) dévitalisées – en fournir une liste explicite au début du Pacte) »*

« **1.3-durée : maintenir.** » *indispensable car précise la durée totale de l'entente (sa génération qui pourrait être mentionnée explicitement) pour laquelle des engagements (de la MRC et du Gouvernement) sont souscrits; ceci confère une stabilité à la démarche tout en évoquant sa durée limitée et liée à ces engagements précis »*

« **1.4- engagements de la MRC : maintenir en apportant des précisions.** *sept (7) étaient nommés explicitement (un plus, car met l'accent sur engagements mutuels et évoque reddition de compte) – les nommer – et éventuellement les numéroté - clarifie ceux-ci et le dispositif »*

« **1.4.1) A- Démarche : maintenir en apportant notamment la précision « de mobilisation** » (*indiqué dans la reddition de compte annuelle dont la terminologie peut varier par rapport à celle de l'entente*) – un plus car rappelle l'encouragement aux partenariats et donc le type d'approche sous-jacente au dispositif et à la Politique 1.4.2) »

« **B- Plan de travail : maintenir en apportant des précisions.** *Constitue le coeur de l'entente; six (6) éléments) sont nommés, ceci constitue un plus. MAIS il doit ÊTRE DÉPOSÉ au début de l'an 1 et on peut se demande à quel moment devrait-il être considéré complet (engagements suffisamment explicites?). Les éléments du Plan peuvent être présentés comme des informations incertaines reliées à des événements potentiels eux-mêmes incertains : cela constitue-t-il un engagement de départ suffisant?*

« • **1.4.2.1 Démarche : maintenir en apportant des précisions** (= « de mobilisation » indiqué dans le RA) ; élément repris

« • **1.4.2.2 Structure organisationnelle : maintenir en apportant des précisions** (*élément très important relatif aux processus de gestion du Pacte*) – l'outil de reddition (RA) mentionne des processus (a, b, c, d) et si on devait en ajouter d'autres, il faudrait ajuster l'entente en conséquence) »

« • **1.4.2.3 Partenaires : maintenir en apportant des précisions** (*terme ambigu : quels sont les types de partenaires possibles? Qu'entendre par ceux qui « participent de façon continue à la mise en oeuvre du Pacte », RA? – « partenaires » de la gestion?, au niveau des projets?, à quel moment sommes nous devant un « partenariat », comment penser les identifier dès la signature de l'entente?*

« • **1.4.2.4 Champs prioritaires : éléments à revoir** (*élément clé de la PNRI, mais ambigu de l'entente – et de l'outil de reddition (RA); six (6) champs ont été nommés par le Gouvernement et rendu explicites dans le Sommaire de la PNR (2001) qui a beaucoup circulé. La MRC peut les choisir (tous, certains) ou en désigner d'autres (les désignations d'autres champs observées étant particulièrement ambigu); il vaudrait mieux faire référence à un certain nombre d'objectifs explicitement visés par la Politique et que la MRC pourrait choisir ou non de poursuivre (des choix étant possibles), celle-ci pouvant en déterminer explicitement d'autres (mais en petit nombre de manière à pouvoir en suivre et en évaluer la poursuite et l'atteinte)* »

« • **1.4.2.5 Parties dévitalisées : maintenir mais à préciser et renommer** (*élément important de la PNRI pour cibler certaines interventions vers les municipalités les plus fragiles – utiliser ce dernier terme pour éviter stigmatisation (prophétie autoréalisatrice); les indices de fragilisation devraient être reliés aux indices globaux de développement dont la conception est nécessaire pour le suivi et l'évaluation des retombées de la PNR (selon ses générations successives)* »

« 1.4.2.5 **Résultats : maintenir en apportant des précisions**

(élément appelé à devenir de plus en plus important dans le cadre de la PNR2, mais qu'est-ce qu'un « résultat » qui pourrait être attendu par la MRC? – quels liens seront évoqués entre ces « résultats » et l'atteinte des objectifs de la politique ou de ceux que se seront fixées les MRC? – distinguer les « résultats » des « réalisations », « impacts » et « retombées » apparaît crucial) »

« 1.4.3) **C- Plan de travail actualisé : maintenir mais apporter des correctifs**

(PNR1 prévoyait qu'il serait « actualisé » chaque année via le Rapport annuel) mais dans le cadre de PNR2, il faudrait prévoir un indice d'atteinte de résultats (mi-parcours, achèvement de la génération du Pacte), ou de Plan de travail complété, au risque que celui-ci perde son caractère d'engagement contractuel précis et relativement ciblé

« 1.4.4) **D - CLD (son statut a changé depuis 2004-) »**

« 1.4.5) **E - CRD : Maintenir mais renommer**

(depuis création CRE) (rappel de la base territoriale à caractère également régionale de la PNR et du dispositif du Pacte rural- et du partenaire régional); lien avec le renforcement de la complémentarité rurale urbaine) »

« 1.4.6) **F - Reddition annuelle Activités résultats : maintenir**

(+ Rappel de l'existence d'une reddition annuelle centrée résultats) »

« 1.4.7) **G - Rapport annuel d'activités retombées : maintenir**

(+ Rappel de l'existence d'un Rapport annuel axé sur la mesure de retombées) »

« 1.4.8) **H A AJOUTER Demander à ce qu'un bilan des 5 premières années soit fait. Ce bilan pourrait porter sur :**

- *les mécanismes d'attribution des argents du pacte*
- *la mobilisation des acteurs et des citoyens dans le développement rural suite au premier pacte*
- *le renforcement des capacités de développement*
- *une liste des projets financés par le pactes qui ont bien et mal fonctionné »*

« 1.5- **engagements gouvernement : maintenir**

(+ caractère partenarial du dispositif et optique de décentralisation) »

« 1.6- **engagements conjoints : maintenir**

(+ caractère partenarial du dispositif et optique de décentralisation) »

« 1.7- **versements : maintenir »**

« 1.8- modalités administratives (15) (à maintenir et à ajuster à la terminologie de l'outil de reddition) »

« Avis général : Pour la PNR2, ajouter d'autres éléments ? : sauf pour l'élément 1.4.8 cela ne semble pas nécessaire à ce stade-ci; apporter plutôt des bonifications à l'entente-type utilisée lors de la première génération de Pactes ruraux; le fait de maintenir tout en bonifiant l'entente-type facilitera l'appropriation (déjà en cours) du cadre institué et l'évaluation des deux générations de PNR »

II - MODIFICATIONS À APPORTER À LA REDDITION DE COMPTE

« Avis et observation : même si on doit lui apporter des améliorations, l'existence du système de reddition instituée dans le cadre de la PNRI doit être maintenue, y compris l'outil du Rapport annuel (RA) et celui de la Fiche de projet ou de contrat ».

« Prévue à l'entente contractuelle qui en précise également plusieurs aspects, l'existence des outils et processus de reddition, lors de la PNR I, a rendu possible un suivi du dispositif et une compilation de données concernant sa mise en oeuvre et ses retombées. Lors de la seconde génération, on doit envisager une bonification des processus (supporté électroniquement) et outils de reddition de compte de manière à soutenir un suivi et une évaluation renforcée (annuelle, de mi-parcours et ex-post) de la Politique et du dispositif du Pacte rural, particulièrement au chapitre de l'atteinte mesurée des objectifs visés, ou de progressions vers ceux-ci. »

« L'existence d'outils et processus de reddition clarifie de nombreux aspects de la démarche de mise en oeuvre de la Politique et du dispositif et facilite leur appropriation par les acteurs concernés par celle-ci.

« Lors de la PNRI, l'outil de reddition de compte qu'ont représenté les rapports annuels (RA) a impliqué le recueil dans les MRC et la transmission électronique au site Internet prévu à cette fin par le Ministère de nombreuses données « qualitatives » et « quantitatives ».

« Le rapport annuel de la PNR I intégrait plusieurs « composantes » ou parties, dites « de nature qualitative » ou prenant la forme d'une « annexe ...de nature quantitative », chaque « projets financés ou contrats de services conclus » devant donner lieu à une compilation de données, ceci via en fait une « fiche...complétée pour chaque engagement pris par la MRC avec les fonds du Pacte.. », fiche devant « faire l'objet d'une mise à jour à la fin du projet.

Il a été constaté que ces outils (RA et Fiche) reprenaient des éléments inscrits à l'entente contractuelle et étaient passablement cohérents par rapporta à celle-ci. Toutefois, le vocabulaire peut différer ou le RA faire référence à de nouveaux termes (ex : « composantes » (du rapport et du Pacte rural)) apparues dans RA et ambiguës.

Exemple :

« ... le ministère ...suggère deux composantes au Rapport...la première de nature qualitative...la seconde composante...est de nature quantitative...permettant de mesurer les éléments suivants... (5 « éléments nommés ») « ...RA : Informations

qualitatives : section 1 : décrire les principales composantes de son Pacte rural (7 items nommés) »

Il importe le plus possible de conserver le même vocabulaire entre l'entente cadre et les outils de reddition, voire entre ceux-ci et la Politique (PNR), notamment lorsqu'il est question des objectifs à poursuivre. »

« Il y aura lieu de porter un jugement particulier séparé sur le fait que ces informations doivent être compilées de manière électronique seulement. »

« Concernant les données dites « quantitatives » et « qualitatives » compilées, on passera pour l'heure uniquement en revue les aspects couverts (à maintenir ou non, sans indiquer la nature des améliorations qui, le cas échéant, devraient être apportées).

Section 1

1- la démarche de mobilisation (à maintenir, améliorations à apporter)

2- la structure organisationnelle (à maintenir, améliorations à apporter) éviter toute confusion entre la structure de gestion (partenariale) du Pacte à l'échelle de la MRC et les comités qui participent à la mise en oeuvre à l'échelle locale ou de la MRC.

- structure de gestion (de la mise en oeuvre) mise en place
 - o réception des demandes
 - o analyse des demandes
 - o recommandations relatives aux projets
 - o approbation des projets**Ajouter le suivi et l'achèvement des projets à couvrir dans le cadre de la PNR2**

3- les champs d'intervention prioritaires

Ce terme porte à confusion et devrait être revu; il faut toutefois continuer de faire le lien entre les orientations et les objectifs de la PNR et ceux que se sont donnés les MRC et la reddition de compte.

4- l'identification des principaux partenaires (« groupes issus de la population impliqués dans la mise en oeuvre »)

À maintenir, modifications à apporter.

5- les interventions dans les territoires dévitalisés

À maintenir en modifiant le terme (en fonction de l'indice de durabilité/vitalité à développer

6- l'identification des résultats attendus (atteints/en cours)

À Maintenir mais modifications à apporter et d'autres indicateurs sont à envisager (notamment en fonction du modèle théorique mis au point par l'équipe)

Terme de « résultats » ambigu, modifications à apporter

- n de municipalités avec un comité de développement
- n de projets touchant plus d'une municipalité
- n plans de développement élaborés

7- les réalisations de l'agent de développement rural : à revoir

- principaux **moyens** (« pour favoriser l'émergence de projets ou d'*initiatives* de développement dans les *secteurs* social, culturel, touristique ou communautaire »)
- principales **actions** entreprises par l'agent pour améliorer la connaissance du territoire couvert par le Pacte
- apport d'autres **ressources professionnelles** qui ont contribué à la mise en oeuvre du Pacte rural (et tâches)
- À revoir : **Développer un instrument distinct pour rendre compte des tâches confiées et réalisées par l'Agent**

Section II

« les « bons coups » :

Formulation à revoir et centrer sur les projets considérés innovants (apportant des solutions novatrices) - un terme qui sera expliqué succinctement »

réalisation ; description : maintenir

résultat d'une démarche planifiée dans le PT : maintenir

Section III

Contraintes : maintenir

- Dans l'animation des milieux
- Dans la participation des partenaires potentiels identifiés au Plan de Travail
- Autre contrainte dans la réalisation des projets

Section IV

- **Autres considérations apportées par la MRC : maintenir**

Annexe au rapport d'activité

Informations sur les comités ou groupes formels :

Maintenir mais apporter des modifications; il importe d'avoir des données sur les actions de mobilisations soutenues non seulement à l'échelle territoriale de la MRC, mais à l'échelle de chacune des municipalités visées par le Pacte, en particuliers celles dites « dévitalisées » (dans PNR1), un terme à revoir.

Sur la notion de « secteur » dans le Rapport annuel (notion à revoir)

Avis : Revoir la notion de « secteur » et en baliser l'usage.

Alors que la démarche de la PNRI était dite « territoriale (double « base territoriale MRC et base territoriale des municipalités locales »), et partenariale, lors de la reddition de compte, il est à plusieurs reprises question de « secteurs » pour qualifier des aspects de la démarche ou des projets.

référence aux « secteurs » dans **l'instrument de reddition de compte (RA – section qualitative)** au chapitre des « secteurs de provenance des membres » (cf : *municipal, économique, santé, éducation, social et communautaire, culture, à titre individuel*) du **comité de suivi** du Pacte rural

référence aux « secteurs » dans **l'instrument de reddition de compte (RA-section qualitative)** en ce qui concerne les « projets ou initiatives dans les *secteurs* social, culturel, touristique ou communautaire »

référence dans la **Fiche signalétique type de projet** ou contrat au « secteur » du projet :

- (1) *primaire (note : « exploitation des ressources naturelles et agricoles » or si mise en valeur des ressources sophistiquée?*
- (2) *secondaire (note : « industrie manufacturière et construction.)*
- (3) *tertiaire moteur, (note : télécommunication, énergie électrique, services aux entreprises, ingénierie, informatique)*
- (4) *tertiaire traditionnel (transport, commerce gros et détail, divertissement, culture, tourisme. Hébergement, restauration, services personnels)*
- (5) *investissement municipal (tout projet réalisé par la MRC ou une municipalité)*
- *et (6) indéterminé*

« -Sur la notion de « projet » dans le Rapport annuel.

La notion de « projets » (contrat de services, « interventions », « initiatives », « réalisation », « bons coups ») et l'identification des « projets » et leur suivi et achèvement doit être rendue plus explicite.

Le nom des projets peut varier, rendant leur identification délicate. Certains projets peuvent comporter des « étapes », un aspect à clarifier en rapport avec leur identification.

Avis : Maintenir le *focus* sur l'acceptation, la réalisation et l'achèvement de « projets » mais baliser l'usage de ce terme dans le cadre du processus de reddition de compte.

Avis : Identifier des façons de bien décrire les projets soutenus et réalisés, les réalisations qu'ils permettent, les impacts et retombées attendus et effectivement générés. »

III- INDICATEURS DE RÉUSSITE

« Il faut penser mesurer la réussite des pactes à plusieurs moments (*annuellement, à mi-parcours et ex-post*), et ce en fonction du modèle de développement rural élaboré par notre équipe (voir annexe). Puisqu'à la fin de la PNR2, cela fera 12 ans que les pactes ruraux auront été mis en oeuvre, on peut penser que des indicateurs de réussite portant sur la cible ultime identifiée dans le modèle pourront être développés. »

« Les indicateurs de réussite devraient porter à court et moyen terme (entre 1 et 4 ans) sur les variables Mobilisation et Développement de notre modèle. Plus précisément :

- Il y a trois grandes sous-dimensions qui sont sous-jacentes à la variable de mobilisation, soit l'engagement citoyen, la gouvernance et la mise en œuvre d'actions innovantes. Pour opérationnaliser de telles notions, il nous est apparu qu'il était possible d'identifier des indicateurs qui concernent : 1) la capacité des acteurs locaux à stimuler la participation civique et l'engagement social; 2) la capacité des acteurs locaux à faire naître une volonté commune d'intervenir; 3) la capacité des acteurs locaux à renforcer l'esprit d'entreprise et d'entraide entre les membres de la collectivité.*
- Pour mesurer le renforcement des capacités de développement, quatre grands groupes d'indicateurs ont été identifiés : 1) Capacité des acteurs locaux à diagnostiquer l'état de situation du développement économique et social de leur communauté; 2) Capacité des acteurs locaux à mettre en place une organisation territoriale de développement; représentative et efficace; 4) Capacité des acteurs locaux à élaborer un plan stratégique de développement local; 5) Capacité des acteurs locaux à évaluer objectivement les résultats et à faire mettre en place une planification itérative.*
- À plus long terme (fin des 2ième pactes) les indicateurs de réussite devraient porter sur la variable Capitaux et ultimement sur la variable Communautés territoriales durables (après 12 ans de PNR et de pactes, on peut penser que la cible ultime de notre modèle sera modifiée).*
- Au niveau de la variable Capitaux les indicateurs devraient porter sur l'accroissement des capitaux humain, institutionnels, social et culturel, financier et économique. Mais ce n'est pas tout d'avoir une dotation de hauteur variable de ces capitaux, encore faut-il mesurer s'ils sont effectivement utilisés, quelles « usages » il en est fait.*
- Au niveau de la variable Communautés territoriales durables des indicateurs pourraient être développés en regard de la « durabilité » plus ou moins grande des communautés. Ainsi un*

indice global de durabilité ou de vitalité pourrait être construit, indice qui intégrerait intégrant la viabilité (environnementale et économique), l'équité (sociale et économique) et la vivabilité (sociale et environnementale). Il pourrait s'inspirer l'indice de développement durable de l'Institut Français du développement (IFEN) et l'indice global de développement du Secrétariat rural canadien »².

² Le schéma du *modèle causal* (Comité de Pilotage, 28 octobre 2005) de même qu'une liste de personnes de l'équipe de recherche était annexés.

BIBLIOGRAPHIE

- ALVERGNE, Christel et François TAULELLE. (2002). *Du Local à l'Europe. Les nouvelles politiques d'aménagement du territoire*, PUF, Paris, 301 pages.
- AROCENA, José (1986). *Le Développement par l'initiative locale: le cas français*, Paris, l'Harmattan, 1986.
- AYDALOT, Philippe. (1985) *Économie régionale et urbaine*, Paris, Economica,
- BANQUE MONDIALE, OPD (Operations Policy Department). (1996). *Performance Monitoring Indicators. A Handbook for Task Managers*, Washington.
- BENKO, Georges et Alain LIPIETZ (1992). *Les régions qui gagnent, Districts et réseaux; les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, Economie en liberté.
- BOISJOLY, Johanne, Greg J. DUNCAN, Michael KREMER, Dan M. LEVY et Jacques ECCLES (2006). « Antipathy or Empathy, the Impact of Diversity ». *American Economic Review*, 96, 6, December, pp. 1890-1905.
- BOLGER, John. (2000). *Le développement des capacités : sa raison d'être, sa nature et ses modalités*. Direction générale des politiques de l'ACDI. Documents hors série sur le développement des capacités. Volume 1, numéro 1. 9 pages
- BROADHAG, Christian et al. (2004). *Dictionnaire du développement durable*. AFNOR, Saint-Denis.
- BRUNEAU, PIERRE (2000). «L'archipel urbain québécois. Un nouveau rapport société-espace» dans *Le Québec en changement. Entre l'exclusion et l'espérance*, (P. Bruneau, dir.). Sainte-Foy, PUQ, pp 29-59.
- CAMAGNI, Roberto, Denis MAILLAT et Andrée MATTEACCIOLI, (2004) (GREMI 6), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Institut de recherches économiques et régionales, Neuchâtel.
- CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) Rimouski-Neigette. (2002). *Plan de Développement rural de la MRC Rimouski-Neigette* (Document de travail), 9 octobre.
- CENTRE FOR THE STUDY OF LIVING STANDARDS- (CSLS) – voir Osberg.
- CENTRE QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (RÉGION LABORATOIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN) – Tableau de bord sur l'état de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ». Voir : <http://www.tableaubord.org/>
- CHIASSON, Guy. (1998). « Repenser l'évaluation des partenariats ». *Revue canadienne d'évaluation des partenariats*, vol. 13, no 2, 1998, pp. 29-54.
- COMMISSION EUROPÉENNE - Direction générale de l'agriculture, (1999). *Évaluation des programmes de développement rural 2000-2006 soutenus par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole - Lignes directrices*, 48 pages.
- COMMISSION EUROPÉENNE - Direction générale de l'agriculture (2002). *Lignes directrices pour l'évaluation des programmes Leader +*, Janvier (dont Bibliographie extensive, p. 63-68) et *Glossaire de l'évaluation*, p. 58-62),

- COMMISSION EUROPÉENNE - Direction générale de l'agriculture. (2002). *Lignes directrices applicables à l'évaluation à mi-parcours des programmes de développement rural 2000-2006 cofinancés par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole*, 10 pages.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989). *Deux Québec dans un*, Boucherville, Gaëtan Morin.
- CONNELL, James P., Anne KUBISCH, Liisbeth B. SCHORR, et Carol H. WEISS, (ed). (1999). *New Approaches to Evaluating Community Initiatives*, vol 1, Concepts, Methods, and Contexts, The Aspen Institute, Washington DC.
- CÔTÉ, Serge (1993). « À l'heure de la mondialisation les politiques régionales de l'État central sont-elles devenues caduques? ». *Égalité, revue acadienne d'analyse politique*, 34, pp.17-43.
- CÔTÉ Serge S. et M.-U. PROULX, dir (1995) *Et les régions qui perdent?* Tendances et débats en développement régional 1, GRIDEQ-GRIR Rimouski, GRIDEQ.
- CÔTÉ, Serge, J.-L. KLEIN et M.-U. PROULX dir, (1997). *Action collective et décentralisation*, Tendances et débats en développement régional 3, GRIDEQ-GRIR,. **OUVRAGE ÉPUISÉ DISPONIBLE EN VERSION INTÉGRALE SUR LE SITE DU GRIDEQ**
<http://www.uqar.quebec.ca/grideq/tendance.htm>
- CÔTÉ, Serge et M.-U. PROULX, *L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2002, 152 p.
- CUCHOT, Michèle et Jean-Luc, MORINEAUX.(2001). Consultants, Préfecture de Lorraine, *Rapport final, Évaluation régionale du programme leader II Lorraine*, 28 pages.
- CURTIS, Allan, Alistar ROBERTSON et Digby RACE, (1998) « Lessons from recent evaluations of natural resource management programs in Australia », *Australian Journal of Environmental Management*, 5, 2, pp.109-119.
- DAUCÉ, Pierre. (1998) « L'évaluation des politiques communautaires de développement régional: enjeux, méthodes résultats. L'exemple de l'objectif 5B en Bourgogne » dans *Revue d'économie régionale et urbaine(RERU)*, (Université de Poitiers, France), n°3, p.379-394.
- DESROCHES, Henri, (1989). "En guise de conclusion. La "force" des petites communautés. Suggestions intergénérationnelles", *Les villages ruraux menacés, le Pari du Développement* (Hughes Dionne et Jean Larrivée, dir.), Rimouski, GRIDEQ, Actes et Instruments de la recherche en développement.
- DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES. Revue électronique. 14 décembre 2006. Dossier sur l'évaluation du développement durable.
<http://developpementdurable.revues.org/index.html>
- DIEZ, Maria Angeles. A., et Maria Soledad. ESTEBAN (2000) « The Evaluation of Regional Innovation and Cluster Policies: Looking for New Approaches ». Communication présentée à la 4^{ème} conférence de l'EES à Lausanne, 12-14 octobre.
- DIONNE, Hugues et al., (1983) *Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural*. Rimouski, GRIDEQ, Cahiers du GRIDEQ 11.

- DIONNE, Hugues, Jean LARRIVÉE (coord.) (1989), *Les villages ruraux menacés. Le pari du développement*. Rimouski, GRIDEQ, Actes et instruments.
- DOLOREUX, David et Yannik MELANCON (2006). « Le pari ambitieux du cluster maritime au Québec : état de la situation des politiques publiques », *Géographie, Économie et Société*, 8, pp. 467-480.
- DUGAS, Clermont (1983). *Les régions périphériques. Défi au développement du Québec*, Sillery, PUQ.
- ÉNAP-OBSERVATOIRE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, Numéro spéciale sur l'Évaluation, (présenté par Jean Turgeon), *Coup d'œil*, vol. 8, nu. 4, décembre 2002. (L'évaluation au Québec, en France et en Allemagne)
- FRANK, Flo et Anne, SMITH. (1999). *Guide de développement des collectivités – Un outil de renforcement des capacités communautaires*. Développement des ressources humaines du Canadas (DRHC). 81 pages.
- FLORIDA, Richard. (1995). «Toward the Learning Region». *Futures*, vol. 27, no 5, pp. 527-536.
- GAGNON, Christiane, dir (1996). *Évaluation des impacts sociaux : vers un développement viable?*. Chicoutimi. GRIR/UQAC, 182 p
- GAUTHIER, Benoît, dir. (2003). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, quatrième édition.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. (1997) . *Politique de soutien au développement local et régional*. Sainte-Foy, Les Publications du Québec.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC-MINISTÈRE DES RÉGIONS (1999). *Cadre de référence. Politique de la ruralité. Pour une occupation dynamique du territoire rural*. Sainte-Foy, Les Publications du Québec.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC-MINISTÈRE DES FINANCES (2001). *La force des régions, un maillon essentiel de notre économie, Stratégie de développement économique des régions ressources*, Budget 2001-2002 .
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC-MINISTÈRE DES RÉGIONS (2001). *Politique nationale de la ruralité. Une vision d'avenir*, Québec, Gouvernement du Québec, 73 p.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC-MINISTÈRE DES RÉGIONS (2001). *Politique nationale de la ruralité. Une vision d'avenir*, Québec, Gouvernement du Québec, Abrégé 6 pages.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC-MINISTÈRE DES RÉGIONS (2002). *Blocs régionaux: ressources, centrales, Montréal et Laval et Région de la Capitale-Nationale. Portrait statistique des régions*. Document préparé à l'occasion du Rendez-vous national des Régions. Novembre.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC-MINISTÈRE DES RÉGIONS (2002). *Projet ACCORD, Action concertée de coopération régionale de développement*. Acétates de présentation. 2 octobre, 29 pages.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC-MINISTÈRE DES RÉGIONS (2003) *Le pacte rural. La*

pièce maîtresse de la politique nationale de la ruralité du gouvernement du Québec.
Présentation au Groupe de travail sur le cadre rural canadien. Vancouver, 26 février.
Acétates de présentation.

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC-SECRETARIAT DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF EN COLL. AVEC MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE ET LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DU SPORT ET DU LOISIR (2004). *Devenir Maître de son Développement. La force des Régions. Phase 1 Une nouvelle gouvernance régionale* (juillet).
- GOUVERNEMENT AMÉRICAIN. (1991). GAO-UNITED STATE GENERAL ACCOUNTING OFFICE, “Programme Evaluation and Methodology Division- Designing Evaluations”, mars. <http://www.gao.gov> (site consulté en 2003)
- GOUVERNEMENT FRANÇAIS, Conseil National de l'évaluation et Commissariat Général du Plan, Portail de l'évaluation des politiques publiques, <http://www.evaluation.gouv.fr/> (site consulté en 2003)
- GOUVERNEMENT AUSTRALIEN (2002). The Queensland Policy Handbook. http://www.premiers.qld.gov.au/governingqld/policy/analysis4_0.htm. (site consulté en 2003)
- GOUVERNEMENT AUSTRALIEN- (AUSAID) Australian Agency for International Development www.aid.gov.au/publications/pubs.cfm?Type=PubEvaluationReports, Guide de l'évaluation (Dont Approche du Cadre Logique, ch 3.1. Logical Framework Approach : <http://www.aid.gov.au/ausguide/default.cfm>
- GOUVERNEMENT SUISSE- Agence de coopération internationale- Evaluation) (2002) *Tools and Methods : Guidelines Evaluation and Controlling* (PDF) et Participatory Rural Appraisal (PRA, 1997) **Évaluation and Controlling : Glossary (2002) en plusieurs langues dont Français**
<http://www.sdc.admin.ch/index.php?navID=22050&langID=1&userhash=25cfcfd886afdbc7bbd00e69fd9a3ec8>
- GOUVERNEMENT SUISSE - Office fédéral de la Statistique (OFS) et l'Office fédéral du développement territorial (2003). MONET (*Monitoring der Nachhaltigen Entwicklung*). *Le développement durable en Suisse-Indicateurs et commentaires. Novembre. Voir* http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/nachhaltige_entwicklung/uebersicht.html
- GRAWITZ, Madeleine. (1976). *Les Méthodes en Sciences Sociales*, Paris, Dalloz, (voir Lazarsfeld, Paul- la construction d'indicateurs pp. 376-380)
- GUBA, E. G. et Y. S. LINCOLN. (1989). *Fourth generation evaluation*. Newbury Park: Sage Publications.
- GUBA, Egon G. et Yvonna S. LINCOLN (1994). « Competing Paradigms in Qualitative Research » dans Normand K. Denzin et Yvonna S. Lincoln, *Handbook of Qualitative Research*, Sage, pp. 105-117.

- IFEN (INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT) (2006). Les synthèses. 10 indicateurs clés de l'environnement. Décembre. 2 pages téléchargeables à : <http://www.ifen.fr/>
- IFEN (INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT) (2003). 45 Indicateurs du développement durable. Études et travaux. 41, décembre. <http://www.ifen.fr/>
- IFEN, voir THEYS, Jacques (2001)
- INSTITUT de la Statistique du Québec. (2003). *Indicateurs régionaux selon les Municipalités régionales de comté, Québec, 1995-2001*, Direction des Statistiques, 14 mars.
- JEAN, Bruno (1997). *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Québec, PUQ, Québec, 318 p.
- JEAN, Bruno (2000). « Une nouvelle gouvernance territoriale pour accompagner la restructuration rurale : la mise en perspective des approches européenne, américaine et canadienne », dans Mario CARRIER et Serge CÔTÉ (dir), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débats sur la responsabilité du développement*, Québec, PUQ, Coll. Sciences régionales, pp. 223-244.
- JEAN, Bruno (2002) (avec la collaboration de Daniel-Mercier GOUIN et Majella SIMARD), *Évaluation des mesures de soutien à l'agriculture et l'agroalimentaire dans les milieux en restructuration de Chaudière-Appalaches, Rapport de recherche*, Rimouski, Chaire de recherche du Canada en développement rural, Février, 117 p.
- JEAN, Bruno et André JOYAL (1994). « La revitalisation rurale à travers l'action partenariale: le programme canadien de développement des collectivités » dans *Agricultures. Cahiers d'études et de recherches francophones* 3 (2), Paris, AUPELF-UREF et John Libbey Eurotext, pp. 109-117.
- JEAN, Bruno. (2003). « Réussir le développement approprié des communautés rurales : dix conditions gagnantes », dans *Organisations et territoires*, volume 12, numéro 2 (printemps-été), p. 19-30.
- JEAN , Bruno et Danielle LAFONTAINE, dir. (2005) *Territoires et fonctions: tome 2. Des pratiques aux paradigmes: Les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats ,Tendances et Débats en développement régional* 9, Éditions du Grideq et du CRDT, UQAR, Rimouski, 314 pages.
- JOANIS, Marcelin, Fernand MARTIN et Suzie ST-CERNY-Cerny (2004). *Quel avenir pour les politiques de développement régional au Québec?* Rapport de projet, Montréal, juin.
- JOANIS, Marcelin et Fernand MARTIN (2005). *La dimension territoriale des politiques de développement économique au Québec : enjeux contemporains*, Rapport Bourgogne 2005RB-01, février.
- JOYAL, André. (2005). *Proposition d'une définition pour le concept de capacités de mobilisation*, Document de travail. Équipe des pactes ruraux, 1 page.
- JOYAL, André. (2005). *Proposition d'une définition pour le concept de capacité*. Document de travail. Équipe des pactes ruraux, 1 page.
- JOLLIVET, Marcel. dir. (2001). *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris, Elsevier.

- JULIEN, Pierre-André (1997), *Le développement régional. Comment multiplier les Beauce au Québec*, IQRC, Diagnostic.
- KELLOGG, W.K. FOUNDATION (2004). Logic Model development Guide. Using Logic Models to bring Together Planning, Evaluation, and Action. Battle Creek (Mich.)
- KLEIN, Juan-Luis. (1997). «*L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale*», dans Cahiers de géographie du Québec, volume 41, numéro 114, décembre 1997, p. 367-377.
- KUBISCH, Anne, Karen FULBRIGHT-ANDERSON et James P. CONNELL (1999), "Evaluating Community Initiatives : a progress report", dans *New Approaches to Evaluating Community Initiatives*, vol 2, Theory, Measurement, and Analysis, The Aspen Institute, Washington DC.
- LACOUR, Claude. 2000. «Les territoires, nouvelles ressources du développement» dans *Recherches pour et sur le développement territorial*. INRA, Symposium de Montpellier, 11-12 janvier.
- LAFONTAINE, Danielle (1987), «Représenter nos connaissances pour mieux connaître le réel? », *Les Cahiers scientifiques*, 53, ACFAS, Montréal, pp.251-273.
- LAFONTAINE, Danielle (1995). «Trois prismes du développement», dans J.Dufour, J.-L. Klein, A.Rada (dir.), *L'éthique du développement, entre l'éphémère et le durable*, Gric-UQAC, collection Développement régional, pp. 93-131.
- LAFONTAINE, Danielle et Nicole THIVIERGE, dir. (1999). *Les Régions fragiles face à la Mondialisation, Stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation*, Tendances et débats en développement régional 5, Rimouski, UQAR-GRIDEQ.
- LAFONTAINE, Danielle et Nicole THIVIERGE dir. (2000). *Le développement et l'aménagement des régions fragiles à l'ère des mutations globales. Nouveaux modèles, nouvelles cultures de coopération*, Tendances et débats en développement régional 6, Rimouski, GRIDEQ/GRIR.
- LAFONTAINE, Danielle (2005). «Les politiques de développement régional au Québec : comment en maximiser les retombées ? », Congrès de l'Association canadienne de sciences régionales, ACSR, Toronto, 3-4 juin.
- LAFONTAINE, Danielle. (2005). *Proposition d'une définition pour le concept de capacités de mobilisation*. Document de travail. Équipe des pactes ruraux, 1 page.
- LAFONTAINE, Danielle. (2005). *Proposition d'une définition pour le concept de capacités de développement*, 1 page.
- LAFONTAINE, Danielle et Bruno JEAN, dir. (2005). *Territoires et fonctions: tome 1. Des politiques aux théories: Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*. Tendances et Débats 8, Éditions du Grideq et du CRDT, UQAR, Rimouski, 434 pages. (Lafontaine, Postface : «Le développement territorial : un nouveau paradigme? », pp. 347-406 (tableaux des paradigmes du développement, pp 344-346)
- LEEUW. F. L. (2003) «Reconstructing Program Theories: Methods Available and Problems to be solved ». The American Journal of Evaluation, 24, 1, pp.5-20.

- MARCEAU, Richard, « La dimension émotionnelle de l'évaluation de programme » dans le *Bulletin de la Société québécoise d'évaluation de programmes*, vol. 14, no 2, juillet 2001, p. 3-4.
- MARCEAU, Richard, OTIS, Daniel et SIMARD, Pierre. "La planification d'une évaluation de programme", in PARENTEAU, Roland et ÉTHIER, Gérard (éd.). *Management public : comprendre et gérer les institutions de l'État*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1992, pp. 445-477.
- McNIVEN,, J. D. et J. E. PLUMSTEAD. (1998). *Perspectives comparatives du développement régional*. North American Policy Group, Halifax. Dalhousie University, 1998.
- LAVERGNE, Réal et John, SAXBY. (2001). «*Le développement des capacités : Vision et conséquences*». ACDI, Direction générale des politiques. Collection de publications hors série sur le développement des capacités. Numéro 3. 12 pages.
- MONET (Monitoring der Nachhaltigen Entwicklung) : Voir à Gouvernement Suisse.
- MORGAN, Peter. (1998). «*Capacités et développement des capacités – Quelques stratégies*», Document préparé pour la Direction générale des politiques de l'ACDI. 16 pages.
- MORGAN, Peter. (1999). «*Le suivi du rendement des programmes de développement des capacités : une mise à jour. Quelles leçons tirons-nous ?*» Direction générale des politiques. ACDI. 38 pages.
- MULLER, Pierre. (2003). *Les politiques publiques*. PUF, Que Sais-je?, 2534, Paris, 126 pages
- OCDE-DAC(Development Assistance Committee), Réseau sur « l'Evaluation and aid effectiveness ». www.oecd.org/dac/evaluation ; voir : Glossaire des Termes relatifs à l'évaluation et à la gestion centrée sur les résultats /« Glossary of Key Terms in Evaluation and Results Based Management » (2002) et « Lessons Learned on Donor Support to Decentralisation and Local Governance » (2004).
- OCDE - The Fragile States Group (anciennement LAP) . (www.oecd.org/dac/fragilestates).
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE/OFFICE FÉDÉRAL DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL. (2003). *Le développement durable en Suisse. Indicateurs et commentaires*, 90 pages.
- ONU-CMED (*Commission mondiale pour l'environnement et le développement*) (1987). *Notre avenir à tous* (Rapport Brundtland). Montréal, Éditions du Fleuve.
- ONU, Department of Economic and Social Affairs, « CSD Core indicator framework », Indicators of Sustainable development guidelines and methodologies, p.18-25 et 89-91, 2001. <http://www.un.org> (consulté en 2003)
- ONU-FAO - ISNAR (International Service for National Agriculture Research) ; Ouvrage en ligne : D. Horton et al. *Evaluating Capacity Development* et Glossaire: www.isnar.cgiar.org/publications/ecd-book.htm
- ONU-IFAD (*International Fund for agricultural development*) (2002) Guide pratique de suivi-évaluation des projets en développement rural. http://www.ifad.org/evaluation/guide_f/index.htm.
- OSBERG, Lars et Andrew SHARPE voir : <http://www.csls.ca/iwb.asp>

- OUELLET, Claude. (2005). *Capacités de mobilisation, capacités de développement*, Document de travail. Équipe des pactes ruraux, 8 août 2005, 8 pages.
- OUELLET, Claude. (2005). *Capacités de mobilisation, capacités de développement*, Document de travail. Équipe des pactes ruraux. *Proposition pour une définition du concept de capacités de développement*. Novembre 2005, 4 pages,
- OSTERHOUT, Fon, Van. (2002). *Moving Targets, Towards monitoring democratic decentralization*, Bulletin 349, Kit Rural Change, Royal Tropical Institute, Amsterdam Rural Change, 69 pages.
- PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. (2000). « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies Chroniques au Canada*, vol. 21, no. 4.
- PÉPIN, Lucie (2000). *Les services de proximité en milieu rural québécois*. GRIDEQ, Cahiers du Grideq 22, 2000. 144 p.
- PERETZ, H, (1998). *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Repères, La découverte, 234.
- PERRIER-CORNET (2004). « L'avenir des espaces ruraux français. Dynamiques et perspectives des espaces ruraux français à l'horizon 2020 », *Futuribles*, juillet, no 299, p. 77-95.
- PIRÈS, Alvaro, «L'échantillon», *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (Poupart, Jean et al, dir.), Boucherville, Gaetan Morin, 1997.
- PERRET, Bernard. (2001). *L'évaluation des politiques publiques*, Repères, La Découverte, Paris, 124 pages.
- PERRET, Bernard (2002). *Indicateurs sociaux, État des lieux et perspectives*. Rapport pour le CERC, Janvier.
- PERROUX, François. (1969). *L'économie au XXe siècle*. Presses universitaires de France. Paris.
- PNUD.(1997). *Renforcement des capacités*. Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance. Bureau de l'élaboration des politiques. Document technique numéro 2. 42 pages.
- POLÈSE, Mario (1996). « Le développement local revu et corrigé: récit d'une douce illusion dangereuse » dans *Le Québec des régions: vers quel développement?*(Serge Côté, Juan-Luis Klein, Marc-Urbain Proulx, dir.), Tendances et débats en développement régional 2, GRIDEQ-GRIR, pp. 321-335.
- POLÈSE, Mario et Richard SHEARMUR, avec la collaboration de Pierre-Marcel Desjardins et Marc Johnson (2002). *Les Périphéries face à l'économie du savoir. La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, INRS, 2002.
- ROSSI, Peter Henry, Howard E. FREEMAN, avec la coll de Sonia ROSENBAUM. (1982). *Evaluation: A Systematic Approach*, (2e éd.), Beverly Hills, Sage, 351 pages.
- SAINT-PIERRE, Diane (1994). *L'évolution du Québec des régions. Un bilan historique*, IMRCQ (Union des municipalités régionales de comtés et des municipalités locales du Québec), Québec.

- SCRIVEN, Michael. (1998). "Minimalist Theory: The Least Theory that Practice Requires", dans *American Journal of Evaluation*, vol 19, no. 1, ©1998, pp. 57-70.
- SOQÉP (Société Québécoise d'évaluation de programme) (2002). *Bulletin*, vol. 15, no. 2, oct. (Numéro sur l'évaluation d'impacts)
- STAME, Nicoletta (2002). "Why a movement for theory in evaluation?", dans les Actes du European Evaluation Society, cinquième conférence, Séville, *Theory, Learning and Evidence: three movements in Contemporary Evaluation*, 10-12 octobre.
- TEISSERENC, Pierre (2002). *Les politiques publiques de développement local*, Paris, Economica, (1994).
- THEYS. Jacques (2001). « À la recherche du développement durable : un détour par les indicateurs », dans Jollivet, Marcel. (dir.) *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris, Elsevier, pp.269-279.
- THIVIERGE, Nicole et Marielle TREMBLAY (dir) (2003). *Régionalisation et Démocratie : Les Défis d'une citoyenneté active pour les femmes*, UQAM. DISPONIBLE PAR INTERNET : http://www.iref.uqam.ca/publications/Regionsaliation-Anita_Caron.pdf
- VACHON, Bernard. (1993). *Le développement local, Théorie et pratique : réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Gaëtan Morin Éditeur. Boucherville. 331 pages.
- VACHON, Bernard, (1996). « Mettre le territoire en état de produire: le rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans la démarche de développement local », dans *Le Québec des régions: vers quel développement?*(Serge Côté, Juan-Luis Klein, Marc-Urbain Proulx, dir.), Tendances et débats en développement régional, GRIDEQ-GRIR, pp. 285-301.
- VERNON, R. (1966). « International Investment and International Trade in the Product Cycle », *Quarterly Journal of Economics*, 80, pp.190-207.
- VIVIEN, Franck-Dominique, (2001) « Histoire d'un mot, histoire d'une idée : le développement durable à l'épreuve du temps », dans Jollivet, Marcel. (dir.) *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris, Elsevier., pp.19-60.
- VIVIEN, Franck-Dominique (2005). *Le développement soutenable*. Repères 425., la Découverte, Paris, 12 pages.
- VIVERET, Patrick. (1989). *L'évaluation des politiques et des actions publiques, Rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française.
- WORLD BANK, « Participatory Rural Appraisal-PRA »- PovertyNet, Impact Evaluation. (<http://www.worldbank.org/poverty/impact/methods/pr.htm>) (consulté en 2003)
- WORLD BANK, *Monitoring and Evaluation: some tools, methods and approach*. <http://www.worldbank.org/evaluation/me/> (consulté en 2003)
- WORLD BANK (2003). *Sustainable Development in a Dynamic World*. Oxford University Press.
- YUSUF, Shahid et Joseph E. STIGLITZ (2001). « Development issues: settled and Open », dans Gerald M. Meier et Joseph E. Stiglitz (dir.). *Frontiers of Development Economics. The future in perspective*, , Oxford University press, 2001, 575p, p. 227-268.

ZUINDEAU, Bernard (Réseau Développement durable et territoires fragiles- DDT : voir en biblio. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES

*

ANNEXE

ANNEXE 1
RECHERCHE ÉVALUATIVE DU DISPOSITIF DES PACTES RURAUX ET SES RETOMBÉES
Projet de recherche

CONSENTEMENT DE LA PERSONNE INTERROGÉE

Responsable de la recherche

Patrice LeBlanc
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boul. de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec), J9X 5E4
(819) 762-0971, poste 2331
Patrice.LebLANC@uqat.ca

Responsable local de la recherche

Indiquer les coordonnées du chercheur ainsi que le nom des étudiants qui utilisent ce formulaire.

Organisme subventionnaire et durée de la subvention

Ce projet de recherche est subventionné par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) dans le cadre d'une Action concertée avec le Ministère du développement régional (maintenant le Ministère du développement économique et des régions et de la recherche) et les Partenaires de la ruralité (Fédération québécoise des municipalités, Solidarité rurale du Québec, Association des centres locaux de développement, Association des régions du Québec). La durée du projet est de 3 ans (septembre 2003-août 2006)

Objectifs de la recherche

L'objectif de ce projet est double : 1) élaborer un modèle d'évaluation du dispositif du pacte rural et de ses retombées; 2) mettre en application ce modèle d'évaluation auprès d'un échantillon de MRC. À terme, cette étude devrait produire un outil d'évaluation approprié et spécifique au dispositif du pacte rural et permettre une première appréciation de ses retombées.

Méthodologie de la recherche et des choix des répondants

La recherche est effectuée auprès d'un échantillon de 12 MRC signataires d'un Pacte rural réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Deux critères principaux sont utilisés afin de choisir les MRC étudiées : le type de MRC (rurale, rurale avec une agglomération de recensement, partiellement ou entièrement dans une communauté métropolitaine) et l'indice de défavorisation de la MRC. Les opérations de collecte de données pour chacune des MRC de l'échantillon permettront de réaliser une « étude de cas » mettant en lumière la mise en œuvre du dispositif qui a été effectuée ainsi qu'une évaluation de ses retombées.

Vous êtes invité à participer à cette étude parce que vous êtes un responsable ou un intervenant ayant participé à l'instauration ou au fonctionnement du dispositif ou ayant participé aux activités réalisées ou qui en auraient bénéficié ou en auraient été affectés dans l'une des MRC

sélectionnées.

Description de votre participation à l'étude

Dans le cadre de votre participation à cette étude, vous aurez à participer à un entretien avec un membre de l'équipe de recherche. Cet entretien se déroulera à l'heure et à l'endroit de votre convenance. Cet entretien, dont la durée devrait varier entre 1 heure et 1 heure 30, sera enregistré à moins que vous ne vous y opposiez.

L'entretien portera sur les thèmes suivants :

- 1) La mise en place du Pacte rural dans votre MRC
- 2) Le plan de travail et les projets soumis dans le cadre du Pacte rural
- 3) L'évaluation du dispositif du Pacte rural et de ses développements dans votre MRC

Vous vous engagez à répondre aux différentes questions le plus honnêtement possible. Vous avez cependant le droit absolu de refuser de répondre à toute question et d'interrompre à tout moment, sans aucune conséquence, votre participation à cette recherche.

Description des inconvénients et de la gêne à participer à l'étude

Votre participation à cette étude implique d'abord que vous consacriez du temps à répondre à l'entrevue. Il est possible que vous éprouviez un certain malaise à répondre à certaines questions dans lesquelles nous vous demanderons d'apprécier des pratiques de développement rural dans votre MRC auxquelles vous auriez pu être associés.

Description des avantages à participer à l'étude

Au plan individuel, votre participation à cette étude sera pour vous une occasion de réfléchir à votre travail et aux pratiques en développement rural dans votre MRC. Sur un plan global, cette étude fournira de précieuses informations sur le dispositif du pacte rural et ses retombées, ce qui permettra d'alimenter des réflexions et des débats sur le développement local en milieu rural et, éventuellement, d'infléchir les politiques gouvernementales. Aucune rémunération ni compensation financière n'est associée à votre participation à cette étude.

Description des mesures et des engagements à la confidentialité :

Pour notre part, nous nous engageons à garantir la confidentialité de toute information que vous nous communiquerez. Seuls les membres de l'équipe de recherche auront accès à cette information. L'entrevue sera enregistrée puis transcrite. Cette transcription ne comportera aucune information qui permettrait de vous identifier et, une fois cette transcription vérifiée, le ruban magnétique sera détruit. Les matériaux originaux seront conservés dans un classeur dans un local verrouillé. Nous nous engageons également, lors de la diffusion des résultats de cette étude, à ne donner aucune information qui permettrait de vous identifier ou d'identifier la localité ou l'organisme pour lequel vous travaillez.

Diffusion et accès aux résultats de la recherche

Les résultats de la recherche seront diffusés au Ministère du développement économique et des régions et de la recherche ainsi qu'aux Partenaires de la ruralité (Fédération québécoise des municipalités, Solidarité rurale du Québec, Association des centres locaux de développement, Association des régions du Québec), commanditaires avec le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture de ce projet de recherche. Les rapports de recherche seront également envoyés aux responsables des Pactes ruraux dans les différentes MRC participant à l'étude. Les rapports seront aussi envoyés sur demande auprès des chercheurs aux différentes personnes consultées lors de l'une ou l'autre des étapes de la recherche.

Droit de refus

Si vous acceptez de participer à cette recherche, il est entendu que vous pourrez cependant ne pas répondre à certaines questions ou vous retirer, en tout temps, sans préjudice et pour des motifs dont vous serez le seul juge.

Consentement libre et éclairé

En foi de quoi, je, soussigné(e) _____ accepte en toute liberté de participer à cette recherche et consens à ce que les informations que j'aurai fournies servent à sa réalisation, à condition que ces informations ne puissent d'aucune façon permettre de révéler mon identité et celle d'autres personnes mentionnées durant l'entrevue.

Signature du participant

Date: _____

Signature du responsable

Date: _____

Annexe 2

Questionnaire 1 – La mise en œuvre du dispositif et ses retombées

PACTE RURAL : QUESTIONNAIRE 1 – La mise en oeuvre du dispositif et ses retombées

MOTS AUX RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS QUI COMPLÈTENT LE QUESTIONNAIRE

Bonjour! Permettez-nous d'abord de vous remercier de votre précieuse collaboration à cette étape importante de notre recherche sur le dispositif du *Pacte rural*. Initiée en l'an 2003, celle-ci vise à élaborer un modèle d'évaluation des retombées du *Pacte* et à tester celui-ci auprès d'un échantillon représentatif de MRC. Ce travail a déjà donné lieu à une première collecte de données à l'été 2004. Nous souhaitons maintenant pouvoir compter sur votre apport afin de mieux cerner les conditions de mise en œuvre ainsi que les retombées du *Pacte*.

Vous avez été contacté parce que vous avez été fortement associé à la mise en œuvre du *Pacte rural* dans votre MRC, ceci durant au minimum 18 mois, consécutifs ou non, ceci à titre de : *gestionnaire responsable* (MRC ou CLD, élu-e ou non), *d'agent ou agente de développement*, ou encore d'élu-e municipal-e (conseiller, maire, n'exerçant pas actuellement de fonction de Préfet).

Nous voulons d'abord et avant tout connaître votre avis sur le déroulement et les effets du *Pacte rural*, selon l'expérience qui a été la vôtre.

Le temps que vous consacrerez à répondre au présent questionnaire nous permettra de mieux comprendre comment s'effectue la mise en œuvre du *Pacte* dans votre MRC ainsi que les effets de celui-ci.

Nous vous soulignons qu'un deuxième questionnaire portant spécifiquement sur les projets qui ont été soutenus par le *Pacte rural* a aussi été élaboré et donnera lieu lui aussi à une collecte de données.

Permettez-nous de vous rappeler que cette recherche s'effectue sur une base confidentielle et que votre identité ne sera pas révélée. Des indications plus précises à cet égard vous sont d'ailleurs fournies dans le formulaire de consentement qui accompagne le présent questionnaire et que vous êtes invités à compléter.

Un gros merci.

L'équipe de recherche du projet FQRSC

sur l'évaluation du dispositif des Pactes ruraux et ses retombées.

Espace réservé à l'Équipe			
Contact fait par: (Nom) _____	<input type="checkbox"/>	UQAR	<input type="checkbox"/> ÉNAP
(date :)	<input type="checkbox"/>	UQAT	<input type="checkbox"/> UQO
	<input type="checkbox"/>	UQTR	
Interview fait par : (Nom) _____	<input type="checkbox"/>	UQAR	<input type="checkbox"/> ÉNAP
(date :)	<input type="checkbox"/>	UQAT	<input type="checkbox"/> UQO
	<input type="checkbox"/>	UQTR	
Documents demandés : Plan de travail (PT)	<input type="checkbox"/>		
Rapport(s) annuel(s) de reddition	<input type="checkbox"/>	2003	<input type="checkbox"/> 2004 <input type="checkbox"/> 2005 <input type="checkbox"/> 2006
Formulaire(s) utilisé(s) pour demande de soutien technique ou financier au <i>Pacte</i>	<input type="checkbox"/>		
Autre (s) documents et formulaires soutenant la mise en œuvre ou suivi du <i>Pacte</i>	<input type="checkbox"/>		
Autres documents pertinents	<input type="checkbox"/>		

INTRODUCTION/MISE EN CONTEXTE

Q 0.1 Statut du répondant (ayant été associé au moins 18 mois au *Pacte rural*):

- Gestionnaire responsable*** (MRC ou CLD)
- Élu-e** (conseiller ou maire d'une localité visée par le *Pacte*)
- Agent-e**

Q 0.2 Genre du répondant :

- Homme Femme

Q 0.3 Groupe d'âge du répondant :

- Moins de 30 ans Moins de 40 ans Moins de 50 ans
 Plus de 50 ans Plus de 60 ans

Q 0.4 Nom de la MRC : _____

***Cette personne se verra demander des documents relatifs au *Pacte* dans sa MRC et permettant d'en éclairer la mise en œuvre et les retombées**

Documents demandés (voir encadré de la page 1) :

- Plan de travail de la MRC (PT); Rapport(s) annuel (s) de reddition

- Formulaires et autres documents pertinents concernant la mise en œuvre et le suivi

Exemples : Politique et règles de financement des projets, Documents soutenant l'animation des comités locaux, Plan local de développement etc., couverture des activités et projets dans les Médias; documents promotionnels, etc.

Q 0.5 À quel moment avez-vous commencé à participer à des activités entourant le *Pacte Rural* dans votre MRC? Précisez la **date approximative (mois-année)** et les **circonstances**.

Mois-année : _____

Circonstances : _____

Q 0.6 Étiez-vous là au tout début, lors de la préparation du **Plan de travail** (PT)?

- Oui Non

Q 0.7 En rapport avec le *Pacte*, quelles ont été vos principales fonctions ou responsabilités (indiquez aussi votre participation à des **comités** du *Pacte*)? Précisez :

Q 0.8 Êtes-vous encore aujourd'hui associé à la mise en œuvre du *Pacte*?

- Oui Non

(Si non, vous devrez répondre à la **question 3.12** à la fin du questionnaire)

THÈME 1: MISE EN OEUVRE DU PACTE RURAL DANS VOTRE MILIEU

Q 1.1 Comment se porte le *Pacte rural* dans votre milieu? Diriez-vous...

- Très bien
- Assez bien
- Pas tellement bien
- Assez mal

Précisez votre pensée :

Q 1.2 Diriez-vous que jusqu'ici le *Pacte rural* dans votre milieu a été **surtout** un...?

- Moyen de renforcer **l'identité et la fierté rurales**
- Moyen de développer une meilleure **compréhension de la ruralité**
- Moyen de renforcer **la prise en main** du développement en milieu rural
- Moyen **d'identifier des avenues** de développement en milieu rural
- Moyen de stimuler la **réalisation de projets** en milieu rural
- Moyen de renforcer la **concertation** entre les acteurs du milieu rural
- Autres, précisez :

Q 1.3 Selon vous, quelles sont les **trois (3) principales forces** qui caractérisent le *Pacte rural* dans votre milieu?

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____

Q 1.4 Selon vous, quelles sont les **trois (3) principales faiblesses** qui caractérisent le *Pacte rural* dans votre milieu?

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____

Q 1.5 a) Êtes-vous satisfait de la façon dont le *Pacte rural* a été mis en oeuvre dans votre milieu?

- Très satisfait Plutôt satisfait Plutôt insatisfait Très insatisfait

b) Si vous avez indiqué **plutôt ou très insatisfait**, pourquoi?

Q 1.6 Dans l'ensemble de la MRC et des collectivités rurales, par quel moyen les responsables du *Pacte rural* ont-ils informé la population au sujet de celui-ci? (**Indiquez la fréquence ou le nombre de parutions, d'événements, de sites ou de rapports**)

- | | |
|--|------------|
| <input type="checkbox"/> Journal local | Fréquence? |
| <input type="checkbox"/> Journal de la MRC | Fréquence? |
| <input type="checkbox"/> Radio/télévision | Fréquence? |
| <input type="checkbox"/> Site Internet | Nombre? |
| <input type="checkbox"/> Documents promotionnels | Nombre? |
| <input type="checkbox"/> Rapport au Conseil municipal ou de la MRC | Fréquence? |
| <input type="checkbox"/> Autre moyen, précisez : _____ | |

Q 1.7 Est-ce que toutes les municipalités de la MRC visées par le *Pacte* ont bénéficié de l'argent du Pacte rural?

- La totalité des municipalités en ont bénéficié
- La plupart des municipalités
- Quelques municipalités
- Aucune municipalité
- Ne sais pas

Q 1.8 Est-ce qu'il existe des municipalités rurales de la MRC visées par le *Pacte* où aucun **projet** (identifié dans une des redditions de compte annuelle) n'a jusqu'ici été complété?

- Oui
- Non
- NSP (= Ne Sais Pas)

(si oui ou NSP, passez à la question 1.9)

Si non, pourquoi?

Q 1.9 Selon vous, certaines activités ou certains projets financés par le *Pacte rural* ont-ils permis jusqu'ici des **réalisations marquantes** dans le milieu?

- Oui
- Non (Passez à la question 1.10)

Si oui, donnez des exemples de **réalisations marquantes** (maximum 3)

1) _____

2) _____

3) _____

Q 1.10 **En général**, selon vous, comment se sont déroulés les projets financés par le *Pacte rural*?

- Très bien
- Plutôt bien
- Plutôt mal
- Très mal

Q 1.11 Si vous avez répondu PLUTÔT MAL, ou TRÈS MAL, spécifiez la raison. (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Problèmes internes de gestion
- Problèmes d'ordre financier
- Difficultés de collaboration entre principaux partenaires
- Problèmes de communication
- Problèmes d'exécution des tâches
- Autres, expliquez : _____

Q 1.12 Est-ce que certains projets financés par le *Pacte rural* se sont **plutôt mal ou très mal** déroulés?

- Oui
- Non (Passez à la question 2.1)
- NSP (= Ne Sais Pas, passez à la question 2.1)

Si oui, indiquez les principales raisons :

THÈME 2: LES EFFETS DU DISPOSITIF DU *PACTE RURAL*

Q 2.1 Présence de comités locaux de développement (municipalités visées par le *Pacte*)

Ce tableau doit être uniquement complété par le Gestionnaire responsable (MRC ou CLD) ou encore par l'Agent-e. (Si vous ne disposez pas de l'information, s.v.p. laissez la case vide)

Municipalités (Indiquez les noms de toutes les municipalités de la MRC visées par le <i>Pacte rural</i>)	Présence d'un comité local impliqué dans la mise en œuvre du <i>Pacte rural</i> ?		comité local créé après l'arrivée du <i>Pacte rural</i> ?		comité local reconnu officiellement par le Conseil municipal?		comité local soutenu financièrement par la municipalité?		comité local soutenu financièrement par le <i>Pacte rural</i> ?		Présence d'au moins un élu ou responsable municipal au sein du comité?	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
1.												
2.												
3.												
4.												
5.												
6.												
7.												
8.												
9.												
10.												
11.												
12.												
13.												
14.												
15.												
16.												
17.												
18.												
19.												
20.												

Q 2.2 a) Le *Pacte rural* a-t-il donné naissance à de nouveaux organismes (autres que les comités locaux de développement) dans votre milieu?

- Oui
 Non (Passez à la question 2.1)
 NSP (= Ne Sais Pas, passez à la question 2.1)

b) Si oui, précisez :

Q 2.3 a) Quels sont les types d'organisations du milieu qui sont impliqués dans la mise en oeuvre du *Pacte rural*? (Vous pouvez cocher plus d'une case)

- Organismes sans but lucratif (d'économie sociale, communautaires)
- Instances publiques d'élu-e-s (ex. municipalités, MRC)
- Organismes publics et parapublics (ex. CLSC, écoles)
- Coopératives
- Entreprises privées
- Autres : _____

b) S'il y a lieu, de quel(s) secteur(s) proviennent les **entreprises privées impliquées**?

- Primaire (exploitation des ressources naturelles ou agricoles)
- Secondaire (industries manufacturières et construction)
- Tertiaire moteur (télécommunications, énergie électrique, services financiers, services aux entreprises, ingénierie, informatique)
- Tertiaire traditionnel (transport, commerce de gros et détail, divertissement, culture, tourisme, hébergement, restauration, services personnels)

Q 2.4 Depuis l'arrivée du *Pacte rural*, diriez-vous que dans la MRC la **collaboration** entre les différents acteurs en vue de soutenir le développement rural s'est améliorée?

- Amélioration très significative
- Bonne amélioration
- Légère amélioration
- Aucune amélioration
- La collaboration a diminué

Q 2.5 Depuis l'arrivée du *Pacte rural*, diriez-vous que dans la MRC **la concertation en vue d'actions communes** pour soutenir le développement rural s'est améliorée?

- Amélioration très significative
- Bonne amélioration
- Légère amélioration
- Aucune amélioration
- La concertation a diminué

Q 2.6 a) Existe-t-il à l'échelle de la MRC ou des collectivités rurales un processus de reconnaissance du travail des bénévoles impliqués dans le *Pacte rural*?

- Oui Non NSP

Si oui, précisez :

b) Existe-t-il à l'échelle de la MRC ou des collectivités rurales un processus permettant de reconnaître les «réussites rurales» qui auraient été accomplies grâce au soutien du *Pacte rural*?

- Oui Non NSP

Si oui, précisez :

Q 2.7 Le *Pacte rural* vous a-t-il permis de **consulter davantage la population** au sujet des orientations ou des objectifs du développement en milieu rural?

- Niveau local : Oui Non NSP
 Niveau MRC : Oui Non NSP

Si oui, expliquez comment? **Si non**, expliquez pourquoi?

Niveau local : _____

Niveau MRC : _____

Q 2.8 a) Le nombre de rencontres des **comités** du *Pacte rural* auxquelles vous avez participé a-t-il augmenté au cours des années?

- Aucune augmentation
- Légère augmentation
- Bonne augmentation
- Augmentation très significative
- Diminution du nombre de rencontres

b) S'il y a lieu, quelles seraient les raisons de ces changements?

Q 2.9 a) Le *Pacte rural* a-t-il favorisé la mise en place d'un **regroupement** ou d'un **réseau** des acteurs associés aux activités ou aux projets soutenus par le *Pacte*, ou qui participent à des démarches visant le développement rural?

- | | | | | | | |
|----------------|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|-----|
| Municipal | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| Intermunicipal | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| MRC | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |

(Si oui, passez à la question 2.9 b)

(Si non, passez à la question 2.9 c)

(Si NSP, passez à la question 2.10)

b) Si oui, **identifiez** ce regroupement ou réseau et précisez sa **fonction principale** :

Municipal : _____

Intermunicipal : _____

MRC : _____

c) Si non, est-ce que le *Pacte rural* a contribué à maintenir ou à renforcer un ou des regroupement(s) ou réseau(x) qui existaient déjà?

- Oui
- Non
- NSP

Q 2.10 Depuis le lancement du *Pacte rural*, est-ce que davantage de citoyennes et citoyens des collectivités rurales de la MRC s'impliquent dans la recherche de solutions aux principaux problèmes qui les touchent?

- Aucune amélioration de l'implication
- Légère amélioration de l'implication
- Bonne amélioration de l'implication
- Baisse de l'implication

Q 2.11 Le *Pacte rural* vous a-t-il permis de mettre en place un **mécanisme visant à stimuler la participation** des acteurs et des organismes locaux et de la MRC aux activités et projets soutenus par celui-ci?

- Oui
- Non
- NSP (si non ou NSP, passez à la question 2.12)

Si oui, précisez

Q 2.12 Le *Pacte rural* vous a-t-il permis de mettre en place un **mécanisme de collecte d'informations** au sujet des activités et projets soutenus par celui-ci dans la MRC?

- Oui
 Non NSP (si non ou NSP, passez à la question 2.13)

Si oui, précisez

1) quelle est la forme du mécanisme de collecte d'information?

2) qui est responsable de la collecte d'informations?

Q 2.13 Le *Pacte rural* vous a-t-il permis de mettre en place un **mécanisme d'analyse des demandes de soutien (aide) technique et/ou financier et des projets** adressés au *Pacte rural* dans la MRC?

- Oui
 Non NSP (si non ou NSP, passez à la question 2.14)

Si oui, précisez

1) quelle est la forme du mécanisme d'analyse?

2) qui participe à l'analyse des demandes?

Q 2.14 Est-ce que dans le cadre de l'analyse des **demandes de soutien (aide) technique ou/et financier adressées et des projets** adressés au *Pacte* vous tenez compte des **champs prioritaires** retenus dans votre Plan de travail (PT)?

- Oui
 Non NSP (si non ou NSP, passez à la question 2.15)

Si oui, précisez de quelle manière?

Q 2.15 Le *Pacte rural* vous a-t-il permis de mettre en place un **mécanisme de prise de décision** au sujet des **activités et projets qui sont financés** par le *Pacte rural* dans la MRC?

- Oui
 Non NSP (si non ou NSP, passez à la question 2.16)

Si oui, précisez

1) la forme du mécanisme de prise de décision?

2) qui prend la décision **finale** relative au financement?

Q 2.16 Le *Pacte rural* vous a-t-il permis de mettre en place un mécanisme de suivi des activités et des projets soutenus et/ou financés par le *Pacte Rural* dans la MRC?

- Oui
 Non NSP (si non ou NSP, passez à la question 2.17)

Si oui, précisez

1) la forme du mécanisme de suivi des activités et projets soutenus et/ou financés?

2) qui effectue le suivi des activités et des projets financés?

Q 2.17 Lorsqu'un projet financé par le Pacte rural a été **complété**, la MRC en est-elle avisée?

- Oui
 Non NSP (si non ou NSP, passez à la question 2.18)

Si oui, précisez

1) comment la MRC en est-elle avisée?

2) un rapport final (« post mortem », « clôture administrative et financière ») est-il produit et transmis?

Q 2.18 Le *Pacte rural* vous a-t-il permis de mettre en place un **mécanisme d'évaluation** des activités et des projets qui ont été financés par le *Pacte rural* **lorsque ceux-ci sont complétés**?

- Oui
 Non NSP (si non ou NSP, passez à la question 2.19)

Si oui, précisez

1) la forme du mécanisme d'évaluation des activités ou projets **complétés**?

2) qui est responsable de son application?

Q 2.19 a) Le *Pacte rural* vous a-t-il permis de mettre en place un **mécanisme vous permettant de mesurer l'atteinte des objectifs inscrits dans votre Plan de travail (PT)**?

- Oui
 Non NSP (si non ou NSP, passez à la question 2.19b)

Si oui, précisez

1) la forme du mécanisme de mesure d'atteinte des objectifs?

2) qui est responsable de son application?

b) Le *Pacte rural* vous a-t-il permis d'élaborer **des indicateurs** vous permettant de mesurer l'atteinte des objectifs inscrits dans votre Plan de travail (PT)?

- Oui
 Non NSP (si non ou NSP, passez à la question 2.20)

Si oui, indiquez **le nombre** approximatif d'indicateurs élaborés et **donnez un exemple**

Q 2.20 Avez-vous déjà participé à une séance de consultation publique autour du *Pacte rural* dans votre milieu?

- Souvent (Passez à la question 2.21)
- À l'occasion (Passez à la question 2.21)
- Au besoin (Passez à la question 2.21)
- Rarement
- Jamais

Si rarement ou jamais, pourquoi?

Q 2.21 Depuis l'arrivée du *Pacte rural* dans la MRC, **la participation** des citoyens et citoyennes aux comités, aux activités ou aux projets soutenus par le *Pacte* a-t-elle augmenté (**précisez au niveau local et MRC**)?

Niveau local

- Aucune augmentation
- Légère augmentation
- Bonne augmentation
- Participation en baisse

S'il y a lieu, quelles sont les raisons du changement?

Niveau MRC

- Aucune augmentation
- Légère augmentation
- Bonne augmentation
- Participation en baisse

S'il y a lieu, quelles sont les raisons du changement?

Q 2.22 Depuis l'arrivée du *Pacte rural* dans la MRC, **la concertation** entre les acteurs autour de projets soutenus par le *Pacte* et destinés aux collectivités rurales a-t-elle augmenté?

- Aucune augmentation
- Légère augmentation
- Bonne augmentation
- Concertation en baisse

Commentez :

Q 2.23 a) Au cours des quatre dernières années, le *Pacte rural* vous a-t-il permis d'offrir des activités de formation **s'adressant à l'ensemble** de la MRC ou **dans** les municipalités locales?

- Oui
- Non
- NSP

MRC et Municipalités rurales (Indiquez les noms)	Réalisation d'un inventaire des ressources depuis la mise en place du <i>Pacte</i> ?		Élaboration d'un plan de développement rural depuis mise en place du <i>Pacte</i> ?		Plan : Identification de priorités ou d'objectifs précis?		Plan : Activités de consultation de la population?		Plan : Activités de consultation d'experts?		Plan : Mécanisme de suivi de la mise en œuvre du Plan?	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
15.												
16.												
17.												
18.												
19.												
20.												

Q 2.27 Depuis la mise en œuvre du *Pacte rural* dans votre milieu, avez-vous atteint les résultats attendus prévus dans votre *Plan de travail* (PT)?

- Les résultats attendus sont atteints
- Les résultats attendus sont en grande partie atteints
- Plusieurs résultats attendus n'ont pas été atteints
- Les résultats attendus n'ont pas été atteints
- Ne sais pas



Si vous avez répondu «*plusieurs résultats attendus n'ont pas été atteints*» ou «*les résultats attendus n'ont pas été atteints*», expliquez en quelques mots pourquoi?

Q 2.28 Selon vous, certains projets ou réalisations financés par le *Pacte rural* ont-ils contribué à **intensifier l'acquisition ou le développement de savoirs ou de compétences** dans les collectivités rurales de votre MRC?

- Oui
- Non (Passez à la question 2.29)

Si oui, donnez un ou quelques exemples :

1) _____

2) _____

3) _____

Q 2.29 Certains projets ou réalisations soutenus par le *Pacte rural* vous semblent-ils **offrir des pistes de développement inédites** ou des **solutions originales** par rapport aux problèmes des collectivités rurales?

- Oui
- Non (Passez à la question 2.31)

Q 2.30 Si oui, identifiez quelques projets ou réalisations à **caractère innovant** (3 au maximum)

1) _____

2) _____

3) _____

Q 2.31 Depuis le lancement du *Pacte rural*, **y a-t-il des jeunes (-30 ans)** qui sont arrivés dans la MRC à la suite d'activités ou de projets financés par le *Pacte rural*?

- Aucun
- Quelques jeunes sont arrivés dans la MRC (1 à 5)
- Plusieurs jeunes sont arrivés dans la MRC (6 à 10)
- De nombreux jeunes sont arrivés dans la MRC (11 et plus)
- Ne sais pas

Q 2.32 Depuis le lancement du *Pacte rural*, **y a-t-il des familles** qui sont arrivées dans la MRC à la suite d'activités ou de projets financés par le *Pacte rural*?

- Aucune
- Au moins une famille est arrivée dans la MRC (1 à 5)
- Quelques familles sont arrivées dans la MRC (6 à 10)
- Plusieurs familles sont arrivées dans la MRC (11 et plus)
- Ne sais pas

Q 2.33 Quelle est votre perception à l'égard de la *Politique nationale de la ruralité (PNR)*?

- Très bonne politique
- Bonne politique
- Politique à améliorer
- Mauvaise politique
- Autres perceptions, précisez:

Q 2.34 Selon vous, certains projets ou activités financés par le *Pacte rural* au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à **soutenir l'engagement (ou « mobilisation ») des citoyens et des citoyennes au développement des collectivités rurales de la MRC?**

- Oui
- Non (Passez à la question 2.35)

Si oui, donnez un ou quelques exemples :

1) _____

2) _____

3) _____

Q 2.35 Selon vous, certains projets ou activités financés par le *Pacte rural* au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à **assurer la qualité de vie** des collectivités rurales de la MRC?

- Oui
- Non (Passez à la question 2.36)

Si oui, donnez un ou quelques exemples :

1) _____

2) _____

3) _____

Q 2.36 Selon vous, certains projets ou activités financés par le *Pacte rural* au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à **accentuer la complémentarité rural-urbain** (au sein de votre MRC ou entre les milieux ruraux et urbains du Québec)?

- Oui
- Non (Passez à la question 2.37)

Si oui, donnez un ou quelques exemples :

1) _____

2) _____

3) _____

Q 2.37 Selon vous, certains projets ou activités financés par le *Pacte rural* au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à **maintenir ou améliorer l'offre et la disponibilité des services** pour les collectivités rurales de votre MRC ?

Oui Non (Passez à la question 2.38)

Si oui, donnez un ou quelques exemples :

1) _____
 2) _____
 3) _____

Q 2.38 Selon vous, certains projets ou activités financés par le *Pacte rural* au cours des quatre dernières années ont-ils contribué à faire augmenter **la participation de la population à la gestion et à la mise en valeur des ressources dans les collectivités rurales de votre MRC?**

Oui Non (Passez à la question 2.39)

Si oui, donnez un ou quelques exemples :

1) _____
 2) _____
 3) _____

Q 2.39 Est-ce que votre perception du *Pacte rural* a changé avec le temps?

Oui Non (Passez à la question 3.1)

Si oui, de quelle manière?

THÈME 3. LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Q 3.1 Selon vous, le *Pacte rural* devrait-il être renouvelé au terme d'un premier cinq ans de mise en oeuvre?

Oui Non

Pourquoi? (Indiquez pour quelles raisons)

Q 3.2 Si le *Pacte rural* était renouvelé pour un autre terme, devrait-on lui apporter des changements?

Oui Non (Passez à la question 3.3)

Si oui, indiquez lesquels :

Q 3.3 Si le *Pacte rural* était renouvelé pour un autre terme, devrait-on apporter des changements à **la stratégie de mise en œuvre** du *Pacte* dans la MRC?

Oui Non (Passez à la question 3.4)

Si oui, indiquez lesquels :

Q 3.4 a) Si le *Pacte rural* était renouvelé pour un autre terme, devrait-on apporter des changements **aux modes de gestion** du *Pacte* dans la MRC?

Oui Non (Passez à la question 3.5)

Si oui, cochez la ou les case-s pour indiquer les aspects qui devraient être revus :

- Les modes de répartition de l'enveloppe budgétaire
- Les types ou catégories de projets à financer
- Les processus d'information
- Les processus de consultation
- La composition du comité décisionnel
- Les processus de suivi et d'évaluation
- La gestion de l'ensemble du dispositif
- Les mécanismes de reddition de compte au Ministère
- Autres, précisez : _____

b) Si le *Pacte rural* était renouvelé pour un autre terme, les MRC devraient-elles **déterminer elles-mêmes leurs champs d'intervention prioritaires et les résultats attendus**?

Oui Non

Si **OUI** ou **NON**, pourquoi? (Indiquez pour quelles raisons)

c) Si le *Pacte rural* était renouvelé pour un autre terme, les MRC devraient-elles diriger davantage leurs efforts vers les municipalités **rurales les plus dévitalisées**?

Oui Non

Si **OUI** ou **NON**, pourquoi? (Indiquez pour quelles raisons)

Q 3.5 Si le *Pacte rural* était renouvelé pour un autre terme, les MRC devraient-elles **pouvoir soutenir des projets....**

- | | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| (1) à caractère social | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (2) à caractère économique | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (3) à caractère récréo-touristique | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (4) à caractère environnemental ou écologique | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (5) à caractère patrimonial ou architectural | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (6) à caractère culturel | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (7) à caractère autre (Précisez : _____) | | | |

Q 3.6 Parmi les catégories de projets mentionnées précédemment et que le *Pacte rural* pourrait soutenir dans l'avenir, identifiez par leur numéro (exemple 1 et 6) les deux catégories (premier choix et deuxième choix) qui vous semblent **les plus importantes** pour l'avenir des collectivités rurales?

Premier choix de catégorie de projet: ____ Deuxième choix de catégorie de projet: ____

Q 3.7 Expliquez en quelques mots pourquoi ces deux catégories vous semblent les plus importantes?

Q 3.8 Par rapport à la liste d'objectifs que le *Pacte rural* pourrait contribuer à soutenir dans l'avenir et qui sont indiqués plus bas, indiquez l'importance que vous attachez à chacun.

	Très important (4)	Important (3)	Moins important (2)	Peu ou pas important (1)
1- Renforcer l' engagement des citoyen-ne-s face au développement des collectivités rurales				
2- Consolider et développer l' économie et l' emploi dans les collectivités rurales				
3- Promouvoir et améliorer le cadre de vie dans les collectivités rurales				
4- Promouvoir la place des jeunes dans les collectivités rurales				
5- Soutenir l' entrepreneuriat collectif ou coopératif dans les collectivités rurales				
6- Soutenir la mise en réseau des acteurs des collectivités rurales				
7- Accroître la participation de la population à la gestion et à la mise en valeur durable des ressources dans les collectivités rurales				
8- Soutenir le développement des communautés autochtones				
9- Assurer et améliorer l' offre de services dans les collectivités rurales				
10- Développer de nouveaux produits et de nouvelles entreprises dans les collectivités rurales				
11- Intensifier l'acquisition et la promotion du savoir et des compétences dans les collectivités rurales				
12- Soutenir l' entrepreneuriat individuel dans les collectivités rurales				
13- Promouvoir la place des nouveaux arrivant-e-s dans les collectivités rurales				
14- Tenir compte de la situation et de l'apport des femmes vivant dans les collectivités rurales				
15- Assurer le maintien et le retour des familles dans les collectivités rurales				
16- Assurer la qualité de l' environnement , des paysages et du cadre de vie en milieu rural				
17- Favoriser l' adaptation des programmes gouvernementaux aux spécificités des collectivités rurales				
18- Accentuer la complémentarité entre les territoires ruraux et urbains au Québec				
19- Renforcer la lutte à la pauvreté en milieu rural				
20- Renforcer l' occupation viable des territoires ruraux au Québec				

Q 3.9 Parmi la liste d'objectifs mentionnés précédemment, identifiez (par leur numéro) les deux objectifs qui vous semblent les plus importants pour l'avenir des collectivités rurales :

Objectifs les plus importants : 1) numéro _____ 2) numéro _____

Q 3.10 D'autres objectifs que ceux mentionnés ci-haut (cf. Q 3.8) vous semblent-ils à poursuivre au cours des prochaines années pour favoriser le développement des collectivités rurales?

Oui Non

Si oui, lesquels?

Q 3.11 Est-ce qu'il a **autre chose que vous voudriez ajouter** au sujet du *Pacte rural* ou de la *Politique Nationale de la Ruralité*?

*****POUR LES RÉPONDANT-E-S QUI NE SONT PLUS ASSOCIÉ-E-S À LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE RURAL SEULEMENT*****

Q 3.12 Vous n'êtes plus associé à la mise en œuvre du pacte dans votre MRC **depuis quand?** Indiquez **le nombre de mois depuis le départ** : exemple : a quitté depuis 8 mois.

Q 3.13 Précisez en quelques mots **la raison principale** de votre départ.

FIN DU QUESTIONNAIRE 1 SUR LE PACTE RURAL

NOUS VOUS REMERCIONS BEAUCOUP DE VOTRE PARTICIPATION

Annexe 3

Questionnaire 2 – Les projets réalisés caractéristiques, retombées
Volets 1 et 2.

PACTE RURAL : QUESTIONNAIRE 2 – Les Projets réalisés: caractéristiques, retombées

MOTS AUX RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS QUI COMPLÈTENT LE QUESTIONNAIRE

Bonjour! Permettez-nous d'abord de vous remercier de votre précieuse collaboration à cette étape importante de notre recherche sur le dispositif du *Pacte Rural*. Initiée en 2003, celle-ci vise à élaborer un modèle de suivi et d'évaluation des retombées du *Pacte* et à tester celui-ci auprès d'un échantillon représentatif de MRC. Ce travail a déjà donné lieu à une première collecte de données à l'été 2004. Nous souhaitons maintenant pouvoir compter sur votre apport afin de mieux connaître les projets réalisés grâce au *Pacte* et leurs retombées pour les collectivités rurales et les MRC.

Vous avez été contacté soit parce que vous avez été à la tête de l'organisme récipiendaire d'une aide financière pour un projet financé en totalité ou partiellement par le *Pacte rural* de votre MRC, ou avez agi comme responsable administratif ou responsable principal de la réalisation du projet, ou encore parce que vous pouvez témoigner d'effets ou de retombées de ce projet.

Nous voulons d'abord et avant tout que vous nous informiez sur le projet, ou que vous nous fassiez connaître votre avis sur les retombées de celui-ci, selon l'expérience qui a été la vôtre.

Le temps que vous consacrerez à répondre au questionnaire nous permettra de mieux comprendre comment s'effectue la mise en œuvre du *Pacte rural* ainsi que les effets de celui-ci.

Nous vous soulignons qu'un premier questionnaire portant spécifiquement sur la mise en œuvre du dispositif du *Pacte rural* a aussi été élaboré et donnera également lieu à une collecte de données.

Permettez-nous de vous rappeler que cette recherche s'effectue sur une base confidentielle, votre identité ne devant pas être révélée. Des indications plus précises à cet égard vous sont d'ailleurs fournies dans le formulaire de consentement qui accompagne le présent questionnaire et que vous êtes invités à compléter.

Un gros merci

L'équipe de recherche du projet FQRSC

sur l'évaluation du dispositif des *Pactes ruraux* et ses retombées.

Espace réservé à l'Équipe								
Contact fait par: (Nom) _____	<input type="checkbox"/>	UQAR	<input type="checkbox"/>	ÉNAP				
(date : _____)	<input type="checkbox"/>	UQAT	<input type="checkbox"/>	UQO				
	<input type="checkbox"/>	UQTR						
Interview fait par : (Nom) _____	<input type="checkbox"/>	UQAR	<input type="checkbox"/>	ÉNAP				
(date : _____)	<input type="checkbox"/>	UQAT	<input type="checkbox"/>	UQO				
	<input type="checkbox"/>	UQTR						
Documents sur le Projet :								
Fiche(s) synthèse de reddition(s) de compte	<input type="checkbox"/>	2003	<input type="checkbox"/>	2004	<input type="checkbox"/>	2005	<input type="checkbox"/>	2006
Formulaire(s) utilisé(s) pour demande de soutien financier au <i>Pacte rural</i>	<input type="checkbox"/>							
Rapport d'achèvement du Projet (ou document équivalent)	<input type="checkbox"/>							
Autres documents sur la mise en œuvre, le suivi ou les retombées du <u>Projet</u>	<input type="checkbox"/>							

INTRODUCTION/MISE EN CONTEXTE

Espace réservé à l'Équipe : Identification du Projet

À noter : le projet est obligatoirement un projet qui a été déclaré « complété » sur la Fiche synthèse d'informations concernant le projet (Rubrique *Niveau d'avancement du projet*) lors d'un des exercices annuels de *reddition de compte*.

Quel était le **TITRE** du Projet ou contrat de service apparaissant sur la Fiche? :

Transcrire sa *Brève description* apparaissant sur la Fiche _____

Quel était le nom du *bénéficiaire* inscrit sur la Fiche? _____

Quel était le statut juridique du *bénéficiaire*? _____

Date inscrite sur la Fiche de reddition? _____

Quelle(s) était(ent) la ou les municipalités visée(s) indiquée(s) sur la Fiche? Nombre? _____

Nom(s) _____

a) **Volet 1 : Répondant-e sur le Projet¹** :

Q 0.1 **Identification des répondant-e-s au questionnaire**

(Cochez la ou les réponses qui s'appliquent)

- Personne à la tête* de l'**organisme récipiendaire** de l'aide financière**

Précisez l'organisme et le statut du répondant-e : _____

* Président-e du conseil d'administration ou rôle équivalent, directeur-trice général-e.

** Cet organisme récipiendaire était normalement le *bénéficiaire* du projet indiqué sur la *Fiche de reddition de compte* ou l'organisme requérant de la demande d'aide financière au Fonds du Pacte rural de la MRC.

- Personne **responsable de l'administration du projet**

Précisez l'organisme et le statut du répondant-e : _____

- Personne **responsable de la réalisation (ou exécution) du projet**

Précisez l'organisme et le statut du répondant-e : _____

- Autre (précisez :)

Précisez l'organisme et le statut du répondant-e : _____

Q 0.2 Genre du répondant-e :

- Homme Femme

Q 0.3 Groupe d'âge du répondant-e :

- Moins de 30 ans Moins de 40 ans Moins de 50 ans
 Plus de 50 ans Plus de 60 ans

Q 0.4 Nom de la MRC : _____

¹ Ces personnes se verront demander des documents relatifs au *PROJET* permettant d'en éclairer la mise en œuvre et les retombées.

b) Volet 2 : Témoignage sur les effets et retombées du projet :

**Q 0.5 Identification des répondant-e-s au questionnaire
(Cochez la réponse qui s'applique) :**

- Personne à la tête* d'un **organisme** communautaire ou sans but lucratif** d'une **collectivité rurale où s'est déroulé le projet**, ou encore **où est localisée la réalisation découlant directement du projet**

* Président-e du conseil d'administration ou rôle équivalent, directeur-trice général-e.

** Organisme autre que l'organisme récipiendaire de l'aide financière, le promoteur du projet ou des partenaires participant à son plan de financement.

Précisez l'organisme et le statut du répondant-e : _____

- Personne à la tête* d'un **organisme** municipal** d'une **collectivité rurale où s'est déroulé le projet**, ou encore **où est localisée la réalisation découlant directement du projet**

* Maire, conseiller.

** Organisme autre que l'organisme récipiendaire de l'aide financière, le promoteur du projet ou des partenaires participant à son plan de financement.

Précisez l'organisme et le statut du répondant-e : _____

- Personne* **usager ou usagère** d'un bien ou d'un service que le projet a contribué à réaliser ou à rendre accessible

* Sans lien d'emploi avec l'organisme récipiendaire de l'aide financière, le promoteur du projet ou des partenaires participant à son plan de financement.

Si cette réponse est cochée :

Indiquez **la municipalité de résidence** du répondant-e :

Résident-e de : _____

- Personne* **résident ou résidente** d'une **collectivité rurale où s'est déroulé le projet**, ou encore **où est localisée la réalisation découlant directement du projet**

* Sans lien d'emploi avec l'organisme récipiendaire de l'aide financière, le promoteur du projet ou des partenaires participant à son plan de financement.

Si cette réponse est cochée :

a) Indiquez **la municipalité de résidence** du répondant-e :

Résident-e de : _____

b) Précisez l'occupation principale du répondant : (cochez la ou les réponses qui s'appliquent) :

Responsable d'une entreprise située dans la municipalité où s'est déroulé le projet

Salarié-e Retraité-e

Autre, précisez : _____

Q 0.6 Genre du répondant-e :

Homme Femme

Q 0.7 Groupe d'âge du répondant-e :

Moins de 30 ans Moins de 40 ans Moins de 50 ans

Plus de 50 ans Plus de 60 ans

Q 0.8 Nom de la MRC : _____

Thème 1: Le Projet soutenu par le *Pacte rural*

Cette section ne sera complétée **que par les Répondant-e-s sur le projet.**

Pour les répondant-e-s **témoignant des effets** et retombées : Passez directement à la section 2, Q 2.1.

Q 1.1 Transcrivez **le titre** du projet tel qu'il apparaît sur la *Fiche de reddition de compte* où ce projet est déclaré **complété**.

Q 1.2 Ce nom ou ce titre figurait-il **tel quel** sur la **demande de soutien** financier adressée au *Pacte rural*?

Oui Non

Si non, quel était alors le titre du projet? (Précisez) _____

Q 1.3 Ce projet a-t-il pu être inscrit sous un autre nom sur une ou plusieurs *Fiches de reddition de compte* où ce projet était déclaré **en cours**?

Oui Non

Si oui, quel était alors le titre du projet? (Précisez) _____

Q 1.4 Décrivez les grandes lignes du projet **qui est maintenant complété** (minimum deux lignes, maximum 4).

Q 1.5 Diriez-vous que ce projet maintenant complété a comporté **un seul volet** (une activité ou réalisation principale) ou **plusieurs volets principaux** (autres que des étapes d'un même volet)?

Un seul volet Plusieurs volets

Si vous avez indiqué *plusieurs volets*, précisez brièvement les principaux volets

Q 1.6 Précisez si le projet s'adressait **principalement** aux personnes suivantes (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aux jeunes? | <input type="checkbox"/> Aux femmes? |
| <input type="checkbox"/> Aux personnes âgées? | <input type="checkbox"/> Aux personnes handicapées? |
| <input type="checkbox"/> Aux personnes autochtones? | <input type="checkbox"/> Aux personnes immigrantes? |
| <input type="checkbox"/> Aux nouveaux arrivants? | <input type="checkbox"/> Aux familles? |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ | |

Q 1.7 Maintenant que le projet est **complété**, dites-nous quelle a été la ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** de celui-ci? (cochez les cases identifiant la ou les réalisations principales)

- La tenue d'un événement ponctuel ou d'un ensemble d'événements ponctuels (*ex. tenue d'un Festival de théâtre, tenue d'une soirée de reconnaissance de bénévoles, tenue d'une ou plusieurs rencontre-s*)
- La mise sur pied d'un service **nouveau** (*ex. mise sur pied d'un réseau d'acteurs, mise sur pied d'un service de transport adapté et collectif, mise sur pied d'offre de cours*)
- La mise sur pied d'une entreprise **nouvelle**
- La réalisation d'une étude, ou d'un rapport, d'un plan de développement ou d'affaire, ou d'un inventaire
- La réalisation d'outils de promotion **nouveaux**
- La réalisation d'une œuvre à caractère artistique ou culturel
- La mise en place d'installations fixes ou d'équipements **nouveaux**
- Autre (précisez) : _____

Q 1.8 Si vous avez indiqué LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT PONCTUEL :

a) Un événement du même genre **avait-il été déjà tenu auparavant** ?

- Oui Non NSP (Ne Sais Pas)

b) Cet événement **s'est-il répété par la suite**?

- Oui Non NSP (Ne Sais Pas)

Q 1.9 La ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet est-elle liée à une **immobilisation nouvelle** ou à une **modification d'une immobilisation existante**?

- Oui, à une immobilisation nouvelle
- Oui, à une modification d'une immobilisation existante
- Non
- NSP (= Ne Sais Pas)

Q 1.10 La ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet est-elle liée à l'un ou l'autre des secteurs d'activité mentionnés au tableau suivant?

- Oui Non NSP (Ne Sais Pas)

Si oui, indiquez le(s) numéro(s) qui s'applique(nt): _____

* Secteur(s) : La liste des secteurs de référence est la même que celle utilisée pour le recueil des informations sur les projets lors de la reddition de compte annuelle :

- (1) exploitation des ressources naturelles et agricoles
- (2) industries manufacturières et construction
- (3) télécommunications, énergie électrique, services financiers, services aux entreprises, ingénierie, informatique
- (4) transport, commerce de gros et de détail, divertissement, culture, tourisme, hébergement, restauration, services personnels
- (5) services éducatifs et de la santé
- (6) indéterminé

Q 1.11 La ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet est-elle **principalement localisée** à l'échelle :

- D'une seule collectivité rurale
 De plusieurs collectivités rurales
 De la MRC dans son ensemble
 Autre : précisez _____

Q 1.12 Si vous avez répondu DE PLUSIEURS, indiquez le nombre : _____

Q 1.13 a) La ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet rejoint-elle un ou plusieurs des **champs prioritaires** suivants identifiés dans la *Politique nationale de la ruralité* ?

- | | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| (1) Maintien et retour des jeunes ou des familles ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (2) Amélioration de l'offre et disponibilité des services ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (3) Mise en réseau des promoteurs locaux? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (4) Développement de nouveaux produits ou entreprises ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (5) Mise en valeur du capital humain ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |
| (6) Soutien à l' entrepreneuriat individuel ou collectif ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> NSP |

b) La ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet rejoint-elle un ou plusieurs des **champs prioritaires autres que ceux mentionnés à la Q 1.13 a) et qui auraient été inscrits dans le Plan de travail de la MRC**?

- Oui Non NSP

Si oui, pourriez-vous préciser lequel ou lesquels?

c) La ou les **principale(s) réalisation(s)** découlant **directement de la mise en œuvre** du projet rejoint-elle une ou plusieurs priorités qui auraient été inscrites dans un ou plusieurs Plan(s) de développement (ou *de Vision, ou stratégique* ou équivalent) élaboré(s) par une ou des municipalités rurales visées par le projet?

- Oui Non NSP

Si oui, pourriez-vous préciser lequel ou lesquels?

Q 1.14 Quels étaient les **principaux objectifs de départ** du projet (minimum deux lignes, maximum 4)

Q 1.15 Des municipalités rurales **dévitalisées** étaient-elles spécifiquement visées par le projet?

- Oui Non NSP

Si oui, indiquez lesquelles :

Q 1.16 Considérant ses **principaux objectifs de départ**, diriez-vous que ce projet était principalement :

- | | | | | | | |
|---|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|-----|
| (1) à caractère social | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (2) à caractère économique | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (3) à caractère récréo-touristique | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (4) à caractère environnemental ou écologique | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (5) à caractère patrimonial ou architectural | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (6) à caractère culturel | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (7) à caractère autre (précisez) : | _____ | | | | | |

Q 1.17 Selon vous, les **principaux objectifs de départ** du projet rejoignaient-ils une ou plusieurs des **grandes orientations** de la *Politique nationale de la ruralité* suivantes?

- | | | | | | | |
|---|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|-----|
| (1) Développement durable des collectivités rurales? | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (2) Prosperité des collectivités rurales? | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (3) Qualité de vie des collectivités rurales? | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (4) Pouvoir d'attraction des collectivités rurales? | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (5) Engagement des citoyens du monde rural? | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |
| (6) Pérennité du monde rural? | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP |

Q 1.18 Pouvez-vous identifier un événement ou une circonstance qui aurait été à l'origine du projet?

- Oui Non NSP

Si oui, indiquez lequel?:

Q 1.19 Savez-vous qui a eu l'idée de départ du projet?

- Oui Non NSP

Si oui, indiquez qui:

Q 1.20 L'existence **du Pacte rural** a-t-elle selon vous joué un rôle dans **l'idée de départ** du projet?

- Oui Non NSP

Si oui, expliquez brièvement en quoi?

Q 1.21 L'existence **du projet** est-elle **directement reliée** à un **processus d'animation, de formation ou de mobilisation** qui a été mis en œuvre dans votre milieu?

- Oui Non NSP

Si oui, décrivez ce processus:

Q 1.22 La **formulation des principaux objectifs** du projet a-t-elle nécessité des **rencontres préparatoires avant le dépôt** de la demande?

Oui Non NSP

Si oui,

Estimez le nombre total de rencontres : _____

Estimez le nombre total de participant-e-s : _____

Estimez le nombre total d'organismes participants : _____

Q 1.23 **Quelle a été la durée totale du projet?** (*incluant toutes les étapes directement préparatoires au projet, sa réalisation et l'achèvement final de celui-ci avec la clôture du projet*) (*Estimez et précisez le nombre de mois**)

(1) Étapes directement **préparatoires** au projet:
(*Idées, consultations, choix d'objectifs, concertation, préparation, montage, rédaction et dépôt de la demande de soutien, etc.*) : _____ **mois**

(2) Étapes **de déroulement du projet**
(*Exécution des travaux, tenue des activités, consultations, concertations, etc.*):
: _____ **mois**

(3) Étapes **de clôture** (et terminaison) du projet
(*Réalisation de bilans administratifs et financiers, rapport(s) de fin de projet (post-mortem, bilan de clôture, etc.)*) : _____ **mois**

Durée totale approximative du projet : _____ **mois**

* Si le projet a été complété sur plus d'une année et a donné lieu à la présentation de plusieurs demandes de soutien, on l'indiquera en comptabilisant tous les mois.

Q 1.24 **Durant son déroulement**, en quoi a surtout consisté le projet? (mentionnez les principales activités accomplies) (minimum deux lignes, maximum 4)

Q 1.25 **Durant le déroulement** du projet, diriez-vous que le **niveau d'implication** des personnes ou des organismes qui y ont contribué au départ s'est maintenu?

Oui Non

Si oui, précisez :

- OUI, le niveau d'implication s'est maintenu et il a augmenté
 NON, le niveau d'implication ne s'est pas maintenu mais il a diminué

Q 1.26 Une **demande écrite** de soutien financier pour ce projet avait-elle été transmise aux responsables du *Pacte rural*?

Oui Non NSP

(Si oui, passez à la question 1.27)

(Si NSP, passez à la question 1.30)

Si non, précisez comment votre demande (verbale) a été transmise au *Pacte rural*?

Q 1.27 Cette **demande écrite** a-t-elle été **complétée au moyen d'un formulaire**?

Oui Non NSP

(Si non ou NSP, passez à la question 1.28)

Si oui, le nom de la MRC était-il inscrit sur ce formulaire?

Oui Non NSP

Si oui, les champs prioritaires, des objectifs ou impacts attendus (ou équivalents) de la MRC étaient-ils mentionnés sur le formulaire?

Oui Non NSP

Si oui, le requérant de fonds du *Pacte rural* devait-il préciser dans sa demande les champs prioritaires de la MRC rejoints par son projet?

Oui Non NSP

Q 1.28 Qui a principalement monté et rédigé cette demande de soutien pour le projet ?

Précisez qui a fait le **montage** de la demande? _____

Précisez qui **a rédigé** le formulaire de la demande? _____

Q 1.29 La demande écrite de soutien pour ce projet comprenait-elle (en annexe-s ou autrement) le dépôt de documents d'accompagnement?

Oui Non NSP

Si oui, indiquez **quels document ont été déposés** en même temps que la demande ou annexés à celle-ci? (cochez les documents déposés)

- Résolution du CA de l'organisme
- Copie de la charte OSBL
- États financiers
- États financiers prévisionnels
- Rapport d'activités
- Plan d'action
- Plans et devis
- Preuve de financement
- Lettres d'appui
- Lettre d'intention
- Autres (précisez en donnant le titre des documents) : _____

Q 1.30 L'identité d'un **promoteur** du projet était-elle demandée lors du dépôt de la demande?

Oui Non NSP

Si oui, qui était le promoteur de ce projet indiqué lors du dépôt de la demande? Indiquez son nom et son statut

NOM : _____

STATUT ? : (Cochez la réponse qui s'applique)

- | | | |
|--|--|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Citoyen ou citoyenne (individu) | <input type="checkbox"/> MRC | <input type="checkbox"/> CLD |
| <input type="checkbox"/> Municipalité | <input type="checkbox"/> Organisme municipal | |
| <input type="checkbox"/> OSBL/organisme communautaire | <input type="checkbox"/> Coopérative | |
| <input type="checkbox"/> Instance religieuse | <input type="checkbox"/> Entreprise privée | |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____ | | |

Q 1.31 Ce **promoteur** résidait-il (si individu) dans la (ou une des) municipalité touchée par le projet ou y exerçait-t-il son activité principale (si organisme)?

Oui Non NSP

Si non, précisez le lieu (municipalité) de résidence ou d'activité principale du promoteur :

Q 1.32 Ce **promoteur** du projet était-il également le requérant de fonds provenant du *Pacte rural* pour ce projet?

Oui Non NSP

Q 1.33 **Financement prévu et final du projet (SOURCES ET CONTRIBUTIONS) :**

En vous référant au besoin à la demande de financement du projet ou à d'autres documents de suivi du projet ou de *reddition de compte*, indiquez les sources et contributions **prévues** et **finale**s du projet complété.

Le total des contributions finales comprendra, s'il y a lieu, celles qui ont été obtenues pour chacune des années où le projet était en cours (précisez les montants obtenus pour chacune des années).

<u>Financement du projet : sources</u>	<u>Contributions prévues</u>	<u>Contributions finales</u>
Mise de fonds (\$)		
Pacte rural (\$)		
Municipalité (s)		
CLD		
SADC		
Ministères Québec		
Ministères Canada		
Institutions financières		
Autre* (précisez) (*exemples : Députés, OSBL, fondations, dons, commanditaires, etc.)		
Coût total du projet		

Q 1.34 Si vous avez indiqué une MISE DE FONDS (prévue ou finale), savez-vous de qui provenait celle-ci?

Oui Non NSP

Si oui, précisez de qui? _____

Q 1.35 La **contribution prévue** de certaines sources a-t-elle variée sensiblement (soit de plus de 10% en plus ou en moins) par rapport à leur contribution finale?

Oui Non NSP

Si oui, pour quelle(s) raison(s)?

Q 1.36 Un ou plusieurs commanditaires ont-ils contribué au financement prévue ou final du projet?

Oui Non NSP

Si oui, indiquez lesquels? _____

Q 1.37 La concertation entre les partenaires financiers du projet s'est-elle maintenue tout au long de sa réalisation?

Oui Non NSP

Si oui ou non, diriez-vous qu'elle

- a augmenté
- s'est maintenue
- a diminué
- n'a pas duré

Si vous avez indiqué qu'elle A DIMINUÉ ou qu'elle N'A PAS DURÉ, pouvez-vous en indiquer les raisons?

Q 1.38 Financement **prévu et final** du projet (**VENTILATION**) :

En vous référant au besoin à la demande de financement du projet ou à d'autres documents de suivi du projet ou de *reddition de compte*, indiquez le **partage prévu et final des coûts de financement du projet complété**.

Le total final des coûts comprendra, s'il y a lieu, ceux déboursés pour chacune des années où le projet était en cours (précisez les coûts pour chacune des années).

La contribution des bénévoles n'est pas comptabilisée (celle-ci est estimée à la Q 1.51)

Ventilation des coûts	Prévision dans la demande	Réel (final) \$
Versement de salaires et bénéfices marginaux		
Achat de matériel et fournitures		
Frais de postes et messageries		
Frais de téléphone et Internet		
Frais de déplacements		
Contrats de services		
Autre(s) : précisez		
Coût total du projet		

Q 1.39 Le projet impliquait-il des **achats de matériel et fourniture**?

Oui Non NSP

Si oui, précisez **si des achats ont eu lieu dans...**

Des entreprises de la (ou des) municipalité-s visées par le projet? Oui Non NSP

Des entreprises de municipalités voisines de celles visées Oui Non NSP

Si non, indiquez où ont été effectués les principaux achats de matériel et fourniture? _____

Q 1.40 Le projet impliquait-il des **contrats de services**?

Oui Non NSP

Si oui, précisez si un ou des contrats de services ont été alloués à des personnes, à des organismes ou à des entreprises résidant ou établis dans...

La (ou les) municipalité-s- rurale-s visée-s par le projet Oui Non NSP

Une ou des municipalités voisines de celles visées Oui Non NSP

Si non, indiquez où résident les principaux bénéficiaires des contrats de services?

Q 1.41 Le projet impliquait-il le **versement de salaires** à des employés temporaires ou réguliers?

Oui Non NSP

Si oui, précisez si des salaires pour des emplois temporaires ou réguliers ont été versés à des employés résidant dans...

La (ou les) municipalité-s- rurale-s visée-s par le projet? Oui Non NSP

Une ou des municipalités voisines de celles visées? Oui Non NSP

Si non, indiquez où résident la majorité des employés temporaires ou réguliers?

Q 1.42 Qui a principalement assumé **la gestion financière** du projet?

(Cochez la case appropriée; si plus d'une catégorie, indiquez lesquelles à « autre »)

Une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?

Une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?

Une personne embauchée spécifiquement dans le cadre du projet?

Une personne qui à titre bénévole a directement contribué au projet?

Une entreprise dont les services ont été rémunérés?

Autre (précisez) : _____

Q 1.43 Les décisions financières les plus importantes relatives au projet devaient-elles être approuvées par une instance décisionnelle?

Oui Non NSP

Si oui, précisez laquelle : _____

- Q 1.44 Qui a assumé **la gestion administrative** du projet ?
(Cochez la case appropriée; si plus d'une catégorie, indiquez lesquelles à « autre »)
- Une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
 - Une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
 - Une personne embauchée spécifiquement dans le cadre du projet?
 - Une personne qui à titre bénévole a directement contribué au projet?
 - Une entreprise dont les services ont été rémunérés?
 - Autre (précisez) : _____
- Q 1.45 Les décisions **administratives** les plus importantes relatives au projet devaient-elles être approuvées par une instance décisionnelle ?
- Oui Non NSP
- Si oui, précisez laquelle : _____
- Q 1.46 La gestion financière et la gestion administrative du projet relevaient-elles de la même personne?
- Oui Non NSP
- Q 1.47 Qui a assumé **la coordination courante** du projet? (Cochez la case appropriée; si plus d'une catégorie, indiquez lesquelles à « autre »)
- Une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
 - Une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
 - Une personne embauchée spécifiquement dans le cadre du projet?
 - Une personne qui à titre bénévole a directement contribué au projet?
 - Une entreprise dont les services ont été rémunérés?
 - Autre (précisez) : _____
- Q 1.48 La gestion administrative et la gestion courante (ou la coordination courante) du projet relevaient-elles de la même ou des mêmes personnes?
- Oui Non NSP
- Q 1.49 Qui a principalement **effectué les travaux** reliés à l'exécution du projet? (Cochez la case appropriée; si plus d'une catégorie, indiquez lesquelles à « autre »)
- Une ou des personnes ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
 - Une ou des personnes ayant un lien d'emploi avec le promoteur du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
 - Une ou des personnes embauchées spécifiquement dans le cadre du projet?
 - Une ou des personnes qui à titre bénévole ont directement contribué au projet?
 - Une ou des entreprises dont les services ont été rémunérés?
 - Autre (précisez) : _____
- Q 1.50 La **gestion courante** (ou la coordination courante) et **l'exécution du projet** relevaient-elles de la même ou des mêmes personnes?
- Oui Non NSP
- Q 1.51 Des personnes bénévoles ont-elles pris une part directe à la réalisation du projet?
- Oui Non NSP

Si oui, précisez le nombre de bénévoles et le nombre d'heures de travail accomplies par ces personnes :

Nombre total de personnes bénévoles : _____

Nombre total d'heures de travail : _____

Q 1.52 Des activités de formation soutenues par le *Pacte rural* ont-elles été offertes aux personnes prenant part directement à la réalisation de ce projet (à titre de personnes rémunérées ou bénévoles)?

Oui Non NSP

Q 1.53 a) L'exécution du projet a-t-elle nécessité l'**embauche** de personnes? (Embauche directe ou via des contrats de services alloués)

Oui Non NSP

(Si non ou NSP, passez à la question 1.54)

b) Si oui, précisez le **nombre et les caractéristiques** des personnes embauchées

Nombre?	Genre?	Age?	Handicapé?	Autochtone?	Minorité Visible?
<input type="checkbox"/> de 1 à 2 personne(s)	Nombre d'hommes?	<input type="checkbox"/> -moins 25 ans	Nombre de personnes handicapées?	Nombre de personnes autochtones?	Nombre de personnes des minorités visibles?
<input type="checkbox"/> de 3 à 5 personnes		<input type="checkbox"/> - 25-35			
<input type="checkbox"/> de 6 à 10 personnes	<input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> - 35-45	<input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> NSP
<input type="checkbox"/> plus de 10 personnes	Nombre de femmes?	<input type="checkbox"/> -45-55			
	<input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> - 55-65			
		<input type="checkbox"/> - 65 et +			
		<input type="checkbox"/> NSP			

c) Si oui à Q 1.53 a), pouvez-vous estimer la **durée moyenne d'embauche** de ces personnes?

Moins de 2 semaines De 2 à 4 semaines
 De 4 à 8 semaines De 8 à 16 semaines
 De 16 à 32 semaines De 32 à 52 semaines
 Plus de 52 semaines NSP

d) Si oui à Q 1.53 a), pouvez-vous estimer la **durée hebdomadaire moyenne d'heures** travaillées par ces personnes?

Moins de 6 h semaine De 6 à 11 h semaine
 De 12 à 24 h semaine De 25 à 34 h semaine
 De 35 à 40 h semaine De 40 à 50h semaine
 Plus de 50 h semaine NSP

e) Si oui à Q 1.53 a), pouvez-vous estimer le **salaire hebdomadaire** moyen* (brut sans avantages sociaux) des personnes qui ont été embauchées dans le cadre du projet?

(*Pour cet estimé, faites comme s'il s'agissait d'emploi-s à temps plein de 35 heures)

Moins de 300\$ de 300\$ à 400\$
 de 400\$ à 550\$ de 550 \$ à 700\$
 de 700\$ à 850\$ de 850 \$ à 1000\$
 plus de 1000\$ NSP

f) Si oui à Q 1.53 a), à votre connaissance, certains de ces emplois créés dans le cadre du projet se sont-ils transformés en **emplois réguliers** après l'achèvement de celui-ci?

Oui Non NSP

Si oui, estimez le nombre d'emploi(s) régulier(s) créé(s) à la suite du projet (indiquez le nombre) : _____

Q 1.54 L'exécution du projet a-t-elle contribué au maintien d'emplois existants? (y compris via des contrats de services alloués)

Oui Non NSP

Si oui, estimez le nombre d'emploi(s) maintenu(s) (indiquez le nombre) : _____

Q 1.55 Qui a principalement assumé l'**encadrement du personnel embauché directement** pour le projet? (Cochez la case appropriée; si plus d'une catégorie, indiquez lesquelles à « autre »)

- Une personne ayant un lien d'emploi avec le bénéficiaire du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
 Une personne ayant un lien d'emploi avec le promoteur du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
 Une personne embauchée spécifiquement dans le cadre du projet?
 Une personne qui à titre bénévole a directement contribué au projet?
 Une entreprise dont les services ont été rémunérés?
 Autre (précisez) : _____

Q 1.56 La **concertation entre les principaux acteurs** (personnes et organismes) qui ont pris part à la **réalisation du projet** s'est-elle maintenue tout au long de sa réalisation?

Oui Non NSP

Diriez-vous qu'elle...

- a augmenté
 s'est maintenue
 a diminué
 n'a pas duré

Si vous avez indiqué qu'elle A DIMINUÉ ou qu'elle n'A PAS DURÉ, pouvez-vous en indiquer les raisons?

Q 1.57 Comment s'est déroulé le **processus de coordination** entre les principaux acteurs (personnes et organismes) qui ont pris part à la **réalisation du projet**?

Diriez-vous qu'il a été ...

Très difficile Plutôt difficile Plutôt facile Très facile

Si vous avez indiqué qu'il a été TRÈS DIFFICILE ou PLUTOT DIFFICILE, quelles en seraient les raisons?

Q 1.58 a) La réalisation du projet a-t-elle suscité l'expression d'un mécontentement ou d'une opposition de la part de certaines personnes ou organismes?

Oui Non NSP

b) Si oui, quelles seraient les raisons de ce mécontentement ou de cette opposition?

- c) Si oui, ce mécontentement ou cette opposition provenait-il **d'acteur(s) ou d'organismes...**

de la (ou des) municipalité-s visée-s par le projet? Oui Non NSP

d'une municipalité voisine non visée par le projet? Oui Non NSP

Si non à Q 1.58 c), précisez d'où provenaient les mécontents ou les opposants : _____

- Q 1.59 Une fois achevé, le projet a-t-il donné lieu à la production d'un rapport de fin de projet (ou équivalent) (autre que la fiche d'information prévue la reddition de compte)?

Oui Non NSP

Si oui, ce rapport de fin de projet a-t-il été remis à la MRC?

Oui Non NSP

- Q 1.60 a) Savez-vous qui a **complété la fiche d'information** sur le projet requise lors de la *reddition de compte* ou ce projet a été déclaré complété?

Oui Non NSP

b) Si oui de qui s'agit-il ?

- Une personne ayant un **lien d'emploi avec la MRC**
- Une personne ayant un **lien d'emploi avec le CLD**
- Une personne ayant un lien d'emploi avec le **bénéficiaire** du projet inscrit sur la Fiche de reddition de compte?
- Une personne ayant un lien d'emploi avec le **promoteur** du projet mentionné dans la demande d'aide adressée au *Pacte rural*?
- Une personne **embauchée spécifiquement** dans le cadre du projet?
- Une personne qui à titre **bénévole** a directement contribué au projet?
- Une **entreprise** dont les services ont été rémunérés?
- Autre (précisez) : _____

- Q 1.61 a) Savez-vous si lors d'une ou plusieurs redditions de compte au Ministère, le projet dont nous parlons a été mentionné parmi les initiatives ou projets particulièrement réussis («bons coups») dans la MRC?

Oui Non NSP

b) Savez-vous si le projet dont nous parlons a été retenu par le Ministère parmi les exemples de «**réussites rurales**» ayant fait l'objet d'une présentation synthétique sur son site internet?

Oui Non NSP

- Q 1.62 Le projet dont nous parlons a-t-il durant sa mise en oeuvre ou depuis son achèvement fait l'objet d'une couverture médiatique?

Oui Non NSP

Si oui, précisez :

- | | |
|---|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> Presse écrite locale | Nombre d'articles? _____ |
| <input type="checkbox"/> Presse écrite nationale | Nombre d'articles? _____ |
| <input type="checkbox"/> Radio locale | Nombre d'émissions? _____ |
| <input type="checkbox"/> Radio nationale | Nombre d'émissions? _____ |
| <input type="checkbox"/> Télévision (émissions régionales) | Nombre d'émissions? _____ |
| <input type="checkbox"/> Télévision (nationale) | Nombre d'émissions? _____ |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) couverture(s), précisez : | _____ |

Q 1.63 À votre avis quels sont les organismes ou les personnes qui ont profité le plus du projet **pendant son exécution**?

Q 1.64 Y a-t-il autre chose que vous aimeriez dire ou que nous devrions savoir concernant le **déroulement** de ce projet, toutes les étapes qui ont conduit à son achèvement, **ou les enseignements (ou leçons apprises)** qui pourraient en être tirés ?

Q 1.65 Selon votre expérience, advenant un renouvellement du *Pacte rural*, **les mécanismes d'acceptation des demandes pour des projets** dans votre MRC devraient-ils être changés?

Oui Non NSP

Si oui, quels changements apporteriez-vous?

Q 1.66 Selon votre expérience, advenant un renouvellement du *Pacte rural*, **les mécanismes de soutien** apportés par la MRC ou les autorités gouvernementales aux projets devraient-ils être changés?

Oui Non NSP

Si oui, quels changements apporteriez-vous?

Fin de la section 1 du questionnaire

Nous allons maintenant plus directement aborder les effets et retombées du projet

Thème 2 : Les effets et retombées du Projet réalisé

À moins d'indications contraires, les questions regroupées sous le thème 2 s'adressent à la fois aux répondant-e-s sur le projet ainsi qu'à la personne témoignant de ses effets et retombées

Espace réservé à l'Équipe : Identification du projet

Inscrire à nouveau le **TITRE** du projet ou contrat de service apparaissant sur la Fiche :

Q 2. À travers la première section de ce questionnaire, plusieurs aspects de la mise en oeuvre du projet identifié ci-haut ont été passés en revue. Dans la présente section, nous voulons approfondir notre connaissance des effets et des retombées de ce projet maintenant que celui-ci est complété.

Q 2.1 Selon vous, maintenant que ce projet est complété, celui-ci laisse-t-il dans la ou les collectivité(s) rurale(s) touchée(s) par celui-ci **une ou plusieurs réalisations que vous jugez significatives** ?

- Oui plusieurs Oui une Non aucune NSP

(Si *oui plusieurs* ou *oui une*, passez à Q 2.2)

(Si *Non aucune*, passez à Q 2.3)

(Si *NSP*, passez à Q 2.4)

Q 2.2 Si oui, précisez la ou les réalisation(s) jugées significative(s) :

Q.2.3 Si vous avez répondu NON AUCUNE, précisez votre point de vue :

Q 2.4 À votre connaissance, ce projet **visait-il à apporter une réponse à un problème** ou à une difficulté particulière dans le milieu?

- Oui Non NSP

(Si oui passez à Q 2.5, si non ou NSP, passez à Q 2.9)

Q 2.5 a) Si oui, **précisez le problème** ou la difficulté

b) Si oui, à votre avis, le projet a-t-il **apporté une réponse satisfaisante** au problème ou à la difficulté?

- Oui très Oui assez Non pas tellement Non pas du tout NSP

Si NON PAS TELLEMENT ou NON PAS DU TOUT, expliquez votre point de vue?

c) Selon vous, votre avis sur la réponse apportée est-il partagé par la majorité des gens de votre milieu?

- Oui très Oui assez Non pas tellement Non pas du tout NSP

Q 2.6 a) Selon vous, la ou les **réalisations significatives** laissées par le **projet apportent-elles déjà à l'heure actuelle** certains bienfaits?

Oui Non NSP

Si oui, donnez quelques exemples de ces bienfaits :

Si oui, selon vous, à qui ces bienfaits profitent **le plus**?

Si oui, selon vous, à qui ces bienfaits profitent **le moins**?

b) Selon vous, la ou les **réalisations significatives** laissées par le projet apportent-elles **déjà à l'heure actuelle** certains **bienfaits** aux **municipalités dévitalisées** de la MRC?

Oui Non NSP

Précisez :

c) Selon vous, la ou les **réalisations significatives** laissées par le **projet apportent-elles déjà à l'heure actuelle** certains bienfaits aux personnes suivantes (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aux jeunes? | <input type="checkbox"/> Aux femmes? |
| <input type="checkbox"/> Aux personnes âgées? | <input type="checkbox"/> Aux personnes handicapées? |
| <input type="checkbox"/> Aux personnes autochtones? | <input type="checkbox"/> Aux personnes immigrantes? |
| <input type="checkbox"/> Aux nouveaux arrivants? | <input type="checkbox"/> Aux familles? |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ | |

Q 2.7 Maintenant que le projet est complété, à votre avis, pourrait-il y avoir des personnes ou des organismes qui **s'estimeraient lésés ou affectés négativement par la réalisation** du projet?

Q 2.8 Le projet étant maintenant réalisé, a-t-on mesuré la satisfaction de la population et des organismes de la **collectivité rurale où s'est déroulé le projet**, ou encore **où est localisée la réalisation découlant directement du projet**?

Oui Non NSP

Si oui, précisez :

1) qui a mesuré la satisfaction?

2) comment a été mesurée la satisfaction ?

Q 2.9 Selon vous, la réalisation du projet a-t-elle contribué à améliorer les perspectives d'avenir de votre milieu?

Oui Non NSP

Si oui, à quel point de vue?

Si non, pourquoi?

Q 2.10 La **réalisation du projet** a-t-elle selon vous **marqué une progression** vers l'atteinte d'un ou plusieurs **objectifs suivants de la Politique nationale de la ruralité** ?

Cibles d'intervention identifiées dans la Politique nationale de la ruralité	Contribution du projet Très importante (4)	Contribution du projet Importante (3)	Contribution du projet Moins importante (2)	Contribution du projet Peu ou pas importante (1)	Ne Sais Pas
1- Diversification de l' économie					
2- Consolidation et développement de l' emploi					
3- Augmentation de la participation de la population à la gestion ou mise en valeur des ressources					
4- Acquisition de savoirs ou compétences					
5- Maintien ou amélioration des services locaux					
6- Amélioration du cadre de vie					
7- Adaptation des politiques et programmes gouvernementaux					
8- Promotion place des jeunes ou nouveaux arrivants					
9- Prise en considération de la situation et apport des femmes					
10- Complémentarité entre ruraux et urbains					

Q 2.11 À votre connaissance, ce projet a-t-il été à l'**origine directe** d'un ou plusieurs autre(s) projet(s)?

Oui Non NSP

Si oui, précisez lequel ou lesquels

Q 2.12 a) À partir du tableau suivant, **estimez certains des effets actuels** du projet maintenant complété et que vous observez dans votre milieu.

Effets ou retombées du projet:	Effets du projet réalisé Très importants (4)	Effets du projet réalisé Importants (3)	Effets du projet réalisé Assez importants (2)	Effets du projet réalisé Peu ou pas importants (1)	Ne Sais Pas
1- Apprendre à communiquer ensemble					
2- Apprendre à agir ensemble					
3- Apprendre à partager des outils					
4- Apprendre à identifier des cibles communes					
5 Échanges plus fréquents entre acteurs					
6- Augmentation de la mobilisation des acteurs face à leur développement					
7- Développement d'expertises					
8- Meilleure compréhension des caractéristiques de la ruralité					
9- Meilleure connaissance des opportunités de développement en milieu rural					
10- Valorisation des capacités du milieu rural					
11- Notoriété accrue d'expériences de développement en milieu rural					
12- Collaboration accrue entre municipalités rurales voisines					
13- Collaboration rurale-urbaine accrue au sein de la MRC					
14- Consolidation de l'identité rurale					
15- Consolidation de l'économie en milieu rural					

b) Selon vous, les effets que vous avez estimé TRÈS IMPORTANTS, IMPORTANTS ou ASSEZ IMPORTANTS seront-ils durables (se maintiendront-ils) au cours des prochaines années (**horizon de 5 ans**)?

Oui Non NSP

Précisez votre pensée

c) Avez-vous observé **d'autres effets** du projet que ceux mentionnés au tableau de la Q 2.12?

Oui Non NSP

Si oui, précisez lequel ou lesquels
